PSYCHOMÉCANIQUE DU LANGAGE
Problèmes et perspectives

Actes du 7e Colloque International de Psychomécanique du langage

Textes publiés sous la direction de P. de Carvalho et O. Soutet.

En juin 1994, à Cordoue, l'Association Internationale de Psychomécanique du Langage tenait pour la 1ère fois hors de France – justifiant ainsi l'adjectif qui figure dans son nom – son colloque international triennal. C'était l'aboutissement d'une opération, exemplaire, qui, associant trois universités européennes (Córdoba, Michel de Montaigne-Bordeaux III et l'Université Libre de Bruxelles), a pu bénéficier du soutien de la Commission des Communautés Européennes (projet LINGUA). Parachevant cette entreprise, le présent recueil, qui doit d'exister au soutien financier de l'Université Paris IV – Sorbonne et à l'accueil que lui font les éditions Champion, met à la disposition du public linguiste, et là aussi c'est une première, la plupart – une trentaine – des communications présentées à cette occasion. On pourra ainsi se faire une idée de la vitalité de cette discipline, et en particulier de la diversité de points de vue, des démarches, mais aussi des insatisfactions, voire des critiques qui s'expriment sous la bannière d'une école de pensée linguistique que l'on disait, il n'y a pas si longtemps, monolithique.

Illustration de couverture:
Logo de l'Association Internationale de Psychomécanique du Langage.

Champion-Varia N° 11

ISBN 2-85203-69
9 782852 036970

Psychomécanique du langage

FRA
401.9
PSY

Psychomécanique du langage
Problèmes et perspectives

Actes du 7e Colloque International de Psychomécanique du langage

Textes publiés sous
la direction de
P. de Carvalho et O. Soutet

CHAMPION
PARIS

BU AIX LETTRES
D 050 174684 6

Dans la même collection:

1. LE HAN, Marie-Josette. *Patrice de la Tour du Pin: La quête d'une théopoésie.*
2. *Nouvelles approches de l'épistolaire. Lettres d'artistes, archives et correspondances.* Actes du colloque international tenu en Sorbonne les 3 et 4 décembre 1993. Textes réunis par Madeleine Ambrière et Loïc Chotard.
3. MAKOUTA-MBOUKOU, Jean-Pierre. *Enfers et paradis des littératures antiques aux littératures nègres.* Illustration comparée de deux mondes surnaturels.
4. *La Lettre et le politique.* Actes du colloque de Calais (17-19 septembre 1993). Textes rassemblés et présentés par Pierrette Lebrun-Péruzat et Danièle Poublan.
5. *Voix, esthétique, littérature.* Actes du Colloque de Montpellier (26, 27 et 28 janvier 1995). Textes réunis par Michel Collomb.
6. LANLY André. *Deux problèmes de linguistique française et romane.*
7. *La rupture amoureuse et son traitement littéraire.* Actes du colloque de Nantes, 16-18 mai 1994. Textes rassemblés par Régis Antoine et Wolfgang Geiger.
8. *La fée et la guivre. Le Bel Inconnu de Renant de Beaujeu. Approche littéraire et concordancier*, par Christine Ferlawpin-Acher et Monique Léonard.
9. BESSIÈRE JEAN. *Littérature et théorie: Intentionnalité, décontextualisation, communication.*
10. *Valéry le partage de midi.* Actes du Colloque international au Collège de France (18 novembre 1995). Textes réunis par Jean Hainaut.
11. *Psychomécanique du langage. Problèmes et perspectives.* Actes du 7e Colloque international de psychomécanique du langage (Cordoue, 2-4 mars 1994). Publiés sous la direction de P. de Carvalho et O. Soutet.

PSYCHOMÉCANIQUE DU LANGAGE

PROBLÈMES ET PERSPECTIVES

Actes du 7e Colloque International de Psychomécanique du langage

(Cordoue, 2-4 juin 1994)

Textes publiés sous la direction de

P. DE CARVALHO et O. SOUTET

Ouvrage publié avec le concours
de l'Université de Paris-Sorbonne

PARIS
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR
7, QUAI MALAQUAIS (VIe)
1997

Diffusion hors France: Editions Slatkine, Genève

YA 7263

FRA
001.9
154

$p 355998

© 1997. Honoré Champion Editeur, Paris
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.
ISBN 2-85203-697-5 ISSN 1169-2979

AVANT-PROPOS

Pour la première fois, le colloque scientifique qu'organise l'A.I.P.L., à l'occasion de son Assemblée Générale, fait l'objet d'une publication.

Celle-ci est l'aboutissement d'un long parcours et de nombreuses rencontres, souvent infructueuses. Elle a finalement été rendue possible matériellement grâce au dévouement et à la dextérité informatique de Paulo de Carvalho, financièrement grâce à la subvention votée par le Conseil Scientifique de l'Université Paris-Sorbonne et éditorialement grâce au soutien de Claude Blum, directeur éditorial des éditions Champion.

Que toux ceux qui ont permis à ces Actes de paraître trouvent ici l'expression de ma sincère gratitude.

Olivier Soutet

Président de l'A.I.P.L.

INTRODUCTION

Le 7ème Colloque International de Psychomécanique du Langage, qui s'est tenu à l'Université de Cordoue du 2 au 4 juin 1994, sera donc le premier à donner lieu à des Actes.

Ceux-ci ne comportent pas les textes de toutes les communications présentées. Pour diverses raisons – absence ou retard excessif d'envoi, lien trop lâche avec les thèmes du Colloque, difficultés insurmontables dans la reproduction de certains caractères d'imprimerie, lisibilité peu assurée en langue française – certains textes sont absents. Les responsables de cette décision, à savoir le Bureau actuel de l'AIPL et Annette Vassant, Présidente du Bureau précédent, comité d'organisation du Colloque de Cordoue, sont conscients du caractère regrettable de telles absences. Ils présentent l'expression de leurs regrets aux personnes concernées.

L'Université de Cordoue a accueilli très chaleureusement et généreusement ce Colloque. Mme le Professeur Pilar Sarazá Cruz, dans sa fonction de responsable sur place de l'organisation du Colloque, en relation avec les membres du Bureau de l'AIPL de l'époque (voir Bulletins n° 18 et 19 de cette Association), a déployé une énergie et une imagination inégalables. Grâce à l'efficacité de son action, les séances de travail ont pu alterner avec des moments de détente et de fête au cours desquels l'hospitalité de la Mairie de Cordoue et des dignitaires de l'Université, Recteur et Doyen de la Faculté des Lettres, a permis de s'imprégner de l'atmosphère particulièrement enchanteresse du site et des richesses culturelles de tous ordres de la ville. C'est probablement tout cela qui a contribué à auréoler ce Colloque d'une impression de réussite flamboyante, dont le souvenir reste vivace.

Cette réussite est à attribuer aussi à la bonne volonté dont ont fait preuve les participants au moment de la réorganisation du programme (du fait d'absences ou de retards dus à des grèves), ainsi qu'au nombre et à la richesse des communications, dont le présent volume, nous l'avons dit, ne donne qu'une idée partielle.

Les contributions ont porté sur neuf langues, approximativement et «dans le désordre»: français, polonais, latin et autres langues anciennes, indo-européennes ou sémitiques, espagnol, anglais, allemand en analyse contrastive avec l'anglais, portugais, coréen en analyse contrastive

avec le français, roumain. Trois communications se distinguent par leur caractère particulier: celle de M. l'abbé Gabriel Guillaume parle de l'impact de la pensée guillaumienne sur les recherches de notre éminent dialectologue; celle de M. André Jacob, dans un autre domaine, évoque la rencontre fructueuse du linguiste et du philosophe dans le trajet de ce dernier; Mme Lysiane Janssens, sans rattacher explicitement son travail à la théorie de la psychomécanique du langage, nous apporte la fraîcheur d'une réflexion sur la création poétique à partir d'une *visée* spécifique au poète dans *son usage de la langue.*

Trois autres communications se distinguent encore par la volonté qui s'y exprime soit d'approfondir un point de théorie important, la notion de *visée* (Mme Pierrette Vachon-L'Heureux), soit de s'interroger sur la validité d'une théorie qui ne serait ni falsifiable ni formalisable (Daniel Le Flem), soit enfin de savoir quels rapports peuvent être établis entre la psychomécanique du langage et le mouvement cognitiviste (Francis Tollis).

Ce n'est pas le lieu d'examiner la rigueur de certaines argumentations. On peut cependant se demander si, à l'heure actuelle, en linguistique, les mérites ou les faiblesses de la psychomécanique du langage doivent se mesurer à l'aune de sa «falsifiabilité» ou de sa capacité à être formalisable dans ses attendus et ses résultats. Quelle théorie, même parmi celles qui prétendent reposer sur une formalisation – issue, parfois, d'analyses discutables –, quelle théorie linguistique résisterait à des critères de cette espèce? Cela n'interdit pas la critique interne, G. Guillaume se l'imposant souvent à lui-même et la donnant comme exemple à suivre. Mais, si l'on veut être constructif dans le cadre d'une théorie en sciences humaines, ne serait-il pas préférable de contribuer à une meilleure description des faits, de mettre l'accent sur certaines contradictions, afin de rectifier des points de théorie, et d'améliorer la cohérence de l'ensemble, plutôt que de se donner des critères de validité dont l'adéquation est elle-même à établir? C'est ce que nous nous sommes efforcée de faire nous-même à propos de la théorie de l'incidence et des fonctions syntaxiques quand, scrutant le texte de Guillaume et de ses principaux disciples, notamment R. Valin, G. Moignet, nous nous sommes rendue compte, à la suite de réflexions de ce dernier, non intégralement exploitées, et de suggestions d'Olivier Soutet qui nous ont mise sur la voie, qu'il y avait une confusion malheureuse, dans les analyses guillaumiennes, entre fonctions du mot, en l'occurrence du substantif, et fonctions du groupe syntaxique contenant le mot, ici, le syntagme nominal, obligeant à repenser toute la théorie de l'incidence (Vassant, 1991, 1993, 1994). L'analyse syntaxique, la théorie y gagnent en clarté, sans nul besoin de recours à l'aporie comme le

fait R. Valin (1981, 31); cela ne remet pas en cause les principes fondateurs de la psychomécanique du langage, ceux qui font son originalité et sa force. C'est dans cette perspective qu'il convient, sans doute, de replacer et d'apprécier la communication de Guy Cornillac.

Ce sont ces principes que nous trouvons appliqués dans l'ensemble des autres communications. Huit d'entre elles portent sur l'étude de formes verbales, développant et enrichissant la description et la réflexion guillaumiennes; ce sont celles de Teddy Arnavielle, Barbara Bacz, Patrick J. Duffley et Peter J. Enns, Walter Hirtle, Gilles Luquet, Nigel Quayle, Christine Tessier, Romana Timoc-Bardy. Ces communications, toutes aussi finement argumentées les unes que les autres, montrent à l'envi que G. Guillaume a ouvert des voies de recherche fécondes, qui n'attendent pour être affinées et étendues à l'examen de domaines inexplorés jusque-là que l'intervention d'esprits avertis, suffisamment attentifs aux faits, et rompus aux règles de l'analyse et de la synthèse. On voudra bien nous excuser de ne pas entrer dans le détail.

L'article et les déterminants du substantif font l'objet de quatre communications, celles de Paulo de Carvalho, Hervé Curat, Joseph Pattee, Christine Rouget; on y voit que les phénomènes de corrélations sémantico-syntaxiques sont à mettre en évidence pour déterminer la valeur en langue et en discours de certaines formes, la mise en évidence des paramètres syntaxiques qui engendrent la valeur en discours étant pour certains (P. de Carvalho) plus importante que la valeur en langue, jugée trop abstraite.

Les communications de Nicole Delbecque et de Dan Van Raemdonck sur des adverbes spécifiques et leur comportement syntaxique, pour l'une, sur une redéfinition de l'adverbe dans le cadre de la théorie de l'incidence selon de nouveaux critères, pour l'autre, renouvellent la problématique de la définition de l'adverbe. N. Delbecque introduit la notion de polyphonie et de fonction énonciative pour expliquer des différences de comportement du même adverbe, d'adverbes différents. Elle rejoint nombre de développements de Claude Guimier sur la question, tout en élargissant le mode d'approche. Le travail de D. Van Raemdonck, qu'on rapprochera sur ce point de celui de Guy Cornillac, pose le problème de la nécessaire complétude de l'information théorique si l'on veut accréditer une nouvelle explication. Même et surtout parce qu'ils sont jeunes, dynamiques, d'une grande envergure de réflexion, certains chercheurs, comme l'a souligné André Joly lors d'un précédent colloque, ont intérêt à se tenir au courant du plus grand nombre de travaux de leurs aînés avant de se lancer dans de nouvelles théorisations.

Et voici qui a l'air d'être du discours rapporté et qui nous introduit tant à la communication de Laurence Rosier qu'à celles, de caractère plus syntaxique, sur des pronoms (Louise Guenette), sur des problèmes de subordination (Federico Ferreres Masplá et Michel Pierrard). Que d'approfondissements dans toutes ces études par rapport aux esquisses de G. Guillaume qui leur ont ouvert le chemin.

D'autres questions, moins souvent débattues, ont également été traitées à Cordoue, ainsi le problème du genre nominal, qu'a abordé le regretté R. A. Lawton. «La mer est de dentelle», disait le poète; l'étude de M. Lawton est au point de croix, tant est fine et aiguë l'analyse syntaxique par laquelle s'esquisse devant nous le subtil fonctionnement du genre en portugais. Je ne ferai qu'évoquer la sobriété efficace de la contribution de Mme Karen Renard sur la négation, et la minutie de la mise en évidence du caractère diastématique de la préposition par Ronald Lowe. J'ose espérer n'avoir oublié personne; qu'on veuille bien me pardonner si tel était le cas.

Le nombre de langues étudiées au cours de ce Colloque est donc important, comme est large l'éventail des thèmes abordés, et la diversité des modes d'approche, apportant le bénéfice de recherches abouties, ou incitant à poser, sous un jour nouveau, des questions de théorie et de méthodologie. Par delà la diversité des domaines linguistiques évoqués, ou des approches méthodologiques, un même désir généreux animait les uns et les autres: faire avancer la recherche sur le fonctionnement des langues, du langage, à partir des données théoriques de la psychomécanique du langage.

Ne serait-ce qu'à ce titre, ces Actes auront mérité d'exister, grâce à la ténacité de nombre d'entre nous, au dévouement de Paulo de Carvalho et à la remarquable efficience d'Olivier Soutet.

Annette VASSANT

Présidente de l'A.I.P.L.
au Colloque de Cordoue,
membre d'honneur de l'A.I.P.L.

BIBLIOGRAPHIE

Valin, R., 1981, *Perspectives psychomécaniques sur la syntaxe*, Les Presses de l'Université Laval, 96 pages, Québec.

Vassant, A. 1991, «Faits de syntaxe en linguistique guillaumienne», L'information grammaticale, 50, pp.24-29, Paris.

– 1993, «Fonctions syntaxiques et théorie de l'incidence chez G. Guillaume», Le français moderne, 61ème année, n°2, pp. 140-157, Conseil International de la Langue Française, Paris.

– 1994, «Le complément d'objet direct: essai d'étude syntaxique et sémantique». Le gré des langues, 7, L'Harmattan, pp. 22-47, Paris.

LA FORME EN *-ANT*

OBSERVATIONS PLUS OU MOINS NOUVELLES

Les réflexions qui vont suivre s'inscrivent dans une recherche ancienne, qui a abouti, il y a maintenant douze ans, à une thèse, à l'élaboration de laquelle Gérard Moignet a été associé, sur «les formes en *-ant* des origines du français au début du XVIIe siècle; thèse non publiée sous sa forme intégrale, mais qui devrait faire l'objet d'une édition abrégée et complétée à la fois, dans un proche avenir. Ce travail se plaçait dans le droit fil de la théorie psychosystématique, notamment par son attachement à distinguer une seule forme en *-ant* verbale «en langue», susceptible de deux emplois «en discours»: celui de participe présent, celui de gérondif, le premier d'incidence nominale (pour simplifier), le second d'incidence verbale, souvent avec la médiation de la préposition *en*. L'adjectif verbal, et le substantif, plus ou moins lié à celui-ci, marquaient un passage au domaine non-verbal. Ce schéma paraissait s'appliquer correctement aux différents états de langue, et l'évolution historique, sur plusieurs siècles, paraissait aller dans le sens d'une délimitation de plus en plus nette de l'emploi d'adjectif et de celui d'adverbe de discours. J'ajouterai à ces conclusions que l'on peut tenter de poser ces emplois comme l'effet de deux saisies successives, dont l'ordre serait le suivant:

1. une saisie précoce, au plus près de l'infinitif, livrerait le gérondif, nom verbal «circonstant», donc adverbial;
2. une plus tardive livrerait le participe, de statut adjectival. Le rôle de la préposition en est de souligner l'orientation adverbiale de la forme en *-ant* en première saisie, tout en fournissant le sémantisme d'inclusion, dont se déduisent les différents effets de sens du gérondif. Quant à l'hypothèse d'une successivité participe – gérondif, elle ne paraît pas compatible avec l'architecture du mode quasi-nominal, telle qu'on vient de la rappeler en partie.

On pourrait aussi poser, d'une façon peu orthodoxe, une bifurcation, conduisant, d'un côté à l'emploi adjectival, de l'autre à l'emploi adver-

bial, lui-même divisé en: emploi non prépositionnel, autrefois florissant, et emploi prépositionnel, qui n'a cessé de s'étendre, avec monopole accordé à la seule préposition *en*, par harmonisation sémantique dans l'ordre de l'aspect (ou temps impliqué), probablement, et qui correspond évidemment à un mécanisme d'incidence original, que je n'éluciderai pas.

Il y aurait sans doute à dire sur ce choix unitaire, qui revient à renvoyer au «discours» les faits proprement syntaxiques. Mais la question, fondamentale, a été souvent débattue: je ne rouvrirai pas ce débat.

Mon objectif sera:

1. de souligner – et de tenter d'expliquer – des impossibilités ou de grandes difficultés de construction de la forme verbale en *-ant* non prépositionnelle – phénomène, pour partie, caractéristique du français moderne;
2. d'analyser avec plus de précision que cela n'a été fait une construction difficile, la construction dite absolue ou autonome;
3. d'établir de façon plus nette les relations entre le participe présent et le gérondif.

Poser le participe présent comme un adjectif de discours (parmi d'autres) peut amener à méconnaître des blocages syntaxiques importants, par lesquels le participe s'oppose, comme forme syntaxiquement défective, aussi bien au participe passé qu'à l'adjectif qualificatif proprement dit (dont l'adjectif verbal n'a pas, sur ce plan, à être distingué).

(a) Première limitation: le participe présent ne peut jouer le rôle de centre de phrase (ou de prédicat dans l'acception la plus courante de ce terme); un titre de type assertif ne peut être organisé sur la base d'un participe présent: il le peut avec un adjectif qualificatif ou un participe passé:

> Le président du parti soupçonné de malversations
> Le professeur malade depuis huit jours

mais non:

> * Le juge mettant en examen le président du parti.

Cette dernière phrase n'est légitime que si elle n'a pas de statut assertif (d'où l'astérisque), avec une valeur qu'on peut appeler descriptive. La même impossibilité vaut:

– pour les phrases dites «de calepin»:

> Malade depuis huit jours.
> Mal dormi cette nuit.

mais non:

> * Rêvant tout haut ce matin.

– pour les phrases segmentées thème prédicat (ou inversement); à côté de:

> Malade, le professeur...
> Mal réveillé, le patron, ...

on ne saurait trouver:

> *Peu écoutant les remarques, ce patron...

Ce type de phrases paraît recevable s'il est accompagné par une expressivité interrogative ou exclamative:

> Lisant un livre, Pierre?
> Lisant un livre, Pierre !

Mais c'est à la condition qu'il y ait une reprise, par attachement à un participe employé comme attribut de l'objet, par exemple:

> J'ai vu Pierre lisant un livre.

Il se peut que la valeur aspectuelle sécante de la forme en *-ant* ait à voir avec cette situation, ce qui expliquerait que l'adjectif verbal, qui s'est délesté de cette valeur, se range au modèle de l'adjectif pur:

> Fatigant, ce parcours
> Le président enfin convaincant.

Mais je n'explorerai pas cette piste, faute de temps.

b) Deuxième limitation: le participe présent ne peut véritablement fonctionner comme attribut (en incidence verbo-nominale, pour simplifier) que si son support est un complément d'objet; la fonction d'attribut du sujet ne paraît pas possible dans les constructions comportant un verbe spécifiquement attributif, mais peut sans doute être reconnue avec des verbes intransitifs – où la relation n'est pas du même ordre – et dans des ensembles complexes comportant un verbe proprement attributif. On dira:

> J'ai trouvé Jacques préparant activement son examen

mais non:

> * Jacques paraît / semble préparant son examen.

On sait que, jusqu'au XVIe siècle, cette périphrase à valeur probable-

ment durative ou progressive existait. Sa disparition correspond à un changement notable dans le statut syntaxique des formes en *-ant* (réduction de leur capacité adjectivale). En revanche, mais c'est une compensation toute partielle, on verra apparaître le participe présent dans l'entourage lointain d'un verbe attributif; qu'un complément, adjectif, adverbe, nom prépositionnel, vienne s'intercaler, et le participe figurera en position distanciée, jointe ou disjointe:

> Il était très affable, plein d'attentions, ayant un mot gentil pour chacun.
> Il était là, attendant un visiteur improbable.
> Il était à la campagne, achevant son livre.

La mise à distance signale que le lien syntaxique, même dans le cas de coordination, est relâché, même si l'on reste dans la mouvance de l'attribut, ce qui n'est pas absolument sûr; le régime d'incidence ne peut être tout à fait du même ordre.

De même, certains verbes, marquant par exemple le mouvement, seront couramment suivis de participes que l'on peut considérer comme des attributs:

> Il est arrivé apportant d'excellentes nouvelles.

Ce n'est qu'après la deuxième série de remarques que j'essaierai d'expliquer ces faits.

Il est une construction dans laquelle le participe présent reste vivant, c'est celle où il joue le rôle de centre d'un ensemble autonome (ou absolu, terme plus classique, mais moins satisfaisant):

> La nuit tombant, nous sommes rentrés.

L'incidence est évidemment nominale, mais le nom, en lui-même, ne paraît pas avoir de fonction par rapport à un terme figurant hors du groupe; l'incidence est celle de la construction «absolue», en bloc, au centre de la phrase, comme adverbe de discours, selon Guillaume, rappelé par A. Vassant (1991). Participe passé et adjectif connaissent aussi cette construction, qui pouvait autrefois comporter une préposition. C'est une construction du même type, sans doute, que l'on trouve dans:

> Pierre lisant un livre, voilà qui est étonnant.

On est ici au plus près de la construction épithétique courante.

Ces quelques rappels faits, nous sommes en mesure, en nous appuyant également sur les constructions les plus fréquentes, non rappelées, de mieux définir le statut syntaxique du participe présent, et, au-delà, de l'ensemble participe - gérondif.

Il est clair que le participe présent ne peut être un constituant de la structure phrastique que j'appellerai nucléaire: le rôle à la fois cohésif et assertif de centre prédicatif lui est interdit, de même que lui est fermé, historiquement, celui d'élément de «complémentation de la forme contenante» dont parle Moignet (1981, 266) à propos de l'attribut et de l'emploi comme auxilié (deux situations très proches), où l'adjectif sert à constituer l'acte prédicatif principal. A l'évidence, le mécanisme d'attache du participe attribut à un verbe intransitif (de mouvement, par exemple) n'est pas du même ordre, le rapport étant de «supplémentation», non de complémentation – comme le montrent et le signifié du verbe et la possibilité de mise en détachement:

> Il est arrivé, apportant..

Reste au participe la capacité de contribuer à organiser un segment d'énoncé, avec différents degrés d'attachement au centre prédicatif:

- attachement fort, avec intensité variable, quand le participe est purement et simplement épithète, jointe, d'un support nominal sujet par exemple; particulièrement fort quand il est attribut de l'objet, appelé par le verbe, mais, cependant, non strictement nécessaire à l'élaboration de la phrase, laquelle peut reposer sur la seule suite S–V–O;
- attachement moins fort quand le participe suit un verbe non attributif, intransitif;
- attachement moins fort encore quand le participe est en construction détachée, par rapport à un nom ou un pronom (détachement souvent obligatoire dans ce dernier cas);
- attachement moins fort encore lorsque le participe organise une construction autonome.

En d'autres termes, plus dynamiques, le participe ne peut participer pleinement au mouvement de genèse phrastique, mais seulement s'associer à celui-ci comme élément adjoint, périphérique; cette tendance n'a fait, historiquement, que se renforcer. Elle explique en partie que le participe ne fasse plus partie des ressources du français vivant. Celui-ci, évitant les constructions avec détachement, tend à refuser ipso facto le participe, sauf dans des formules figées ou définitoires, mais non le gérondif, que la présence de la préposition rend plus «maniable».

Ce gérondif, justement, a subi une évolution en partie analogue: les périphrases où il complétait, sans préposition le plus souvent, un verbe auxiliaire (*aller*, particulièrement) ont à peu près disparu; lui aussi est hors du noyau prédicatif; on ne dira pas plus * *Il est en marchant* que *

Il est marchant (mais l'extraction reste possible: C'est en marchant..). Mais avec cette différence importante qu'il peut constituer lui-même ce noyau: *En lisant, en écrivant* (titre d'un livre de Julien Gracq): structure comportant un prédicat, sans thème exprimé.

C'est que le régime d'incidence du gérondif est celui d'un adverbe, et que ce type de mot ne paraît pas, au moins quand il est «plein», doté de la prédicativité telle que la définit Moignet, être exclu du rôle de centre prédicatif, qu'il soit adverbe de langue ou de discours.

C'est donc bien à une forme syntaxique très originale qu'on a à faire avec le participe présent: adjectif de discours, ou forme adjective du verbe, sans doute, mais avec des singularités qui amènent à nuancer cette appellation. Il faudrait aller sans doute beaucoup plus loin que je ne l'ai fait, et tenter de proposer une véritable explication en profondeur, là où on a seulement essayé de regrouper certains faits et d'en rendre raison un peu superficiellement. J'aurais aussi aimé jeter plus de lumière sur les relations très complexes existant entre le participe et le gérondif. On peut évidemment, abandonnant le cadre orthodoxe que je rappelais au début, «tirer» le gérondif du côté de l'infinitif, au nom de ce qui paraît être un fonctionnement en distribution complémentaire; dans le cadre qui est le nôtre, où la sémiologie doit primer, ce ne peut être retenu comme une solution satisfaisante. On pourrait aussi considérer l'emploi gérondival comme un développement à partir du participe, développement dont la préposition serait l'opérateur, dans le sens d'une adverbialisation de l'adjectif; l'adjonction de la préposition peut amener un tel résultat, qui peut aussi s'obtenir sans préposition. On s'autoriserait pour ce faire de constructions comme:

Il voit grand ∞ Il travaille en grand.

Je ne saurais dire pourquoi cette solution me gêne (outre qu'elle va contre l'architecture supposée du mode quasi-nominal). S'il faut trancher, je marquerai ma préférence pour la reconnaissance d'une fondamentale indifférenciation de la forme en *-ant*, qui a pour issue des emplois aussi différents que ceux du participe et du gérondif, par lesquels cette forme occupe une position de «pont» entre deux autres mieux caractérisées et d'orientation plus simple, l'infinitif et le participe passé. Peut-être la composition de la forme en *-ant*, au regard du temps impliqué, a-t-elle quelque chose à voir avec cette situation, qui reste pour moi source de perplexité.

Quant aux faits de diachronie, rappelés brièvement, je me réserverai d'en traiter plus longuement lors d'une autre rencontre. Ce qui est sûr, et cela ressort de quelques remarques faites çà et là, c'est que la forme en *-ant*, historiquement, tend à s'éloigner du centre prédicatif, et à marquer de mieux en mieux sa spécificité syntaxique, sans que les fondements de sa définition en soient changés. Je serais assez tenté d'établir un lien entre cette évolution et celle, morphologique, par laquelle la forme en *-ant* s'installe dans l'invariabilité, se distinguant ainsi de l'adjectif verbal d'une part, du participe passé de l'autre.

Teddy Arnavielle

Université Paul Valéry – Monpellier 3

BIBLIOGRAPHIE

Arnavielle,T., 1982, Recherches sur les formes en *-ant* des origines du français au début du XVIIe siècle. Thèse de Sorbonne non publiée (présentation dans L'information grammaticale, n° 23, pp. 38-40).

Moignet, G., 1981, Systématique de la langue française, Paris, Klincksieck.

Vassant, A., 1991, «Faits de syntaxe en linguistique guillaumienne», L'information grammaticale, n° 50, pp. 24-29.

RÉSUMÉ

On rappelle d'abord l'analyse des formes en *-ant* proposée par la psychomécanique du langage, qui concilie le souci d'unification et la prise en compte des diversités d'emploi. Cette analyse, utilisée dans notre thèse sur l'histoire des formes en -ant, s'est heurtée tôt à des objections. On tente ici d'affiner le modèle, en prenant en compte des particularités de fonctionnement en général négligées: refus de la construction attributive du sujet, absence du participe présent comme centre prédicatif, alors qu'il fonctionne dans les tours absolus. On conclut à la forte singularité syntaxique du participe présent, et on tente de redéfinir la relation participe - gérondif.

EXPRESSIONS OF TIME IN POLISH

By «expressions of time» in this paper are meant single words, such as jutro («tomorrow»), or groups of words, such as *w poniedziaek* («on Monday»), which evoke the notion of time in their lexical meaning[1]. Words which determine the lexical content of «expressions of time» evoke time in the form of conventional time units (minutes, hours, days, seasons, life-span, etc.) by which we specify and measure the time of all events (The meeting started at 3 p.m.; The meeting lasted three hours) or identify and arrange objects according to time (*a three-hour meeting, supplies for winter, tea after dinner*). Since these words of time essentially belong to the field of the noun, and the noun, according to Guillaume, «is the linguistic representation of a notion construed in space», their significates can be represented mentally as objects in space: being themselves contained in space (and necessarily in time), they can be imagined as spatial «containers» of time.

Lexical time, i.e. time evoked in the lexical prehension (Guillaume 1984: XXII) of the word's ideogenesis should be distinguished from grammatical time, i.e. time evoked by the grammatical form of a word, and therefore, part of the word's morphogenesis, such as e.g. event time evoked by the conjugation of the verb and represented mentally in the process of chronogenesis. Lexical time evoked by lexical items in nominal adverbials of time («attributions de moment», Valin 1994, 384) serves to measure, in a sense, the event evoked by the verb. This time measure, signified by a noun (be it substantive, adjective or adverb of time), is represented as extrinsic to the time signified by the verb, as it is not part of the verb's nature[2].

The present study is limited to expressions of time denoted by noun phrases (whether they appear alone or with a preposition) used in the

---

[1] Research presented in this paper has been supported by SSHRC grant 410-92-1328 awarded for the project entitled «A Semantic Study of Cases: Polish». I would like to thank John R. Gallup and Elabieta Tabakowska for their helpful comments on an earlier version of this paper.

[2] To my knowledge so far, the only case of what resembles grammatical time detected in the system of the noun in Polish is that represented by the Polish «genitive of quick use» in examples of the type *Daj mi noża* («give me a knife–Gen.»), where the genitive case on the direct object indicates that the speaker wants the object (the knife here) for a short moment of time in order to use it immediately. The instrumental in *Rzucił kamieniem*

function of time adverbials, i.e. those elements of a sentence that are part of the predicate and specify in greater detail the time limits or duration of an event evoked by the verb[3].

In Polish discourse, expressions of time functioning as adverbials represent three types of syntactic phrases (adverbial phrases, noun phrases and prepositional phrases) which involve three different parts of speech: the adverb, the substantive and the preposition. A classification of Polish adverbials of time is provided in 1.

1. – ADVERBIALS OF TIME IN POLISH

(a) adverbial phrases with undeclinable adverbs of time (*wczoraj*, *dzisiaj*, *późno*, *wcześnie*... etc.) which appear as: single-word adverbs (*Przyjdę* ***dzisiaj*** «I'll come today»); adverbs in combination with other adverbs (*wczoraj rano* «last morning»; ***wcześnie rano*** «early in the morning»); adverbs of time in combination with the instrumental- (or the genitive-) marked substantives or nominal phrases denoting time (*wczoraj wieczorem* «yesterday night-Instr», i.e. «last night»; *wcześnie ubiegłej zimy* «early gone-Gen. winter-Gen.», i.e. «early in the last year's winter)»;

(b) case-marked noun phrases, including: the instrumental-marked substantives (*wieczorem* «in the evening-Instr.», *latem* «in the summer-Instr.»); the genitive-marked substantives with attributive adjectives (*zeszłego roku* «gone (=last)-Gen. year-Gen.»; *minionej nocy* «this past-Gen. night-Gen.); combinations of the instrumental- and the genitive-marked substantives of time (*późną jesienią ubiegłego roku* «in the late fall-Instr. of last year-Gen.»); the accusative of time substantives (*Ćwiczył całą godzinę* «He practised one whole-Acc. hour-Acc.»); the nominative-marked substantives of time in set phrases with *lada* and *co* (*Przyjedzie lada chwila* «He'll arrive any moment-Nom. now»; *Przystawał co minuta* «He would stop every other minute-Nom.»)

(«he threw a stone–Instr.») also indicates that the object denoted by the instrumental–marked substantive is needed to help perform an action on another object (see Bacz 1993), but no notion of time is directly implied here.

[3] Other sentence functions, for example that of the subject or of the direct object, can also be fulfilled by time-denoting substantives or noun phrases. Cf. the subject in *Czas ucieka* (Time–Nom. flies) or the direct object in *Nie mam czasu* (= «I have no time–Gen»).

(c) prepositional phrases, including: preposition + a case-marked substantive combinations (***na sobotę*** «for Saturday-Acc.», ***do lata*** «till the summer-Gen.»); preposition + an undeclined adverbial substantive (adverb?) combinations (***na wczoraj*** «for yesterday»; ***od dzisiaj*** «as of today»); preposition + a declined adverbial substantive combinations (***do jutra*** = «till tomorrow-Gen.», ***do późna*** «till late-Gen.»).

The term «adverbial substantive» used in category (3c) needs to be explained, and the grammatical nature of words occurring in the prepositional phrases of the last group of time adverbials and identified as «adverbial substantives» requires a comment.

Polish dictionaries (Doroszewski 1980, Skorupka 1969) define time-denoting lexemes such as *dzisiaj* «today» or *jutro* «tomorrow» appearing in prepositional phrases as «adverbs used in the function of substantives». According to Guillaume's theory of word-formation (1984, 116), a word acquires its part-of-speech status only in the concluding, «final categorization» phase of its formation. It is not the use of the word in a sentence that determines its part-of-speech category, but the part of speech, crystallized in the final stage of the word's genesis («when the word establish[es] itself in the mind as a last step – when the word reaches its finalized state», Guillaume 1984, 117) which determines the way the word is actualized in discourse (i.e. the way in which it relates to other words). Word-bases denoting units of time such as *dzisiaj* or *jutro* actualize as either adverbs or substantives[4]. It is assumed that in prepositional phrases with time-evoking lexemes, including those that have the morphological form typical of Polish adverbs (the -e or -o ending, which, significantly, corresponds to the accusative ending of the neuter substantives), the word-bases in question actualize as substantives. To account for their syntactic function they will be referred to as «adverbial substantives» in the following analysis[5].

[4] It is interesting and significant to note that many bona fide adverbs of time in Polish are in fact lexicalized noun phrases or prepositional phrases of time. E.g. the adverb *czasem* «sometime» is the lexicalized instrumental singular of the substantive *czas* «time» and the adverb *czasami* «sometimes» is the lexicalized instrumental plural of the same substantive; the adverb *pojutrze* «the day after tomorrow» is a lexicalized form of the prepositional phrase consisting of the preposition *po* «after» and the locative *jutrze*, of the substantive *jutro* «tomorrow», the adverb *wtenczas* «then» is a lexicalization of the prepositional phrase w «in» + ten «this–Acc.» + czas «time–Acc.».

[5] This double (adverb vs. substantive) actualization of the same word-base, as in *dzisiaj* «today» in *Przyjdę* ***dzisiaj*** «I'll come **today**»(1a) and in *Znamy się od* ***dzisiaj*** «We haven't known each other as of today» (1c) is possible because both the adverb and the substantive belong to the system of the noun. The evidence from Polish time adverbials, where time-evoking lexemes such as *dzisiaj* «today» or *jutro* «tomorrow» admit not

A clarification concerning the distinction between morphological cases (*cas de déclinaison, cas de fonction*) and prepositions in Polish prepositional phrases is also in order at this point.

In his Dec.5, 1947, Series C lecture on «Morphology and the Genesis of the Word», Guillaume (1984, 116-118) lists grammatical cases among the pre-conclusive «mediating vector forms» which lead the noun towards its conclusive form (the part-of-speech category) in tongue, in «a movement away from matter toward form». On at least two other occasions before then («Esquisse d'une théorie psychologique de la déclinaison», 1939/1969, 102-103; Leçons de linguistique 1938-1939, vol.12, 1992, 257) he clearly indicates that the basic difference between cases (cas de déclinaison) and prepositions lies in the ability of the former (i.e. the cases) to help determine the final part-of-speech form of the word:

> Ce qui fait l'originalité du cas de déclinaison, par comparaison avec la préposition, c'est d'être un morphème à double effet qui, d'une part, assigne prévisionnellement au nom un certain emploi, à l'exclusion d'autres; et, d'autre part, joue dans le mot le rôle de déterminant de la partie du discours..... Quant à la préposition, elle est un morphème à simple effet. Elle sert à exprimer une certaine fonction du nom dans la phrase, mais n'intervient à aucun degré comme déterminant de la partie du discours, obtenue dans le mot sans que la préposition ait eu à se produire. (Guillaume 1969, 103)

The difference made by Guillaume between the synthetic case and the preposition can be summarized using Valin's (1988/1994) concepts of the *fonction ontique* (the permanent function of a word which determines its grammatical part-of-speech nature in tongue) and of the *fonction praxique* (the temporary syntactic function of the word in discourse). In terms of Valin's distinction between these two functions, synthetic cases can be defined as morphemes which indicate both the *fonction praxique* and the *fonction ontique* of a noun whereas prepositions can be defined as morphemes which express but the noun's *fonction praxique*.

With regard to their *fonction praxique* which determines the use of the noun in a sentence, the role of prepositions and of synthetic cases is similar: both help express the relation(s) of the noun in question to other words in a sentence. As to the semantic role of the two morphemes,

only of supporting prepositions in prepositional phrases (*od dzisiaj*) but even of declension (*do jutra*-Gen.) confirms the essentially nominal character of the adverb as a part of speech also in Polish. (See Gallup's Guillaume–inspired diagram of the twelve parts of speech in French, Gallup 1991, 4).

especially in prepositional phrases which contain both a preposition and a case (see examples in 1.(c)), both morphemes are assumed to contribute to the overall meaning evoked by a given expression. To my knowledge, Guillaume gives no priority to either prepositions or cases in their *fonction praxique*. Accordingly, in this paper synthetic and analytic cases are treated as complementary indicators of the specific meaning evoked by a given expression of time in Polish.

If one considers the range of cases found on the substantives occurring as or in time adverbials in Polish, one will find that all six major Polish cases are employed to this effect[6], cf. exs. (2):

2	(a) NOMINATIVE:	*Jan będzie tutaj* ***lada chwila*** John will be here any moment-Nom. now. (= when another moment arrives)
	(b) GENITIVE:	*Był tutaj* ***zeszłego tygodnia.*** He was here last-Gen. week-Gen.
	(c) DATIVE:	*Miało się* ***ku wieczorowi.*** It was having itself near the evening-*Dat.* «It was coming on to the evening; the night was falling.»
	(d) ACCUSATIVE:	*Pracowałem* ***całą noc.*** I worked all-Acc. night-Acc.
	(e) INSTRUMENTAL:	*Jan pracuje* ***nocą.*** John works [at] night-Instr.
	(f) LOCATIVE:	*Nie zmieszczę się w* ***czasie.*** I won't manage in time-Loc.

Historically, all adverbial functions in Polish were fulfilled by the so-called semantic or concrete cases: the instrumental, the dative, the locative (Urbańczyk 1991, 234), as well as by the genitive and the accusative in their secondary, semantic uses (see examples in Kempf 1978, 118, of which the old and dialectal locative with no preposition is especially interesting). With time, these adverbial functions have been taken over by prepositional phrases and adverbs. The only cases that are still used to indicate time relations independently, i.e. with no help from the prepositions, are the nominative «of time» (2a), the genitive «of time» (2b), the accusative «of time» (2d), and the instrumental «of time» (2e).

[6] Polish has seven cases, but the vocative, with its separate appellative function, even though possible and often found on time–evoking substantives (*O roku ów* from «Pan Tadeusz», or *Lato, lato zostań?* from a popular song, etc.), is not used as a time adverbial defining the event evoked by the verb in a sentence. J. R. Gallup suggests (personal communication) that vocatives can be treated as specialized adverbs of time related to the instant of speaking.

In three «time» uses of these synthetic cases (with the nominative, the genitive and the accusative), the adverbial noun phrases in question are (necessarily or preferably) composed of two words (ex.: 2a *lada chwila* - Nom.; 2b *zeszłego tygodnia* - Gen.; 2d *całą* noc - Acc.). In the instrumental of time (ex. 2e *nocą*), the substantive of time can appear alone, as a single word. In the remaining part of this paper an attempt will be made at providing a psychomechanical explanation of why the Polish instrumental is sufficiently strong to determine lexical time on a single word while the nominative, the genitive, and the accusative require support from other words to fulfill the function of time adverbials.

The adverbial use of the nominative is practically ignored in the literature on the Polish cases. Yet the nominative appears in time adverbials when substantives evoking time measurements are preceded by the particle ***lada*** («any»), «a word which combines with names of time units (usually in the nominative) to indicate that something will happen in the nearest future» (Doroszewski 1980, 289) or by the adverbial particle of frequency ***co*** («every»), «a particle used in expressions indicating repetition» (Skorupka 1969, 88). The authors of the highly esteemed *Dictionary of Correct Polish* (Doroszewski 1980, 82; 289) insist that the substantives denoting a measure of time preceded by either of these two words should take the nominative case, even though the accusative is often heard here in the spoken language[7]. The two uses of the nominative/accusative preceded by *co* are illustrated in ex. (3), with my acceptance judgements:

3. *Autobus do Montrealu odjeżdża?* ***co godzina / co godzinę***.
   The bus for Montreal leaves? every hour-Nom./ every hour-Acc.

The meaning brought in by the nominative in time expressions with *lada* and *co* is hard to determine, for the expressive effect produced by the adverbials in their complete form is heavily conditioned by the lexical meaning of the two particles, which, in turn, in these particular combinations with time-evoking substantives, express the shade of meaning different from the lexical notions they would have in other combinations (cf. *ladaco* «a whatsoever»; a negative epithet). It seems to me that the Polish time adverbials with *lada* and *co* followed by the nominative or the accusative form of the substantive are now in that transitive stage

[7] To me, as a native speaker of modern Polish, this precept is acceptable in expressions of time with *lada* (as in 2b), but in adverbials of time with *co* (ex. 3), the nominative sounds either dialectal or archaic, and the accusative is clearly preferable. This judgement is confirmed by several other native speakers of Polish I have consulted.

of being lexicalized as separate adverbs, and therefore cannot be treated as representing typical uses of the nominative or even the accusative. Many case-marked substantives with time-evoking significates have lexicalized as independent adverbs in Polish (see note 4), and the case in these expressions has lost its significance. The adverb *codziennie* «every day», in which the particle *co* and the substantive *dzień* «day-Acc.») have combined, and the whole adopted a typical adverbial suffix -e, is an example of the lexicalization process that will probably soon incorporate other *co* and *lada* adverbials of time.

It seems to me that, in example (2a), the moment of time rendered by the phrase *lada chwila/ chwilę* is seen from the outside, as any one of the moments that will succeed the present moment, and that it will suceed the present moment in a very short time. The word *lada* brings into the phrase the idea of immediacy and the accusative case the notion of approaching the moment to come. In example (3) the adverbial *co* emphasizes the idea of repetition, the accusative case suggests that the time of the bus's departure is about to be reached while the nominative implies that the speaker is positioning himself just at the beginning of the bus's departure time.

The genitive of time-evoking substantives indicates the time of an event in a general way, globally, without placing the speaker at the beginning, end or middle of the time period in question. That is perhaps why the genitive of time has to be used whenever the date in Polish is specified in numerical terms (by indicating the number of the day in a given month, as in example 4), for a specific date is clearly determined and thus normally seen as a point in time. In example (4) the basic partitive meaning of the genitive (see Guillaume 1992, 59) is obvious: the event described (my arrival) will take up, and therefore constitutes, part of the indicated time (May 5).

4. *Przyjeżdżam* ***piątego maja***.
   I am arriving May-Gen. fifth-Gen.

Similar to the time-evoking NP's with the *lada* or *co* particles preceding the nominative/accusative-marked substantive, the genitive-marked NP of time has to be composed of two words. The substantive *piąty* «the fifth» is necessary in the date of example (4), and the attributive participial adjective *zeszły* «gone» cannot be omitted in example (2b).

Another fact to be noted is that expressions of time with the genitive indicating a date cannot be paraphrased by means of a prepositional phrase, but examples such as (2b), where the genitive of time marks a

substantive evoking a longer time period (such as a week or a year), in the past, are easily paraphrasable by a prepositional phrase with w «in» + the locative case (ex. 5):

5. *Był tutaj* ***w zeszłym tygodniu***.
He was here in last-Loc. week-Loc.
(=«He was here last week»)
cp.
2(b) *Był tutaj* ***zeszłego tygodnia***.
He was here last-Gen. week-Gen.

The difference in meaning between the two examples seems to lie, again, in the way the time unit in question is perceived. In example (2b) the period of time expressed by the genitive on the head-noun week and on the head-noun's attributive adjective *last* is seen globally, as a whole viewed from the outside; in example (5) the preposition *w* followed by the locative on the time-evoking substantive brings the speaker to a point **within** the time period evoked by the substantive. The preposition *w* «in» signals a positioning of the event inside something (a time container here), and the locative case also indicates that the time unit evoked is seen spatially, as a place in time the significate of the event's subject is visualized in.

It can be observed that when the time adverbial indicates a period of time in the future or at present, i.e. when the time-evoking substantive is preceded by adjectives such as *przyszy* «future» or *ten* («this», with clear reference to the present, not the past), the genitive of time is very unlikely, and a prepositional phrase with *w* and the locative is used instead:

6(a) *Będzie tutaj* ***w przyszłym tygodniu***.
He will be here in next-Loc. week-Loc.
(b) **Będzie tutaj* ***przyszłego tygodnia***.
* He will be here next-Gen. week-Gen.

This nuance of usage seems to suggest that, for the speaker of Polish, it is easier to visualise globally periods or units of time which define events that have already taken place whereas imagining events in the time to come requires a more detailed picture of the time unit, seen as a container, with respect to which the speaker can clearly position himself.

The genitive-marked adverbials of time in Polish, which cannot be expressed by single word nominals and tend to be preceded by inflected adjectives (2b) or inflected ordinal numerals (4), can also co-occur with the uninflected adverbial particle *co* «each, every». In adverbials of time with *co* the genitive often alternates with the accusative, exs. 7 (a, b):

7(a) *Spotykamy się* ***co roku***.
We meet every year-Gen.
(b) *Spotykamy się* ***co rok***.
We meet every year-Acc.

In both of these examples the expressions of time emphasize the repetitive aspect of the event (regularly repeated meetings), a nuance undoubtedly due to the meaning of the particle *co*. In both examples the time unit (a year) is seen globally, but the event is placed **within** that time unit in example (7a), with the genitive, while in example (7b), with the accusative, the event is placed just **before** it; the time unit (a year) is seen as just being reached each time our meeting takes place. These interpretations agree with the general meanings of the genitive and the accusative in Polish.

The accusative of time in adverbials (exs. (2d), (8a)) should be distinguished from the direct object accusative marking a substantive that evokes a time period, such as that in example (9a). The two functions of the accusative: the primary, «grammatical» function of the direct object and the secondary, «semantic» function of a time adverbial can be distinguished from each other in discourse when the sentence containing the accusative is negated. The direct object substantive changes its case marking to the genitive in negative environment (8b), while the adverbial accusative of time remains unaffected by negation (9b):

8(a) *Spałem* ***całą noc***.
I slept (imperfective) all-Acc. night-Acc.
(b) *Nie spałem* ***całą noc***.
I didn't sleep (imperfective) all-Acc. night-Acc.
9(a) *Przespałem* ***jedną noc***.
I have slept (perfective) one-Acc. night-Acc. through.
(b) *Nie przespałem* ***jednej nocy***.
I haven't slept (perfective) a single-Gen. night-Gen. through.

To express lexical time, the accusative of time can be substituted by a prepositional phrase adverbial with the preposition *przez* «for, through»+ the accusative-marked substantive (*Spałem przez całą noc*), very close in meaning to the accusative-marked adverbial, or by a prepositional phrase with the preposition *w* «in» and the accusative (*Zrobię to* ***w dwie minuty***, «I'll do it in two minutes-Acc.», with a substantially different meaning[8]. A prepositional phrase paraphrase is, of

[8] For discussion see Kochańska 1994.

course, impossible in the case of the accusative denoting the direct object.

The instrumental of time, example (2e), represents a very old Polish construction. Even the old pluralis of this case is still found in somewhat bookish but still used two-word time adverbials, such as *dawnymi laty* «old years-*Instr.*» or *ostatnimi czasy* «recent times-*Instr.*» (the modern instrumental of the substantives *lata* and *czasy* has the ending *-ami: lat**ami**, czas**ami***). The meaning the instrumental of time evokes is that of the time of the event, indicated globally, with no specific details relating to the perception of the beginning, middle or end of the period in question. A prepositional phrase with the preposition *w* «in» and the locative is the most frequently used adverbial substituting the instrumental of time, and naturally, a different shade of meaning is expressed[9]:

10(a) *Jan pracuje **w nocy**.*
John works at night-Loc.

2(e) *Jan pracuje **nocą***
John works [at] night-Instr.

The preposition w «in» + the locative (ex. (10a)) place the event of John's working inside the limits of «night». In example (2e), with the instrumental, the night is seen globally, as a whole separate from John's work. John's work and the night are seen as progressing simultaneously along parallel lines.

The instrumental of time, unlike the nominative and the genitive of time, can mark individual one-word time substantives. Unlike the nominative and the genitive in expressions of time, it can also appear both in the singular and in the plural, as illustrated by example (11). This latter fact suggests that when the instrumental is used to mark single-word time adverbials two «pre-conclusive vector forms», case and number, cooperate in determining the word's part-of-speech status in tongue[10]. In example (2e), the time unit (the night) denoted by the instrumental in the singular is conceived as a divisible but undivided entity, whereas in example (11) the time unit denoted by the instrumental in the plural is viewed as divisible and divided.

11. Jan czyta/ czytuje **nocami**.
John reads [at] nights-Instr.Pl.

[9] For discussion see Bacz 1993.

[10] For the role of case and number in mental word-formation in tongue, see Guillaume 1964, 117 and Hirtle 1993, 52.

When the semantic «time» uses of the four Polish cases (nominative, genitive, accusative andinstrumental), which are still employed as the sole indicators of lexical time on adverbials in Polish, are examined in the light of Guillaume's functional definition of cases (as *morphèmes à double effet*) interpreted in terms of Valin's concepts of grammatical function, one can conclude that both the *fonction praxique* and the *fonction ontique* of these cases are weakened when they are used to mark time adverbials. The fact that the Polish nominative, genitive and accusative are capable of indicating lexical time only – or preferably, in the case of the accusative – when the adverbial in question is a **syntactic** construct, i.e. when it consists of at least two words, suggests that their syntactic (*fonction praxique*) potential to identify words in discourse as adverbials of time is weakened. When these three cases are used to mark adverbials of time an auxiliary syntactic relationship (*fonction secondaire d'emprunt*: Valin 1994, 386) is needed so that the adverbial function of the expression becomes clear. In the ungrammatical counterpart of the genitive-of-time example (2b) **Był tutaj tygodnia* (*He was here week-Gen.») the genitive is not «praxically» strong enough to define the word as a time adverbial. The reason lies in the fact that the genitive is primarily used for other syntactic functions in Polish, such as the function of the direct object (*Zabrakł o mu **tygodnia*** «he needed another **week**-*Gen.*») or of the head-noun's (substantive's) modifier in NP's (*początek **tygodnia*** «he beginning [of] the **week**-*Gen.*»). Denoting an adverbial is clearly a peripheral use of the Polish genitive. To remedy an apparent deficiency in the genitive's *fonction praxique* in adverbials of time, the case is repeated, due to the principle of syntactic agreement, on the adjectival modifier of the time-denoting substantive, and the total «praxic» effect of the expression is thus strengthened: two genitives are better able to convey this case's syntactic function of a time adverbial than one genitive. The same reasoning and explanation apply to the accusative of time preceded by inflected adjectival modifiers such as *cały* «whole».

In the Polish adverbials of time expressed by the nominative/accusative – or the genitive – marked substantives of time necessarily preceded by uninflected adverbial particles *lada* or *co* (*lada chwila / chwilę*-Nom./Acc.; *co godzinę*-Acc.; *co roku*-Gen.; *co rok*-Acc.), the particle is needed because a physically longer expression will allow more physical time for the unusual syntactic uses of these cases to be conveyed effectively. A general weakening of the potential for the *fonction praxique* with regard to the peripheral syntactic use of the Polish nominative, genitive and accusative in adverbials of time explains why these cases require support of other words (so that they enter into additional syntac-

tic relations with them) when they have to attest themselves as indicators of the adverbial-of-time function in Polish. It also explains why historically, single word case-marked substantives in the function of adverbials tend to be replaced by two-word prepositional phrases[11].

The weakening of the *fonction ontique* of the Polish cases in adverbials of time seems to be the reason why many words considered *bona fide* adverbs today fossilized as adverbs while retaining their original substantive case forms[12]. Following the line of reasoning suggested by Guillaume's definition of morphological cases one can argue that when a case loses its *fonction ontique*, i.e. its ability to define a word as a noun, which is what happened in some Polish adverbs of time, it becomes functionally identical with a preposition. This reasoning might perhaps explain a certain affinity observed between prepositions and adverbs in English, and also in Polish. It also explains why, historically, cases get substituted by prepositions in many languages, including Polish, and why, as Kuryłowicz had put it in a controversial statement of his «in certain occurrences of case in a sentence its meaning is less significant than in others» (Kuryłowicz 1949/1960, 136). It seems significant in this context to observe that the Polish instrumental of time, which in terms of its *fonction praxique* is sufficiently strong to determine the status of an adverbial on a single word, retained its case form (and its number) when it fossilized as an adverb in the words *czasem* «sometime» and *czasami* «sometimes».

Barbara Bacz

Université Laval, Québec

BIBLIOGRAPHIE

Bacz, B., 1993, «Towards the Meaning of the Instrumental in Polish», to appear in *The Twentieth Lacus Forum*.

Doroszewski, W., 1980, *Słownik poprawnej polszczyzny*, Warszawa, PWN.

Gallup, J.R., 1991, «Perroquet bavard...», MS.

Guillaume, G., 1939/1969, «Esquisse d'une théorie psychologique de la déclinaison», *Language et science du langage*, Paris, Nizet & Ste-Foy, Presses de l'Université Laval, 99-107.

Guillaume, G., 1984, *Foundations for a Science of Language*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.

[11] See the historical development of the Polish locative in Kempf 1978.

[12] See note 4.

Guillaume, G., 1992, *Leçons de linguistique 1938-1939*, vol.12, Ste-Foy, Presses de l'Université Laval.

Hirtle, W., 1993, «The Word - Why?», *Actes du XVème CIL*, vol. 1, Ste-Foy, Presses de l'Université Laval, 47-58.

Kempf, Z., 1978, *Próba teorii przypadków*, Opole, PTN.

Kochańska, A., 1994, «Temporal Meanings of Spatial Prepositions in Polish. The Case of *przez* and *w*», presented at the 19th International L.A.U.D.-Symposium, Duisburg, MS.

Kuryłowicz, J., 1949, «Le problème du classement des cas», *Biuletyn PTJ*, 23, Kraków, 20-43.

Skorupka, S., 1969, *Mały słownik języka polskiego*, Warszawa, PWN.

Urbanczyk, S., 1991, *Encyklopedia języka polskiego*, Wrocław, Zakład Narodowy im. Ossolińskich - Wydawnictwo.

Valin, R., 1994, «Le problème de la déclinaison nominale en français», in *L'envers des mots*, Ste-Foy, Presses de l'Université Laval and Paris, Klincksieck, 383-394.

Résumés

CASES IN EXPRESSIONS OF TIME IN POLISH

This paper examines cases in Polish time adverbials. It is shown that all Polish cases (except for the vocative) are still employed in expressions of time, but whereas the dative and the locative have to co-occur with a preposition, the nominative, the genitive, the accusative and the instrumental can appear on time-denoting nominals. Of the latter group of cases only the instrumental is still fully capable of marking single-word nominal adverbials of time. The nominative, the genitive and the accusative indicate lexical time only when the adverbial is a syntactic construct, i.e. when it consists of at least two words. Guillaume's theory of word formation and his view of morphological cases interpreted in terms of Valin's concept of two grammatical functions are used to argue that in Polish time adverbials the *fonction praxique* potential of these three cases is very small when compared to that of the instrumental and that the *fonction ontique* of all four cases in time adverbials has been weakened.

LES CAS DANS LES EXPRESSIONS DE TEMPS EN POLONAIS

Cet article présente l'emploi de cas dans les expressions adverbiales de temps en polonais. Nous montrons que, mis à part le vocatif, tous les cas du polonais s'emploient pour exprimer le temps lexical. Alors que le datif et le locatif doivent être accompagnés d'une préposition, le nominatif, le génitif, l'accusatif et l'instrumental expriment le temps dans les syntagmes nominaux qui ont la fonction d' «*attributions* de moment». Parmi ces quatre cas, seul l'instrumental est toujours capable d'exprimer le temps morphologiquement, en un seul mot. Le nominatif, le génitif et l'accusatif n'expriment le temps lexical que dans les constructions syntaxiques, c.-à-d. des constructions composées d'au moins deux mots. Nous employons la théorie du mot et la définition des cas morphologiques de

Guillaume, ainsi que la notion de deux fonctions grammaticales proposée par Valin, pour démontrer que dans les *«attributions de moment»* en polonais *la fonction praxique* du nominatif, du génitif et d'accusatif est très faible par comparaison avec l'instrumental et que *la fonction ontique* dans tous les quatre cas est affaiblie.

QUESTIONS FONDAMENTALES RELATIVES À L'ÉTUDE DU SUBSTANTIF EN FRANÇAIS

1. *Le mot est-il une unité complexe?*

Oui. Il est composé d'éléments formateurs – plus ou moins explicitement dénoncés par la sémiologie – contenant chacun un signifié particulier.

De tous les éléments formateurs présents dans la composition du mot, le plus aisément identifiable est le signifié matériel, porteur de la notion lexicale. Sa signature sémiologique est le *radical*.

Les autres éléments appartiennent à la morphologie grammaticale, et ils ne sont généralement pas distinctement représentés par la sémiologie. La tendance ici est à la synthèse, et au peu de transparence. Que l'on songe aux indications de genre, de nombre et de fonction dans le cas du substantif.

Ensemble, les éléments formateurs, de nature matérielle en ce qui concerne le sémantème, et formelle en ce qui concerne les indications grammaticales, constituent la charge idéelle de tout mot.

2. *Le mot est-il une unité de langue?*

Non. Le mot est une unité de discours.

La langue ne contient en elle aucun mot prévisionnellement constitué. N'existent en langue que des schèmes opératifs spécifiques destinés à construire des espèces particulières de mots: substantifs, verbes, adjectifs, adverbes.

Ces schèmes opératifs – ou *logiciels* comme les appelle parfois Roch Valin – correspondent chacun à un itinéraire mental particulier, matérialisé par une série déterminée de postes dans lesquels sont réunis les éléments formateurs à sélectionner pour la formation d'une partie du discours donnée.

Cette façon de concevoir les choses est celle que nous invite à adopter Gustave Guillaume dans ses toutes dernières conférences de 1960.

Le langage, à ses yeux – et à ce stade ultime de sa réflexion scientifique –, lui apparaît devoir intégrer, entre le puissanciel et l'effectif, un état d'existence obligé qu'il nomme *effection*.

Ceci nous conduit à apercevoir que le mot se construit au moment de l'effection, et qu'il émerge, idéellement constitué, au plan effectif du discours. Au plan puissanciel de la langue, le mot est une unité à construire à partir d'éléments formateurs de mots.

En introduisant l'effection comme phase existentielle obligée de toute manifestation linguistique, Gustave Guillaume nous contraint en fait implicitement à revoir tout son enseignement à la lumière de cette découverte, et à considérer comme désormais dépassée, entre autres, la remarque, souvent reprise, selon laquelle le mot, en français, serait une unité de langue.

Il n'y a, rappelons-le, de préconstruit en langue que des modules opératifs intégrant chacun des séries déterminées d'éléments formateurs dans lesquelles la langue trouve les constituants nécessaires à la construction d'une partie du discours donnée. Ces modules offrent à la pensée en instance d'expression non pas des mots, mais des possibilités de formation de mots.

3. *Quelle est la condition* sine qua non *qui préside à la formation d'un mot?*

Une visée de discours.

Pour que soit entreprise la construction d'un mot, laquelle s'effectue dans un temps infiniment court échappant à toute possibilité de conscience, il faut qu'il y ait une visée de discours, c'est-à-dire plus précisément, pour le cas qui nous occupe ici, le désir d'obtenir la représentation mentale d'une partie d'expérience humaine.

C'est une visée de discours particulière qui commande l'émergence du mot *étudiants*, dans la phrase *Les étudiants sont là.*. C'est une visée de discours autre qui est à l'origine du mot *étudiante* dans la phrase: *J'ai rencontré une étudiante*. Les deux mots en question sont des mots différents. Leur seul point commun est le sémantème ou signifié matériel. Les indications de genre, de nombre et de fonction, qui, au même titre que le sémantème, participent à leur composition idéelle, sont en effet radicalement opposées.

La différence entre deux mots est donc directement liée au fait qu'ils sont chacun la représentation d'une tranche de complexe impressif appartenant à des visées de discours distinctes.

4. *A quel principe opératif obéit une construction?*

Au principe de l'ordination dans le temps des éléments impliqués.

Il faut du temps pour construire une unité – un temps qui peut être infiniment court et qui peut de ce fait échapper à toute possibilité de conscience. Le temps en question est celui nécessaire à l'effection d'un nombre plus ou moins élevé d'opérations, lesquelles sont ordonnées et visent à sélectionner, à mettre en place et à assembler les différents éléments nécessaires à la construction en cours.

5. *Quelle relation s'établit entre les différents éléments constitutifs d'un tout?*

LA RELATION APPORT / SUPPORT

Lorsqu'il est question d'assembler un nombre plus ou moins élevé d'éléments formateurs en vue de construire une unité destinée à remplir une fonction déterminée, il s'instaure nécessairement, à chaque phase de l'assemblage ou, si l'on préfère, à chaque instant opératif, une hiérarchie entre deux éléments.

Il faut en effet qu'un des deux éléments serve d'assise ou de support à l'autre, qui se présente dès lors en situation d'apport. Cette relation apport / support se répète autant de fois qu'il y a d'éléments à assembler.

Une fois l'élément apport lié à l'élément support, l'assemblage ainsi réalisé peut servir de support à un troisième élément apporté; et ainsi de suite jusqu'à l'apport de l'élément ultime nécessaire à la construction envisagée.

Le caractère linéaire du procédé de construction détaillé ici n'a évidemment rien d'obligatoire. On peut très bien concevoir la situation selon laquelle un élément support de construction ne pourrait recevoir en guise d'apport qu'un module d'éléments déjà assemblés, et où aurait déjà joué, par conséquent, la relation apport / support.

L'élément support en question ne recevrait, dans ce cas, son apport qu'à la faveur d'une suspension d'incidence.

Dès l'instant que l'on a affaire à une construction exigeant l'assemblage d'éléments formateurs, il existe donc toujours et partout – d'où l'importance de le bien distinguer en analyse – un élément qui est posé premier.

A cet élément posé premier, les autres seront nécessairement incidents. C'est en ce sens que nous parlons de support pour l'élément posé premier, et d'apport pour les suivants.

6. ***Quel est, dans la construction du substantif, l'élément formateur support?***

Celui que Gustave Guillaume appelle la *personne objective*.

Il s'agit d'un élément formateur de mots non dénoncé par la sémiologie – laquelle est de toute façon peu explicite dans le cas du substantif – et que Gustave Guillaume n'a pas toujours pris le soin de faire apparaître distinctement dans la formule analytique du substantif.

La raison en est sans doute que son existence se confond avec le régime d'incidence interne, lequel est, dans le plan du nom, la caractéristique fondamentale de ce type de mot. C'est du moins ce qui ressort de la conférence du 7 janvier 1949, série C.

On y lit, en effet, que «... le substantif, en tant qu'apport de signification, est incident à un support que comprend, qu'implique la signification apportée» et que «... ce que nous appelons d'un terme tout à fait général le support, c'est ce qu'en grammaire, sans s'en être rendu un compte suffisamment exact, on nomme la personne». Autrement dit:

> Lorsqu'il s'agit du substantif, on se touve en présence d'une personne objective impliquée, de rang troisième (Guillaume1973a, 53-57).

La langue, sollicitée dans un acte de langage particulier, sélectionne donc le logiciel du substantif sans doute parce qu'il a, comme propriété très générale, celle de contenir la personne objective, laquelle définit le régime d'incidence interne.

La personne serait alors ce par quoi et, en quelque sorte, ce sur quoi serait entreprise la construction de cette partie du discours. Elle apparaîtrait en effet d'emblée à la pensée comme étant à même de résoudre les impressions tout à fait générales contenues dans la visée de discours.

7. ***Quelle est la fonction expressive de la personne objective?***

Sa fonction est de *dire* que l'on a affaire, dans l'expérience humaine, à *quelque chose*.

On sait que le mot, élément de la phrase, participe avec celle-ci à la résolution d'un complexe impressif donné, dont il traduit une tranche, pour reprendre une expression que nous tenons de Roch Valin. On sait par ailleurs, de Gustave Guillaume, que les éléments formateurs de mots sont des «collecteurs et des condenseurs d'impressions».

Ainsi peut-on avancer que l'impression dominante saisie par la personne objective dans le complexe impressif momentanément analysé par la visée phrastique est celle correspondant à la présence de *quelque chose*.

Table, eau, amour, haine, tendresse, mots construits avec le logiciel du substantif, sont tous en définitive – le dictionnaire nous en apporte la confirmation – des «quelque chose».

8. ***Comment se déroule la construction du substantif dans son entier?***

Une fois la personne objective posée – opération qui se confond avec la sélection même du logiciel du substantif – les autres éléments formateurs nécessaires à l'implétion idéelle du vocable vont devoir être sélectionnés.

Il sera successivement vu mentalement:

1. que la chose dont il est question est soit ce dont on veut parler dans la phrase, soit complément notionnel d'un élément de phrase déjà construit: nom ou verbe. C'est ce que permet de déclarer la fonction;
2. que cette chose s'identifie soit à une impression de continu, soit à une impression de discontinu; en d'autres termes, qu'elle est soit singulière, soit plurielle. C'est ce que permettent de déclarer les éléments formateurs constitutifs de la catégorie du nombre;
3. qu'elle relève soit du domaine de l'inanimé, soit du domaine de l'animé et, dans ce cas, au besoin, soit de l'animé majeur, soit de l'animé mineur. C'est l'information que contient la catégorie du genre.
4. La représentation particulière de cette chose sera, quant à elle, obtenue en sélectionnant, dans la série ouverte des signifiés matériels, l'élément lexical approprié, lequel dira en quelque sorte le nom de la chose.

L'étape suivante consiste à donner au tout mentalement construit la couverture sémiologique appropriée.

On aura noté là incidemment la valeur cognitive du modèle explicatif exposé. Il en ressort que l'analyse de la partie d'expérience humaine à laquelle il est procédé dans le cadre limité du mot suit une pente qui conduit la pensée à spécifier de plus en plus la représentation par elle obtenue à chaque étape de la construction en cours.

9. ***Quelle est la formule analytique de la lexigénèse?***

GENÈSE FORMELLE + GENÈSE MATÉRIELLE

On se trouve là devant une formule inverse de celle souvent citée par Gustave Guillaume dans son enseignement.

Elle s'accorde cependant parfaitement avec la façon nouvelle dont il semblait voir les choses du langage à la fin de sa vie. On lit en effet, dans son dernier article: *Observation et explication dans la science du langage*, paru en 1958:

> «Un premier pas, heureux, dans la voie d'une connaissance pénétrante du mouvement et des formes de mouvement qui font la structure et, sous la structure, l'architecture du langage, est la découverte en tout idiome – le paramètre a valeur universelle – d'une partition selon laquelle, le long et sous le dévidement péribolique des formes de langue destinées à saisir de la substance linguistique, passe le dévidement hypo-péribolique de substances de langue offertes à la saisie des formes, afin que l'une de celles-ci, opportunément, s'approprie une substance passante, ce dont la conséquence est la constitution d'un vocable». *Péribole*, nous signale-t-il en note, a ici le sens de circuit (Guillaume 1973b, 273).

Ce qui revient à dire que les signifiés matériels (les substances) sont subordonnés aux systèmes grammaticaux qui définissent les parties du discours (les formes), et qu'ils ne peuvent être sélectionnés qu'une fois déterminée, par le système formel approprié, la forme grammaticale du mot en cours de construction.

La genèse matérielle précède ainsi opérativement la genèse matérielle.

Tout se passe donc comme si, là encore, Gustave Guillaume nous invitait à revoir l'étude du mot dans une perspective nouvelle, différente de celle présentée jusque-là dans son enseignement.

10. Comment se présente, en langue, le système du substantif?

Contrairement, une fois de plus, à ce que l'on serait porté à retenir de l'enseignement de Gustave Guillaume si l'on n'en privilégiait pas les découvertes de la fin, le système du substantif ne se présente pas sous les espèces d'un module opératif Matière / Forme autant de fois répété qu'il y a de sémantèmes institués.

Il est à concevoir plutôt comme un système formel unique lié en langue virtuellement à un ensemble ouvert de sémantèmes et contenant en séquence un nombre déterminé d'indications grammaticales définissant une fois pour toutes la partie du discours substantif.

Ce système opératif se tient là prêt à être parcouru dans le sens Forme - Matière – qui est le sens même selon lequel se déroule la construction de tout mot. La conception mentale du mot suit, autrement dit, l'ordre inverse de celui de sa prononciation en discours. Le mot se construit mentalement de droite à gauche en quelque sorte; il se réalise physiquement de gauche à droite.

Aussi nous faut-il désormais, pour résoudre les problèmes particuliers que l'existence du mot soulève – nous pensons en particulier à ceux relevant de la créativité lexicale – nous habituer à analyser la réalité du mot non plus à partir de sa limite de commencement, mais à partir de sa limite de fin. C'est là, au nombre des indications grammaticales, que se situe la base de mot – laquelle s'identifie, dans le cas du substantif, à la personne objective.

Le signifié matériel ne constitue, lui, que l'élément ultime, suffixé aux différentes indications grammaticales de la partie du discours en cause.

Guy CORNILLAC

Université de Savoie

BIBLIOGRAPHIE

Guillaume, G., 1973a, *Leçons de linguistique 1948 - 1949, série C*, Québec, Presses de l'Université Laval et Paris, Klincsieck.

Guillaume, G., 1973b, *Langage et Science du Langage*, Paris, A.-G. Nizet & Québec, Presses de l'Université Laval.

Summary

BASIC QUESTIONS REGARDING THE STUDY OF THE NOUN IN FRENCH

Different problems should be solved before entering any specific study dealing with the word in general in the French language. For example, one should clearly see that the noun is a complex unit made up of different mental constituents which have to be assembled before the unit is pronounced. As a consequence the noun, as one sees it in a given sentence, does not exist in the mind. Besides, it is built according to a specific order which consists in using as a base a grammatical element: the third person. What is called the stem is in fact the last element added to the construction.

Résumé

QUESTIONS FONDAMENTALES RELATIVES À L'ÉTUDE DU SUBSTANTIF EN FRANÇAIS

Différents problèmes d'ordre général doivent être résolus avant d'entreprendre des études particulières relatives au mot en français. Il convient par exemple de

bien apercevoir que le nom est une unité complexe faite de plusieurs constituants, lesquels doivent être assemblés en pensée avant l'émergence du mot à la conscience. Ce qui revient à dire que le nom, tel qu'on l'identifie dans une phrase donnée, n'existe pas en langue. Par ailleurs, sa construction obéit à un ordre opératif selon lequel la base est un élément grammatical particulier: la personne objective. Ce que l'on appelle traditionnellement le radical est en fait le dernier élément apporté à la construction du mot.

REMARQUES SUR LES LIMITES DE LA GÉNÉRICITÉ

1. – GEORGE KLEIBER ET LES CONDITIONS DE LA GÉNÉRICITÉ

Kleiber étudie les conditions dans lesquelles un SN réfère la totalité de ce que peut nommer son substantif, sans restriction situationnelle aucune. Ces conditions définissent la «généricité». En termes guillaumiens, il s'agit d'une généralité non contrainte. Hors les quantifieurs universels *tout* et *chaque*, Kleiber (1990, 19) relève trois cas de généricité nominale, ici avec prédicat distributif:

1. Les castors construisent des barrages.
2. Le castor construit des barrages.
3. Un castor construit des barrages.

La lecture générique de *le N* et *les N* n'est pas contrainte avec les prédicats événementiels (4-5) ou d'espèces (7-8), cf. Kleiber (1990, 23):

4. Le castor a été introduit en Alsace en 1925.
5. Les castors ont été introduits en Alsace en 1925.
6. Un castor a été introduit en Alsace en 1925.
7. Les castors abondent en Alsace.
8. Le castor abonde en Alsace.
9. Un castor abonde en Alsace.

. *Un N* générique est par contre astreint aux prédicats distributifs (3), les autres imposent une lecture en sous-espèce (*un castor* = «le castor frisé») comme en (6) et (9). Cette différence illustre la similarité de distribution de *le/les* et la distinction entre lecture en sous-espèce et générique.

Les critères de la généricité du SN sont un critère **identificatoire** (Kleiber, 1990, 31-32):

– «il ne comporte pas d'ancrage temporel qui bloque par avance la possibilité d'une interprétation virtuelle [...] directe de ses constituants et n'implique pas de partition» ... et une double condi-

tion référentielle de **virtualité** et d'**ensemble** (Kleiber, 1990, 27-28);

- «son référent doit être non spécifique ou non actualisé»;
- «l'ensemble du référent doit être concerné et non seulement des parties».

C'est-à-dire que le référent doit être l'ensemble de la «classe présupposée». Cette condition d'ensemble ne signifie pas que le prédicat soit nécessairement vrai de tout membre de la classe: elle «n'est pas à interpréter dans le sens de *omnis*, mais de *totus*, de globalité» (1990, 29), ainsi:

10. **L'homme** a mis le pied sur la lune le 21 juillet 1969

qui n'est vérifié que pour le seul individu Neil Armstrong, n'en reste pas moins, selon les propres mots de l'astronaute, «a big step for mankind». La paraphrase du générique par un quantifieur universel est tout aussi abusive avec un prédicat distributif:

11. **L' Alsacien** aime la bière ≠ **Tout Alsacien** aime la bière.

Ce que confirme la possibilité d'adverbes de quantification universels (*en général, généralement, en principe, d'habitude, d'ordinaire*). Kleiber propose trois tests d'identification de la généricité:

- Le détachement repris par *ça* n'autorise qu'une lecture générique (12) ou en sous-espèce (13):

12. Le castor, ça construit des barrages (Kleiber 1990, 30).
13. Ce castor, ça construit des barrages (Kleiber & Lazzaro, 1987, 82).

- La question «le(s)quel(s)?» n'est pertinente qu'avec une lecture en sous-espèce, qui, étant partitive, contredit la condition d'ensemble (14a), ou une lecture spécifique, qui serait un non-sens avec un prédicat espèce ((14)(b)):

14. Un castor est rare. – Lequel?
14a – Le castor frisé.
(14)(b) – Albert.

- Un hypéronyme se substitue *salva veritate* à un SN spécifique (15):

15. «Des radis l'attendaient, et le chat qui miaula espérant des sardines, et Amélie qui craignait une combustion trop accentue du fricot. Le maître de maison grignote **les végétaux,** caresse **l'animal** et répond à **l'être humain** qui lui demande comment sont les nouvelles aujourd'hui». (Queneau in Dubois & al., 1970, 103).

Mais cette «synecdoque généralisante» change la valeur de vérité d'un SN générique (16), ou impose une lecture en sous-espèce avec changement de déterminant (17):

16. Le castor est rare ≠ L'animal est rare.
17. «Coyote, emporté par le courant, découvre et libère **les saumons** emprisonnés à l'estuaire. Depuis lors, **ces poissons** remontent les fleuves et les rivières.» (Lévi-Strauss, 1991, 211)

2. – GÉNÉRICITÉ ET DISTRIBUTIVITÉ

La définition de la généricité et la détermination de son statut linguistique ne vont pas sans problèmes. Tout d'abord, on peut douter qu'elle soit liée aussi exclusivement aux déterminants *un* et *le* (et aux quantifieurs universels). Corblin (1987, 57-63) distingue deux cas de distributivité des cardinaux, tous deux permettent la généricité. La **distributivité collective**:

18a. **Deux** castors s'accouplent au printemps.
19. **Trois** droites non parallèles forment un triangle.
20. **Cent quarante quatre** oeufs font une grosse.

répartit le référent en lots mesurés par le signifié du déterminant (couples, trinômes, grosses,etc.). *Un* opère au fond une répartition similaire, mais en singletons:

21a. **Une blanche** vaut deux noires.

Corblin remarque qu'à côté de cette lecture, *un* et *deux* permettent une interprétation, qu'il appelle **distributivité interne**, dans laquelle le prédicat vaut par implication pour tout lot de taille supérieure respectivement à 1, ainsi en (3) et (2), comme en (22):

3. **Un** castor construit des barrages. [=> 2/3/4/5 castors aussi]
22. **Deux** Irlandais s'entendront toujours. [=> 3/4/5 Irlandais aussi]

ce qui est évidemment faux pour la distributivité collective:

21(b) **Une** blanche vaut deux noires [=> *2/3/4/5 blanches aussi].
18(b) **Deux** castors s'accouplent au printemps [=> *3/4/5 castors aussi].

L'observation est pertinente, mais je conteste que la distributivité interne ne se rencontre pas au-delà de *deux*. Ainsi, l'un des exemples par lequel Corblin (1987, 61) illustre la distributivité collective de *trois* me semble en fait un cas de distributivité interne:

23. **Trois** piqûres d'abeille tuent un homme [=> 4/5 piqûres aussi].

La distributivité interne n'est donc pas exclusivement liée à tel ou tel quantifieur. Pour Corblin, la quantité signifiée par le déterminant exprime la taille nécessaire des lots avec la distribution collective, mais n'a qu'une valeur de seuil minimal avec la distributivité interne. Or d'autres cas sont possibles. La quantité peut déclarer la taille maximale des lots:

24. **Quatre** passagers tiennent confortablement sur la banquette arrière du véhicule [=> 3/2/1 passagers aussi, mais sans doute pas 5].

La différence entre (18-21) et (22-24) n'est pas le fait du SN mais du prédicat. *S'accoupler au printemps*, *former un triangle* et *faire une grosse* ne peuvent se dire que de choses réparties ou répartissables respectivement par *couples*, *trios* et *lots de 144*. C'est une affaire de logique du monde. La seule contrainte est que le référent du SN doit être distribué (par le déterminant) ou distribuable en lots de taille compatible avec le prédicat. Cette condition est valide pour les binômes, les trios et les grosses, mais elle est aussi valide pour les singletons:

25. **Un** castor s'accouple au printemps

est impossible en dehors de la lecture en sous-espèce (laquelle est bien distribuable en couples); construire des barrages est par contre compatible avec la distribution en singletons. J'en conclus que la distributivité de *un* ne diffère pas de celle des cardinaux pluriels, sinon qu'elle est bien sûr plus usitée. La généricité de *deux* ou *douze* est ainsi fondée sur le même principe que celle de *un*, ce qui préserve l'homogénéité de la classe des cardinaux, mais multiplie les cas de généricité. La généricité par distributivité collective répond à tous les critères de généricité, y compris le critère de coréférence (dont nous traiterons plus bas): *deux castors s'accouplent au printemps* et *le castor construit des barrages* portent sur le même référent.

Pour Corblin, suivi par Kleiber &Lazzaro (1987, 78), le quantifieur *des* équivaut à *un* dans:

26. **Des castors**, ça construit des barrages
27. **Des arbres**, ça a besoin d'eau pour vivre.

L'équivalence *des/un* dans ces exemples est douteuse; elle semble reposer sur une analogie implicite: *le/les* génériques = *un/des* génériques. Le pluriel en (28) a pour effet de signifier la discontinuité de la classe des arbres:

28. **Les arbres** ont besoin d'eau pour vivre,

mais je ne crois pas que ce soit là la seule finalité du pluriel en (26-27): *des* y indique en outre que les castors ne bâtissent pas seuls, ou plutôt qu'un castor qui construit un barrage n'est généralement pas seul, et qu'en principe les arbres ne poussent pas seuls. Autrement dit, *des* générique est un cas de distributivité collective, en lots de taille floue. L'alternance apparente *un/des* dérive de ce que cette distribution n'est pas cruciale pour l'interprétation de l'énoncé. Mais, dès que la situation impose (30) ou interdit (31) une distributivité collective supérieure à 1, la commutation *un/des* n'est plus possible:

29a. Des dents, ça se soigne ∫ b. Une dentition, ça se soigne.
30a. Des dents, ça se soigne ≠ b. Une dent, ça se soigne.
31a. Une dentition, ça se soigne ≠ b. Des dentitions, ça se soigne.

Le pluriel de (26-27, 30(a)) rappelle à la fois celui des déterminants négatifs:

32. «Nuls chefs ne s'affrontaient». (Péguy in Grevisse, 1986, 973),

(même si la quantité est nulle, tout affrontement suppose une distribution en lots de plus d'un individu), et celui des structures comme *fourchette à huîtres* (distribution de N_2 sur N_1: en principe, on sert plusieurs huîtres par convives, avec une seule fourchette).

3. – LA GÉNÉRICITÉ ET L'ANCRAGE SITUATIONNEL DE *MON* ET *CE*

Kleiber & Lazzaro considèrent que l'ancrage situationnel qu'impose le démonstratif interdit la généricité, quel que soit le prédicat: *ce castor* en (13) ou *ces castors* en (33) permettent au plus une lecture en sous-espèce (∫ *le castor frisé*); mais ils voient un possessif générique dans (34):

33. Ces castors construisent des barrages [∫ les castors polaires]
34. Nos castors construisent des barrages [∫ ceux de notre région].

Pourtant la question *lesquels?* semble aussi pertinente en (34) qu'en (13) ou (33), car le même locuteur, dans la même situation d'énonciation, peut avoir en vue pour (34) des situations de référence différentes: *castors alsaciens*, *castors français* ou *castors européens*? Et dans chaque cas une sous-espèce est cernée. Le test de *ça* est possible dans les deux cas (*ces/nos castors, ça construit des barrages*). Seule la sub-

stitution hypéronymique justifie une différence de traitement entre *mon* et *ce*, car elle se fait *salva veritate* avec le démonstratif (*ces rongeurs construisent...*) mais non avec le possessif (≠ *nos rongeurs construisent*).

Mon objection majeure à faire du possessif un générique sur la base de ce seul critère est qu'il ne répond pas au critère identificatoire, puisqu'il reste en dehors du «paradoxe» de la généricité nominale. Si, comme le dit Kleiber (1990, 19), «il y a accord presque unanime pour reconnaître dans les SN *les castors*, *le castor*, *un castor* des énoncés [2, 3, 4] des SN génériques», il est tout aussi évident que *nos castors* ne remplit pas plus la condition d'ensemble que *ces castors*: ni *ces castors* ni *nos castors* ne peuvent être coréférents des autres SN génériques. Ces deux déterminants posent également un ancrage situationnel qui suggère un contraste avec ce qui reste extérieur à cet ancrage, la conséquence étant que leur référent n'est qu'une partie de la classe que nommerait un substantif générique. C'est le cas en lecture particulière: *mon livre est là* et *ce livre est là* supposent un contraste possible avec d'autres individus *livres*; c'est aussi le cas dans la lecture en sous-espèce de *ce* et *mon*, qui semblent – sur la base des exemples envisagés jusqu'ici – ne pas pouvoir couvrir toute l'espèce, car même si le référent est une classe virtuelle, elle ne sature pas la catégorie que le substantif nomme; le zoologue qui a découvert une nouvelle espèce et en dit *mon castor*, *ce castor*, le régionaliste qui dit *notre castor* suggèrent l'existence d'autres espèces de *castor*. Le possessif n'a pas plus d'affinités avec la généricité dans ces exemples que le démonstratif. C'est flagrant quand on oppose ces lectures en sous-espèces avec des emplois, nouveaux dans le débat je crois, où *mon* et *ce* sont bien génériques:

35a. Ton castor frisé, tu en as vu souvent?
36a. *[à un Australien]* Vos kangourous sont en voie d'extinction.
37a. Ce dahu, ça n'existe pas.

Possessif et démonstratif n'opposent plus ici une espèce de castor frisé, de kangourou, de dahu à une autre. Toute l'espèce est concernée, avec en (35a) et (37a) une nuance anaphorique. Le choix de déterminant crée l'impression que ces espèces sont étrangères au locuteur, au point, en (36a) et (38a), qu'il doute de leur existence: elles relèvent de l'univers de croyance de l'auditeur, mais pas nécessairement du monde réel, monde du locuteur. Ces exemples sont bien génériques; ils sont coréférents avec les formes *le N*, *les N*, *un N* correspondantes et élargissent légitimement le paradoxe de la généricité. Le possessif et le démonstratif permettent bien tous deux la généricité, mais ce cas montre par contraste que *nos castors* en (34) n'est pas générique.

On remarquera de plus qu'une substitution hypéronymique affecte la valeur de vérité de (36a), ainsi en (36b), mais que (35a) et (37a) s'en accommodent, ainsi en (35b) et (37b):

35b. Ton rongeur frisé, tu en as vu souvent?
36b. *[à un Australien]* Vos marsupiaux sont en voie d'extinction.
37b. Cette bête, ça n'existe pas.

Et voici le test de non-substitution hypéronymique d'un N générique pris en défaut avec *le N:*

38. Le singe fascine car l'animal ne parle pas (*Corblin*, 1987, 99)

Le test de la substitution hypéronymique se révèle donc trop restrictif, tandis que les tests *ça* et *lequel* sont nécessaires mais non suffisants.

Il existe un autre cas dans lequel le démonstratif a une valeur générique et alterne avec l'article défini, et cette fois sans nuance anaphorique:

39(a) «Cela [sonne] comme un de **ces exercices phonétiques** auxquels se livrent les acteurs et les présentateurs de radio.» (*Kundera*, 1990: 129)

On pourrait en effet avoir sans modification de la référence *un des exercices*; la question *lesquels?* n'est pas pertinente; la reprise par *ça* est possible:

39b. Ces exercices phonétiques auxquels se livrent les acteurs, ça prend du temps.

Il y a bien partition d'une classe référentielle en (39a), mais elle ne vient pas d'un ancrage situationnel: il s'agit de la partition de la classe *exercices phonétiques*, opérée à l'intérieur même du SS par l'expansion relative. Son expression dans le déterminant est donc redondante, et l'on peut s'en dispenser sans affecter la référence, d'où l'alternance possible *ces/les*.

4. – EXTENSION DE LA GÉNÉRICITÉ AU-DELÀ DE *UN* ET *LE*

Voici, en sus des cas précédants, une construction *ø N* qui répond aux critères de généricité:

40. «En général, poussins et oisillons portent d'abord un duvet.» (Scott 1988, 8)

Toutes les espèces d'oiseaux sont concernées dans cette introduction à un guide d'ornithologie, la condition d'ensemble est donc respectée; *en général* montre que le sens est celui de *totus*; *lesquels?* est impossible; les hypéronymes *oiseaux* et *volatiles* changeraient la valeur de vérité de la phrase; on peut reprendre par *ça*; un prédicat d'espèce comme *abondent* est possible. La condition d'entier de la classe référentielle posée par Kleiber à la généricité n'est d'emblée remplie que par trois déterminants: *le/les*, *tout* et *chaque*. Le signifié lexical des autres déterminants suppose un contraste du référent sur la situation de référence (le fond de tableau, disait Guillaume), d'où résulte généralement une partition de la classe référentielle. Ces déterminants ne deviennent compatibles avec une lecture générique du SN que si:

1. cette valeur contrastive ne produit pas une partition de la classe (*ton/ce dahu*);
2. la partition est neutralisée par une lecture distributive en lots de {un, deux, des, etc.} sur toute la classe référentielle;
3. la partition est explicité par un autre poste dans le SN (39a).

Le signifié lexical de *certains* étant celui d'un contraste dans la classe référentielle, ce quantifieur ne peut épuiser sa classe référentielle par la distributivité collective et est donc incompatible avec la généricité, comme le note Kleiber. Le terme *partition* qu'il applique à la discrimination opérée par *mon/ce* a le tort d'amalgamer ces déterminants aux quantifieurs (*un, deux, plusieurs*, etc.), or ce sont deux classes distinctes. Du reste, si la véritable généricité est banale avec les quantifieurs, qui perdent leur valeur contrastive en lecture distributive, elle est au contraire exceptionnelle avec *mon* et *ce* qui restent contrastifs:

41. «L'une se plaignait d'un mari qui laissait tout traîner par terre: **ses livres**, **ses chaussettes**, **sa pipe** même, et **ses allumettes**.» (Kundera,1990, 20)

Ces SN sont distributifs (il s'agit des livres, des chaussettes, des allumettes dont il s'est servi récemment, et c'est tous les jours la même histoire) mais la classe qu'épuise cette distribution (garde-robe, bibliothèque, etc.) reste ancrée dans une situation restreinte par *ses*.

CONCLUSION

De la définition du SN générique: «SN qui renvoie à une classe virtuelle qui correspond [...] sans ancrage spatio-temporel intermédiaire au

substantif ou au groupe substantif + modificateur» (Kleiber & Lazzaro, 1987, 85) découle qu'un SN qui entre dans le paradoxe de la généricité est coréférent avec les autres SN génériques formés sur le même SS. Si la substitution de *le/les* au déterminant du SN ne modifie pas la classe référentielle visée (même si elle affecte le sens de l'énoncé), cette coréférence (qui n'entraîne ni l'équivalence sémantique ni la possibilité de substitution entre SN génériques) est vérifiée. Voici ce test appliqué aux principaux exemples:

Référence identique après commutation du déterminant avec:	*le*	*les*
3. Un castor construit des barrages	v	v
6. Un castor a été introduit en Alsace en 1925	–	–
18. Deux castors s'accouplent au printemps	v	v
27. Des arbres, ça a besoin d'eau pour vivre	v	v
34. Nos castors construisent des barrages	–	–
36. Vos kangourous sont en voie d'extinction	v	v
37. Ce dahu, a n'existe pas	v	v
40. En général, poussins et oisillons portent un duvet	v	v
42. Tout castor construit des barrages	v	v
43. Chaque castor construit des barrages	v	v

Malgré son utilité, ce test a le défaut d'être circulaire: il établit la généricité par comparaison avec un SN que l'on sait déjà être générique. Il est donc complémentaire des autres tests.

Hervé CURAT

University of British Columbia

BIBLIOGRAPHIE

Corblin, F., 1987, *Indéfini, défini et démonstratif. Constructions linguistiques de la référence*, Genève, Droz.

Dubois, J., Edeline, F.Klinkenberg, J. M., Minguet, P., Pire, F., Trinon, H., 1970, *Rhétorique générale*, Paris, Larousse.

Grevisse, M., 1986, *Le bon usage*, 10e édition, Gembloux, Duculot

Kleiber, G., 1990, *L'article LE générique. La généricité sur le mode massif*, Genève, Droz.

Kleiber, G. & Lazzaro, H., 1987, «Qu'est-ce qu'un syntagme nominal générique?», in G.Kleiber, (d.), *Rencontres avec la généricité*, Paris, Klincksieck.

Kundera, M., 1990, *l'immortalité*, Paris, Gallimard (corpus informatisé, UBC)

Lévi-Strauss, Cl., 1991, *Histoire de lynx*, Paris, Plon (corpus informatisé, UBC).

Résumé

REMARQUES SUR LES LIMITES DE LA GÉNÉRICITÉ

Un SN générique réfère à la totalité de ce que peut nommer son substantif, sans restrictions situationnelles. Les critères de la généricité sont pour G. Kleiber un critère identificatoire (pas d'ancrage temporel, pas de partition), et une double condition référentielle de virtualité et d'ensemble. Il propose trois tests complémentaires pour identifier un SN générique: le détachement avec reprise par *ça*, l'impossibilité de demander *Lequel?*, et l'impossibilité d'une substitution hypéronymique *salva veritate*. En dehors des quantifieurs universels *tout* et *chaque*, Kleiber relève trois cas de généricité nominale: (1) *Les castors construisent des barrages;* (2) *Le castor construit des barrages;* (3) *Un castor construit des barrages.*

Tout d'abord, cette définition livre bien d'autres cas de généricité, entre autres Ø N, *ton* N, *ce* N, *deux* N, *trois* N, *des* N. En fait, la plupart des déterminants, hormis *certains*, sont compatibles avec une lecture générique. Ensuite, les tests proposés ne sont pas toujours fiables, et aboutissent à dire que (4) *Ce dahu, qu'est-ce que ça mange?* n'est pas générique, bien que toute l'espèce soit concernée, et que (5) *Vos castors sont plus rares que les nôtres* et (6) [à un australien] *Vos kangourous sont en voie de disparition* sont également génériques. Il s'avère donc nécessaire de tenir compte d'un autre critère, implicite dans la définition: la co-référence des SN génériques formés sur le même syntagme substantival.

LE PROBLÈME DE L'ARTICLE. UNE RÉVISION NÉCESSAIRE, OU: DE LA «MÉTAPHYSIQUE» À LA SYNTAXE

En souvenir de
Maurice Molho,
mon maître

Dès le début du *Problème de l'article*, Gustave Guillaume, on le sait, avait inscrit son projet dans le sillage de la «méthode comparative», en avançant la proposition d'une grammaire comparative autre, qui viserait non plus à «reconstruire l'original commun de langues différenciées», mais à «discerner en vertu de quelles *nécessités communes* les systèmes que forment ces langues se sont créés, et ont subsisté.» Dans cette optique, la fin ultime de l'étude serait la recherche non d'un «prototype», mais d'une «solution-type», représentant «le même but», et à laquelle seraient à rapporter, «comme autant de différenciations, les systèmes attestés» (*ibid.* 12).

Or, s'agissant de «ce fait secondaire du développement des langues» qu'est la catégorie morphosyntaxique traditionnellement nommée «article», ce but commun, que certaines langues «ont cherché à atteindre par des voies analogues», serait, on le sait, pour Guillaume, une différenciation de plus en plus accusée entre, d'une part, le «nom dans la langue», «avant emploi», «simple puissance de nommer des choses diverses», et, d'autre part, «le nom qui nomme en effet une ou plusieurs de ces choses». Et, précisera-t-il plus tard,

> le fait que l'article se produit indépendamment dans des langues non apparentées et de structures diverses, à des dates historiques très différentes et en dehors de tout contact, indique suffisamment qu'il est la solution d'un problème humain de représentation. (1985, 174-175 = 12 avril 1946).

Tout cela est familier aux lecteurs de Guillaume, et si j'ai tenu à le rappeler, c'était, d'abord, pour rendre hommage à cette visée comparativiste qui confère au projet guillaumien une ampleur singulière face au

positivisme ambiant[1], purement descriptif, dépourvu d'ambition, et vaguement ethnocentrique. Mais c'est aussi pour le prolonger par un comparativisme d'une autre sorte, plus soucieux, peut-être, de théoriser les différences observables que de les réduire.

PROBLÈMES...

Passons, pour commencer, sur cette vision téléologique[2], qui a peut-être durablement bloqué – dans ce domaine comme dans d'autres – le surgissement d'une «morphosyntaxe» psychomécanique véritablement opératoire. Voici, en tout cas, des faits, parmi d'autres, que l'orthodoxie guillaumienne de l'article ne paraît pas en mesure de prendre en charge:

I. Les langues sans article, dont Guillaume, en 1919, disait qu'elles offrent «la solution la plus simple, et la moins satisfaisante», qui «consiste à s'en remettre au contexte du choix de la forme nominale.» La réponse est «courte» et, qui pis est, entachée d'un jugement de valeur irrecevable...

II. Parmi les langues ayant un ou des «articles», de nombreuses et importantes différences, d'ordre aussi bien *morphologique*, «sémiologique», que *syntactico-sémantique*, requièrent explication:

II.1. L'article «incorporé» du roumain, cas unique en roman mais pas du tout exceptionnel dans l'univers des langues (cf. albanais, bulgare, danois, suédois), cf. (1)-(3):

(1) roum. *pom* «arbre»: ***pomul***, *pomii* «l'arbre», «les arbres» (cas central, sujet/objet, sg. et pl.), ***pomului***, ***pomilor*** (cas périphérique, génitif/datif, sg. et pl.); ***un*** *pom* «un arbre», ***niste*** *pomi* «des arbres» (cas central sg. et pl.), ***unui*** *pom*, ***unor*** *pomi* (cas périphérique, sg. et pl.).

(2) suéd.*blomman* (cas synthétique, forme «déterminée» du nom) «la fleur» vs *blommorna*, «les fleurs»; *ett barn* «un enfant» vs *barnet* «l'enfant»; ***den ädle mannen*** «l'homme noble», ***det snälla barnet*** «le gentil enfant».

(3) hébr. *ísh* «homme»: ***ha-ísh*** «l'homme», ***ísh-xad*** «un homme», ***ísh gadól exad*** «homme - grand - un» (cf. Givón, 1984, 61 et 373).

[1] Cf. en particulier R. Valin, 1965 et 1980.

[2] Assumée néanmoins par R. Valin, 1980 = 1994, 220.

Le problème n'avait certes pas échappé à l'attention de Guillaume, et l'avait, même, amené (1992 = 5 mai 1939), à opposer «deux états possibles de l'article», l'un, celui du français et des langues i.-e. occidentales modernes, où il fonctionne comme un «morphème à simple effet», non engagé dans la détermination de la partie du discours, et l'autre, où, «morphème à double effet», il serait à la fois régulateur d'extension et déterminant de la partie du discours. Cette description, plutôt que véritable explication, n'est déjà pas, en tant que telle, tout à fait convaincante, sauf à admettre qu'en roumain, p. ex., un vocable nominal précédé de l'article «indéfini» resterait «indéterminé» quant à la partie du discours...

Reste l'intuition, remarquable, qui assigne à l'article incorporé et au cas de déclinaison la même position dans la structure du mot nominal; on verra, en effet, qu'entre *article incorporé*, et *déclinable* – ce que ne prévoit pas la théorie guillaumienne –, et *cas de déclinaison*, il n'y a pas solution de continuité. Il faut d'ailleurs noter que, revenant, bien plus tard (1945), à propos du suédois, sur la question, Guillaume ne fait plus intervenir le concept de «déterminant de la partie de langue»:

> «Ce système, de par sa constitution cinétique, suppose à un moment donné le franchissement par la pensée du seuil centrique constitué par le numéral I. Le rôle de l'article incorporé est d'indiquer que ce seuil a été franchi et que, au mouvement anti-extensif d'approche du singulier, a succédé un mouvement extensif d'éloignement du singulier....» (Guillaume, apud K. Schlyter & G. Moignet, 1980, 249).

Ainsi, si l'on comprend bien, la «tension II» se présenterait, en suédois, sous deux aspects, soit:

(a) d'abord, *négativement*, comme une «départicularisation», ou «anti-particularisation», opérée par l'article incorporé, signifiant qu'au moment où on la nomme, l'entité n'est plus envisagée dans sa particularité stricte, et fait, déjà, partie de ce qui est acquis, et, donc, tant soit peu dépassé[3], puis,

(b) *positivement*, comme une «franche extension», que signifie l'article extensif extérieur, et consistant à opposer l'entité nommée, dans une

[3] «L'article incorporé définit, par son absence ou sa présence à la fin du substantif, si celui-ci est à entendre dans une perspective d'un cas particulier de la notion ou dans une perspective de généralité de la notion. Notamment, la forme marquée signale la présence de la notion à la pensée dans l'instant de l'acte de langage; elle est mémorielle» (Schlyter & Moignet, 1980, 249, n. 5; souligné par moi, PC).

perspective généralisante, aux autres cas concevables de la même notion[4].

On peut seulement regretter que ni Guillaume lui-même, ni les éditeurs de ce texte[5] n'aient songé à dégager le contraste sémantique que cette analyse, en soi excellente, impliquait. C'eût été, il est vrai, porter atteinte à l'unité de la tension II, et, donc, au tenseur binaire radical...

II. 2. Les différences observables, de langue à langue, dans l'expression «sémiologique» de la catégorie de l'article, et qu'on a du mal à abandonner à l'«arbitraire du signe». Cf. les faits suivants, (4)-(8):

(4) angl. *the*, *a* (*an*), indifférents au genre et au nombre;

(5) all. *der*, *die*, *das*, etc., article «extensif» déclinable; *ein* / *kein* «articles intensifs» déclinables et, de plus, impliquant un contraste «positif» vs «négatif»: *Ich habe* ***eine*** *Uhr* «j'ai une montre», *Ich habe* ***keine Uhr*** «je n'ai pas de montre»;

(6) fr. *le*, *la*, *l'*, *un*, *une*, articles indéclinables, mais discriminant genre et nombre, vs. *les*, article indéclinable et indiscriminant genre et nombre (pour le pseudo-partitif, cf. ci-dessous).

(7) esp. *el*, *la*, *lo*, *los*, *las*, articles extensifs indéclinables, mais discriminant trois «genres» (*el* / *lo* / *la*, cf. ***lo*** *bueno de la cosa* «ce qu'il y a de bien dans l'affaire», ***lo*** *del otro día* «ce qui est arrivé l'autre jour», *todo* ***lo*** *de su tía* «tout ce qui appartenait à sa tante»; ***lo*** *que non conoce por vivencia, debería conocerlo por historiadora* «ce qu'elle ne connaît pas pour l'avoir vécu, elle devrait le connaître en tant qu'historienne») et discriminant le nombre; *un*, *una*, *unos*, *unas*, articles intensifs, discriminant genre et nombre;

(8) ptg. *o*, *a*, *os*, *as*, *um*, *uns*, «articles», extensif et intensif, discriminant genre et nombre, et, pour les «extensifs», reproduisant l'opposition inscrite dans la finale de toute une classe de mots nominaux: *o menino*, ***a*** *menina*, ***os*** *meninos*, ***as*** *meninas*.

II. 3. La spécificité du français, avec au moins *deux autres séries de signifiants ayant les mêmes propriétés syntaxiques* que les «articles» traditionnels, et, d'ailleurs, assez souvent reconnus

[4] D'où l'emploi de l'article extensif extérieur, associé à l'article incorporé, si le nom fait l'objet d'une restriction adjectivale: ***den*** *ädel* ***mannen*** = «le - noble - homme/le» = «l'homme noble» (Schlyter & Moignet, 1980: 250, n. 7).

[5] Lesquels vont jusqu'à préciser (p. 249, n. 5) que l'article incorporé, tout en ayant un statut linguistique «très différent de celui de l'article antéposé», est porteur du «même contenu sémantique». Ils suivent, donc, Guillaume, qui fait de l'article extérieur une sorte de «suppléant» de l'article incorporé, là où celui-ci, «archaïsant», «ne suffit pas à bien régler à lui seul l'impulsion tensive.»

comme tels[6], y compris par Guillaume (cf. 1985, 62 = 18 janvier 1946): articles «démonstratif» – *ce*, *ces* – et «possessif»: *mon*, *ma*, *mes*.

II. 4. Toujours dans l'ordre morphologique, ou sémiologique, méritent aussi attention certaines «synapses», consacrées ici mais refusées ailleurs, cp.:

- français *le*, *la*, *les*, esp. *lo*, *la*, *los*, *las*,
- ptg. *o*, *a*, *os*, *as*, à la fois articles et pronoms personnels clitiques;
- esp. *el*, article, proclitique, et *él*, pronom personnel,

à

- anglais art. *the* vs. *him*, *her*, *it*, «pronoms personnels»;
- all. art. *der*, *die*, *das*, etc., vs. pronoms *ihn*, *sie*, *es*.

Cf. encore, pour l'article intensif, fr. *un*, article et numéral, vs. angl. *a/one*.

II. 5. On relève encore de multiples différences, selon les langues, quant au fonctionnement syntactico-sémantique des articles, p. ex.:

II.5.1. *Article et préposition:*

Comment rendre compte, dans le cadre de la théorie consacrée, des rapports ambigus existant entre ces deux sortes d'«auxiliaires de nomination« que sont les «articles» et les «prépositions»: rapports d'affinité, qui vont jusqu'à une coalescence de signifiants (fr., esp., port.), ou de sensible résistance (roumain et, dans une moindre mesure, l'italien). Cf. (9):

(9)(a) roum. ***pe*** *masa* (article ø) «sur <la> table», ***pe*** *strada* (article Ø) «dans <la> rue», *îl caut* ***pe*** *profesor* «[le] <je> cherche [sur] professeur = je cherche le professeur»; *merg* ***la*** *lucru* «<je> vais à travail = je vais au travail»; ***în*** *oras* «dans <la>ville» (*pe*, *la*, *în*: «prépositions d'accusatif»)

(9)(b) it. *tornare* ***a*** *casa* «revenir à <la> maison», *tornare* ***da*** *scuola* «revenir de <l'> école», *andare* ***a*** *teatro* «aller à [=au] théâtre», *scrito* ***a*** *penna* «écrit à <la> plume»; *toccare* ***con*** *mano* «toucher du doigt», *prendere* ***per*** *mano* «prendre par la main»; ***in*** *casa*, ***in*** *montagna*, ***in*** *treno* «dans <le> train», ***in*** *bracchio*, ***in*** *tasca* «dans la poche», *si metteva* ***in*** *letto* «il se mettait au lit», *ritornò* ***in*** *cucina* «il revint à <la> cuisine», *sono andato* ***in*** *biblioteca*

[6] P. ex. par Du Marsais, Beauzée et, plus tard, par Sicard et d'autres. Cf. P. Swiggers, 1985, et A. Chervel, 1977.

«je suis allé à la bibliothèque», ***in*** *serata* «dans la soirée», ***in*** *giornata* «pendant la journée». Cf. G. Rohlfs, 1969, 36.

II. 5. 2. *Différents cas d'«article extensif»:*

1° Là encore, le roumain se distingue, avec, d'une part, deux articles «extensifs» en principe liés aux fonctions «centrales» («accusatif» / «nominatif»), l'un, incorporé, «objectif», et mémoriel (ex. ***trenul*** «train-le» = «le train»), l'autre, dit «adjectival» – *cel, cea, cei, cele* –, qui soumet cette entité à l'activité discriminante du locuteur et que, pour cette raison, l'on pourrait caractériser comme «subjectif», avec, d'autre part, un troisième article «extensif», dit «possessif» («masc» sg. *al*, pl. *ai*, «fém.» sg. *a*, pl. *ale*), voué à prédéterminer, dans certains cas, un «nom déterminé» au cas périphérique («datif-génitif»), ou un pronom possessif, cf. (10):

(10)(a) *Stefan* ***cel*** *mare* «Étienne le Grand», ***cei*** *buni* « les bons», ***cel*** *mai tînar* «le plus jeune», ***cel*** *mai bine* «le mieux», ***cel*** *mai bun elev* «le meilleur élève», ***cel*** *cu un occhiu* «le borgne»

(10)(b) *un cal* ***al*** *vecinului* «un cheval du voisin», *calul meu si* ***al*** *rege-lui* «mon cheval et celui du voisin», *un frate* ***al*** *meu* «un frère lui mien = un frère à moi», *jocul dragostei si* ***al*** *întîmplarii* «le jeu de l'amour et du hasard».

2° L'article extensif portugais, ou espagnol, peut recevoir l'apport d'un nom de discours, ou d'un syntagme prépositionnel, ce dont l'article extensif fondamental en français est bien incapable, cf. (11):

(11)(a) esp. ***lo*** *que sucedió ayer*, ptg. ***o*** *que aconteceu ontem* vs. fr. ***ce*** *qui est arrivé hier.*

(11)(b) esp. *tu opinión y* ***la*** *del autor*, ptg. *a tua opinião e* ***a*** *do autor*, vs. *ton opinion et* ***celle*** *de l'auteur*

(11)(c) esp. *acaso es crimen* ***el que haya salido yo*** *de casa sin avisarle a Usted*? «serait-ce un crime que d'être sorti de chez moi sans vous prévenir?»

3° On pense aussi à l'aptitude des articles – plus ou moins accusée selon les langues – à recevoir l'apport d'un possesssif, cf. (12):

(12) ptg. ***o teu*** *discurso*, it. ***il tuo*** *discurso*; esp. *santificado sea* ***el tu*** *nombre*; fr. ***un mien*** *ami*, etc.

4° Il y aurait également beaucoup à dire de l'emploi de l'article avec les «noms propres», dont les analyses de Guillaume (1919, 290-291), à l'évidence tributaires de la syntaxe française, laissent notoirement à

désirer. S'agissant des noms propres de personne, p. ex., on voit mal comment rendre compte des faits rappelés en (13) à partir de l'idée que l'absence d'article serait l'expression, dans ce cas, d'un écart annulé entre «nom potentiel» et «nom en effet» (Guillaume, 1919, 289):

(13)(a) ptg. ***o*** *João*, ***a*** *Maria* «Jean, Marie», ***o*** *Alencar* (patronyme)

(139(b) en roumain, interférence article / genre: noms de personne «masculins» *sans article* au «cas central» (sujet/objet), mais *possibilité d'un article proclitique* au «cas périphérique»; *lui Ion* «à/de <le> Jean»; noms «féminins», par contre, *avec article incorporé à ce même cas*: *Mariei, Ioanei* «de/à Marie-la, de/à Jeanne-là», comme *elevei* «de/à élève-le».

5° en it., esp., port., propriétés «déïctiques» de l'article extensif, *renvoyant à l'espace énonciatif* – ce dont son homologue français apparaît incapable, d'où la tendance, plus ou moins marquée, à le suppléer, dans cette fonction, par un «article démonstratif», ou «possessif», cf. (14):

(14) it. *préstami* ***la*** *penna*, ptg. *empresta-me* ***a*** *caneta* vs fr. *prête-moi* ***ta*** *plume;* esp. *él está en Córdoba, participando en un colóquio de psicosistemática, pero* ***la*** *mujer y* ***los*** *hijos se quedaron en Francia.* «lui est à Cordoue…, mais sa femme et ses enfants sont restés en France.»

…ET PROPOSITIONS

Tous ces faits, bien entendu, ne pourront pas être traités ici. Si on a cru devoir les rappeler, c'était, avant tout, pour troubler un certain confort, et essayer de relancer une activité théorique quelque peu engourdie dans la célébration des vertus descriptives du tenseur binaire radical. Mais il s'agissait aussi d' esquisser – ce sera le second volet de cet exposé – les grandes lignes, non pas d'une nouvelle théorie de l'article, mais, plus modestement, d'une réformulation de la doctrine guillaumienne, avec, certes, l'ambition de la rendre vraiment opératoire au plan syntactico-sémantique.

Il n'y a, d'ailleurs, pour ce faire, qu'à prendre au sérieux un autre versant de la réflexion de Guillaume sur l'article, considéré non plus comme signe d'une transition du «nom en puissance» au «nom en effet», mais comme l'**exposant substantif** de la «personne troisième», «cardinale», «atemporelle», dont parle tout vocable nominal. Qu'on se rappelle, à cet égard, le passage suivant, qui est loin d'être isolé – bien que la netteté du propos soit, ici, tout à fait singulière, cf.(15):

(15) «L'article n'adjective pas le nom: il n'en indique aucune qualité. Et l'accord intervenant entre l'article et le nom est, comparé à celui de l'adjectif avec le nom, un accord inverse. **Car ce n'est pas l'article qui se dit du nom, mais le nom qui se dit de l'article**. Ce dont le sentiment que tout chacun en a se traduit par la question QUOI, posée après l'article, dans le cas où l'on a mal entendu le nom...» (1973, 216 = 7 mars 1957)

Or s'il en est ainsi, si un article est vraiment ce «substantif formel» dont parlent G. Moignet & K. Schlyter (1980: 249), cette «forme substantivale apte à accepter l'apport de toute espèce de matière notionnelle non prévue en langue pour être substantivale», alors il faut reconsidérer tant le fonctionnement des pronoms articles dans un état de langue donné que l'émergence, en diachronie, de cette classe de mots.

Pour ce qui est du français, la démonstration est faite depuis longtemps (Cl. Blanche-Benveniste & A. Chervel, 1966): c'est *l'article qui substantive le nom*, et le «substantif», loin d'être «donné par la langue», n'est qu'un «comportement syntaxique» du nom (p. 4). Ajoutons-y seulement que dans cet état de langue – comme en général en roman, compte non tenu de certaines différences «locales» – la «personne du nom» que signifient, substantivement, les pronoms articles, *se décline*:

I. comme «étant déjà là» («acquise», «prédéfinie») dès l'ouverture de l'instant locutif (= «art. extensif», «mémoriel»);

II. ou bien comme «advenant» à l'instant locutif (=«art. intensif»).

Du point de vue diachronique, Guillaume n'a cessé d'insister sur le rapport qu'il apercevait entre, d'une part, le développement de l'article et, d'autre part, le dépérissement de la flexion casuelle – double effet, selon lui, d'une «perte de réalité» du côté du nom. C'est là, expliquait-t-il en 1939 (cf. 1964, 101-104), l'effet de l'anticipation, dans la genèse du mot, de l'opération d'entendement «créatrice de la forme universalisante» (= la partie du discours) au détriment de l'opération de discernement «créatrice de sémantème particulier». Cette approche, qui se vérifie, peut-être, sur la longue durée, n'est pas satisfaisante, car il faut tout de même rendre compte des états de langue où les deux principes coexistent: grec ancien et moderne, roumain, allemand, langues où l'article, d'une manière ou d'une autre, ... *se décline*...

On peut effectivement penser que, du latin au français, p. ex., le mot nominal a perdu «quelque chose», perte dénoncée par l'effacement des marques de déclinaison: *homo, hominis*, etc., sont, assurément, des mots dont chacun «fait voir» plus de choses, de l'être nommé, que leur homologue français *homme*. Mais qu'est-ce qui se trouve diminué? Certainement pas la capacité discriminante du mot. On ne voit guère en quoi *homo*, *hominem*, etc., véhiculeraient des sémantèses plus «individualisantes» que *homme*, ni en quoi ce dernier serait plus «universalisant» que les formes latines...

Ce qu'on croit voir, en revanche, est que *homo*, ou *hominem*, etc., avec leurs indices casuels respectifs, font voir un être mêlé à la structure momentanée d'un cas d'événement aperçu présentement – ce que ne fait plus fr. *homme*. On pense, naturellement, au mot célèbre de Meillet (1952, 10-11 = 1922), selon lequel «un Romain n'était pas capable de nommer «le loup» en soi». Mais ce que ni Meillet ni Guillaume ne semblent avoir aperçu est que le trait sémantique finalement aboli est un trait de «temporalité»; c'est celui-ci, ressort de la déclinaison latine, que les représentations nominales françaises – et sans doute romanes, mais des degrés sont à distinguer – n'exhibent plus.

En latin, en effet, une notion nominale est, par définition, inséparable de la vision d'un certain «présent délocuté». Le signifié d'un nom latin, fléchi en cas, représente *l'apparence phénoménale d'une entité immergée dans la substance de l'état de choses présentement délocuté*, comme une donnée «interne», «inhérente» à la structure de cet état de choses, et sans existence personnelle propre aux yeux du locuteur. Et ce que fait voir la marque casuelle est, très précisément, *l'effective inclusion, dans l'état présent du monde, et à un certain rang de présence* (P. de Carvalho, 1985)[7], d'une entité que le locuteur sait y reconnaître, sans pouvoir l'abstraire de cette «présence» plus ou moins intense. En d'autres termes: aucune représentation nominale ne jouit, en morphosyntaxe latine, du statut de «personne autonome», distinctement aperçue.

Or c'est cette dernière représentation, hautement «irréaliste», qu'a tendu à valider la morphosyntaxe nominale romane, et, singulièrement, française, qui représente, peut-être, la pointe la plus avancée dans ce sens. Un vocable nominal français ne dit quasiment plus rien de la «présence au monde» de l'entité dont il parle; *il n'en retient que la «présence au locuteur»*, autrement dit celle d'un «objet qui est là, présent, hic et nunc, à ma pensée», *avant que* je ne le voie exister objectivement.

---

7 Pour le fonctionnement syntaxique du nom en latin, ainsi que sur le système casuel de cette langue, on voudra bien se reporter à cette thèse, qui, il faut l'avouer, n'a pas retenu – à une flatteuse exception près – l'attention des latinistes ni même, ce qui est plus décevant, celle des linguistes d'appartenance guillaumienne, en tout cas à en juger d'après de ce qui s'est écrit et continue de s'écrire dans cette mouvance sur la déclinaison nominale, en latin ou ailleurs...

L'ARTICLE INCORPORÉ ROUMAIN

Or la vision «temporalisée» et «sensible», que donnait le nom latin de la personne nominale, en l'identifiant à une «pure présence», ne s'est pas tout à fait estompée en roumain, à ceci près, qui n'est pas négligeable, que la personne nominale, contenue dans la «forme déterminée» du nom, y apparaît, déjà, distinctement, puisqu'aussi bien une autre forme, «indéterminée», existe: *(un) tren* «un train»*vs. trenul* (forme déterminée, à article incorporé = «train-le»), *o floare* «une fleur» ∞ *florea* «fleur-la».

C'est dire qu'en roumain le vocable nominal se décline, non plus, comme en latin, selon une échelle de «rangs de présence», *mais selon le contraste «personne acquise», «déjà là», et «déjà notionnellement reconnue»* (= «nom déterminé» = article incorporé) vs. *«personne qui, n'étant pas encore là, «advient» à la perception du locuteur»*, celui-ci ayant, alors, à la *pré-construire* (article «indéfini» + nom).

On a noté, au début de cette étude, que Guillaume en était venu à voir dans l'article incorporé du suédois l'opérateur d'une extension «négative», procédant pour ainsi dire «à reculons», par éloignement d'une singularité dépassée mais non perdue de vue. Voilà qui convient tout à fait à l'article incorporé du roumain, sauf que dans cette dernière langue la modalité «positive», et «franche», d'extension, ne se déclare, comme on l'a vu, que si la désignation met en oeuvre une expression nominale «imparticulière», soit un adjectif, ou une expression adjectivale, cf. ex. (10)(a) *Stefan **cel** mare* «Étienne le Grand», etc..

Mais cette façon de voir permet aussi de comprendre un autre fait déjà mentionné: l'extraordinaire résistance opposée par l'article incorporé du roumain à la plupart des prépositions, aussi longtemps que le nom qui le porte n'est pas soumis à une détermination «secondaire», cf. exs. (9). Si l'on veut bien admettre – dans le prolongement de la doctrine guillaumienne – qu'une préposition est le signifiant d'une «exclusion», ouvrant sur une position d'extériorité, ou «absence», relativement au prédicat (P. de Carvalho, 1996a, en cours de parution) on conçoit qu'un vocable nominal aussi nettement affecté d'un indice de «présence» qu'est, dans son état «déterminé», celui du roumain, apparaisse incompatible avec quasiment toute préposition qui, de par son contenu lexical spécifique, oriente le regard vers *une extériorité d'après*, une *subséquence*: un être recherché, visé, un lieu contenant dont, pour cette raison même, le tout échappe au regard. Cette restriction est néanmoins levée pour *cu*, fr. «avec», préposition à contenu «instrumental», n'impliquant pas, justement, un tel «dépassement» de l'actualité prédicative: ***cu** copilul* «avec enfant-le = avec l'enfant», ***cu** avionul* «avec l'avion = par avion», ***cu** vaporul* «en bateau».

L'ARTICLE EXTENSIF EN PORTUGAIS ET EN FRANÇAIS

De ce côté-ci de la Romania, la personne nominale, conformément à sa vocation à l'»atemporalité», a conquis, plus ou moins pleinement, son «autonomie idéelle»; affranchie, définitivement, de sa figure sensible, et, donc, retirée du monde, elle a accédé, généralement, au statut d'*objet de pensée*. Cependant, à l'intérieur de cette donnée générale, des différences frappantes se font jour, entre Romania du nord, ou gallo-roman, et Romania ibérique – pour laisser de côté, ici, le toscan promu langue nationale italienne.

Soit, en effet, l'article extensif portugais, dont le signe a totalement évacué l'articulation consonantique qui constituait la spécificité lexicale du démonstratif originel, lat. *ille*. De celui-ci n'y subsiste que ce qui ne lui appartenait pas en propre, à savoir le contraste vocalique *-o-/-a-*, qui caractérise aussi tout un volet de la morphologie nominale portugaise – p. ex. *menino* «petit garçon» vs *menina* «petite fille». Le même contraste, notons-le, signalait, en latin, selon une hypothèse proposée récemment (P. de Carvalho, 1993)[8], que l'entité nommée existe comme subordonnée au regard de «moi», par contraste avec tout ce qui, dans l'univers pensable, est censé pré-exister à «moi». Or un trait de l'article extensif portugais – ce qu'il conserve, justement, de son origine latine – est qu'il discrimine **toujours** le genre et le nombre. En d'autres termes, il donne à voir des propriétés formelles aperçues dans l'entité à nommer. Il s'ensuit que le *nom abstrait de la personne atemporelle* – l'article –, dans son état de définition portugais, *voit*, de l'entité à nommer, ***moins*** que ce qui lui répond en roumain, mais ***plus*** que son quasi-homologue français:

- ***moins, par rapport au roumain***: en portugais, l'entité se conçoit, d'emblée – c'est un *trait définitoire* du roman occidental –, comme un objet de pensée, présent, *en tant que tel*, non plus dans la substance vive de l'événement délocuté, mais dans la vision que «moi» a, présentement, de cette substance;

[8] On trouvera dans cette étude une théorie du genre grammatical latin, au plus loin des suggestions anthropomorphiques de la terminologie consacrée, qui est aussi perverse qu'inopérante. Là aussi on peut regretter une certaine inattention des linguistes guillaumiens à ce qui se fait parmi eux...

– ***plus, par rapport au français***: les traits de genre et de nombre, si fermement marqués dans l'article portugais, le sont nettement moins en français, où l'opposition de genre est totalement effacée au pluriel (*les*) et *peut l'être* au singulier: *l'eau* ∞ *l'homme*.

En revanche, *l'article extensif français retient, du signifiant originel, la consonne*, cette constrictive latérale constamment présente, à travers l'espace roman, dans les signifiants du pronom personnel de la «personne absente» (fr. *il, elle*, ptg. *ele, ela*, esp. *él, ella*, etc.). Bref: dans le signifiant gallo-roman du nom abstrait de la personne nominale, *la référence (alternance vocalique) aux propriétés sensibles de l'entité à nommer a cédé le pas au «geste» abstractif qui renvoie le réel aperçu à la notion, définitivement «atemporelle», que le locuteur en a – au plus loin de l'expérience sensible.*

DU PRÉTENDU «PARTITIF»

Conséquence majeure de cette différence: les traitements divergents, en français et en portugais (avec la quasi totalité des autres langues romanes), des noms d'éléments de réalité irréductibles à une saisie ponctuelle. On trouvera ailleurs (P. de Carvalho, 1996, à paraître) une étude détaillée de cette question, dont je résume ici les conclusions:

1° L'article portugais (espagnol, etc.), qui «réagit» encore à l'aspect sensible des êtres à nommer, ne peut, par conséquent, que *prendre acte de* cette irréductibilité, ce qui le disqualifie pour la traiter, d'où l'*absence d'article*, s'il s'agit d'enregistrer, sans plus, la présence, ou l'absence, d'une entité «continue»: *beber água* «boire de l'eau», *comer pão* «manger du pain», *não tenho dinheiro* «je n'ai pas d'argent», etc.

2° Au contraire, la «personne atemporelle» telle que la nomme l'article extensif français ne retient plus de l'entité à nommer que l'*unité notionnelle* qu'elle forme. Or de ce point de vue, *une entité en vaut une autre*, abstraction faite de toute particularité matérielle. C'est donc, dans les cas d'expression considérés, cette unité notionnelle que l'on reconnaîtra – *il y a là* ***le*** *«x» qui a nom eau, vin, etc.* –, quitte, *ensuite*, à mobiliser le psychomécanisme prépositionnel pour signifier, *secondairement*, que cette unité toute «idéelle» n'est engagée que pour une portion, une certaine quantité d'elle-même, dans la réalité de l'événement délocuté, ou bien en est totalement absente. Or cette quantité, positive ou négative, parce qu'elle est strictement liée

à l'instant d'expérience, et, donc, qu'elle n'existe pas généralement, hors de la singularité momentanée de cette instant, ne se dit pas, ne se nomme pas, ou plutôt, *se dit au moyen d'un signifiant ø*[9], d'où les tournures «partitives» de (16):

> *boire* ***de l'eau*** = «*boire* ***ø*** [= «un *x* trop fugace pour être distinctement aperçu et nommer] *de* ***<la chose qui est là et qui a nom>*** *eau* [qui est bien là]»
>
> *je n'ai pas* ***d'argent.*** = «*avoir* ***ø*** [= «un *x* trop fugace pour être distinctement aperçu et nommer] *de* ***ø*** [de ce qui n'est pas là, et qui a nom] *argent.*»

Ainsi, ce qu'on a appelé, on ne peut plus improprement, l'«article partitif» français ne serait que le résultat d'un mécanisme syntaxique déterminé par le besoin généralisé – plus que partout ailleurs, en roman – de prédéterminer, *qualitativement*, une unité personnelle avant toute particularisation lexicale, et ce, *avant* toute prise en compte de l'aspect, «continu» ou «discontinu», de l'entité à nommer. Or poser cette exigence généralisée de prédétermination revient à dire que *chaque notion nominale concevable en français exclut toute référence à une «personne immanente» à quoi elle serait incidente*. Elle se montre, autrement dit, largement affranchie de toute «incidence (syntaxique) interne»; ce n'est plus qu'une «qualification différentielle» d'une «unité personnelle idéelle» à construire positivement, substantivement, au préalable.

DE L'ARTICLE ANGLAIS

Cependant, un autre aspect de l'état de définition du mot nominal français ressort de la comparaison avec son congénère anglais. Dans cette dernière langue, le vocable nominal n'est pas moins indifférent à la particularité sensible de l'être à nommer, donc au contraste matériel «discontinu» vs. «continu», si bien qu'en tout état de cause le mécanisme de la prédétermination nominale sera nécessairement mis en oeuvre. Seulement, ce qui n'est pas *vu* au niveau du réel, sera, «d'entrée de jeu», *prévu* dans la forme du prédéterminant, l'article proprement dit, porteur du trait de «discontinuité», étant alors exclu, dans le cas d'entités, 1° de l'ordre du «continu», du «non comptable», 2° se présentant en série «ouverte», «non totalisée», ou 3° dont la présence n'est pas avérée. D'où, selon les cas, l'emploi de ***Ø*** ou bien de ***some***, quantificateur «non

[9] Sur Ø comme indice d'une représentation strictement liée à l'instant locutif, cf. P. de Carvalho, 1996c, à paraître.

spécifié» (O. Jespersen, cf. J.-R. Lapaire-W. Rotgé, 1991, 153 ss.), ou encore de ***any*** – ces différentes options constituant quelque chose comme une «déclinaison abstraite» de l'«exposant personnel», une «déclinaison» qui aurait trait moins à l'entité délocutée qu'à l'instance locutive, c'est-à-dire «moi qui en parle». Cf. (17):

(17) *He ate* ***some*** *bread* «il mangea du pain», *I need* ***some*** *money* «j'ai besoin d'argent», *I've been writing* ***some*** *letters* ou bien *I've been writing* **Ø** letters this morning «j'ai écrit des lettres ce matin», *has she* ***any*** *children?* «a-t-elle des enfants?»

Ces dernières remarques, qu'il y aurait certainement lieu de préciser, permettent déjà, sans doute, de mieux cerner, a contrario, la spécificité du français, où ces différents «problèmes» d'expression, non prévus au départ, c'est-à-dire au niveau du mécanisme de prédétermination nominale, ne se déclarent, et se résolvent, qu'*a posteriori*, négativement en quelque sorte, à partir d'un «article» postulé puis, secondairement, partiellement ou totalement exclu.

CONCLUSION

Une seule conclusion, méthodologique, à tirer de ce qui précède: la psychomécanique du langage, face à la syntaxe, n'a pas à faire de complexes, et encore moins à se livrer aux délices de l'autoflagellation. Elle n'a pas non plus à courir après le dernier train qui passe. Il lui faudrait, par contre, oublier un peu les grandes idéalités d'inspiration kantienne - l'Espace, le Temps –, et ses vastes «architectoniques», pour redescendre sur terre, et observer de plus près le jeu des mécanismes morphosyntaxiques que le locuteur, hic et nunc, met en oeuvre pour donner sens – pour «fixer en sens» – son expérience du monde. Il ne serait pas mauvais, non plus, qu'elle cessât de traiter le signifiant en termes de simple «bricolage». C'est, me semble-t-il, à ce prix qu'elle fera valoir sa différence, et parviendra à susciter l'intérêt des nouvelles générations de chercheurs.

Paulo DE CARVALHO

Erssab
Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3

BIBLIOGRAPHIE

Blanche-Benveniste, Cl., & Chervel, A. (1966), «Recherches sur le syntagme nominal», *Cahiers de lexicologie*, II, 3-37.

Cazacu, B. & alii (1978), *Cours de langue roumaine. Introduction à l'étude du roumain (à l'usage des étudiants étrangers)*. 3ème édition, Bucuresti, Editura Didactica Òi Pedagogica.

Chervel, A. (1977), *Histoire de la grammaire scolaire*, Paris, Payot.

De Carvalho, P.(1993), «Sur la grammaire du genre en latin», *Evphrosyne, Revista de Filologia Clássica. Nova Série, volume XXI* (Lisboa, Instituto Nacional de Investigação Científica), 69-104.

– (1985), Nom et déclinaison. Recherches morphosyntaxiques sur le mode de représentation du nom en latin. I-II. Presses Universitaires de Bordeaux.

– (1996a), «Cas et préposition en linguistique latine et en linguistique théorique», *Actes du 7e Colloque International de Linguistique Latine* (Jérusalem, 1993), en cours de parution.

– (1996b), «'Partitif', génitif, article. Pour renverser l'inverseur et repenser l'article français», *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 91/1, 169-221.

– (1996c), «Absence de marque, marque de présence?», communication au colloque *Absence de marque et représentation de l'absence*, CERLICO (Tours, 7-8 juin 1996), à paraître.

Givón, T. (1984), *Syntax. A functional typological Introduction. I.* Amsterdam - Philadelphia, John Benjamins' Publishing Company.

Guillaume, G. (1919), *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*, Paris, Hachette.

– (1964), *Langage et science du langage*. Paris - Québec, Nizet - Presses de l'Université Laval.

– (1973), *Principes de linguistique théorique. Recueil de textes inédits...sous la direction de R. Valin*, Québec - Paris, Presses de l'Université Laval - Klincksieck.

– (1985), *Leçons de Linguistique, 6 (1945-1946.C)*, Lille - Québec, Presses Universitaires - Presses de l'Université Laval.

– (1992), *Leçons de Linguistique, 12 (1938-1939)*, Lille - Québec, Presses Universitaires - Presses de l'Université Laval.

Lapaire, J.-R. & Rotgé, W. (1991), *Linguistique et grammaire de l'anglais*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.

Meillet, A. (1952), *Linguistique historique et linguistique générale, II*, Paris, Klincksieck.

Moignet, G. (1981), *Systématique de la langue française*, Paris, Klinckesieck.

Rohlfs, G. (1969), *Grammatica storica della lingua italiana e dei suoi dialetti. Sintassi e formazrione delle parole*.

Schlyter, K., & Moignet, G. (1980), «En marge d'un inédit de Guillaume: la systématisation connexe de l'article et du genre en suédois», in A. Joly - W. Hirtle, éds., *Langage et psychomécanique du langage*, 1980), Lille - Québec, Presses Universitaires - Presses de l'Université Laval.: 243-253.

Swiggers, P. (1985), «L'article en français: l'histoire d'un problème grammatical», *Revue de linguistique romane* (Strasbourg), 49: 379-409.

Valin, R. (1965), «La méthode comparative en linguistique historique et en psychomécanique du langage», in *L'envers des mots. Analyse psychomécanique*

du langage, Sainte-Foy - Paris, Presses de l'Université Laval - Klincksieck, 1994, 53-68.

– (1980), «Problématique du changement linguistique et psychosystématique du langage», in *L'envers des mots. Analyse psychomécanique du langage*, Sainte-Foy - Paris, Presses de l'Université Laval - Klincksieck, 1994, 207-230.

RÉSUMÉ

Plusieurs faits, de divers ordres, concernant, dans différentes langues nullement exotiques, ces auxiliaires de nomination communément appelés «articles», paraissent irréductibles à l'orthodoxie guillaumienne repliée autour du fameux «tenseur binaire radical». Deux attitudes sont alors possibles: fermer les yeux, et abandonner la partie à l'«arbitraire du signe», ou, au contraire, se donner des moyens d'affronter la réalité, de façon à en avoir une vue plus fine, et, surtout, plus féconde.

Or ces moyens existent, et pas bien loin: chez Guillaume lui-même, plus précisément dans un autre versant, moins souvent éclairé, de sa réflexion sur l'article, considéré non plus comme signe d'une hypothétique «transition du nom en puissance au nom en effet», mais comme l'exposant substantif de la «personne troisième», «cardinale» et, pour tout dire, «atemporelle», dont parle le vocable nominal.

C'est donc, non une nouvelle théorie de l'article, mais, plus modestement, une reformulation de la doctrine guillaumienne que l'on propose ici – non, certes, sans une double ambition, qui est, d'une part, de la rendre vraiment opératoire au plan syntactico-sémantique, et, d'autre part, d'en augmenter la portée face à la «différence» des langues.

Parmi les faits évoqués dans cette perspective, retiendront particulièrement l'attention: 1° l'article «incorporé» du roumain, cette manifestation ultime du mécanisme de la déclinaison nominale, 2° les propriétés comparées des articles extensifs portugais et français, et 3° cette chose bizarre, non moins bizarrement accueillie par Guillaume, qu'est le prétendu «article partitif» du français.

LES FONCTIONS DE *ASÍ, BIEN* ET *MAL*

De la différence entre *como bien sabe todo el mundo, se vive (bastante) bien en Europa, así lo pienso* et *es así*[1]

1. Afin d'éclairer le caractère multifonctionnel des adverbes *así, bien* et *mal* tout en tentant de cerner les liens conceptuels entre leurs différents emplois reliés à la construction verbale, j'aborderai la fonction prédicative et la fonction attributive avant de passer aux emplois discursifs. J'insisterai sur l'existence d'une zone d'indécision ou de sous-détermination dans l'interprétation de la fonction de l'adverbe.

Il est communément admis que l'adverbe est porteur d'une incidence externe de second degré. Quand sa commutation par zéro n'entame pas la structure phrastique, l'adverbe reste syntaxiquement extérieur à la construction et est considéré comme occupant une position périphérique. La même construction étant en jeu, avec ou sans adverbe, la différence sémantique entre les variantes (a) et (b) des exemples (1)-(3) s'explique entièrement par la présence ou l'absence de l'adverbe. Dès lors, celui-ci remplit une fonction *prédicative* au statut grammatical non lié, car elle se greffe sur la prédication verbale réalisée.

(1)(a) *Me lo confirmó así. (=de esta manera)* «Il me l'a confirmé ainsi. (=de cette façon)»

(b) *Me lo confirmó* «Il me l'a confirmé»

(c) *Me lo confirmó allí / ayer / deliberadamente* «Il me l'a confirmé là-bas/hier / délibérément)»

(2)(a) *El análisis lo demuestra (muy) bien* «L'analyse le démontre (très) bien.)(de façon éclatante)»

(b) *El análisis lo demuestra* «L'analyse le démontre»

(c) *El análisis lo demuestra bien / ya en esta fase / perfectamente*

[1] Plus ou moins littéralement: así («ainsi»), bien («bien») et mal («mal»); «comme bien sait tout le monde», «on vit (assez) bien en Europe», «ainsi je le pense» et «il en est ainsi».

«L'analyse le démontre bien / déjà dans cette phase / parfaitement»

(3)(a) *El cine alimenta mal la inquietud de los jóvenes. (=de manera insuficiente)* «Le cinéma alimente mal l'inquiétude des jeunes»

(b) *El cine alimenta la inquietud de los jóvenes* «Le cinéma alimente l'inquiétude des jeunes»

(c) *El cine alimenta la inquietud de los jóvenes en nuestro país / actualmente/ involuntariamente* «Le cinéma alimente l'inquiétude des jeunes dans notre pays /actuellement/ involontairement».

Si la commutation par zéro n'affecte pas la construction verbale, en revanche, l'adverbe commute avec une série hétérogène et relativement ouverte de compléments adjoints, de lieu, de temps ou de manière, comme l'illustrent les variantes (c) de (1)-(3).

Lors de l'examen des glissements possibles de cette fonction prédicative vers une fonction aprédicative, il faudra tenir compte de l'ordre linéaire. Mais, d'abord, il convient d'esquisser l'opposition entre la fonction prédicative et la fonction *attributive*. Celle-ci se distingue distributionnellement de celle-là par le fait que l'adverbe ne se prête pas aux tests d'omission et de commutabilité. Bien que dans l'exemple (4) *así* puisse être supprimé, les formulations (4a) et (4b) réalisent deux schémas de construction différents au moyen du verbe *considerar*. Le premier oriente vers une orientation évaluative, (5a), le second vers une conceptualisation perceptuelle (5b). C'est uniquement dans le premier que l'adverbe est consubstantiel au verbe: sans lui, la phrase (4a) n'est pas à même d'actualiser le schéma (5a). Occupant une position syntaxique nucléaire, l'adverbe contribue à réaliser une structure syntaxique minimale. Peut-il, pour autant, être considéré actantiel? Dans la terminologie de Tesnière (1962), le terme d'actant ne s'applique qu'aux substances et il semble bien que le problème de la gradualisation de la fonction adverbiale par rapport au verbe régent lui ait globalement échappé[2].

(4)(a) *Lo entiende así* «Il le comprend ainsi»

(b) *Lo entiende* «Il le comprend»

(5)(a) N^0 considera N^1 [como X]: évaluation

(b) N^0 considera N^1: perception

[2] On pourrait même envisager qu'il s'agisse d'une incidence interne dans la mesure où l'adverbe s'intègre dans la prédication verbale; avec les autres éléments en présence, l'adverbe en co-oriente la conceptualisation globale. Cependant, les cas où le même lexème verbal peut se construire avec ou sans adverbe, même avec une signification différente ou une signification «moins complète», justifient que nous considérions que l'adverbe attributif apporte une incidence externe du premier degré.

L'approche guillaumienne est-elle mieux outillée pour rendre compte de la différence entre (1)-(3) et (4a)? Dans la mesure où, dans (4a), le verbe se trouve «matériellement diminué» sans l'adverbe, n'acquérant son sens «plein» que grâce à l'adverbe, celui-ci remplit une fonction sémantique attributive dans le sens défini par Guillaume. En principe, Guillaume (1988, 62 ss.) semble réserver la fonction d'attribut aux éléments, généralement nominaux et adjectivaux, qui répondent à la question *quoi?* (comme les objets). Or, ce n'est pas parce que l'adverbe ne répond pas à cette question qu'il ne serait pas à même de «compléter le sens du verbe» et, dès lors, à remplir la fonction d'attribut. Dans les conditions décrites ci-dessus, il devient porteur d'une incidence externe non plus de second mais de premier degré[3].

Dans (6), l'adverbe *mal* ne peut pas tomber sous peine d'obtenir une séquence agrammaticale, (6b), et il ne commute qu'avec *bien* et *así* ou un autre adverbe de la classe des modaux, (6d). De plus, la séquence (6b) n'est pas viable comme alternative de (6a), car s'il arrivait à quelqu'un de s'en tenir à (6b), c'est nécessairement en sous-entendant *bien* au lieu de *mal*, c'est-à-dire selon la modalité attendue, non marquée, paraphrasable comme «comme il convient». Ce qui confère son statut grammatical à la construction formée au moyen de *portarse*, c'est précisément la spécification apportée par l'adverbe.

(6)(a) *Se portó mal* «Il s'est conduit mal»

(b) **Se portó* «*Il s'est conduit»

(c) *Se portó bien / así* «Il s'est conduit comme il faut ainsi.)

(d) *Se portó decentemente* «Il s'est conduit décemment»

Traditionnellement, la fonction attributive n'est reconnue qu'avec les verbes copules[4]. Dans un cas comme (4a) on peut encore dire qu'il s'agit d'un attribut au régime direct, mais ceci ne vaut pas pour (6a). D'autre part, sans adverbe, (6) devient agrammatical, alors que (4) ne devient pas agrammatical sans adverbe. Est-ce à dire que dans (6) l'adverbe serait plus nucléaire que dans (5)? Pas nécessairement, du moins dans une conception de la syntaxe verbale où la valence englobe l'ensemble des schémas de construction paradigmatiques[5]. Dès lors, la différence ne provient pas d'une différence fonctionnelle au niveau de

[3] Je remercie vivement Sylviane Rémi d'avoir judicieusement attiré mon attention sur les problèmes de terminologie et de distinction de niveaux d'analyse qui jonchent ce qu'elle appelle joliment le «feuilleté polyphonique» de l'adverbe. Mon texte a également pu bénéficier de la lecture attentive de Paulo De Carvalho et de Nigel Quayle.

[4] En particulier *ser* et *estar*, cf. Alarcos Llorach 1992, 328.

[5] C'est-à-dire, les constructions à extension minimale quant au nombre de constituants.

l'adverbe mais s'explique plutôt par le fait que la valence de *portarse* «se conduire» est moins riche que celle de *considerar* «considérer». Dans les deux cas, le lien de solidarité au plan syntaxique reste le même et permet de différencier l'adverbe attributif, d'une part, de l'adverbe predicatif et, d'autre part, de l'adverbe incorporé à part entière à l'expression verbale. Dans une «locution» comme (7), par exemple, le figement syntagmatique est total: ni le verbe *tener* «avoir», ni la préposition (*a*), ni l'adverbe (*bien*) ne sont commutables.

(7) *para que lo recoja si lo tiene a bien* (C. Martín Gaite) «pour qu'il le reprenne s'il le juge opportun»

Dans ce cas-ci, il est malaisé d'attribuer une valeur référentielle propre à l'adverbe, que celle-ci surgisse directement – comme c'est le cas pour l'adverbe déictique *así* – ou indirectement, comme dans le cas des adverbes évaluatifs *bien* et *mal*. Or, cette situation extrême est rare à l'usage. Moins rares, par contre, sont les constructions où l'adverbe remplit une fonction attributive, du moins dans les corpus étudiés[6]. Dans la mesure où il est possible de détecter un nombre de régularités syntactico-sémantiques, différents paradigmes valentiels peuvent être dégagés. Cette démarche repose sur la conception suivante de l'organisation de la grammaire: si une configuration syntaxique occupe une position stable dans la grammaire et s'applique à un nombre de verbes déterminé, ladite configuration est «significative» pour ces verbes-là et fait partie de leur valence. Autrement dit: en entrant dans un paradigme contenant un adverbe, un verbe reçoit l'influence de la construction et en tire une signification particulière. Une objection possible à cette position est que pareille paradigmatisation de la construction n'empêche pas l'adverbe de s'antéposer au verbe et, dès lors, de s'en détacher pour, en quelque sorte, n'apporter qu'une contribution tronquée à la conceptualisation globale. La réponse à cette objection est double. D'abord, l'antéposition de l'adverbe semble être motivée par l'ajout d'une valeur énonciative, qui peut aller jusqu'à prendre le pas sur la fonction attributive ou prédicative. Ensuite, à contexte égal, l'adverbe nucléaire, à fonction attributive, se prête plus difficilement que l'adverbe périphérique, à fonction prédicative, à ce jeu sur plusieurs tableaux, en particulier sur le tableau de l'énoncé, le dit, et celui de l'énonciation, le dire. La position postverbale coïncide, en effet, le plus souvent avec une interprétation qui accorde à l'adverbe une valeur lexicale pleine, non déficiente, en l'occurrence l'idée de «mode». Si les adverbes *bien* et *mal* expriment la valorisation du mode par rapport à

[6] Il s'agit de deux corpus d'essais d'environ 100.000 occurrences chacun.

une norme (implicite), l'adverbe déictique *así* identifie le mode contextuellement. Ceci vaut, bien entendu, aussi bien pour la fonction attributive que pour la fonction prédicative.

2. L'opposition entre l'ordre [verbe-adverbe] et l'ordre [adverbe-verbe] se traduit sémiologiquement. L'adverbe postverbal incide sur une incidence pleinement réalisée, déjà «acquise» (cf. Guillaume). Reflétant iconiquement le lien entre le verbe et l'adverbe, la position postverbale signale que l'adverbe est incident à une incidence du verbe sur le sujet (qui peut être implicite, vague ou indéfini). Comme indiqué ci-dessus, il peut s'agir non pas d'une relation prédicative occasionnelle mais d'une relation constitutive d'une des formules valentielles du verbe: l'incidence est, alors, de premier ordre puisqu'elle fait fonction d'attribut.

En revanche, la position préverbale, bien qu'à des degrés divers selon l'adverbe et le verbe en présence, ouvre un éventail de significations superposables qui restent hors de la portée de la position postverbale. Dans les exemples (1)-(3), l'antéposition de l'adverbe fait apparaître une certaine oscillation entre la valeur prédicative originelle et une valeur aprédicative que je qualifierais d'énonciative.

(1)(d) *Así me lo confirmó* «Il me l'a confirmé ainsi» (I) / Ainsi il me l'a confirmé (II))

(2)(d) *Bien lo demuestra el análisis* «L'analyse le démontre de façon satisfaisante» (I) / «L'analyse le démontre bien («il faut l'admettre» (II)

(e) *Muy bien lo demuestra el análisis* «L'analyse le démontre très bien»

(3)(d) *El cine mal alimenta la inquietud de los jóvenes* «Le cinéma alimente mal l'inquiétude des jeunes»

Pareil glissement s'observe avec *bien* et *así* mais pas avec *mal*. L'extrême rareté d'une construction comme celle de (3)(d) indique que la charge notionnelle de *mal* est telle que son emploi dans une position qui prête à équivoque requiert des conditions contextuelles spéciales et demande une intonation contrastée. Avec *bien*, d'ailleurs, l'ajout d'un adverbe d'intensité (*muy bien, bastante bien*) exclut toute interprétation aprédicative (2)(e)[7]. Les phrases (1)(d) et (2)(d) donnent lieu à deux lec-

[7] La flexibilité interprétative d'adverbe *así* en position préverbale est probablement liée à son caractère déictique qui le rapproche des pronoms et des articles. C'est le seul adverbe qui accepte la translation à la catégorie de modifieur nominal: il complète la determination entamée par l'article défini ou se postpose au pronom indéfini, p.ex.: (a) *Por un mundo así estoy dispuesto a desear ardientemente la desaparición de esa vocación* (...) (M. Vargas Llosa 761) «Pour un monde ainsi je suis disposé à souhaiter ardem-

tures. L'une correspond à l'incidence externe de second degré, typique de l'adverbe de mode (I), l'autre est analogue à l'incidence observée en position préadjectivale (II), illustrée sous (8): l'énoncé s'en trouve converti en acte de parole affirmatif, concessif dans le cas de *bien*, conclusif dans le cas de *así*.

(8)(a) *Fué bien ingenuo* «Il / Ce fut bien ingénu»

(b) *La situación quedó así de clara* «La situation en devint on ne peut plus claire»

Il ne suffit pas toujours de connaître le contexte pour se décider en faveur d'une lecture prédicative ou énonciative. De fait, le locuteur natif lui-même, interrogé sur ses intentions, n'est souvent pas en mesure de choisir et semble vouloir envisager les deux versants à la fois. D'une part, cet état de choses plaide en faveur de la notion de polyphonie, introduite en linguistique par O. Ducrot (1980, 1984, 1989). D'autre part, cette situation porte à croire que le phénomène des contours vagues n'est pas limité au domaine du lexique mais caractérise également l'ordre syntagmatique.

Lorsque l'adverbe est antéposé au verbe, son incidence à la construction verbale ne se réalise pas de la même façon que lorsqu'il y est postposé. Au lieu de se faire sur une incidence achevée, elle porte sur une incidence en voie de réalisation. Cette différence explique peut-être pourquoi l'adverbe préverbal se laisse moins souvent modifier à son tour par un autre adverbe que l'adverbe postverbal.

Lorsque la position préverbale est également la position initiale de l'énoncé, l'inversion linéaire est à même de modifier la conceptualisation de la relation avec le verbe. Comme pour l'adverbe en position préadjectivale, ceci déclenche un processus de dématérialisation qui a pour effet d'attribuer à l'adverbe la valeur d'un morphème intensificateur, qui va au-delà de sa valeur prédicative ou attributive et que l'analyse en termes d'incidences n'est pas à même d'élucider de façon satisfaisante. En effet, les adverbes *bien* et *así* fonctionnent alors comme marque énonciative de type affirmatif. Cette fonction, qui ne relève pas à proprement parler de la grammaire propositionnelle, est d'ordre pragmatique. Sans nécessairement porter préjudice au potentiel prédicatif ou attributif de l'adverbe, sa position initiale est, par ailleurs, susceptible de signaler que c'est à la notion exprimée par le verbe que revient la plénitude sémantique. Ce mécanisme explique le caractère vague, voire

ment la disparition de cette vocation», (b) *¿No irá a ocurrir algo así con los diversos «frentes»*? (M. de Unamuno 326) «non va arriver quelque-chose ainsi avec les divers «fronts»?»=> «Quelque chose de semblable ne va-t-il pas se produire avec les divers «fronts»?)

sous-déterminé, d'expressions comme (1)(d) et (2)(d), où l'adverbe se laisse interpréter en même temps comme «incidence externe du second degré» et «marque énonciative aprédicative».

Etant donné l'importance de la position linéaire pour la conceptualisation du rôle de l'adverbe, l'ordre linéaire doit être pris en considération dans l'établissement des différents paradigmes qui correspondent à des formulations valentielles, où la fonction attributive de l'adverbe fait partie intégrante du schéma de construction.

3. Les données examinées permettent de dégager quatre paradigmes autour desquels se regroupent des classes de verbes, caractérisées chacune par une relative homogénéité sémantique.

I. Un premier groupe de verbes réunit des verba sentiendi et verba dicendi, notamment ceux cités sous (9)(a) et (9)(b). Aussi bien dans la première que dans la deuxième série se retrouvent des verbes exprimant un acte de volonté, par exemple *querer* «vouloir», *mandar* «ordonner», et *recomendar* «recommander», p. ex. (11)(b). A ces deux séries s'ajoute l'emploi exhortatif (au subjonctif) des verbes pronominalisés *entenderse, leerse, oírse, verse*, p. ex. (10)(d). Avec tous ces verbes, l'adverbe remplit la fonction appelée traditionnellement «attribut du régime direct». Lorsque le verbe se conjugue pronominalement, l'adverbe se convertit, bien entendu, en «attribut du régent». Son omission affecte substantiellement le sens de la construction. Le verbe *considerar* peut être proposé comme le prototype de cette classe, à la fois au vu de sa fréquence et du fait qu'il combine le versant de l'expression et celui de la perception dans son signifié. L'adverbe le plus souvent employé avec cette classe de verbes est *así*. *Mal*, par contre, ne se rencontre dans le corpus qu'avec le verbe *recordar* «se souvenir», employé absolument, p. ex. (10)(c). Bien que l'adverbe apparaisse le plus souvent en position postverbale – p. ex. (10), la position préverbale n'est pas exclue, comme l'illustrent les exemples (11). Il sera revenu plus loin sur l'interprétation ambivalente d'exemples comme (11)(c).

(9)(a) *concebir, considerar, creer, entender, pensar, reconocer, recordar, sentir, ver; querer*

(b) *apuntar, calificar, considerar, decir, declarar, explicar, llamar; mandar, recomendar*

(c) *entenderse, leerse, oírse, verse.*

(10)(a) *Entre nosotros sólo Almafuerte lo sintió* ***así*** ... (E. Martínez Estrada) «Parmi nous seul Almafuerte le ressentit ainsi»

(b) *El Estado, mirándolo* ***bien****, más en la entraña que en la*

superficie, ... (R. Pérez de Ayala) «L'Etat, si on l'examine bien, plus en profondeur qu'en surface»

(c) *... y concretamente en Francia, si no recuerdo* ***mal*** (R. Sánchez Ferlosio) «... et, en France, d'une façon concrète, si je me souviens bien (=pas mal)»

(d) División en derechos y deberes, entiéndase ***bien*** (M. de Unamuno) «Division en droits et en devoirs, que ceci soit bien compris»

(11)(a) *Para dar con un Estado (si así se le puede llamar) ...* (R. Pérez de Ayala) «Pour trouver un Etat (si on peut l'appeler ainsi)»

(b) *... no sólo porque nuestra ley fundamental* ***así*** *lo manda ...* (E. Sábato) «pas seulement parce que notre loi fondamentale l'exige ainsi»

(c) *Crónica y teatro misionario* ***bien*** *pueden llamarse géneros nacientes* (A. Reyes 386) «Chronique et théâtre missionnaire peuvent bien être qualifiés de genres naissants»

II. En deuxième lieu se distinguent les constructions attributives formées prototypiquement à l'aide du verbe *ser* «être». Comme l'illustre (12), *ser* se combine avec *así*, mais pas avec *bien / mal*, alors que *estar* présente la situation inverse. Cette distribution complémentaire découle de l'image conceptuelle différente attachée à *ser* et à *estar*[8]. Avec les verbes cités sous (13), on trouve les deux ordres: comparez (14) et (15). L'antéposition de l'adverbe au verbe est toutefois marginale à l'usage. Le corpus ne contient aucun exemple avec *mal* en position préverbale.

(12) *a fin de cuentas, bien está que* ***así*** *sea* (J. Goytisolo) «en fin de compte, il est bien qu'il en soit ainsi»

(13) *andar, encontrarse, ir, parecer, pintar, quedar, resultar, salir, seguir, (con)venir*

(14)(a) *España y yo somos* ***así****, señora* (F. Ayala) «l'Espagne et moi nous sommes ainsi, madame»

(b) *no me ha salido* ***bien*** «cela ne m'a pas bien réussi»

(c) *A mí no me parece* ***mal*** (M. Vargas Llosa) «Moi cela ne me paraît pas mal»

(15)(a) **Así** parece. (J. Gaos) «Il semble en être ainsi»

(b) *Descubrió una falla en negocio que tan* ***bien*** *pintaba* (P. Salinas) «il découvrit une faille dans un contrat qui se présentait si bien»

[8] Voir Delbecque (en préparation).

III. En troisième lieu viennent les verbes intransitifs *actuar, portarse* et *vestir* (16)(a), qui expriment un mode d'action. A ces emplois, illustrés dans (16) et (17), peuvent être ajoutées les constructions où un verbe d'expression sert à exprimer un mode d'expression et, pour ce faire, prend un adverbe dans sa valence. Le groupe constitué par les verbes cités sous (16)(b) se distingue du groupe numéro I – du type *considerar* – par le fait qu'au lieu de désigner l'agent ou l'expérimentateur, le sujet désigne plutôt l'objet ou le thème. Dans le corpus, ces verbes s'utilisent le plus souvent pour introduire une citation, comme dans (18)(c)-(d). Le discours rapporté ainsi construit est mis en valeur comme acte de parole, c'est-à-dire comme action médiatisée par le son. Cette similitude sémantique – parfois explicitée dans le contexte immédiat, p. ex. (18b) – porte à croire que ce n'est pas un hasard si nous avons affaire à la même construction qu'avec *actuar* «agir». Bien qu'il ne s'agisse que d'un nombre de verbes très réduit, il semble légitime de distinguer deux noyaux prototypiques dans ce groupe: *actuar* pour le mode d'action et *rezar* pour le mode d'expression. Dans les constructions du type *actuar*, l'adverbe *así, bien / mal* occupe habituellement la position postverbale, dans celles du type *rezar*, prédomine l'adverbe *así*, qui renvoie anaphoriquement ou cataphoriquement au contenu exprimé. Même lorsque la référence s'établit anaphoriquement, l'adverbe tend à occuper la position postverbale (18)(b)(d), et pas la position préverbale (18)(a). Nous verrons (sections 4 et 5) que, coïncidant avec la position initiale, la position préverbale fait surgir des glissements de sens vers une interprétation énonciative ou discursive.

(16)(a) *actuar, portarse, vestir*

(b) *decir, expresarse, hablar, rezar, sonar*

(17) *al actuar* ***así*** *se comportaría, observó en una ocasión Cortázar, como una persona ...* (J. Goytisolo) «en agissant ainsi, il se comporterait, comme un jour l'observa Cortázar, comme une personne ...»

(18)(a) ***Así*** *habla Castilla, un pueblo de señores ...* (A. Machado) «Ainsi parle la Castille, un peuple de seigneurs)

(b) *Quienes se expresaban* ***así****, lo hacían no para emparejarse con Dios, sino ...* (A. Castro) «Ceux qui s'exprimaient ainsi le faisaient non pas pour se mettre au niveau de Dieu, mais...»

(c) *Hay un viejo dicho latino – ... – que reza* ***así****:* «...» (M. de Unamuno) «Il y a un vieux dicton latin. ... qui déclare ainsi: «...» »

(d) *Decía* ***así*** *el párrafo suprimido:* «...» (F. Ayala) «Le paragraphe supprimé disait ainsi: «...» »

IV. La quatrième classe est constituée par des verbes intransitifs qui expriment un événement. Leur représentant prototypique me paraît être *suceder*. Deux particularités distinguent les verbes énumérés sous (19) de la classe du verbe *ser* (classe II): ils sont tertiopersonnels et se combinent exclusivement avec *así*. Etant donné que l'ordre linéaire est déterminé par la progression thématique[9] et que celle-ci affecte directement les formes déictiques, il n'est pas surprenant de voir que dans cette configuration *así* se retrouve le plus souvent en position préverbale. Un exemple comme (20) est exceptionnel dans le corpus. Notez la différence entre (20) et (21) d'une part et (22) d'autre part. Dans (22), la présence de la complétive sujet entraîne le glissement de *así*, en position initiale, vers une interprétation de type énonciatif ou discursif.

(19) *acontecer, aparecer, ocurrir, suceder*

(20) *pero en el principio no ocurrió **así**, y tenemos una prueba en el Martín Fierro.* (J.L. Borges) «mais au début cela ne se fit pas ainsi, et nous en avons une preuve dans le Martín Fierro»

(21)(a) *Ni aún es conveniente que **así** acontezca* (R. Gallegos) «Il n'est toujours pas convenant que cela se fasse ainsi»

(b) ***Así** me ocurre, por ejemplo, cuando reflexiono sobre ...* (J. Caro Baroja) «C'est ce qui m'arrive, par exemple, quand je réfléchis sur ...»

(22) ***Así** aconteció que después de los Reyes Católicos la monarquía...* (A. Castro) «Ainsi il arriva qu'après les Rois Catholiques, la monarchie...»

Ces quatre schémas de construction paradigmatiques représentent chacun une formule valentielle dans laquelle l'adverbe remplit une fonction attributive inamovible. Il en vient même à se laisser concevoir comme une espèce de régime, dont la présence est vitale pour la bonne formation de la construction. Dans la quatrième classe, celle du verbe *suceder* «arriver», il faudrait plutôt dire que *así* occupe la position de régent, puisque entre les deux il existe une relation d'exclusion mutuelle.

La répartition de *bien / mal*, d'un côté, et de *así*, de l'autre, est très instructive quant à la différence de leur statut référentiel. La quatrième série de verbes ne prend pas *bien / mal* parce que ceux-ci nécessitent une complémentation référentielle. A la différence de *bien / mal*, *así* est par lui-même référentiel, puisqu'il se réfère directement à une dimension

[9] A propos des mécanismes qui régissent la progression thématique, cf. Delbecque (1991, 217 et passim).

contextuelle. Etant donné qu'il fonctionne en quelque sorte comme un pronom, il peut être considéré comme un «pro-adverbe». Ceci explique qu'il soit le seul à s'associer à des verbes dont la charge sémantique est minimale: *ser* (le groupe II) et les verbes d'événement (IV). Lorsque *así* s'unit à des verbes des groupes I, II – excepté *ser* – et III, il impose une interprétation suspensive: la forme de *considerar* «considérer» (I), *andar* «fonctionner» (II) ou *actuar* «se comporter» (III) reste à dériver du contexte. En revanche, *bien / mal* ne réfèrent qu'indirectement au contexte: la référence passe par l'évaluation. Celle-ci porte sur un contenu explicitable lexicalement. Ceci implique que *bien / mal* reliés à un verbe de type I, II ou III entraînent une lecture non pas suspensive mais conclusive, basée sur une antériorité cognitive: ils présupposent un contenu identifiable, que le locuteur est capable de formuler.

4. Il a déjà été indiqué auparavant que la position préverbale peut se passer d'une relation aprioristique avec le prédicat verbal. En vertu de l'iconicité, c'est-à-dire de la réflexion du codifié dans le code, on voit, en effet, apparaître en plus des fonctions prédicative et attributive, trois autres possibilités, du moins pour *así* et *bien*: (a) l'adverbe est *aprédicatif* mais remplit une fonction énonciative de type affirmatif, (b) il prend une valeur *hybride*, à la fois prédicative et énonciative (autrement dit: il est *aprédicatif*), (c) sa valeur ne se laisse qualifier ni de prédicative ni d'énonciative mais est plutôt de nature *transprédicative*, ayant une fonction connective et argumentative.

(a) La fonction énonciative apparaît dans des exemples comme (23). Il est courant de trouver *bien* en tête d'expressions comme *es verdad* «il est vrai», *es cierto* «il est sûr», *puede ser* «il se peut» et d'autres expressions avec l'auxiliaire modal *poder* «pouvoir»; l'énonciation en acquiert une valeur affirmative-concessive.

(23)(a) ***Bien** es verdad que a veces...* (E. Alarcos Llorach) «Il est bien vrai que parfois...»

(b) ***Bien** podría resultar que ...* (R. Sánchez Ferlosio) «Il pourrait bien s'avérer que...»

(b) La fonction énonciative apparaît généralement de façon voilée dans des énoncés introduits par un adverbe qui remplit en même temps une fonction prédicative: pareille interprétation hybride (24)(b) surgit facilement avec *así*, qui apporte une nuance affirmative-illustrative sur le plan énonciatif tout en tendant à garder la valeur modale de la fonction prédicative au niveau de la phrase. Des exemples comme (24) et (25) montrent que l'adverbe peut opérer, de manière

concomitante, comme marque du dire et du dit. Avec *bien*, cette double interprétation s'impose facilement avec le verbe *saber*, p. ex. (25)(a), mais pas exclusivement, (25)(b).

(24)(a) **Así** la literatura y las artes han sido desalojadas de sus posesiones ancestrales (E. Martínez Estrada) «Ainsi la littérature et les arts ont été délogés de leurs propriétés ancestrales»

(b) *En Adolfo Hitler se encontró el arquetipo de .... ¡**Así** nos ha dirigido!* (P. Salinas) «Avec Adolf Hitler est apparu l'archétype de .... Ainsi il nous a dirigés!»

(25)(a) **Bien** sabía Sarmiento, al pasar por La Habana, dónde dar con Antonio Bachiler y Morales (A. Carpentier) «Sarmiento savait bien, en passant par La Havane, où trouver Antonio Bachiler et Morales»

(b) **Bien** lo había demostrado la Internacional Obrera al dejar para mejor ocasión ... (F. Ayala) «L'Internationale Ouvrière l'avait bien démontré en laissant pour une meilleure occasion ...»

La section suivante est consacrée au canevas théorique qui permet d'accommoder le caractère polyphonique de certains énoncés, y compris les fonctions transprédicatives.

5. Du point de vue cognitif, les catégories et relations linguistiques ne se laissent pas toujours définir en termes de tout ou rien (cf. Langacker 1987: 14 et passim). Bien que les formes se laissent manipuler comme des entités discrètes, la compréhension de leurs fonctions requiert une représentation incluant des superpositions, chevauchements et gradations. Il s'agit d'autre chose que d'une simple variété fonctionnelle, car rien n'empêche de reconnaître, d'une part, l'existence de plusieurs fonctions et, d'autre part, de continuer à faire comme si dans toute occurrence ne se réalisait qu'une seule fonction à la fois. Après l'examen détaillé des emplois de *bien* et *así*, force est de reconnaître qu'une même occurrence peut abriter plus d'une fonction. En recourant à la notion de polyphonie, il semble possible de capter ce phènomène de pluralité fonctionnelle. Ceci ne permet toutefois pas d'échapper à la tâche de délimiter dans la mesure du possible les zones affectées par une certaine convergence fonctionnelle, afin de préciser quelles sont les mécanismes opératoires moyennant lesquels la portée des adverbes employés est susceptible de s'étendre.

Au tableau I sont réunies les distinctions les plus pertinentes. En distinguant le point de vue du dire et celui du dit, il est possible de capter d'emblée le caractère bicéphale de certains emplois de *así* et *bien* en

Table I. – Caractérisation globale de *así, bien* et *mal*.

Discours	Niveau	Fonction	Valeur	Position	Formes
A. le dire	extra-propositionnel	trans-prédicative	argumentative	initiale	*así, bien*
B. »	inter-propositionnel	»	connective	initiale	*así bien que no bien*
C. »	intra-propositionnel	aprédicative	énonciative	préverbale	*así, bien*
D. le dit	»	prédicative	modale optionnelle	pré/post verbale	*así bien, mal*
E. »	»	attributive	modale fixe	(pré)/post verbale	*así, bien, mal*

position préverbale. Ces adverbes se laissent interpréter non seulement au niveau de la phrase, comme modificateurs du contenu propositionnel énoncé, mais aussi au niveau de l'acte de langage – l'énonciation – comme indicateurs de la vision du locuteur-émetteur. Au niveau de la proposition, deux fonctions s'excluent mutuellement: l'une est prédicative, l'autre attributive. Du point de vue de l'énonciation (le dire), la fonction adverbiale aprédicative, ajoutée à un contenu propositionnel, s'oppose à la fonction transprédicative[10] qui transcende la structure propositionnelle et ne peut se trouver qu'en position initiale d'énoncé. Alors que l'énoncé se laisse analyser du point de vue intrapropositionnel, l'énonciation émane de l'intentionnalité et cette activité expressive s'étend non seulement à la relation entre deux propositions – le niveau interpropositionnel – mais aussi à l'organisation discursive plus ample – le niveau extrapropositionnel – pour tracer les lignes du raisonnement sous-jacent. Ces deux modalités discursives se distinguent entre elles par le fait que la première formalise hypotactiquement le lien connectif entre deux propositions, alors que les relations engendrées par la seconde ne sont généralement pas décrites dans la grammaire. Cette différenciation au niveau du dire est analogue à celle établie au niveau du dit entre la fonction attributive et la fonction prédicative, où seule la première est paradigmatisée. La combinaison de la fonction syntactico-

[10] Dans le cadre psychomécanique, la fonction appelée «transprédicative» sert à caractériser les pronoms et les articles.

sémantique et de la fonction discursive entraîne ainsi la distinction de cinq niveaux d'expression. Ces cinq strates de signification sont: du côté du dire, [A] la fonction transprédicative argumentative, [B] la fonction transprédicative connective et [C] la fonction aprédicative énonciative; du côté du dit, [D] la fonction prédicative, qui est libre, et [E] la fonction attributive, qui est fixe.

S'il y a lieu d'invoquer la polyphonie, c'est-à-dire l'expression simultanée de plusieurs voix, il convient de souligner que la superposition de niveaux n'est pas chaotique mais qu'elle obéit à certaines restrictions de nature cognitive. Les compatibilités et incompatibilités se laissent entièrement dériver des propriétés réunies au tableau I. Procédant par exclusions successives, il y a lieu de prendre en premier le critère de la position linéaire. Conformément aux principes de l'iconicité, l'adverbe postverbal présente une charge notionnelle telle qu'il bloque l'accès au plan du dire; il est automatiquement incident au verbe qui le précède.

Le second critère est l'appartenance à un paradigme grammatical. Le caractère figé de l'adverbe en fonction attributive [E] le rend opaque quant aux possibles lectures concomitantes au niveau du dire. Ceci ne veut pas dire que celle-ci soient totalement exclues, cf. (11c), (18)(a), (22).

Un phénomène analogue de «grammaticalisation» s'observe au niveau du dire: l'adverbe à fonction connective [B] se convertit en locution conjonctive. Il relie la phrase subordonnée à la principale comme l'adverbe attribut relie le prédicat au sujet. Il y a toutefois une différence fondamentale entre les significations [E] et [B]. Procédant de l'organisation (consciente?) de l'activité linguistique, la fonction connective [B] surgit tardivement dans l'acquisition et dans l'apprentissage. Ceci explique que son emploi soit marginal et marqué. De plus, il est d'autant plus facile au niveau [B] d'hériter de la valeur énonciative, propre de la forme adverbiale à fonction aprédicative [C], qu'occupant la position initiale de la phrase, considéré comme énoncé, il occupe automatiquement une position préverbale, comme l'exige la fonction aprédicative. La projection de la strate de signification [C] sur [B], caractérise les expressions citées sous (26) et peut être visualisée par les flèches au tableau II.

De la même manière, mais maintenant en sens contraire, comme il est indiqué au tableau III, il est possible de représenter l'impact de la strate de signification [C] sur la strate [D]. Etant donné que la présence de l'adverbe à fonction aprédicative est libre, sa position préverbale – par opposition à la position postverbale – la rapproche iconiquement au niveau du dire. Ceci revient à dire que l'adverbe à fonction prédicative

Table II: Projection d'une valeur énonciative dans l'adverbe connectif.

Discours	Niveau	Fonction	Valeur	Position	Formes
B. le dire	inter-propositionnel	trans-prédicative	⇑connective⇑	initiale	*así* *bien que* *no bien*
C. »	inter-propositionnel	a-prédicative	⇑énonciative⇑	préverbale =initiale	*así* *bien*

Table III: Projection d'une valeur énonciative sur l'adverbe prédicatif.

Discours	Niveau	Fonction	Valeur	Position	Formes
C. le dire	intra-propositionnel	a-prédicative	⇓énonciative⇓	préverbale	*así* *bien*
D. le dit	intra-propositionnel	prédicative	modale optionelle	préverbale	*así* *bien*

est susceptible d'absorber la valeur énonciative propre à la fonction aprédicative; ceci peut être vérifié sur des exemples comme (1), (2), (23) et (24).

L'adverbe sert à la fois à ajouter quelque chose à l'énoncé considéré comme proposition [le dit au niveau D] et à le caractériser pragmatiquement, comme énonciation [le dire au niveau C]. En combinant le dire avec le dit, le *je* du locuteur ne reste pas dans les coulisses, se limitant à faire une observation, mais il se met en scène pour assumer l'acte énonciateur, comme acteur, en adoptant un point de vue non neutre. Ainsi, le locuteur intervient dans la construction de l'image de l'énonciation produite au moyen de l'énoncé, en faisant entendre sa voix énonciative [C] à l'intérieur de l'énoncé [D]. Dans le cas de *así* et *bien* en position initiale, on trouve même des cas où la convergence des strates de signification ne se limite pas à la combinaison entre [C] et [D], mais où le locuteur opère aussi en tant que scènariste, celui qui organise l'argumentation. Plusieurs indices plaident en faveur de la prédominance de la fonction argumentative: (1) l'accent phonique, (2) la présence d'une pause, (3) l'intégration dans une phrase adverbiale plus ample, (4) la possible reprise dans la phrase de la même forme adverbiale à un niveau différent. Ceci n'empêche pas la fonction argumentative [A] de coïncider avec la fonction énonciative, ou de l'englober. De plus, cette congruence ou la double face du dire de la part du «scènariste» à la fois «acteur» ne fait pas nécessairement taire la voix du

simple «témoin», véhiculant un contenu, celui qui reflète un événement de façon référentielle au niveau [D]. Cette polyphonie à trois voix est illustrée au tableau IV: dans la strate de signification transprédicative à fonction argumentative [A] peut se répercuter non seulement la valeur énonciative de l'adverbe aprédicatif [C] mais on peut également y voir surgir, du niveau du dit, la fonction prédicative [D], aussi atténuée soit-elle.

Table IV. Projection des valeurs.

Discours	Niveau	Fonction	Valeur	Position	Formes
A. le dire	extra-propositionnel	trans-prédicative	argumentative	initiale	*así* *bien*
C. le dire	intra-propositionnel	a-prédicative	⇑⇑énon-ciative⇑⇑	préverbale = initiale	*así* *bien*
D. le dit	intra-propositionnel	prédicative	⇑modale optionelle⇑	préverbale = initiale	*así* *bien*

Même si ce mécanisme peut s'expliquer par la relation d'inclusion entre le niveau prédicatif et le niveau transprédicatif, il ne s'agit pas pour autant d'un cas d'ambiguïté car, à mes yeux, il n'y a pas d'incertitude quant au niveau auquel opère l'adverbe. De fait, un exemple (25)(a) permet une lecture perspectivée: il n'y a pas de raison pour que la conceptualisation s'en tienne à un seul niveau d'interprétation. Dans une lecture globale on arrive à combiner, c'est-à-dire, à embrasser et englober, toutes les strates possibles, tendant à obtenir la signification la plus riche possible. Dans l'activité multidimensionelle de la parole, généralement bidimensionnelle, parfois tridimensionnelle, la fonction énonciative opère comme une strate de signification qui sous-tend toute autre fonction qui ne soit pas entièrement paradigmatisée. Si la fonction énonciative se voit occultée, voire même supprimée par la fonction attributive, ceci est dû au haut degré de paradigmatisation de celle-ci. La fonction énonciative fait passer la voix du locuteur qui intervient dans l'énoncé en assumant l'acte d'énonciation en tant qu'acteur. Son intervention peut être quelque peu voilée dans l'opération de connexion interpropositionnelle [niveau B] qu'il exécute au titre d'organisateur du discours (Tableau II). Dans l'opération d'argumentation extrapropositionnelle [niveau A], il peut cumuler le rôle d'organisateur du discours avec celui d'acteur, assumant l'acte énonciateur, tout en colorant par son point de vue une expression qui, en même temps, reste un énoncé où l'adverbe remplit une fonction prédicative (Tableau IV). Finalement, c'est dans l'expression prédicative, dans l'énoncé pris comme proposition [niveau D], que l'intervention du locuteur devient la plus manifeste, du moins lorsque l'adverbe se trouve en position préverbale (Tableau III). Pour cerner la multifonctionnalité de *así* et *bien* les critères habituels ne suffisent donc pas. Il faut recourir à la distinction entre le *plan du dit* et celui du *dire*. Du point de vue conceptuel, les fonctions *prédicative, attributive, énonciative, connective* et *argumentative* peuvent être considérées comme des catégories radiales, dont la périphérie présente des zones d'intersection. S'il est possible de séparer clairement les représentants prototypiques de chaque catégorie fonctionnelle, les situations à chevauchement (fonctionnellement sous-déterminées) sont bien plus nombreuses à l'usage qu'une approche mécanistique ne laisse entrevoir.

Nicole DELBECQUE

Université Catholique de Louvain

BIBLIOGRAPHIE

Alarcos Llorach, E., 1970, (1992), *Estudios de gramática funcional del español*. Madrid, Gredos.

Delbecque, N., 1990, «Word order as a reflection of alternate conceptual construals in French and Spanish. Similarities and divergences in adjective position», *Cognitive Linguistics*, 1-4: 349-416.

Delbecque, N. 1991, «El orden de los sintagmas. La posición del regente. Estudio de la variación sintáctica en una perspectiva cognitiva y probabilista», *Acta Salmanticensia*, Ediciones Universidad de Salamanca.

Delbecque, N. (en préparation), «*Ser* vs. *estar*: categorización vs. calificación. De las restricciones combinatorias originadas por la diferencia de conceptualización.»

Ducrot, O., 1980, *Les mots du discours*, Paris, Minuit.

Ducrot, O., 1984, *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.

Ducrot, O., 1989, *Logique, structure, énonciation*, Paris, Minuit.

Geeraerts, D., 1989, *Wat er in een woord zit. Facetten van de lexicale semantiek*, Leuven, Peeters.

Guillaume, G., 1988, *Grammaire particulière du français et grammaire générale, III*. Texte établi par Christine Tessier en collaboration avec Guy Cornillac et Jean-Pierre Béland. *Leçons de Linguistique de Gustave Guillaume, 1947-1948, Série C*, publiées sous la direction de Roch Valin, Walter Hirtle et André Joly, Québec, Les Presses de l'Université Laval & Lille, Presses Universitaires de Lille.

Guillaume, G., 1989, *Grammaire particulière du français et grammaire générale, II*. Texte établi par Jacques Thibault en collaboration avec Guy Cornillac. *Leçons de Linguistique de Gustave Guillaume, 1946-1947, Série C*, publiées sous la direction de Roch Valin, Walter Hirtle et André Joly, Québec, Les Presses de l'Université Laval & Lille, Presses Universitaires de Lille.

Langacker, R. W., 1987, *Foundations of Cognitive Grammar. Volume I. Theoretical Prerequisites*, Stanford, Stanford University Press.

Langacker, R. W., 1991a, *Concept, Image and Symbol. The Cognitive Basis of Grammar*, Berlin/New York, Mouton De Gruyter.

Langacker, R. W., 1991b, *Foundations of Cognitive Grammar. Volume II. Descriptive Application*, Stanford, Stanford University Press.

Moignet, G.,1974, *Études de psycho-systématique française*, Paris, Klincksieck.

Pottier, B., 1992, *Teoría y análisis en lingüística*, Version espagnole de Gabriel Ter-Sakarian, Madrid, Gredos.

Tesnière, L., 1962, *Eléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.

RÉSUMÉ

L'analyse sur corpus des adverbes modaux espagnols les plus fréquents fait apparaître des glissements, chevauchements et flottements dans l'identification des fonctions adverbiales. Parmi les paramètres à considérer, la position linéaire et les liens de solidarité avec certaines classes de verbes ont été privilégiés pour dégager des schémas de construction paradigmatiques. Il reste, toutefois, que la notion d'incidence est insuffisante pour rendre compte du caractère hybride de certains emplois et, notamment, de leur portée discursive. En faisant appel à la notion de polyphonie il devient possible d'échapper au réductionnisme et de concilier dans une interprétation englobante des valeurs qui vont du modal à l'argumentatif en passant par l'énonciatif.

SUMMARY

Corpus analysis of the most frequent Spanish modal adverbs brings out glidings, overlaps and fuzziness in the identification of the adverbial functions. Among the parameters to be considered, linear position and solidarity links with certain verb classes have been privileged in order to bring out paradigmatic construction schemas. However, the notion of incidence remains insufficient to account for the hybrid character of some uses and, in particular, for their discursive scope. By using to the notion of polyphony it becomes possible to escape reductionism and to conciliate in a global interpretation values that go from the modal to the argumentative via the locutionary.

L'EMPLOI DES MOTS EN *WH-* AVEC L'INFINITIF EN ANGLAIS

Les mots en *wh-* ont une distribution curieuse dans leur emploi avec l'infinitif en anglais. Les grammaires qui décrivent cette distribution rapportent que *what, when, where* et *how* se construisent avec un infinitif avec *to*, tandis que *why* se distingue des autres membres de la série par le fait de se construire avec l'infinitif sans *to*. Les exemples suivants attestent de cette distinction:

(1)(a) What to invest in on the stock market
(b) When to invest in the stock market
(c) Where to invest in the stock market
(d) How to invest in the stock market
(e) Why invest in the stock market?

Dans cette étude nous tenterons d'expliquer cette étrange distribution en ayant recours aux faits explicateurs que sont le signifié de l'infinitif, le signifié de *to* et la manière dont le locuteur conçoit le signifié du mot en *wh-*. Nous discuterons aussi l'existence d'écarts de la distribution décrite ci-dessus, en démontrant qu'ils se laissent expliquer par les mêmes paramètres que les emplois (1)(a)-(e).

Afin de préparer le terrain pour la discussion des mots en *wh-*, nous nous pencherons d'abord sur les signifiés de *to* et de l'infinitif. Nous soutenons que *to* demeure une préposition même dans son emploi devant l'infinitif. Au plan syntaxique, cette affirmation se fonde sur des faits tels que la possibilité d'insérer un adverbe entre *to* et l'infinitif et d'utiliser *to* pour rappeler son complément en emploi anaphorique:

(2) To boldly go where no one has gone before.
(3) I wanted to go and they also wanted to.

Ces deux possibilités syntaxiques sont aussi caractéristiques des séquences préposition + complément:

(4) By boldly going where no one had gone before they have conquered new frontiers for mankind.
(5) I got on the bus first and then they got on.

C'est le signifié lexical de *to* cependant qui est surtout pertinent pour cette étude. Celui-ci a comme effet de représenter l'événement désigné par l'infinitif comme le terme d'arrivée d'un mouvement. L'on peut illustrer cet effet par le contraste produit si l'on introduit *to* devant l'infinitif dans une phrase comme:

(6) I had seven people call.

Le mouvement signifié par *to* peut être conçu comme étant non réalisé, comme dans la phrase (7), où l'événement «try» n'est pas représenté comme atteignant la réalisation de l'événement «open»:

(7) He tried to open the door.

Il peut également être représenté comme réalisé, auquel cas il aboutit à l'actualisation de l'événement exprimé par l'infinitif:

(8) He managed to open the door.

Étant donné que le point d'arrivée du mouvement signifié par *to* est défini par un infinitif, ce point est conçu comme étant de nature temporelle. Par conséquent, le mouvement signifié par *to* dans son emploi avec l'infinitif est conçu comme un mouvement dans le temps et non pas comme un mouvement spatial. Il faut signaler cependant que ni ce mouvement ni son point d'arrivée ne sont situés dans le temps de façon absolue, mais seulement relativement l'un à l'autre. Ceci est une conséquence du fait que l'infinitif relève du mode quasi nominal, ce qui implique qu'il est incapable de situer son événement par rapport au présent, étant transportable à toutes les époques indifféremment:

(7') He will try to open the door.

(8') He will manage to open the door.

Le fait que, dans son emploi comme introducteur de l'infinitif, *to* évoque un mouvement temporel implique de plus que le point de départ de ce mouvement doive aussi être conçu comme un point dans le temps. Il doit donc être représenté comme un avant par rapport au lieu dans le temps de l'événement de l'infinitif. Selon les cas, cet avant peut être explicitement désigné comme en (7), où le verbe *try* caractérise ce qui occupe l'antériorité de l'événement «open»; il peut aussi être laissé dans l'indétermination, et alors l'événement de l'infinitif est représenté tout simplement comme le point d'arrivée (perspectif ou effectif, peu importe) du mouvement signifié par *to*. C'est le cas, par exemple, de l'emploi de la séquence *to* + infinitif comme sujet:

(9) To visit the poor is a Christian obligation (Conrad 1982, 119)

Ceci explique l'impression que l'on a dans la phrase qui vient d'être citée que «visiting the poor» est évoqué comme un événement devant être réalisé.

Le dernier élément impliqué dans le signifié de *to* qui est pertinent pour notre analyse, c'est le fait qu'un mouvement, qu'il soit actualisé ou perspectif, temporel ou spatial, est inconcevable sans référence à un mobile qui réalise le mouvement. Dans le cas d'emplois tels *She walked to school*, ce mobile est défini par le sujet du verbe principal. Dans l'emploi avec l'infinitif, étant donné que celui-ci désigne un événement qui constitue le point d'arrivée du mouvement signifié par *to*, le mobile s'identifie toujours avec le support spatial de l'événement de l'infinitif[1]. Ce support peut être laissé dans l'indétermination: c'est le cas de (9), où l'actualisateur de l'événement «visiting» pourrait être n'importe quel agent capable de réaliser cette action. Il peut également être identifié par un élément du contexte, soit linguistique (10), soit non linguistique (11):

(10) She lived to be 100 years old.

(11) Oh to be in England now that April's there! (Browning 1896,272)

Dans la première de ces deux phrases, le support spatial de l'infinitif *be*, représenté comme ayant actualisé «being 100 years old» comme résultat du mouvement temporel impliqué dans l'action de vivre, est caractérisé logiquement comme «she» par son identification avec le support spatial de *live*. Dans la deuxième phrase, par contre, ce qui permet d'identifier le support spatial de *be* comme étant le locuteur n'est pas contenu dans les éléments linguistiques de la phrase elle-même; il faut avoir recours au contexte situationnel (cf. le titre du poème, «*Home Thoughts from Abroad*») afin de connaître l'identité de la personne que la phrase représente comme occupant une position antérieure dans le temps par rapport à l'événement de l'infinitif.

Ayant caractérisé le signifié de *to* et les conséquences de sa mise en rapport avec l'infinitif, il ne nous reste à décrire que le signifié de l'infinitif lui-même et la distinction sémantique entre son emploi avec et sans la préposition *to*. En nous fondant sur sa sémiologie, absolument identique à celle de la forme simple du non-passé sauf pour ce qui est de

[1] Le terme «support spatial» désigne l'actualisateur de l'événement verbal, tout événement qui est situé dans le temps ayant nécessairement aussi un support dans l'espace. Avec les formes conjuguées du verbe, ce support reçoit une caractérisation spécifique au moyen du sujet, qui en évoque le rang ordinal et, le cas échéant, la nature lexicale. Pour une discussion plus complète de la notion de support spatial, voir Duffley 1992, 118 ss.

l'absence de désinences personnelles (qui s'explique par le caractère généralisé du support spatial de l'infinitif), nous proposons d'analyser l'infinitif sans *to* comme un perfectif au même sens que celui donné à ce terme par Hirtle (1988). L'infinitif est donc une forme verbale qui situe dans le temps d'événement le contenu lexical du verbe au complet, soit comme une action qui se déroule du début à la fin (12), soit comme un état impliquant l'actualisation de tout le contenu matériel du lexème verbal à chaque instant de son existence (13):

(12) She did write the letter.

(13) She did know the answer.

À la différence de la forme simple toutefois, l'infinitif est indifférent aux distinctions d'époque temporelle. De plus, puisque son support spatial n'est pas défini ordinalement par rapport au locuteur, il n'a pas besoin d'être affecté de désinences personnelles.

Par conséquent, lorsque *to* introduit une forme infinitive, ce qui est représenté comme terme du mouvement exprimé par la préposition, c'est l'image perfective de l'événement de l'infinitif, soit une réalisation intégrale de celui-ci du début jusqu'à la fin, soit une image de l'existence pleine et entière du contenu lexical d'un état dans un de ses instants. L'absence de *to* indique tout simplement que cette image perfective de l'événement de l'infinitif n'est pas conçue comme le point d'arrivée d'un mouvement dans le temps du support spatial de l'infinitif. C'est dans cette situation que l'on se retrouve avec les verbes de perception, par exemple (14):

(14) I saw him walk through the park.

L'existence de l'événement «saw him (walk)» est tout à fait inconcevable avant le début de l'événement «walk» lui-même. Étant donné que *saw* ne peut pas être conçu comme occupant une position antérieure dans le temps par rapport à *walk*, le signifié de *to* ne convient pas dans ce contexte.

Le contraste entre l'infinitif avec et sans *to* se ramène donc à la question de savoir si l'événement de l'infinitif doit être conçu comme le point d'arrivée d'un mouvement dans le temps du support spatial ou non. En d'autres termes, on peut réduire cette opposition à celle entre «position antérieure dans le temps du support spatial par rapport à l'événement de l'infinitif» vs. «pas de position antérieure du support spatial par rapport l'infinitif». Ce sont ces hypothèses quant aux signifiés de *to* et de l'infinitif que nous allons appliquer à la question de leurs emplois avec les mots en *wh-*.

En ce qui a trait à l'emploi de l'infinitif avec les mots en *wh-*, si l'hypothèse proposée pour les signifiés de l'infinitif et de *to* est juste, on doit s'attendre à trouver un «avant» temporel du support spatial par rapport à l'infinitif dans les constructions formées d'un mot en *wh-* plus *to* plus infinitif, mais l'absence d'un tel «avant» dans les constructions formées d'un mot en *wh-* plus infinitif sans *to*.

Premièrement, considérons les constructions formées d'un mot en *wh-* et l'infinitif avec *to*, dont le représentant le plus courant est probablement la construction avec *how* plus infinitif avec *to*. Dans toute bibliothèque on peut trouver de nombreux livres dits «how to books», qui sont écrits par des «autorités» dans des domaines allant du phalène tussock jusqu'à Donald Duck. En voici quelques exemples:

(15) Douglas-fir tussock moth handbook: *how to* identify tussock moths caught in pheromone traps [Book Title] (Daterman 1977)

(16) *How to* win an election: the complete practical guide to organizing and winning any election campaign [Book Title] (Gargrave 1979)

(17) *How to* read Donald Duck: imperialist ideology in the Disney comic [Book Title] (Ariel *et al.* 1975)

Dans chacun de ces exemples, le point de départ du mouvement représenté par *to* est la notion evoquée par le mot *how*, c'est-à-dire la notion de «moyens» («means») ou de «manière» («manner»). Les effets de sens produits par ces constructions sont tels que la notion évoquée par *how* représente les moyens par lesquels on peut actualiser l'événement de l'infinitif. Dans l'exemple (15), au moyen de la construction avec *how* plus infinitif avec *to*, l'auteur évoque les moyens disponibles pour identifier un certain type de phalène. Dans l'exemple (16), l'auteur décrit son guide comme étant révélateur des étapes nécessaires pour qu'une personne puisse gagner des élections. Dans l'exemple (17), l'auteur suggère qu'il connaît la manière d'arriver à une lecture précise de Donald Duck. Dans tous ces emplois, la construction *how* plus infinitif avec *to* évoque l'existence d'une manière ou d'un moyen pour arriver au but que définit l'événement de l'infinitif.

Puisque l'événement de l'infinitif constitue le but qui sera atteint grâce aux moyens évoqués par *how*, il s'ensuit que le support de l'événement de l'infinitif est vu comme ayant une relation logique particulière avec ces mêmes moyens. Plus précisément, vu que *how* plus l'infinitif avec *to* évoque l'existence des moyens pour actualiser l'événement de l'infinitif et que le support de l'infinitif est «l'actualisateur» de cet événement, ce même support doit être vu préalablement comme possesseur des moyens évoqués par *how*. Concevoir la possession par le

support des moyens évoqués par *how* comme la permission pour l'événement de l'infinitif, c'est concevoir la relation du support à ces moyens à un moment qui constitue un avant temporel par rapport à l'événement de l'infinitif et, en conséquence, c'est aussi représenter le mouvement possible du support de l'avant jusqu'à l'événement de l'infinitif, d'où le besoin de la préposition *to*. Ainsi, en ce qui concerne les constructions formées de *how* plus infinitif avec *to*, le sujet parlant conçoit la nature de la relation du support spatial à la notion évoquée par *how* comme étant celle entre «possesseur» et «moyens pouvant être possédés» (c.-à.-d., des moyens réels ou existants); cette relation constitue un avant temporel par rapport à l'événement de l'infinitif et donc est représenté au moyen de l'infinitif avec *to*.

Contrairement aux descriptions des emplois fournies par la plupart des grammaires, on a trouvé un nombre considérable d'exemples de *how* plus infinitif sans *to*, la totalité étant des phrases intérrogatives isolées:

(18) The young woman had come back with several dresses in her arms, and Ashurst eyed her laying them against her own modish figure. There was one whose colour he liked, a dove-grey, but to imagine Megan clothed in it was beyond him. The young woman went away, and brought some more. But on Ashurst there had now come a feeling of paralysis. **How choose?** She would want a hat too, and shoes, and gloves; and, suppose, when he had got them all, they commonised her, as Sunday clothes always commonised village folk! (Galsworthy 1918, 244)

(19) He could not look at her; he stood helpless, pale, hang-dog. Every word she said was justified, and **how tell** her that he could do no other than he had done? **How tell** her that it would have been an outrage, a sin, to continue as her lover? He almost cringed from her, and the birthmark stood on his yellow face like a splash of ink.(Orwell 1989, 129)

(20) What was needed was a domed basilica, but this raised new architectural problems. In the Pantheon, the dome over a rotunda, the rotunda walls had provided an unbroken uniform support. But **how place** a dome over a square? **How preserve** the rotund elegance and yet keep the whole open for assembly? (Boorstin 1992, 132)

Les effets de sens produits par ces exemples sont tels que le référent de *how* est vu comme étant irréel et par conséquent ne pouvant mener à l'événement de l'infinitif. Ici, le sujet parlant remet en question la concevabilité de l'existence du référent de *how*. Dans l'exemple (18), le sujet parlant emploie *how* plus l'infinitif sans *to* pour représenter la non-existence de moyens par rapport à l'événement de l'infinitif *choose*. Dans l'exemple (19), l'auteur ne peut concevoir aucune façon de rendre

telling un événement même possible. Dans l'exemple (20), l'auteur représente les moyens permettant de placer une coupole sur un carré et d'en conserver l'élégance rotunde comme inexistants. Dans tous ces exemples, *how* plus l'infinitif sans *to* évoque les moyens nécessaires pour réaliser l'événement de l'infinitif comme inexistants ou inconcevables.

Dans ces cas, puisque le sujet parlant présume que les «moyens» ou la «manière» pour actualiser l'événement de l'infinitif sont irréels, le support spatial ne peut pas être représenté comme étant un «possesseur de moyens», et il n'y a pas de relation logique d'avant à après établie entre la position où le support serait représenté comme «possesseur de moyens» et la position temporelle de l'événement de l'infinitif. Ainsi, dans les constructions avec *how* plus infinitif sans *to*, puisque le sujet parlant conçoit la nature de la relation logique du support spatial à la notion évoquée par *how* comme n'étant pas une relation entre «possesseur» et «moyens pouvant être possédés», aucune antériorité temporelle par rapport à l'événement infinitif n'est établie, et il n'y a pas de mouvement possible du support d'un avant à un après à être représenté par *to*.

Beaucoup plus courantes que les constructions formées de *how* plus infinitif sans *to* sont les constructions formées de *why* plus infinitif sans *to;* on y recourt souvent dans la publicité, dans les débats et partout où l'on a besoin de rhétorique:

(21) **Why settle** for second best when you can buy the winner? [Advertisement for an award-winning laser printer] (*MacWorld* 1993, 181(47))

(22) We have proved so able to solve technological problems that to contend we cannot realize a universal goal in the immediate future is to be extremely shortsighted, if nothing else. We must believe we have the ability to affect our own destinies: otherwise **why try** anything? So in these pages the term «technology» is used to include any and all means which could amplify, project, or augment man's control over himself and over other men. (Brown University Corpus - G22 12-14)

(23) **Why be** old?: how to avoid the psychological reactions of ageing. [Book Title] (Meares 1975)

Dans les exemples ci-dessus, le sujet parlant ne peut pas concevoir de raison pour l'actualisation de l'événement de l'infinitif. Dans l'exemple (21) l'auteur soutient que si on peut acheter le meilleur produit, il n'existe pas de raison pour en acheter un de deuxième classe. Dans l'exemple (22), l'auteur affirme que si on ne croit pas que ce que l'on fait, ou ne fait pas, affecte nos vies, toute raison pour entreprendre de nouvelles initiatives, telles que la recherche technologique, est

inconcevable. Dans l'exemple (23), l'auteur nous offre les moyens pour éviter qu'on devienne ce que de nombreuses personnes ne veulent pas devenir, et, donc, il ne voit pas de raison pour qui que ce soit d'être vieux, au moins d'un point de vue psychologique.

Tout comme avec les constructions formées de *how* plus infinitif sans *to*, dans ces cas la concevabilité de l'existence du référent du mot en *wh-* (ici *why*) est mise en question et ne peut donc pas être conçu comme quelque chose qui appelle la réalisation de l'événement de l'infinitif. Puisque le sujet parlant ne peut pas concevoir de raisons justifiant l'événement de l'infinitif, le support n'est pas représenté comme subissant la contrainte de raisons réelles requérant sa réalisation, et il n'y a pas de relation logique d'avant et après établie entre une position temporelle à laquelle le support serait sous la pression des raisons et la position temporelle de l'événement de l'infinitif, d'où l'emploi de l'infinitif sans *to*.

Beaucoup moins courantes, et supposément impossibles selon la plupart des grammariens, sont les constructions formées de *why* plus l'infinitif avec *to*. En voici quelques exemples cependant:

(24) **Why to ban** birthdays [An article explaining how many people die close to their birthday and suggesting that we should perhaps stop celebrating them] (*Time* 1992, 25)

(25) RADIO: How, When and **Why to Use** it [Book title] (Tolleris 1946)

(26) **Why to vote** Yes in the referendum [An article supporting the «yes» side in a Canadian referendum on the constitution] (*The Globe and Mail* [A Canadian daily newspaper] 1992, A22)

Ces exemples partagent tous un effet de sens selon lequel la notion évoquée par *why* est celle de raisons existantes. Dans l'exemple (24), l'auteur nous prépare à la présentation des raisons pour bannir les anniversaires. Dans l'exemple (25), l'auteur fait référence à la manière, le moment et, ce qui nous concerne ici, les raisons pour l'emploi de la radio. Dans l'exemple (26), l'article dont ce titre est l'introduction présente les raisons pour lesquelles on devrait voter «oui» au référendum. Dans tous ces emplois, *why* plus infinitif avec *to* évoque l'existence des raisons pour l'actualisation de l'événement de l'infinitif.

Ici, puisque l'infinitif constitue l'événement justifié par les raisons que représente *why*, le support de l'infinitif est lié logiquement à cette notion de raisons comme subissant leur contrainte. En représentant le support de l'événement de l'infinitif comme affecté par les raisons à un moment qui constitue un avant temporel par rapport à l'événement de l'infinitif, la construction *why* plus infinitif avec *to* évoque la pression des raisons sur le support comme un appel de l'événement de l'infinitif. Ainsi, dans les constructions formées de *why* plus l'infinitif avec *to*, le sujet parlant conçoit la nature de la relation logique du support spatial à la notion évoquée par *why* comme étant celle entre des raisons existantes et une personne qui est affectée par ces raisons; cette relation constitue un avant temporel par rapport à l'événement de l'infinitif et ce dernier est donc representé, au moyen de la préposition *to*, comme le terme d'un movement du support à partir de cette position antérieure.

Des exemples avec les autres mots en *wh-* produisent des effets de sens semblables en ce qui a trait à la présence ou à l'absence d'un avant temporel par rapport à l'événement de l'infinitif correspondant à l'emploi de l'infinitif avec ou sans *to* respectivement. Nous espérons avoir démontré que la distribution des emplois décrite au début de notre présentation (dans laquelle *why* est suivi uniquement de l'infinitif sans *to* tandis que les autres mots en *wh-* sont suivis de l'infinitif avec *to*) n'est pas absolue, et que les tendances générales décrites dans la plupart des grammaires peuvent être expliquées en termes des choix faits par le sujet parlant et motivés par la significations des formes.

Patrick J. DUFFLEY
Peter J. ENNS

Université Laval, Québec

BIBLIOGRAPHIE

Conrad, B., 1982, *Referring and Nonreferring Phrases: A Study of the Use of the Gerund and the Infinitive*, Copenhague, Akademisk Forlag.

Duffley, P.,1992, *The English Infinitive*, Londres, Longman.

Hirtle, W.H., 1988, «Events, Time and the Simple Form», *Revue québécoise de linguistique*, 17, 1, 85-105.

Sources des exemples

Ariel, D. *et al.*, 1975, *How to Read Donald Duck: Imperialist Ideology in the Disney Comic*, New York, International General, translation by David Kunzle.

Boorstin, D. J., 1992, *The Creators*, New York, Random House.

Browning, R., 1896, *Poetical Works*, vol.1, Londres, Smith, Elder & Co.

BUC: The Brown University Corpus of American English.

Daterman, L. *et al.*, 1977, *Douglas-fir Tussock Moth Handbook: How to Identify Tussock Moths Caught in Pheromone Traps*, Washington, U.S. Government Printing Office.

Gargrave, A., 1979, *How to Win an Election: The Complete Practical Guide to Organizing and Winning Any Election Campaign*, Toronto, Macmillan.

Galsworthy, J., 1918, *Five Tales*, New York, Scribner's.

MacWorld, Special Issue, 1993, Ziff-Davis Publishing Company.

Meares, A., 1975), *Why Be Old?: How to Avoid the Psychological Reactions of Ageing*, London, Collins.

Orwell, G., 1989, *Burmese Days*, Penguin Twentieth Century Classics.

Time Magazine, 1992, vol. 140, p.25(1), October 5.

Tolleris, B., 1946, *RADIO: How, When and Why to Use It*, Chief Consultant, National Publicity Council for Health and Welfare Services, New York.

RÉSUMÉ

Les grammaires de l'anglais suggèrent que tous les mots en *wh-* sauf *why* s'emploient avec l'infinitif précédé de *to*, ce dernier se construisant avec ce qu'on appelle le «bare infinitive». Bien que ceci constitue une bonne description des emplois les plus fréquents, ce traitement du problème ne couvre pas la gamme complète des emplois; de plus il n'offre aucun élément d'explication du fait que certains des mots en *wh-* se construisent avec l'infinitif précédé de *to* et d'autres non. L'objectif de cet article sera donc à la fois d'explorer la différence de sens entre les deux constructions de l'infinitif que l'on retrouve avec les mots en *wh-* et d'expliquer le choix de l'une ou de l'autre de ces deux constructions. Pour atteindre cet objectif, nous exposerons d'abord succintement la distinction sémantique entre les constructions infinitives avec et sans *to*. Ensuite nous appliquerons cette distinction aux emplois avec les mots en *wh-*.

SUMMARY

Grammars of English suggest that all the *wh-* words except *why* are used with *to* plus infinitive, the latter being construed with the bare infinitive. While this provides a good description of the most common types of usage it does not cover the full range of usage, nor does it offer any explanation for this peculiar pattern of distribution. The goal of this paper, consequently, will be both to explore the distinction in meaning between the two infinitival constructions found with *wh-* words and to explain why one or the other is chosen. In order to do this, we will apply the semantic distinction between the *to* and bare infinitive constructions elaborated in Duffley 1992 to usage with *wh-* words, taking into account both their lexical content and the consequences which the various ways of conceiving this lexical content relative to the real existence of its extralinguistic referent have for the relation between the *wh-* words and the infinitive.

LES INTERROGATIVES IMBRIQUÉES SUBJECTIVES EN FRANÇAIS MODERNE: UNE SOLUTION SYSTÉMATIQUE

INTRODUCTION

L'analyse que nous proposons, dans une perspective personnelle de type guillaumien, tente de concilier, aussi bien pour les interrogatives (1a), fort délaissées et objet de cette contribution, que pour les relatives (1b), l'intuition sous-jacente aux analyses de la grammaire générative – où la deuxième sous-phrase (1a, b) est considérée, ainsi que dans le reste des imbriquées (2a-b, 3a-b), comme une complétive – et un aspect essentiel des analyses, entre autres, de Léard (1990) et de Le Flem (1992), lesquels, malgré les différences qui les séparent, la considèrent comme une relative, sur la base morphologique solide du signifiant de surface qui_2:

(1)(a) Qui$_1$ donc croyais-tu qui$_2$ allait venir?

(b) L'étudiante que tu croyais qui allait venir est malade.

(2)(a) Qui (COD de *rencontrer*) donc croyais-tu [que nous allions rencontrer] (Complétive)?

(b) L'étudiante que$_1$ (COD de *rencontrer*) tu croyais [que$_2$ nous allions rencontrer] (Complétive) est malade.

(3)(a) A qui (COI de *pensais*) donc croyais-tu [que je pensais] (Complétive)?

(b) L'étudiante à qui /à laquelle [COI de *pensais*] tu croyais [que je pensais] (Complétive) est malade.

1. – PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE

La présence d'un verbe «parenthétique» – c'est le terme que l'on retiendra désormais, à la suite de Huot (1974) – comme *croire* instaure une restructuration de la phrase. Le nouveau prédicat n'est pas gratuit. Il a des implications pragmatico-énonciatives et devient même indispensable si c'est le présuppose qui est contesté. C'est ce que fait ressor-

tir cet exemple de Léard (1990, 51) pour les relatives imbriquées subjectives: *L'enfant est venu* → **L'enfant qui est venu n'est pas venu.* vs. *L'enfant que tu dis qui est venu n'est même pas venu.* L'intention polémique apparaît également dans les interrogatives imbriquées (exemples 1a, 2a, 3a), appuyée par une prosodie adéquate.

La source du problème, pour les imbriquées subjectives, est le déplacement à gauche du sujet et la présence obligatoire, depuis le moyen français, du sujet externe devant le verbe de la sous-phrase:*Je croyais que Marie devait venir* → **Qui croyais-tu que devait venir? / *L'étudiante que tu croyais que devait venir est malade.* vs. *Qui croyais-tu qui devait venir? / L'étudiante que tu croyais qui devait venir est malade.* Ce problème ne se pose pas avec les imbriquées non subjectives – 2(a,b) et (3a,b)[1]. Les fonctions sont là nettement distinguées, malgré l'homonymie de *que*$_1$ (pronom relatif, COD) et de *que*$_2$ (conjonction) en (2b). Le premier *qui*$_1$, interrogatif et tonique, peut assumer toute sorte de fonctions: régime direct (2a) ou prépositionnel (3a). Mais son analyse, en (1a), comme sujet de *allait venir* (car le sujet de *croyais* est *tu*), pose le problème de savoir quelle fonction assigner à *qui*$_2$. Application d'une règle morphophonologique à la Moreau (1971) à partir de *que* conjonction? A moins qu'on ne lui confère le statut uniquement de contenu sémantique [+H], comme dans le premier *qui* de la formule interrogative *Qui*$_1$ [+H]*est-ce qui*$_2$ [S]...? Son statut comme régime direct du verbe «parenthétique» *croyais*, en (1a), se heurte à divers problèmes, surtout d'ordre sémantique. L'analyse de la subjective relative (1b), qui ne fera pas l'objet de cette contribution, est peut-être encore plus ardue. Elle est plus complexe (trois verbes au lieu de deux et apparente permutation des conjonctifs *qui...que* en *que...qui*). C'est peut-être pour cette raison qu'elle est encore moins vivante que la correspondante interrogative[2].

Les structures précédentes partagent le trait sémantique [+H]. On

[1] Ce problème ne se pose même pas pour les imbriquées subjectives en espagnol. L'absence de la préposition *à* et l'accord sujet-verbe permettent de distinguer le sujet d'une imbriquée subjective du régime direct [+H] d'une construction non imbriquée. Exemples avec l'interrogative: *Pues ¿quién* (S de *iba*) *creías que* (Conj.) *iba a venir?* (Imbriquée subjective); *Quiénes* (S de *pueden*) *sabes que* (Conj.) *pueden ayudarnos?* (Imbriquée subjective); *¿A quiénes* (COD)<– *conoces que* (Sujet) –> *pudieran ayudarnos?* (Non imbriquée).

[2] Il existe également d'autres types d'imbriquées et aussi de fausses imbriquées ou des structures ambiguës. Par exemple, en ce qui concerne les interrogatives: *Elle m'a demandé [qui je voulais [qui vienne]] / ça.* (Imbriquée subjective en style indirect); *Qui*$_1$ (COD de *connais*) *connais-tu [qui*$_2$ *pourrait nous aider]* (Relative; l'antécédent: *Qui*$_1$)? (Non imbriquée: «Tu connais quelqu'un/celui qui pourrait nous aider»); *Qui as-tu vu qui pourrait nous aider?* (Ambiguë: *voir* = percevoir/constater).

retrouve le même type d'interrogatives imbriquées subjectives avec le trait [- H][3]:

(1)(c) Que croit-elle *qui* puisse arriver? (B. Laz. 253, d'après Sandfeld, 1965, 204)

La difficulté structurelle de l'imbriquée subjective explique le fait qu'elle «mène de nos jours une existence plutôt précaire» (Eriksson 1980, 311), à tel point que bien des francophones ne la tiennent pas pour bonne ou ne la comprennent même pas (Milner 1982, 173), contrairement à sa sœur objective (*Qui dis-tu que tu as vu?, La personne que tu dis que tu attendais est arrivée*). L'interrogative subjective semble plus acceptable que la relative subjective, confortée qu'elle est par d'autres structures où apparaît également *qui ... qui?* (*Qui est-ce qui vient?, Qui qui vient?*). Les auteurs sont loin d'ailleurs de se mettre d'accord sur le statut stylistique de la subjective en français actuel, considérée cloisonnée tantôt dans la langue populaire (Ménard 1988, 95), tantôt dans la langue écrite, «notamment dans les écrivains qui affectionnent les archaïsmes» (Sandfeld 1965, 203), mais elle «est de nos jours complètement vieillie» (*ibid.*), sauf «peut-être (...) derrière les verbes marquant la volonté, par exemple *tout ce que tu veux qui soit fait.*» (*Ibid.*)[4].

[3] Et on retrouve également le même type de fausses imbriquées subjectives: *Qu'as-tu bu qui t'a rendu malade?*; *Qu'as-tu vu qui t'a fait sursauter?*; ou ambiguës:? *'Que refuse-t-on qui soit / est importé sans contrôle sanitaire?*

[4] En plus de la solution qui consiste à utiliser l'infinitif, comme dans *L'étudiante que tu croyais* ***devoir*** *nous rejoindre est malade*, on dispose d'autres solutions en français de 1994, s'il faut faire foi aux versions françaises proposées par des étudiants d'espagnol langue étrangère (avec, comme professeur, notre collègue G. Luquet, qui a eu la gentillesse de s'en occuper), à partir de cinq phrases en espagnol, trois avec la structure interrogative imbriquée subjective du type *¿Quién crees que va a venir?* et deux avec la correspondante relative du type *Los que quería que te ayudaran se han echado atrás.* Six copies reflétaient la langue des étudiants de 1ère année, cinq autres celle des étudiants d'Agrégation. Voici un résumé des résultats: traductions en français, avec l'interrogative imbriquée (du type *Qui crois-tu qui va venir?*): 15/33 (dont 14 de 1ère année et 1 d'Agrégation); autres traductions interrogatives non imbriquées (très variés: 18/33): syntaxe de type «populaire»: *Qui crois-tu qu'il va venir? [1], Alors, qui croyais-tu qu'il allait venir?[1]*; emploi de l'incise: *Qui, crois-tu, viendra avec moi? [1], Qui va venir, crois-tu? (sic) [1]*; et la solution la plus fréquente, avec un seul verbe et l'emploi de «selon toi» [5], «d'après toi» [6]: *Qui viendrait, selon toi / d'après toi?* En ce qui concerne la traduction des relatives imbriquées espagnoles, la proportion de traductions en français de cette structure (du type *Ceux que tu voulais qui t'aident se sont defiles*) décroît très considérablement (4/22, la totalité de 1ère année). Autres traductions (18/22): la plus fréquente a comme solution l'emploi de *dont* du type *Le conférencier dont tu m'avais parlé devait venir, mais il ne s'est pas encore présenté* (10/18); dans une copie de 1ère année, on retrouve cette solution prioritaire, mais, en surajouté, *que, dont* apparaissant là en conflit avec la syntaxe dite populaire (*Ceux dont / que tu voulais qu'ils t'aident se sont défilé [sic]*). Il semblerait donc que prévale la tendance à un emploi bien plus vivant de l'interrogative imbriquée subjective, vis-à-vis de la relative

BIBLIOTHEQUE LETTRES UNIVERSITE DE PROVENCE

Tous les verbes ne se prêtent pas aux constructions imbriquées. Selon les exemples que proposent Sandfeld (1965, 200-204) et Grevisse (1969, 1072-1074), les verbes *croire, dire, vouloir* et *savoir* sont, dans cet ordre, les plus fréquents.

2. – DIFFÉRENTES ANALYSES DU TYPE [+ H]: QUI CROYAIS-TU QUI ALLAIT VENIR?

On se contentera – pour des raisons d'étendue de la présente contribution – de rappeler diverses solutions proposées. Celles qui apparaissent en 2.1. et 2.2. ont fait l'objet de critiques et de commentaires de la part de Le Flem (1992), que nous suivons:

2.1. ***Qui***$_1$ [+H] *croyais-tu* (Incise) + [***qui***$_2$ (Sujet) + **P**] (Relative)? (Léard 1990, 52, 65-66)

2.2. ***Qui***$_1$ [+H] *croyais-tu* [***qui***$_2$ = ***qu-*** (conj.) + ***-i*** (S. gram.) + **P**] (Complétive)?

C'est une analyse en affinité avec la mixité morphologique relatif/conjonction du deuxième *qui* (introducteur de complétive et conséquent, c'est-à-dire représentant) dont il est question chez Damourette et Pichon (1969, IV, 208) et chez Gaudet (1987, 91-93). Elle est également en affinité avec diverses versions des tenants de la grammaire générative (Moreau, 1971, Huot, 1974, Härmä, 1979, Godard 1992), qui font unanimement de la sous-phrase une complétive. C'est en particulier l'analyse de Rivero (1991) et de Milner (1982). Pierrard (1992, 207) a suivi récemment l'analyse de ce dernier linguiste.

2.3. ***Qui***$_1$ [+H, Sujet] *croyais-tu* + [***qui***$_2$ (Particule) + **P**] (Complétive)?

C'est l'analyse proposée par Blanche-Benveniste et Van den Eynde (1987, 7-8, 11-12). Elle n'est pas exempte de problèmes: une complétive introduite par la «particule» *qui*$_2$, sans fonction, malgré le morphème *-i* qui fait partie d'un paradigme fonctionnel?

2.4. ***Qui***$_1$ [+H, Sujet] *croyais-tu* + [***qui***$_2$ + **P**] (Relative, Attribut)?

C'est l'analyse de Sandfeld (1965, 203-204). Il ne signale pas de fonction spécifique pour *qui*$_2$, mais cette analyse présente cet intérêt que

correspondante, et à un emploi presque nul (1/25) des deux structures chez les étudiants d'Agrégation qui les ressentent comme «peu françaises», en tout cas comme peu normatives.

qui$_2$ est interprété en accord avec son signifiant de surface, en tant que pronom relatif qui introduit une relative.

2.5. ***Qui***$_1$ [+H, S du V. de la sous-phrase, orienté vers une fonction COD de «croyais»] *croyais-tu* + [***qui***$_2$ + **P**] (Relative, Attribut)?

Fondée sur la précédente de Sandfeld, qu'il cite expressément, c'est l'analyse qu'on peut prévoir chez Eriksson (1980, 320-323) à partir de l'imbriquée relative *l'homme que je crois qui est venu*. Mais celui-ci y mêle des considérations psychologiques et un statut flou de *que* et de *qui*. Nous retiendrons cependant la notion selon laquelle «la prédicativité (comme la transitivité) est une notion susceptible de gradations (...)».

2.6. ***Qui***$_1$ [+H, C.O.D. de *croyais*] *croyais-tu* [***qui***$_2$ (S) + **P**] (Relative, Attribut de *Qui*$_1$)?

C'est l'analyse qu'on pourrait prévoir à partir de celle de Le Flem (1992, 171-175) portant sur les relatives imbriquées subjectives. Elle a l'intérêt de donner raison, non seulement, comme dans les deux analyses précédentes, au signifiant *qui*$_2$ (pronom relatif introduisant une subordonnée relative de type attributif), mais aussi au signifiant *qui*$_1$, doté d'une fonction clairement définie, celle de régime direct. Cette analyse implique en fait la même analyse pour *Qui crois-tu qui vient?* que pour *Qui vois-tu qui vient?*, ce qui pose des problèmes de plusieurs ordres, surtout sémantique, que l'on exposera dans la section 3.

3. – UNE PROPOSITION D'ANALYSE EN PERSPECTIVE SYSTÉMATIQUE

3.1. Analyses préalables en perspective psychomécanique

Nous ne retiendrons pas pour notre propos celle qui, *mutatis mutandis*, pourrait s'appliquer à l'interrogative imbriquée subjective à partir de la relative correspondante, telle qu'elle a été proposée par Gaudet (1987, 91-93). Dans un énoncé du type:

(4) L'homme que je sais qui vient est mon voisin,

qui est le résultat hybride de *qu-* conjonction et de *qu-* relatif. Il «n'est ni franchement supplétif, ni franchement complétif» (*ibid.* 89), mais n'assure pas moins de trois fonctions: deux par sa composante conjonctionnelle («support du verbe enchâssé et apport au verbe principal») et une troisième par sa composante relative (*qui* = sujet, «apport

au verbe de la subordonnée»). Pour l'auteur, il est «évident» que le premier connecteur *que* est un pronom relatif (or, *vid.* Léard [1990], qui y voit une conjonction), mais elle ne dit pas s'il a une fonction (COD du verbe parenthétique? Sujet du verbe de la deuxième sous-phrase?) autre que celle de support de l'ensemble nominalisé à sa droite et apport au substantif antécédent. Voici l'essentiel de sa solution: «Par le biais de l'une de ses deux personnes, *qui* est support (en tant que tête de sous-phrase) à la personne objet contenue dans *sais*. En outre, par le biais de sa seconde personne, il est apport (en tant que pronom sujet) à la personne sujet de *vient*, laquelle est déjà apport à l'une des deux personnes de *que*, elle-même apport à la personne de l'antécédent substantival.»

Nous ne pouvons pas suivre non plus la totalité de l'analyse de Moignet (1981, 185-186), appliquée, elle aussi, à la relative imbriquée subjective, comme base d'analyse de l'interrogative correspondante[5].

Nous retiendrons pourtant de Moignet le fait de considérer la sous-phrase [*qui* + P] comme une relative introduite par le pronom relatif sujet *qui*. Elle a l'intérêt incontestable pour un guillaumien de donner raison aux signifiants. C'est en fait l'analyse traditionnelle généralement retenue (entre autres: Sandfeld 1965, 203-204, Eriksson 1980, 320-323 et, plus récemment, avec des différences souvent profondes, Léard 1990 et Le Flem 1992).

3.2. Prédicativité variable du pronom *qui*, différents degrés de cohésion de [SN antécédent + relative] et valence verbale

La solution que nous proposons, pour essayer de surmonter les déficiences décelées dans les diverses analyses proposées jusqu'ici, se laisse résumer ainsi: Qui_1 est un pronom interrogatif COD du verbe parenthétique et qui_2 un pronom relatif sujet du verbe de la relative; mais la solidarité entre l'antécédent Qui_1 et la relative qui_2 + P est telle que Qui_1 n'est régime du verbe parenthétique qu'après avoir reçu l'apport prédicatif d'incidence du contenu de la relative. L'énoncé devient agrammatical sans un des deux éléments (Qui_1 ou Relative), alors que l'expression de l'ensemble Qui_1 + qui_2 P (*Qui qui est venu?*), même sans verbe parenthétique, existe en français. C'est donc en fait le contenu prédicatif de l'ensemble du SN Antécédent + Relative, c'est-à-dire [Qui_1 + qui_2 P], qui est le terme de valence (ou, si l'on préfère, le régime direct) du verbe parenthétique.

[5] Voir à ce sujet les critiques de Le Flem (1989: 24-35) relatives à la «nominalisation interne».

Cette conclusion demande quelques considérations préalables concernant la prédicativité de *qui* et les degrés de cohérence du SN Antécédent + Relative.

L'analyse que nous proposons fait de *qui* un «pronom supplétif» à part entière[6], avec une prédicativité plus grande pour qui_1, en emploi interrogatif (caractère tonique, plus grande autonomie syntaxique) et moindre pour qui_2 relatif (le contenu [+/-H] est celui de son antécédent, avec la fonction sujet que marque son morphème casuel *-i*). *Que* supplétif connaît également ces deux degrés de prédicativité (interrogatif, avec la fonction de régime direct, en distribution complémentaire avec *quoi*, et relatif, avec le contenu [+/-H] de son antécédent et avec la fonction requise par la valence ou le terme de rection du verbe). Il n'assume la fonction de pronom *complétif* que dans son actualisation comme «conjonction» (ou à l'intérieur d'une locution conjonctive): son contenu personnel, P3, est le support formel de la sous-phrase tout entière. La différence entre *que* supplétif et *que* complétif est du même ordre que celle qui existe entre *le* supplétif (COD) et *le* complétif (article, sans fonction propre hors celle de support formel du substantif).

Les pronoms *quoi-qui-que*, supplétifs ou complétif (uniquement la «conjonction» *que*), n'assument qu'une fonction syntaxique et une seule, à l'intérieur d'une phrase ou d'une sous-phrase: ils ne sont apport (ou support, pour *que* «conjonction») à rien d'autre. C'est la sous-phrase dans laquelle ils s'intègrent (ou qui s'intègre en *que* «conjonction») qui est incidente, le support catégoriel de celle-ci pouvant être divers, selon le référé appelé par les signifiants de */k/* (substantif, adjectif, adverbe, verbe, phrase, énoncé, énonciation même), ce qui établit des mouvements incidenciels de type divers, tous externes, de premier, deuxième ou énième degré. C'est ce qui explique que ce soit uniquement par réalisation de la valence du verbe régissant, du verbe parenthétique, que la sous-phrase [qui_2 + V] de l'imbriquée subjective, sans la conjonction *que*, devient une sorte de «complétive», dans la mesure toutefois où elle est intégrée à l'antécédent-support Qui_1. L'absence de la conjonction *que* devant un régime direct de type phrastique n'a d'ailleurs pas de quoi surprendre en français. C'est le cas de la sous-phrase [*qui* + V], relative sans antécédent:

[6] Pour les notions de pronoms *supplétifs* ou *suppléants* et *complétifs* ou *concomitants* et la distribution en discours de divers pronoms pour lesquels ces notions sont applicables, nous nous en remettons aux *Leçons* de Guillaume (1989: 209-217). La conception que l'on donne ici ne le suit pas fidèlement. Pour lui, le pronom relatif *qui* est un translatif: «Les pronoms translatifs appartiennent à la série des pronoms concomitants. Ils ne dispensent pas, en effet, d'employer le nom, ils ne le suppléent pas (...)» (Guillaume 1989: 215). Elle n'est pas d'accord non plus avec celle de Curat (1984: 68).

(5) On récompensera [**qui** arrivera le premier]/ celui-là. (Caractère atone de *qui*)

ou la «complétive» [*qui* + V], interrogative indirecte partielle portant sur le sujet:

(6) Il a dit [**qui** allait venir]/ça. (Caractère tonique de *qui*)

La subordination syntaxique n'a aucune nécessité de se voir doubler de «subordonnants». Elle est plus un fait de sémantique (prédication et incidence) et de traits suprasegmentaux que de morphologie.

La structure du verbe en langue et ses actualisations syntaxiques subséquentes ont une importance de premier ordre pour l'analyse des imbriquées subjectives. La valence d'un verbe transitif peut avoir des réalisations syntaxiques variables. Elle peut se réaliser tantôt sous forme nominale, proportionnelle avec les clitiques *le/ça*, tantôt sous forme de «complétive», proportionnelle avec *ça*. Or, beaucoup de verbes, dont *savoir*, connaissent les deux modalités:

(7) Admettre qqn./qqch., Admettre que + P,

(8) Voir qqn./qqch. (= apercevoir), Voir que + P (= constater),

(9) Croire qqn./qqch. (cf. «Croire en qqn.»], Croire que + P,

ce qui pose des problèmes d'interprétation structurelle pour les imbriquées subjectives (relatives aussi bien qu'interrogatives).

Par ailleurs, le rapport de solidarité sémantique entre l'antécédent et la relative connaît des degrés fort variables. Exemples allant d'un moins (10, 11) à un plus (12) de cohésion:

(10)(a) J'ai vu les enfants, qui jouaient dans la cour. (Explicative)

(b) Je les ai vus(,) qui jouaient dans la cour.

(11) Le français populaire a bien compris cette existence de deux personnes apport-support qui dit: «Pierre, il court».(Explicative)

(12)(a) J'ai vu les enfants qui jouaient dans la cour. (Spécifiante)

(b) Je les ai vus.

Nous n'envisageons pas ici d'établir une typologie d'incidences (précoce, moyenne, tardive) entre la relative et l'antécédent. Il nous semble cependant indéniable qu'il y a une différence entre:

(13) Qui vois-tu qui vient?

et une structure imbriquée avec un verbe parenthétique comme *vouloir*:

(14) Qui veux-tu qui vienne?

Dans la première structure (*Qui vois-tu qui vient?*), l'incidence de l'ensemble [*Qui* ← *qui vient*] au verbe *vois* est plus tardive que ne l'est l'ensemble [*Qui* ← *qui vienne*] au verbe *veux* dans la seconde (*Qui veux-tu qui vienne?*). En (13), *vois* est le support d'une incidence en cours, le verbe est le support d'une relation qui se réalise. Tandis que, en (14), *veux* est le support d'une relation déjà réalisée.

Les différences ont peut-être plus d'intérêt à être analysées en considérant la valence verbale de chacune de ces deux structures.

(1) La structure verbale de *vois*, dans *Qui vois-tu qui vient?*, correspond à une «valence ternaire» (Blanche-Benveniste et *alii* 1987, 66), avec une relation entre la relative et son antécédent de type attributif (Le Flem 1984, 218 et 1992, 172).

Rappelons que, selon Blanche-Benveniste et *alii* (1987, 66), dans *Je le vois partir*, la valence est constituée «par la relation même qui unit le premier terme [*le*] et le second terme lexical [*partir*]. (...) C'est une relation entre un verbe et une relation.» Elle est du même ordre avec un adjectif et une relative:

(15)(a) Je les ai vus sortir/qui sortaient/contents.

(15)(b) Je les ai vus.

Ce dernier énoncé (15)(b) prouve que le rapport entre *les* et *qui sortaient* (de 15)(a) ne s'avère pas indispensable pour réaliser le terme de valence de *voir* et, en conséquence, n'entame pas la grammaticalité de la phrase (15)(b). Par contre, le régime direct, ici *les*, est essentiel.

On symbolisera le rapport attributif de (15)(a) comme suit: [les ← sortir/qui sortaient/contents]. En figure, pour *Qui vois-tu qui vient?*:

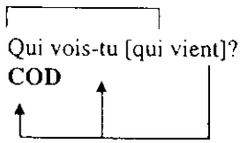

(2) La structure verbale de *veux*, dans *Qui veux-tu qui vienne?*, correspond, selon nous, à une cohésion plus grande entre la relative et son antécédent, à tel point que l'absence de l'apport prédicatif de la relative donne des résultats sémantiquement différents ou agrammaticaux. C'est ce que l'on peut observer en examinant les quatre verbes les plus fréquents des imbriquées subjectives (*croire, dire, vouloir* et *savoir*):

(16) Qui as-tu cru? (Sens différent de *Qui as-tu cru qui allait venir?*)

(17) Qui as-tu dit? / Tu as dit qui? (Question-écho sur le sujet; SV elliptique)

(18) *Qui as-tu voulu?

(19) *Qui as-tu su?

La cohésion de [Qui_1...Qui_2 + P] en (14) est tout à fait analogue à celle qui existe dans le SN [*celui qu-* + P]. On symbolisera la cohésion prédicative inséparable entre le régime direct Qui_1, support, et le contenu prédicatif phrastique que lui apporte la relative en incidence précoce comme suit: [COD ↔ Prédicat de la relative]. Soit, en figure:

Qui vois-tu [qui vient]?
COD

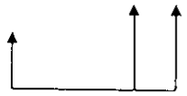

Cette cohésion intime de Qui_1 avec le contenu prédicatif inséparable de la relative est corroboré par la structure complétive correspondante (20)(a) et l'interrogative indirecte d'enquête dialogale portant sur le sujet (20)(b), par le test de pronominalisation (20(c-e)) et de proportionnalité interrogative (pronoms *lesquelles* et *qui*, en 21(a), (b) et (22)(a), (b)), par l'emploi modal (22)(a), (b), par l'accord du participe passé en langue écrite normative – (20)(c-d), (21)(a), (22)(a) – et par l'absence d'accord normatif entre le pronom relatif sujet qui_2 (dont le nombre dépend de l'antécédent: *lesquelles*, qui_1, cf. (21)(a-b) et (22) (a-b). Exemples avec *croire* et *vouloir*:

(20)(a) J'ai cru [qu'elles allaient venir] / ça.

(b) Tu as cru [que qui allait venir?] / ça.

(c) *Je les ai cru venir. (Contrairement à Je les ai vus sortir)

(d) *Je les ai cru qui allaient venir.

(e) *Je les ai crues. (Incorrect au sens de (20)(a). Donc, prédicativité incomplète, contrairement à je les ai vus, en (15)(b).

(f) Je les ai crues débiles. (Adjectif attribut, mais pas de sous-phrase verbale)

(21)(a) Lesquelles as-tu cru qui étaient débiles? (Présence d'une sous-phrase)

(b) Qui as-tu cru qui était débile?

(22)(a) Lesquelles as-tu voulu qui soient poursuivies par Pierre?

(b) Qui as-tu voulu qui soit poursuivi par Pierre?

L'absence d'accord normatif en (21a) confirme au moins:

- que le rapport ne se noue pas uniquement entre *lesquelles* et *cru*;
- que le rapport entre le COD *lesquelles* et *cru* ne se réalise pas sans l'apport de *qui étaient débiles* à ce COD (*lesquelles*), puisque une phrase comme *Lesquelles as-tu crues* (*sur parole*) n'est acceptable qu'avec un sens différent (*croire qqn.* vs. *croire ça*);

en somme, que le contenu de la relative fait partie de la valence du verbe parenthétique *croire*.

3.3. [-Humain]: *que ... qui ...?*

L'analyse ne diffère pas de la structure précédente, relative au trait [+H], bien que l'emploi soit encore plus restreint, d'après quelques collègues francophones consultés:

(1)(c) **Que** [COD) croit-elle [**qui** (S) puisse arriver]? (Interrogative imbriquée subjective) (B. Laz. 253, d'après Sandfeld,1965, 204)

On ne saurait la confondre avec cette autre:

(23) **Que** (Thème, «Sujet réel») voulez-vous [**qu'** (Conj.) il (Sujet grammatical) lui arrive] (Complétive)? [Deval. *Une tant belle fille*, III, 3, *Ibid.*]

Mais *que* peut assumer la fonction autonome de COD avec un verbe parenthétique. Cf.:

(24)(a) ***Que*** sait-il? (Cf.: *Il sait **cela***)

(b) ***Quelles langues*** (cod) a-t-il sues dans sa jeunesse [qui/lesquelles lui ont donné accès à ce poste] (Relative explicative, avec pausette, ou spécifiante, sans pausette)? (Structure non imbriquée)

Par contre, dans une structure interrogative imbriquée subjective, comme:

(25)(a) **Que** (COD) sait-il [**qui peut arriver**]?

le rapport est du même ordre que celui que l'on a signalé pour le trait [+H], à savoir: *[Que ↔ qui peut arriver]*. C'est la même association inséparable que l'on a dans la structure relative avec antécédent, proportionnelle avec l'imbriquée et appelée, à tort, avons-nous essayé de prouver, subordonnée «interrogative» indirecte (Ferreres Masplá, 1994), où le pronom démonstratif *ce* est tout aussi indissociable du contenu de la relative que l'est, dans la structure imbriquée, le pronom interrogatif *que* de celui de sa relative:

(25)(b) Il sait [**ce** ↔ [**qui peut arriver**]]. (Cf. *Il sait cela* vs. ***Il sait ce**).

CONCLUSION

Conçue de la sorte, la solution que nous proposons reprend l'intuition des tenants de la grammaire générative qui analysent unitairement toutes les sous-phrases des imbriquées comme des complétives. Mais notre analyse a des assises tout à fait différentes. Loin de prendre comme base la structure profonde, nous avons fait appel, d'une part, aux signifiants de surface, en particulier à qui_2, pronom relatif sujet, et, d'autre part, à la valence des verbes parenthétiques, ce qui implique, en syntaxe systématique, un rapport d'incidence précoce entre le contenu prédicatif de la relative et le COD support, c'est-à-dire le premier *Qu-* (Qui_1, pour le trait [+ H] et que_1 pour le trait [- H]), l'ensemble prédicatif indissociable se constituant ainsi en apport au verbe parenthétique. Cette analyse pourrait également s'appliquer, *mutatis mutandis*, à la relative imbriquée subjective.

Federico Ferreres MASPLÁ

Universitat de Barcelona

BIBLIOGRAPHIE

Blanche-Benveniste C., Deulofeu, J., Stéfanini, J., Eynde, K. Van den, 1987, *L'approche pronominale et son application au français*, Paris, SELAF.

Blanche-Benveniste C. et Eynde, K. Van den, 1987, Analyse morphologique et syntaxique des formes *QUI, QUE, QUOI*. K. U. Leuven, Departement Linguïstiek, Preprint, Voorlopige Publikatie, n° 114, Leuven.

Curat, H., 1984, «Morphologie du pronom *qui*», *Revue de l'université de Moncton*, 17, 2, 59-75.

Damourette, J. et Pichon, E., 1969, *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, IV, Paris, Ed. d'Artrey.

Eriksson, O., 1980, «Le syntagme 'l'homme que je crois qui est venu'», *Studia Neophilologica*, 53, 311-327.

Ferreres Masplá, F., 1994, «Esp. et fr. *qu-* dans les 'subordonnées interrogatives indirectes'», *Revue de Linguistique Romane*, 58, 229-230, 153-167.

Gaudet, J., 1987, «L'hypothèse de la nominalisation et la structure imbriquée en français», *Langues et Linguistique*, 13, 69-99.

Godard, D., 1992, *La syntaxe des relatives en français*, Paris, Editions du CNRS.

Grevisse, M., 1969, *Le bon usage*, Paris-Gembloux, Duculot-Hatier.

Guillaume, G., 1989, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume*, 1946-1947, Série C, publiées sous la direction de Roch Valin, Walter Hirtle et André Joly, *Grammaire particulière du français et grammaire générale (II)*, 9, Québec, Les Presses de l'Université Laval, et Lille, Presses universitaires de Lille.

Härmä, J., 1979, *Recherches sur les constructions imbriquées relatives et interrogatives en français*, Helsinki, Suomalainen Tiedeakatemia.

Huot, H., 1974, «Les relatives parenthétiques», dans Rohrer et Ruwet (éds.), *Actes du colloque franco-allemand de grammaire transformationnelle*, I, 32-62.

Le Flem, CL. D., 1984, «Pour une théorie de l'incidence réellement systématique», *Modèles linguistiques*, VI, 2, 109-127.

Le Flem, CL. D., 1989, «Relatives et nominalisation: quand Guillaume se fait transformationnaliste», *Lingvisticae Investigationes*, XIII, 1, 23-41.

Le Flem, CL. D., 1992, «Toujours les imbriquées en *que...qui*: retour à la piste scandinave», *Revue Romane*, 27, 2, 163-180.

Léard, J.-M., 1990, «L'hypothèse que je crois qui est négligée: le statut de que, qui et dont dans les imbriquées», *Travaux de linguistique*, 20, 43-72.

Ménard, Ph., 1988, *Syntaxe de l'ancien français*, Bordeaux, Editions Bière.

Milner, J.-CL., 1982, *Ordres et raisons de langue*, Paris, Editions du Seuil.

Moignet, G., 1981, Systématique de la langue française, Paris, Klincksieck.

Moreau, M.-L., 1971, «L'homme que je crois qui est venu; *qui, que*: relatifs et conjonctions», *Langue Française*, 11, 77-90.

Pierrard, M., 1992, «A propos de la détermination des classes propositionnelles: l'interrogative indirecte et ses rapports avec la relative sans antécédent», *Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur*, CII, 3, 237-251.

Rivero, Mª L., 1991, *Las construcciones de relativo*, Madrid, Taurus Ediciones.

Sandfeld, Kr., 1965, *Syntaxe du français contemporain*, Genève, Droz.

RÉSUMÉ

On rappelle d'abord la problématique générale et les objections que l'on peut faire aux diverses analyses proposées jusqu'ici – ou prévisibles à partir des relatives correspondantes – pour les interrogatives imbriquées subjectives du type, pour le trait [+H]: *Qui_1 donc croyais-tu qui_2 allait venir?* On propose comme solution une analyse essentiellement systématique. Loin de prendre comme base d'analyse la structure profonde, on fait appel, d'une part, aux signifiants pronominaux de surface – en particulier à qui_2, pronom relatif sujet – et à leur degrés de prédicativité variable; on fait appel, d'autre part, à la valence du verbe parenthétique, ce qui implique, en syntaxe systématique, un rapport d'incidence précoce entre le contenu prédicatif de la relative et le COD support, c'est-à-dire le premier *Qu-* (Qui_1, pour le trait [+H] et *que* pour le trait [-H]), l'ensemble prédicatif indissociable se constituant ainsi en apport au verbe parenthétique.

LES PRONOMS NEUTRES *IL / CE / ÇA*: UNE COMPARAISON DE LEURS EMPLOIS ET DE LEUR SIGNIFIÉ

Il peut sans doute sembler curieux à certains de vouloir comparer trois pronoms, le *il* impersonnel et les pronoms neutres *ce* et *ça*, trois pronoms qui ne relèvent pas de la même classe pronominale; en effet, le *il* impersonnel est classé comme pronom personnel alors que *ce* et *ça* sont répertoriés comme pronoms démonstratifs. Une comparaison entre ces trois pronoms se justifie toutefois si l'on considère que, d'une part, ils se retrouvent régulièrement classés ensemble comme pronoms neutres par les grammairiens et que, d'autre part, ils ont tous les trois comme origine des démonstratifs latins. De plus, si l'on s'arrête à observer les emplois de chacun, on remarque qu'il y a parfois possibilité d'alternance d'un pronom à l'autre. L'étude des différents emplois de *il*, de *ce* et de *ça* permet de mettre en évidence ce qui oppose et ce qui rapproche ces trois pronoms tant dans leur emploi en discours que dans leur signifié en langue. C'est ce qui fera l'objet de cette communication.

1. – LE PRONOM IL IMPERSONNEL

Ce pronom a comme origine le démonstratif neutre latin *illud*, forme rattachée à la troisième personne et signifiant *cela*. Au début de l'ancien français, les verbes impersonnels s'emploient encore sans pronom. Ce n'est qu'à partir du 12ème siècle que l'emploi du *il* impersonnel s'étend peu à peu, pour finalement se généraliser vers la fin du 15ème siècle. Cette forme s'impose progressivement dans divers emplois dont certains diffèrent de ceux que l'on observe en français moderne. Encore aujourd'hui subsistent des emplois, archaïques ou familiers, où un verbe impersonnel apparaît sans pronom, par exemple: *reste à savoir; mieux vaut ne pas répondre; faut le faire.*

Si l'on consulte les grammaires d'usage, on peut lire presqu'invariablement que le *il* impersonnel est un pronom neutre employé comme sujet de verbes impersonnels (ex: *il faut partir*) ou de verbes en emploi impersonnel (ex: *il fait froid*). On y lit également que ce *il* est le sujet

apparent, ou sujet grammatical, dans une phrase comme: *il est arrivé un malheur*, le sujet réel, ou logique, étant *un malheur*. On peut ainsi constater que l'étude de ce pronom est intimement liée à celle des verbes impersonnels ou considérés comme tels.

C'est par ce biais que le seul linguiste guillaumien qui, à notre connaissance, s'est arrêté assez longuement sur le sujet, G. Moignet, a traité du *il* impersonnel. Moignet définit le verbe impersonnel – ou, selon sa terminologie, le verbe unipersonnel – comme «une sémantèse dont la personne d'univers est incapable de s'assimiler à la personne humaine du moi – incapable, en un mot, de sortir d'elle-même.» (Moignet 1974, 63) On peut lire plus loin: «une sémantèse pour laquelle la langue ne trouve pas d'intérêt à l'abandon de la personne d'univers». (*ibid.*)

On comprend que le verbe unipersonnel, de par sa sémantèse, oppose un refus d'incidence à la personne humaine. La seule incidence externe permise au verbe unipersonnel est une incidence à la personne d'univers représentée par le pronom *il*. Moignet lie donc étroitement le pronom *il* à la personne d'univers. «Le pronom personnel *il* du verbe unipersonnel est donc le pronom de la personne d'univers, immanent au plan verbal, indétachable de la sémantèse [...]; il est impossible de faire varier ce pronom en genre et en nombre: la personne d'univers est neutre et non nombrable, le pronom ne symbolise aucun être, animé ou non, isolable de la sémantèse verbale et par là assimilable à un être agissant. Le phénomène n'est pas pensé comme pouvant avoir une causation extérieure à lui-même.» (ibid. 64) Enfin Moignet parle également du pronom *il* comme étant «le support spatial nécessaire à l'évocation de tout phénomène s'inscrivant dans le temps».(*ibid.*)

Ce lien entre la personne d'univers et le *il* impersonnel semble maintenant bien admis en psychomécanique. On reconnaît généralement que le *il* impersonnel est le signe de la personne d'univers. *Il* évoque l'univers du pensable. *Il* est la possibilité de tous les supports du langage. *Il* représente la personne d'univers avant toute référence au moi. *Il* représente un support non désignable, un support qu'il est impossible de désigner par un substantif. Ne remplaçant jamais un nom, il est davantage un pro-personne qu'un pro-nom. Le *il* impersonnel – au même titre que *je*, *tu* et *il* (personnel) – fait partie des pronoms existentiels, c'est-à-dire des pronoms qui représentent la personne impliquée dans un événement. Ces pronoms sont une représentation existentielle de la personne, une représentation de la personne définie dans son existence, c'est-à-dire dans sa mise en rapport au temps.

Aux pronoms existentiels s'opposent les pronoms ontiques qui sont, eux, une représentation de la personne dans l'espace en tant qu'êtres.

Les pronoms ontiques correspondant aux pronoms existentiels *je*, *tu* et *il*(personnel) sont les pronoms *moi*, *toi* et *lui*: *moi* définit en tant qu'être spatial la personne qui parle, *toi*, la personne à qui l'on parle et *lui*, la personne de qui l'on parle. On conçoit aisément que le *il* impersonnel n'ait pas de représentation ontique. Ce *il* ne définit pas un être d'espace, il ne fait que déclarer l'existence d'un certain contenu de pensée évoqué sous forme verbale. C'est le cas par exemple dans *Il pleut* que l'on peut comparer et opposer à *La pluie!* Un même fait d'expérience est évoqué tantôt comme existence dans le temps, *Il pleut*, tantôt comme être spatial, *La pluie!*

Voici des exemples des principaux emplois du *il* impersonnel en français moderne:

(1) avec des verbes météorologiques: *Il pleut / Il neige / Il vente / Il grèle*
(2) avec des verbes d'existence: *Il y a un enfant dans la rue / Il reste de la neige*
(3) avec des verbes de nécessité: *Il faut partir / Il faut que tu viennes*
(4) avec *être* + adjectif: *Il est important de partir tôt / Il est préférable qu'il parte*
(5) avec *être* + expression de temps: *Il est midi / Il est 9h / Il est l'heure / Il est tard*
(6) avec faire + adjectif ou nom: *Il fait beau / Il fait noir / Il fait jour / Il fait soleil*
(7) avec un verbe personnel à la forme active: *Il part un train à l'heure*
(8) avec un verbe personnel à la forme passive: *Il en sera parlé à la réunion*
(9) avec un verbe personnel à la forme pronominale: *Il se publie trop de livres.*

La première catégorie d'exemples, celle des verbes météorologiques, illustre des emplois où le pronom il apparaît comme support spatial obligé d'un événement s'inscrivant dans l'univers spatio-temporel. L'événement que met en cause *pleuvoir* ou *neiger* ne peut être évoqué et référé au sujet parlant sans prendre appui sur du spatial. Le rôle du pronom *il* est ici de déclarer l'existence dans l'univers d'un certain événement. La deuxième série d'exemples illustre des emplois dits existentiels. Dans une phrase comme *Il y a un enfant dans la rue*, le sujet parlant déclare l'existence d'une entité spatiale *(enfant)* en un certain lieu (rue); il y a ainsi assertion d'existence par le locuteur d'un être représentable sous la forme nominale *enfant*. Le *il* impersonnel représente l'être que recouvre enfant défini au titre de sa seule présence dans l'univers-espace et non pas la substance *enfant*, l'étendue spatiale qui porte la substance *enfant*, ce que ferait le *il* personnel.

Les emplois de la troisième et de la quatrième séries peuvent être rapprochés du fait qu'ils impliquent tous un jugement de la part du locuteur. Ainsi, l'idée de nécessité rendue par *il faut* peut s'exprimer par la forme *il est nécessaire*, tout comme l'idée de *il est important* pourrait apparaître sous la forme *il importe*. Moignet propose d'expliquer l'emploi du *il* impersonnel avec les verbes de nécessité, le refus de la sémantèse verbale d'être incidente à une personne humaine. Dans ce type d'emploi du pronom *il*, ce n'est pas tant la forme linguistique utilisée qui compte que le fait que l'expression de la nécessité, de la nécessité vue dominant le *moi*, exige un pronom support qui fasse abstraction du sujet parlant. Si la présence du *moi*, ou plus généralement d'une personne humaine, est jugée désirable dans l'expression d'un jugement, qu'il s'agisse de nécessité ou autre, le locuteur aura recours à une forme pronominale personnelle et à un verbe de sémantèse différente, par exemple: *Je trouve nécessaire que tu viennes / Elle doit partir.*

On peut également rapprocher les exemples des séries (5) et (6). Les exemples de la série (5) mettent en cause la position dans le temps du locuteur. Le sujet parlant situe dans le temps, sur une échelle objective, sa propre existence: *il est 9h* signifie en fait «j'existe présentement dans un lieu du temps dénommé, sur une certaine échelle, 9h». Il va sans dire que le locuteur peut situer dans le temps d'autres existences que la sienne; si l'on a par exemple: *Il était midi quand il est arrivé*, c'est l'événement *arriver* qui se voit assigner un lieu du temps, *midi*. L'imparfait institue le rapport temporel au sujet parlant en indiquant que le lieu du temps nommé *midi* se situe dans l'époque passée. Le rapport au temps peut également se faire sur une échelle subjective. Quand on dit par exemple: *il est l'heure / il est tard*, on ne prend pas pour repère simplement une heure particulière, *minuit* ou *9h*, mais également un événement que l'on met en rapport avec cette heure, par exemple: *il est l'heure de partir / il est tard pour changer d'idée.*

Les exemples de la série (6), comme les exemples de la première série, évoquent l'univers spatial du locuteur. Ici, par contre, ce n'est pas un événement météorologique particulier (*neiger, pleuvoir*) qui est évoqué. La caractérisation qui est faite de l'univers spatial du locuteur prend ici une forme nominale, substantivale ou adjectivale, on pourrait dire une forme statique, une forme typiquement spatiale. L'emploi du verbe *faire* dans ce genre d'exemples est intéressant; avec *faire* on introduit l'idée d'un procès, d'une activité, si minimale soit-elle, que l'on reconnaît à l'univers.

Finalement, les trois dernières séries d'exemples illustrent bien le lien entre le sujet, qui est partout le *il* impersonnel, et la catégorie de la voix. On sait que la voix traduit l'implication du sujet dans l'action évoquée par le verbe. On peut s'interroger, à la suite de Moignet, sur la façon dont s'établit la relation entre ce sujet un peu particulier qu'est le *il* impersonnel et la voix. Moignet explique que c'est alors la sémantèse verbale qui est modifiée, ou plutôt modulée, que le côté opératif du verbe est diminué en faveur de son côté résultatif. «La passivité de la personne d'univers, son manque d'opérativité, entraîne l'orientation de la sémantèse verbale entièrement du côté du résultatif. Avec la personne d'univers, c'est la sémantèse qui est mise en position de passivité et réduite, de ce fait, à ce qui, en elle, est résultatif.» (*ibid.* 83) Les explications de Moignet sur ces différents emplois du *il* impersonnel ne sont pas toutes simples. Mais on peut comprendre que l'emploi du *il* impersonnel comme sujet d'événements normalement évoqués à l'aide de sujets pluripersonnels a comme résultat d'enlever à ces thèmes, à ces sujets logiques, une part plus ou moins importante de leur activité, l'activité qui se rattache au sujet, point de départ et causation immédiate de l'événement.

On peut résumer en disant que le *il* impersonnel est un pronom existentiel qui se définit en relation avec le temps, c'est-à-dire qui permet d'évoquer une présence au temps. On pourrait ainsi dire que *il* est temporel en soi.

2. – LE PRONOM *CE*

Ce pronom a comme origine *ecce hoc*, démonstratif latin neutre rattaché à la première personne. Dès l'ancien français, *ce* (ou *ço*) se retrouve dans différents emplois qui subsistent encore en français moderne. Il apparaît également à cette époque dans des emplois qui ont maintenant disparu ou qui sont demeurés comme archaïsmes: *ce* pouvait alors être complément d'objet et sujet de différents verbes. Plusieurs grammairiens notent que, d'une part, *ce* a été supplanté dans certains emplois par *cela* ou *ça*, et que d'autre part, *ce* a remplacé le *il* impersonnel dans d'autres emplois. Les grammaires d'usage présentent habituellement une longue liste des emplois de *ce*. On est beaucoup plus discret sur ce que signifie ce pronom, que l'on rapproche plus ou moins du *il* impersonnel. On peut ainsi lire chez les Le Bidois: «[...] l'énonciation purement objective, rationnelle, se contente très bien de *il*; mais qu'il intervienne un élément subjectif, sentimental, on voit tout de suite paraître *ce*. La raison en est que cette forme, plus insistante que *il*, s'accorde mieux au propos qui requiert un accent de force.» (Le Bidois 1935, 117)

Comment ce pronom est-il analysé par les guillaumiens? Moignet regroupe sous l'étiquette de «pronoms dépersonnels» les pronoms

démonstratifs et les pronoms possessifs; il veut ainsi souligner le lien, sous le rapport de la personne, entre ces formes pronominales et les pronoms personnels. À l'intérieur du système des démonstratifs, Moignet voit dans le pronom *ce* la base de tous les autres pronoms démonstratifs. C'est ainsi qu'il analyse *celui* en *ce [qui est] lui, celle* en *ce [qui est] elle*, etc. Il compare lui aussi *ce* à *il; ce* n'est pas unipersonnel comme *il;* il est au contraire pluripersonnel puisqu'il peut rappeler ou appeler une sémantèse extérieure à la sémantèse verbale; ainsi on peut dire: *c'est utile, la réflexion,* mais pas: **il est utile, la réflexion*. D'après Moignet, le pronom *ce* représente une forme prédicativée de la personne d'univers par opposition au *il* impersonnel qui en est une forme réduite. La distinction entre forme prédicativée et forme réduite n'est pas clairement établie; cette distinction recoupe-t-elle celle que l'on fait entre pronom disjoint et pronom conjoint, ou encore, celle qui existe entre pronom ontique et pronom existentiel?

Voici des exemples des principaux emplois de *ce*.

A. ***Emplois considérés comme archaïsmes:***

(1) *ce* c.o.d.: *ce faisant, ce disant, pour ce faire*

(2) *ce* avec ou sans préposition: sur *ce, pour ce (et ce, ce)*

(3) *ce* sujet de sembler: *Vous êtes déjà venu, ce me semble.*

B. Ce ***support de phrase nominalisée:***

(4) *ce* support de relative: *Ce qui se passe est inquiétant.*

(5) *ce* support de conjonctive: *Il faut s'attendre à ce que les gens l'appuient.*

(6) *ce* devant que adverbe de quantité: *Ce que c'est beau!*

C. Ce ***sujet du verbe*** **être**

1. emplois exophoriques:

(7) C'est mon frère. / C'est un Gauguin.

(8) C'est beau. / C'est chaud.

(9) C'est grand. / C'est ensoleillé.

(10) C'est l'heure. / C'est jeudi. / C'est l'hiver.

2. emplois endophoriques:

(11) Ce garçon, c'est mon frère. / C'est mon frère, ce garçon.

(12) Une voiture, c'est utile. / C'est utile, une voiture.

(13) Dire la vérité, c'est facile. / C'est facile, (de) dire la vérité.

(14) Il a échoué, c'est dommage. / C'est vrai, (qu') il fait beau aujourd'hui.

3. autres cas:

(15) *C'est moi qui serai là. / C'est à lui que je m'adresserai.*

(16) Est-ce qu'il viendra? / Où est-ce qu'il habite?

D. *Ce comme élément formateur:* ***cependant, parce que, n'est-ce pas, c'est-à-dire.***

La série A regroupe les emplois considérés comme des archaïsmes. Dans la première série, le pronom *ce* rappelle ce qui vient d'être dit (*ce disant = en disant cela*) ou rappelle une action qui vient d'être évoquée (*ce faisant = en faisant cela; pour ce faire = pour faire cela*). Les verbes qui permettent ainsi l'emploi de *ce* en fonction d'objet direct présentent les deux particularités suivantes: premièrement, ils sont employés à une forme du mode quasi-nominal; deuxièmement, ce type d'emploi se limite aux verbes *dire* et *faire*. Le pronom *ce* a une fonction de rappel également dans la deuxième série d'exemples. On pourrait paraphraser *sur ce* par *sur ces mots* ou *après ces mots*, ou encore par *sur ces entrefaites*. *Pour ce* se traduit par *pour ceci* ou *pour cela* ou encore par *à cause de ceci* ou *à cause de cela*. L'emploi de *et ce* ou de *ce* seul est semblable; dans tous ces emplois, *ce* rappelle un élément du discours immédiatement antérieur. En 3, *ce* apparaît comme sujet du verbe *sembler*, emploi dans lequel on a en français moderne le *il* impersonnel. Ce qui se dégage de ce premier regroupement d'emplois, c'est que le pronom *ce* a déjà connu des emplois plus diversifiés au point de vue fonctionnel que ceux que l'on connaît aujourd'hui. On peut penser qu'à une certaine époque *ce* possèdait une plus grande autonomie syntaxique que celle qu'il connaît maintenant; les paraphrases permettent de supposer que le *ce* d'antan ressemblait au *cela* moderne.

Nous avons regroupé dans la série B les trois situations où le pronom *ce* se retrouve comme support de proposition, ou de ce que l'on nomme en psychomécanique, de phrase nominalisée. Pour certains de ces emplois, Guillaume parle de *ce* comme d'un article spécial, d'un article de phrase, d'un article de nom de discours. D'autres disent que *ce* est simplement support propositionnel. Si l'on considère les conjonctives comme des noms de discours ou des constructions complexes ayant des fonctions nominales, on peut comprendre l'appellation d'article pour *ce*. Mais cela n'explique pas pour autant pourquoi c'est le démonstratif neutre *ce* qui se trouve dans cet emploi et non une autre forme comme par exemple *le* ou *lui*.

La série C regroupe tous les emplois dans lesquels *ce* apparaît comme sujet du verbe *être*. Ces différents emplois sont ici classés selon l'opposition exophore / endophore. On parle d'emplois exophoriques

lorsqu'un élément linguistique renvoie à un élément du contexte situationnel présent physiquement ou mémoriellement – il s'agit en fait plutôt d'emploi où ce que désigne le démonstratif n'a fait l'objet d'aucun discours antérieur. On parle d'emploi endophorique lorsque qu'on fait référence à un élément qui apparaît dans le contexte linguistique, c'est-à-dire dont on a déjà fait mention dans le disours ou dont on fera mention sous peu. En (7), on parle de valeur de présentatif pour *C'est mon frère*, et de valeur déictique pour *C'est un Gauguin;* ces emplois sont habituellement accompagnés d'un geste. En (8), *ce* renvoie simplement à un objet de la situation d'énonciation que l'on regarde ou que l'on touche. On peut également parler, comme en (9), du lieu (pièce, maison, etc.) d'interlocution. *Ce* peut finalement référer de façon plus ou moins large au moment de l'énonciation; ce sont les exemples en (10).

Les emplois endophoriques peuvent à leur tour s'analyser en emplois anaphoriques, si l'élément repris par le démonstratif apparaît en discours avant celui-ci, et en emplois cataphoriques si au contraire le démonstratif réfère à un élément linguistique qui lui est postposé. Qu'il s'agisse d'anaphore ou de cataphore, les cas relevés sont pour ainsi dire identiques. Ainsi, dans (11), le pronom *ce* rappelle ou appelle un syntagme nominal, *ce garçon*, qui désigne un être singulier. Dans (12), on renvoie à un syntagme nominal dont le sens est générique. Dans (13), *ce* appelle ou rappelle une sous-phrase infinitive. Et finalement, dans (14), *ce* réfère à une phrase complète. On peut constater que le pronom *ce* en emploi endophorique peut se dire aussi bien d'un élément simple, qui a la forme d'un substantif de langue, que d'un élément complexe, qui prend la forme d'une phrase ou d'une sous-phrase.

Le pronom *ce* devant le verbe *être* se retrouve dans d'autres constructions regroupées en 3. Il apparaît dans les structures de mise en relief *c'est... qui, c'est... que* illustrées au numéro (15). Il fait également partie de nombreuses tournures interrogatives, comme en font foi les exemples en (16). Finalement, *ce* entre dans la formation de certains mots composés comme ceux présentés en D.

Il ressort de cet inventaire d'emplois une chose: en français moderne, le pronom *ce* restreint ses emplois à deux possibilités. Il est soit support de phrase nominalisée, soit sujet grammatical du verbe *être*. Dans ce dernier type d'emplois, on n'observe aucune restriction quant à la nature des êtres auxquels *ce* renvoie. Il peut s'agir aussi bien d'êtres conçus spatialement, c'est-à-dire qui reçoivent déjà en langue une forme nominale – dans nos exemples: *garçon, voiture* – que de contenus de pensée évoqués comme événements – dans nos exemples: *dire la vérité, il a échoué*. *Ce* s'oppose ainsi à *il* qui, comme on l'a vu, est incapable d'évoquer des êtres d'espace; on ne saurait en effet dire: **Une voiture, il est utile*. Cette aptitude à évoquer aussi bien des êtres spatiaux que des événements se traduit également dans la possibilité qu'a *ce* d'être support de phrase nominalisée.

On peut donc supposer que *ce* prend sa définition à l'espace, qu'il est en fait une représentation générale d'espace. On peut dire que *ce* est ontiquement spatial. *Ce* est le signe d'un espace, d'un espace vide, d'un espace défini uniquement comme contenant et destiné, par le fait même, à recevoir un contenu spatial. C'est ce que l'on observe en discours. Ce contenu lui est fourni soit par une phrase nominalisée soit par un prédicat ayant la forme *être + qqc*. Dans ce dernier cas, ce contenu est attribué à *ce* par l'intermédiaire de *être*, que l'on peut considérer ici comme copule ou verbe attributif. Dans une phrase comme *C'est mon frère*, on évoque un espace avec *ce* et on attribue ensuite à cet espace un contenu de nature spatiale, *mon frère*. Cette définition du pronom *ce* comme espace vide permet de comprendre pourquoi il ne peut se retrouver qu'avec un prédicat de forme *être + qqc;* en effet, un espace vide, un contenant, ne peut se voir attribuer un comportement, ce qu'expriment tous les verbes autres que *être*. Un espace ne peut se voir attribuer qu'un contenu. Et ceci nous conduit au troisième pronom, *ça*.

3. – LE PRONOM *ÇA*

On s'entend généralement pour voir en *ça* une forme réduite – on dit également une forme familière – du pronom neutre *cela*. Cette réduction de *cela* à *ça* serait attestée depuis le milieu du XVIIe s.

Moignet analyse *cela*, et par conséquent *ça* – de même que *ceci* – comme des formes prédicativées du pronom *ce*. *Cela* s'analyse en *ce [qui est] là* et *ceci* en *ce [qui est] ci*, les particules adverbiales *-ci* et *-la* apportant ici une détermination de caractère locatif au pronom *ce*. Pour Moignet, *ceci*, *cela* et *ça* sont les signes de la personne d'univers représentée à un degré plein. Rappelons que Moignet distingue en effet trois degrés de représentation de la personne d'univers: un degré réduit que représente le *il* impersonnel et le *le* neutre, un degré prédicativé représenté par le pronom neutre *ce* et un degré plein représenté par *ceci*, *cela* et *ça*. Pour Moignet donc, *il*, *ce* et *ça* sont trois représentations différentes de la personne d'univers.

Voyons maintenant les emplois de *ça*. Du point de vue fonctionnel, *ça* ne semble présenter aucune restriction; on le retrouve dans toutes les fonctions substantivales: sujet (sauf habituellement avec le verbe *être*), c.o.d., complément sous préposition, apposition, attribut. D'un point de vue référentiel, on peut, comme pour les emplois de *ce*, répartir les

emplois de *ça* en emplois exophoriques et en emplois endophoriques. Voici ces différents cas d'emploi:

A. ***Emplois exophoriques***

(1) Donne-moi ça. / Il est grand comme ça.

(2) Est-ce que ça fait mal? / Qu'est-ce que ça sent? / Ça, c'est un homme?

(3) Comment ça va? / Ça va très bien.

(4) Tout ça m'est égal. / C'est comme ça.

(5) C'est toujours ça! / C'est déjà ça! / Ça y est!

(6) Il n'y a pas moyen de l'arrêter, il fait ça toute la nuit. (R. Gary)

(7) Ça pleut!

B. ***Emplois endophoriques***

(8) Une voiture, ça coûte cher. / Un enfant, ça occupe.

(9) Ça arrive souvent, de telles histoires. / Les parents, ça ne comprend rien.

(10) Ça m'a déplu, ce qu'il a dit. / Ça m'a déplu, qu'il ne réponde pas.

(11) Dormir en plein jour, ça m'arrive. / Ça m'arrive de dormir en plein jour.

C. ***Autres cas***

(12) pour renforcer une interrogation: *Qui ça? Où ça? Quand ça? Lui ça?*

(13) comme interjection: *Ah ça! Ça alors!*

(14) dans des expressions figées: *comme ci, comme ça*

Dans la série A, *ça* renvoie à des objets de pensée qui n'ont fait l'objet d'aucune mention dans le discours antérieur. Dans les exemples de la série (1), *ça* est accompagné d'un geste; dans le premier exemple, il désigne un objet présent dans la situation d'énonciation et dans le second, il représente un objet d'une certaine grandeur. Dans la série (2), *ça* renvoie également à un objet présent dans la situation d'énonciation, mais ici aucun geste n'est nécessaire. Dans les séries (3) et (4), *ça* renvoie à quelque chose qui n'est pas physiquement perceptible et qui est beaucoup plus vague. Ainsi, dans *Comment ça va? ça* se réfère à la vie, à la situation en général du locuteur ou de l'interlocuteur. Dans *Tout ça m'est égal* ou dans *C'est comme ça* on évoque plutôt une situation particulière, la situation dans laquelle se trouve le sujet parlant. *Ça* semble encore plus particulier dans les exemples de la série 5; *ça* semble ici

évoquer un point bien précis, quelque chose qui a été obtenu. L'exemple 6 illustre la possibilité pour *ça* de se substituer à un mot de langue pour désigner un contenu de pensée que l'on refuse d'évoquer trop directement. Finalement, l'exemple 7 montre un cas où *ça* remplace le *il* impersonnel. Les grammairiens s'entendent pour dire que l'emploi de *ça* dans ce cas est plus expressif, plus actuel, plus concret que ne l'est le *il* impersonnel.

La série B regroupe des exemples dans lesquels *ça* réfère à un contenu de pensée évoqué dans le discours antérieur ou postérieur. En 8 et 9, ces contenus de pensée sont évoqués sous une forme nominale (*voiture, enfant, histoires, parents*). On remarque que le nom que reprend *ça* est en emploi générique (en 8) ou employé au pluriel (en 9). Il semble en effet difficile de concevoir la reprise d'un singulier par *ça;* l'anaphore se fait dans ce cas avec le pronom personnel. *Ça* peut également reprendre un contenu de pensée évoqué par une sous-phrase relative ou conjonctive – exemples en (10) ou par une sous-phrase infinitive – exemples en (11). Finalement, *ça* se retrouve dans d'autres emplois qui apparaissent aux numéros (12), (13) et (14). *Ça* peut en effet venir renforcer une interrogation – exemple (12); l'ajout de *ça* a un peu l'effet de répéter ou d'expliciter ce sur quoi porte l'interrogation (la personne, le lieu, le moment, l'identité d'une personne). *Ça* apparaît également dans certaines interjections – exemple (13); ces emplois se rapprochent de certains emplois classés exophoriques – série (5). On trouve également *ça* dans certaines expressions figées comme dans l'exemple (14).

Retenons de cet inventaire d'emplois que du coté référentiel *ça* peut référer à des contenus de pensée représentables ou non sous forme nominale. Du côté fonctionnel, la seule limitation semble être la fonction sujet du verbe *être*, fonction réservée au pronom *ce*. L'aptitude fonctionnelle de *ça* se compare donc à celle des pronoms personnels ontiques *moi, toi, lui*.

Comment maintenant situer *ça* par rapport à *ce*? Si *ce* représente bien, comme nous l'avons vu plus tôt, un espace vide, un espace dépourvu de contenu et considéré uniquement comme contenant, on peut penser que *ça* représente, lui, un espace plein, un espace rempli et dont le contenu se détermine en discours. Ce contenu peut avoir comme origine un élément de la situation d'énonciation (emplois exophoriques) ou un élément du discours (emplois endophoriques). Un espace plein définit un être, et à un être, on peut attribuer un comportement, d'où la possibilité d'employer *ça* comme sujet de verbes qui impliquent des actions – c'est-à-dire tous les verbes autres que *être* – de même que dans toutes les autres fonctions nominales (c.o.d., complément préposition-

nel, etc.). *Ça*, comme *ce*, serait donc lui aussi ontiquement spatial, mais il s'oppose à *ce* par le fait qu'il représente un espace plein, c'est-à-dire un être.

Que retenir de tout cela? Du côté de l'emploi, *il*, *ce* et *ça* ne présentent pas les mêmes aptitudes fonctionnelles: *il* ne s'emploie que comme sujet de certains verbes que l'on dit impersonnels; *ce* peut être soit support de phrase nominalisée, soit sujet du verbe *être*; *ça* ne présente aucune restriction fonctionnelle sauf celle d'être sujet du verbe *être*, fonction réservée à *ce*. Du côté signifié, on peut également tirer certaines conclusions. On peut dire que *il* est un pronom existentiel qui se définit par rapport au temps, que *il* est en soi temporel. *Ce* et *ça*, au contraire, tirent leur nature de l'espace. Ils sont tous deux signes de représentation spatiale. Ils sont de nature spatiale. *Ce* représente un espace conçu uniquement comme contenant, un espace vide destiné à recevoir en discours un contenu. *Ça* représente un espace auquel on a déjà attribué un contenu; il est un espace plein, un espace contenant rempli d'un contenu quelconque. *Ça* est par conséquent le signe d'un être, d'un être conçu spatialement.

Louise GUÉNETTE

Université Laval, Québec

BIBLIOGRAPHIE

Moignet, G., 1974, *Études de psycho-systématique française*, Paris, Klincksieck.

Le Bidois, G. et R., 1935, *Syntaxe du français moderne*, t. I, Paris, Éditions Auguste Picard.

RÉSUMÉ

Les pronoms neutres français *il/ ce / ça* présentent, tant dans leur emploi que dans leur signifié, certaines similitudes. Ainsi, les formes *ça* et *ce* sont classées toutes deux comme démonstratifs. On peut, par ailleurs, rapprocher *ce* et *il* dans leur emploi avec le verbe *être*, par exemple: *Il est agréable de se promener le soir / C'est agréable de se promener le soir.* Enfin, *ça* peut se retrouver dans certains emplois habituellement réservés à *il*, par exemple: *Il pleut / Ça pleut.*

Nous nous proposons, dans un premier temps, de présenter et de comparer les différents emplois de ces trois pronoms. Cette comparaison devrait permettre, dans un second temps, de mieux cerner le signifié de chacune de ces formes.

SUMMARY

The neuter French pronouns *il / ce / ça* have certain similarities with respect to their uses as well as their significates. Thus both *ça* and *ce* are classified as

demonstratives. Furthermore, *ce* and *il* show resemblances with regard to their uses with the verb *être;* for example: *Il est agréable de se promener le soir / C'est agréable de se promener le soir.* Finally, *ça* is found in certain uses usually reserved for *il*, for example: *Il pleut / Ça pleut.*

In this paper we shall, first of all, present and compare the different uses of these three pronouns. This comparison should then allow us to define more accurately the significates of each one of these forms.

ENQUÊTES ARMORICAINES ET COMPOSITIONS PERSONNELLES: RELECTURES ET RECHERCHES «PSYCHO-DIALECTOLOGIQUES»

à Mme Pilar SARAZÁ CRUZ

C'est dans ma commune natale, Saint-Martin-sur-Oust, que j'ai commencé, en 1950, mes enquêtes dialectologiques, et, à partir de 1954, j'ai étendu progressivement mes recherches en Bretagne, ainsi qu'en Anjou et dans le Maine. Pour le Colloque International de psychomécanique du langage, qui allait se tenir à l'Université de Cordoue, en juin 1994, j'ai annoncé une communication sous le titre: «Propos pour une orientation en «psycho-dialectologie»: enquêtes auprès de témoins du Morbihan et des Côtes-d'Armor». En novembre 1994, j'ai publié un 8ème numéro de la collection Marche armoricaine, intitulé *Documents de dialectologie armoricaine: un collectage à travers les départements de la Bretagne gallèse.* Une page du Bulletin n° 19 de l'AIPL (automne 1994) en reproduit d'ailleurs la table des matières, avec détails géographiques et chronologiques des quatre chapitres, et addition de deux comptes rendus, signés d'Alfons Pilorz, de Lublin. Je refais maintenant, en 1995, et je transforme ma communication, sous le titre de: «Enquêtes armoricaines et compositions personnelles: relectures et recherches 'psycho-dialectologie'».

Donc, dans une première partie, je mentionne des extraits et des procédures d'enquêtes dans la partie occidentale de la Bretagne, c'est-à-dire dans la partie plus ou moins bretonnante. Dans une deuxième partie, j'analyserai, par comparaison avec la genèse d'une strophe en alexandrins français, deux autres strophes, cette fois en patois de Saint-Martin, et dont la première mouture date de 1960. Une troisième partie aurait voulu reproduire un choix de données, assorti de commentaires, d'enquêtes en domaine gallo que j'ai faites, soit en vue d'un atlas, soit pour une thèse (soutenue seulement en 1987). Je rappelle, que, pour la plupart de mes recherches, j'ai enquêté par dialogue direct, et transcrit d'emblée en phonétique, ou en adaptation orthographique plus courante, les propos des témoins. Un problème majeur était d'essayer de

rencontrer, dans un temps limité souvent à une semaine, les meilleurs informatrices ou informateurs, c'est-à-dire soit d'obtenir, de provoquer une réponse à des questions aiguillées pour faire surgir ou resurgir tel mot, voire quelque phrase, soit d'exploiter plus largement un thème donné, soit encore de suivre les interlocuteurs dans tel parcours conjoncturel du moment.

Sous le titre «Du *gallo* au *breton*: élongations variables d'une recherche dialectologique en Morbihan et dans les Côtes-d'Armor», le 4ème chapitre du volume de novembre contient une sélection de données bretonnes beaucoup plus large que les pages présentées à Cordoue: une trentaine et non seulement trois, mais constituées par des éléments qui proviennent de communes des deux départements, dont une partie parle ou a parlé le breton, et l'autre le gallo.

S'il faut diviser sommairement la langue bretonne elle-même, je rappellerai qu'on y distingue trois ou quatre dialectes principaux: le léonais, le trégorrois, le cornouaillais, et le vannetais.

Les pages collectées aux points limites ou au-delà de la frontière gallo-bretonne solliciteraient des éclaircissements sur la recherche risquée par un enquêteur non bretonnant, sur le *curriculum vitæ* des témoins et sur leur profil langagier, de même que sur les moments d'une relecture des documents. La captation des réponses à une question de formulation française, de réponses à une suite thématique d'ordonnance onomasiologique, aurait à reproduire des degrés dans la rapidité ou la lenteur d'une récupération de données gallèses ou bretonnes. L'enquêteur enregistrait donc, d'une part, des termes, plus ou moins familiers, ou des phrases de texture gallo-romane; d'autre part il enrichissait son petit trésor breton, mais pour celui-ci, c'était avec plus d'aléas dans la saisie et la transcription des données. Le déroulement de l'enquête comportait aussi, de la part des témoins, diverses additions à inscrire au compte de leur conscience linguistique, ou d'une dialectologie réflexive.

Pour Naizin, où j'ai fait des enquêtes en septembre 1983[1], je situe ainsi cette commune limitrophe de la commune gallèse de Crédin. Cette dernière commune ou paroisse est le point 485 de l'*Atlas Linguistique de la France*, l'*ALF*, d'Edmont et Gilliéron, atlas qui date des environs de 1900. En numérotation de l'*Atlas linguistique armoricain roman*, Crédin est le point 211, le chiffre initial 2 annonçant le «2ème» département de l'*alar*, c'est-à-dire: le Morbihan. Il me faut, au surplus, préciser

[1] Les auditeurs du 3 juin 1994 disposaient d'un dépliant de quatre pages, dont trois étaient reproduites d'enquêtes effectuées en 1983 à Naizin, commune morbihannaise bretonnante.

que cet «atlas linguistique armoricain roman» a dû s'intituler finalement l'*ALBRAM* (*Atlas Linguistique de la Bretagne Romane, de l'Anjou et du Maine*)[2].

M. l'abbé Le Lannic, qui m'a hébergé en son presbytère de Naizin, m'a conduit chez plusieurs familles de sa paroisse où un membre au moins parlait breton, tandis que tel(s) autre(s) étai(en)t aussi de bons témoins du gallo. Les pages 174-182 de *Marche armoricaine* 8 retranscrivent des données d'un breton haut-vannetais[3], et aussi des données[4], parfois nouvelles, inédites, d'un patois d'emblée comparable à celui de Pleugriffet (point 215:23 de l'*Alar-ALBRAM*). Avec ces familles d'interlocuteurs et interlocutrices, j'ai cherché, par exemple, des dénominations de plantes, de bêtes, de parties de l'habitat...

En ce qui concerne des noms d'oiseaux ou d'insectes, je captais, comme pour les plantes, des identifications précises, et un petit folklore pittoresque. Je cite deux paragraphes de *Marche armoricaine* 8 (p. 182). Réponse de Henri Le Crom, originaire lui-même de Crédin, donc d'une commune gallèse, pour le nom de la bête, de l'insecte à qui on mettait, à qui des écoliers mettaient une épingle ou une aiguille dans la queue:

in brindon.

C'est à ce moment que j'ai obtenu du père Guégan:

un *prundôr* [prœdór]: «ver de terre, (et?) ver blanc, man».

Pour le hanneton, le père «ne trouve pas le nom»; ce nom breton, disait-il, «je peux pas le sortir, depuis le temps qu'on n'en voit pas».

La dernière page que j'ai écrite chez M. Le Crom comporte mots et phrases sur «des chenilles». Je propose les appellations *chapellerousse*, *chairpelouse*, et j'obtiens de Henri Le Crom:

des charpelousses.

Apparemment c'est aussi la première transcription de la prononciation du père Guégan, puis j'écris à la suite:

[càrpLUS, càrtepLUZ, càrtepIUS],

[2] Je suis co-auteur, avec Jean-Paul Chauveau, des volumes I et II de cet atlas régional, publiés par le Centre National de la Recherche Scientifique en 1976 et 1983. Renée Lagrange-Barreteau a aussi été enquêtrice, entre 1964 et 1967, pour divers points de l'*ALBRAM-Alar*. Le n° affecté à la commune de Naizin est Ø 206; le zéro barré signale un point situé dans la partie bretonnante du Morbihan.

[3] Qui était celui de Joseph Fablet, Valentine Marivin, Thérèse Le Crom-Guéguan et son père

[4] Obtenues de Louise Fablet, Roger Rouvray, Henri Le Crom.

d'après les témoins, en finale [-z] ou [-s], «les deux sont bons». Versions, notées ensuite d'une même phrase bretonne:

[me ha$_{U}$l/ho$_{U}$l zó débet ge càrteplUz [...], me hà$_{U}$l e zó débet ge càrteplUz].

Je crois entendre presque *[de]*, au lieu de *[ge]*: «Mes choux sont mangés par les chenilles». C'est sans doute chez M. et Mme Le Crom que j'ai encore noté une explication de l'abbé Le Lannic: *[ge]* vient de *[get]*, et veut dire: «avec». Et il convient de retenir que *plouse [plUz] c'est*, en breton: «la paille».

En fait de données de conscience linguistique, ou pour enrichir quelques colonnes de «colinguisme», à l'intérieur d'un ménage, j'enregistrais aussi des discussions, animées, pour attribuer tel mot au breton, ou pour le revendiquer comme «gallo». Soit une première réponse, de M. Fablet:

[*làkàt œr fwén bèr sUlé*,]: «*Mets* le foin dans le grenier».

Les cartes de l'*ALBRAM-alar* intitulées «Entre le mur et le toit» (carte 586), et: «Des cavités sous la rive» (carte 587), qui correspondent aux questions *C26,12* (dans le chapitre sur la «maison»), et *B15,11* (parmi des questions rapportées à «la terre»), sont placées en vis-à-vis parce que, de par les réponses, elles s'éclairent mutuellement. Je peux ajouter maintenant à leur documentation cartographiée ou marginale:

[fUlèn œr fwèn bèr rwisyèn, ru<u>s</u>èn, rusyèn],

réponse de Joseph Fablet, qui écrirait le dernier mot: <*'rucenne'*>: «foule(r) le foin entre le mur et le toit». Réponse parallèle de Mme: «fourrër le foin sous le touet». D'autre part voici une double addition et précision. D'abord de M. ou Mme Fablet:

[lé gwib], *c'est en dessous la toiture*; [dä lé gwip, sé gàlyà$_{U}$]: «Dans les *'guipes'*, c'est gallo (en fait de parler)».

D'après Mme, donc une Gallèse: «C'est breton, ça»; d'après M.: «Non, c'est galliaou».

Le quatrième chapitre de *Marche armoricaine* 8 comporte surtout des données bretonnes des Côtes-d'Armor, collectées, à des dates diverses: 1959, 1965, 1971, 1976, 1983, dans des zones de dialecte trégorrois-goëlo, ou de dialecte cornouaillais[5]. Il me faudrait, pour les

[5] C'est juste une semaine après mes enquêtes à Naizin, qu'il m'a été possible de passer une autre fructueuse semaine de leçons avec des témoins bretonnants, à Gouarec, chef-lieu de canton situé entre Mûr-de-Bretagne et Rostrenen. Je cite, comme personnes

enquêtes faites à Gouarec, en zone cornouaillaise, avec au moins trois témoins et trois familles, avoir davantage de précisions pour une origine géographique des interlocuteurs, et, d'autre part, ajouter, à mes transcriptions, mes hésitations sur les phonèmes et aussi sur la coupe des mots d'après une identité grammaticale dans une langue à mutations.

J'ai noté incidemment, dans une première enquête[6], auprès d'un témoin, que «ses parents étaient de Gouarec», et, a-t-il précisé, «j'ai toujours habité à Gouarec». Je l'avais interrogé sur les céréales. J'ai saisi une première réponse:

zégâl

pour du «seigle», mais c'est ce qu'on prononce «du côté de Rostrenen; on dit à Gouarec: *zigâl*.». En fait, il est possible que, pour Léon Bernard, la prononciation *[zé]*, localisée vers Rostrenen, soit spécialement la prononciation de la femme de son cousin[7], dont «la femme est de Glomel.».

Nom du blé noir:

djuinis du,

mais il y en a un autre, «pas bon pour faire les galettes: celui-là, c'est du *barbari*, ou du *sibéril*; ça venait de Sibérie; *barbari*, c'était venu avec les croisades»[8].

Avec quelques témoins[9] j'ai enquêté sur le chapitre des textiles. Je cite seulement:

drèaches kannâp(e) [drèàc kànáp][10]
draillaches kannâp(e)[11]

Un des témoins[12] a expliqué pour «chénevottes»:

«les tiges brouillées» (de chanvre).

J'ai demandé: pluriel? singulier? Réponse notée[13]:

consultées: M. et Mme Trémel, M. et Mme Joseph Rot, M. Léon Bernard (avec la présence de son frère Emmanuel pour une leçon), Mme Anastasie Pichon, Soeur Marie-Suzanne, M. l'abbé Pierre Bourdellès. C'est à la maison de retraite des Augustines, dont M. Bourdellès était l'aumônier, que j'ai interrogé M. Bernard et Mme Pichon.

[6] Le 21.9.83, avec Léon Bernard.

[7] Joseph Rot.

[8] Cf. pour une comparaison, cartes et marges de l'*ALBRAM* I, premier chapitre: *céréales*.

[9] Les frères Bernard, c'est-à-dire avec Léon et son frère Emmanuel, venus lui rendre visite un 24 septembre.

[10] Réponse notée, d'abord, de Léon.

[11] Réponse, notée, d'Emmanuel, puis aussi de Léon.

[12] Emmanuel.

[13] De Léon.

«c'est à peu près pareil.»

J'ajoute, pour le nom de la «quenouille»:

o djilleur [o djiyœr][14]
ô giguère [gigèr][15]

Soit maintenant quelques exemples d'un témoin[16] originaire de la Trinité-Langonnet, paroisse morbihannaise, mais dont le breton ne ressortit pas au dialecte vannetais. Ce témoin avait connu «un petit vieux» qui «s'habillait avec ce qu'il faisait», au hameau de [dolwé]. Au début de la leçon du 23 septembre 1983, j'ai noté, comme réponse, alors que je demandais le nom breton du «tisserand»:

[o himénèr; kéménèryen, kimènèryen],

et un peu plus tard dans l'enquête:

[kéménèr] (avec accent sur la pénultième): «un couturier».

«On l'appelait souvent»:

[gwerdœr, gwèrdœx, gwédœr];

ce dernier mot désignerait effectivement le «tisserand».

J'ai inscrit dans ma première page (du 23.9) sur les plantes textiles:

[ó nógélen, o gélen]: «le routoir» (lieu où on faisait rouir).

Ce nom est-il une réponse à une question sur le rouissage, ou une donnée spontanée de l'informatrice? Quoi qu'il en soit, c'est maintenant seulement que je mets en rapport ce mot du témoin avec le nom de tel «village» de ma commune natale, situé au bord de l'Oust, qui s'écrit: «Le Guélin», et qui est souvent prononcé *djélin,* et que les Martinais qui réfléchissent interprètent: «gué pour le lin».

Autre réponse de ce même témoin:

«du [kànàp]: du chanvre».

À La Trinité-Langonnet «il n'y avait pas de lin» cultivé.

J'ai demandé aussi le nom de l'«écheveau». Réponses, dont je ne reproduis pas les tâtonnements du transcripteur:

[14] Réponse de Léon.
[15] Réponse d'Emmanuel.
[16] Mme Anastasie Pichon-Cospére (exemples provenant de ses leçons).

[o giyèl, gigèl]: «(c'est) sur la [gigèl] qu'on l'avait; l'écheveau, c'était arrivé grand».

Donc, en fait, la *giguèle,* c'est «la quenouille».

Au cours d'une enquête du 24 septembre, j'ai demandé au témoin le nom de la meule (pour aiguiser le couteau). Réponse:

[lèrém]; «on tournait; pas de pluriel, y avait pas plus d'un truc comme ça dans chaque ferme».

[dè,t dà drè, àl lèrém]: «Viens tourner la meule»; «ici [à Gouarec] on dit: *deût* [dœt]; je peux le transformer un peu, ça dépend avec qui je suis; mes enfants ne pourraient pas (comprendre) avec d'autres bretonnants qui ne seraient pas le sien [c'est-à-dire: leur breton]; mon gendre a le breton finistérien et je le comprends, et il me comprend; il est de <"Plomodiern">.»[17]

Un autre témoin[18] savait aussi préciser des différences entre le langage de Gouarec, et celui particulièrement de sa paroisse natale, en domaine de dialecte trégorrois; il pouvait en outre qualifier éventuellement tel ou tel mot breton, de «langue» ou «d'orthographe littéraires».

Je cite, parmi des noms de plantes, une explication pour ce qui est probablement l'œnanthe:

[pèmpis]; «orthographe proposée: <'pempiz'>, racine qui a... [pem] les cinq doigts; la racine contre laquelle nos parents nous mettaient en garde; ça pousse dans la boue; racine(?) en forme de doigt(s): [pèmp]: «cinq», [bis] <'biz'>: «doigt».

[kistin], «c'est des châtaignes, de la châtaigne»; [kistinèn], «c'est un *singulatif*; [œr gistinèn]: «une châtaigne»; [àr gistinèn]: «la châtaigne»; «ce qui prouve que c'est un nom féminin, c'est la mutation». Comme addition sémantique: [œr gistinèn] c'est aussi «un coup de poing», ou(?) une 'châtaigne'» (par courant électrique).

[œn tòk tõsèk]: «un 'chapeau de crapaud'», [tògò tõségèt]: «champignons»; pour moi [l'abbé Bourdellès] c'est tous les champignons.

[kàbèl, kàbél], «disent d'autres personnes; [kàbél tUsèk], dit-on ailleurs; en partant de [kàbel], on a dit: [skàbèl], et c'est ce que disent certains qui ne comprennent pas».

Au cours d'une deuxième leçon, j'ai interrogé le même témoin sur des particularités du terrain, du labour. Soit, pour une fin de labour:

[tèri àr pen, tèri r pènó, (ou) pènnó]: «casser les têtes»; orthographe proposée par le témoin: <'penno'>.

[17] Commune du canton de Châteaulin.
[18] L'abbé Pierre Bourdellès, né en 1907 à Servel, canton de Lannion, ancien professeur (d'anglais).

Pour «le haut du sillon», j'ai transcrit:

> [tàlàró]; [tàl] c'est «front»; [àrèt]: «'charruer', labourer»; orthographe: <'tal'>, <'âret'>. «D'un vieux bonhomme mourant, on disait: [émã wàr é dàlàró]: «Il est sur ses bouts de sillon».
>
> [tàlàró] «est un pluriel»; le témoin n'a pas entendu le mot au singulier[19].

Au cours d'enquêtes effectuées à Saint-Jacut-de-la-Mer (alar 1043), en octobre 1960, est-ce une ronde le long du muret de la propriété des religieuses qui m'a inspiré un sonnet, intitulé finalement «Marée du soir»? C'était la marée montante. Une impression a été celle de la couleur du ciel, de l'horizon, et celle du bruissement de la mer, dans la nuit graduelle?

Le sonnet a été inséré dans la feuille paroissiale de Saint-Jacut. Chargé de cours de philologie française, j'ai proposé ma composition à «mes» étudiants de la Faculté des Lettres. Je ne commenterai pas ici l'histoire, la genèse du sonnet qui devait d'abord se clore par «conquérante houle».

Le lendemain de ma contemplation prolongée jusqu'à la nuit, je suis retourné voir le même paysage, ou plutôt un spectacle tout différent de la mer devenue relativement lointaine, avec, dans l'oreille, le crissement des pas sur le sable de quelque promeneuse ou pêcheuse. Un autre sonnet aurait dû se terminer par la rime: *«jaguine» [jàgwin]*; cette seconde performance en est restée à quelque alexandrin final.

On peut lire une édition du sonnet à la page XXV de Marche armoricaine 6. En voici la première strophe:

> *Le soir étanche au ciel des balafres de sang,*
> *Oint les bois des coteaux d'une moiteur violette,*
> *Voile de brume l'île au sommeil toute prête,*
> *Estompe un horizon naguère incandescent.*

Comme je bénéficie d'une précieuse lettre d'un maître— il s'agit de M. Jean Mazaleyrat —, lettre datée du 24 septembre 1994, je reproduirai, après avoir prévenu l'auteur, les lignes de la première partie de cette lettre:

> «v. 2: *violette*, en prosodie académique (qui est bien sûr celle du sonnet), appelle plutôt diérèse; on peut s'en tirer en supprimant l'article précédent au prix de quelque liberté grammaticale qu'une conscience complaisante décorera d'un effet généralisant: *de moiteur violette*.
>
> v. 1/4: l'appariement *sang/incandescent*, bien que fort pratiqué, gêne la rime sur consonnes muettes «équivalentes», eu égard à la rigueur formelle du sonnet canonique; mais il serait dommage, sans doute, de le sacrifier: *sub judice lis est*».

[19] Cf. pour une comparaison gallèse: dernières cartes et pages de l'ALBRAM II, ou article final de *Marche armoricaine 7*.

J'ajouterais: la modification proposée, la diérèse de «violette» me paraît avoir l'avantage de s'harmoniser aussi avec une impression de liquidité onctueuse; mais elle diminue une certaine intensité rétinienne que je garde de la couleur, en quelque moment fugitif, impression peut-être renforcée dans le souvenir et par l'imagination du témoin, de l'auteur.

Quant à la rime, «riche»: «de sang» «(incan)descent «, j'ai mis longtemps à la trouver. Cet adjectif final de quatre syllabes rachète-t-il sa longueur savante par le vocalisme global du second hémistiche, opposé aux voyelles «sombres» du premier — dans un cadre parallèle de mesures: 2+4+2+4?

Les mots[20] sont des collecteurs, condenseurs, réducteurs d'impressions. En 1960, au moment de la prime genèse, ou aux étapes des refontes de mes alexandrins français, que gardais-je, en mémoire, de cette phrase d'élève, qu'un ami m'avait redite, comme admirée par notre professeur de seconde: «Et dans la forêt lointaine, que la brume rendait violette, un veneur égaré sonnait du cor»?

Avant l'automne 1960, j'ai voulu commettre un autre sonnet, mais, celui-là, patois. En fait je n'ai pas trouvé les rimes pour deux quatrains, et j'ai finalement composé quarante alexandrins[21].

Je choisis deux quatrains seulement de cette composition de circonstance, intitulée «Quarante alexandrins en patois de Saint-Martin-sur-Oust»[22]. Le premier quatrain, descriptif, en vers de douze syllabes, est retranscrit ici pour une lecture orale qui, selon la syntaxe, la «phono-syntaxe» patoise, rend vraiment muets certains *e* en finale ou à l'intérieur de mots.

[20] D'après Gustave Guillaume ou Roch Valin.

[21] Ils ont été acceptés pour une communication à un colloque organisé à Strasbourg en 1967, par Georges Straka et Pierre Gardette. Une refonte extensive peut se lire dans les *Actes*, publiés en 1972, par le C.N.R.S., sous le titre:*Les dialectes de France au Moyen Âge et aujourd'hui* (Editions Klincksieck, pages 249-308; 309 est une page de discussion). Un hors-texte de trois pages donne les 40 vers en orthographe adaptée, en transcription phonétique (avec compte de mesures), et en traduction.

[22] Comme introduction, je rappelle que le «recteur» de ma paroisse natale avait entrepris de rénover l'église. Je n'assistai pas à la fête de cette restauration, mais j'envoyai ma contribution, qui fut lue à quelque moment du repas («ubi missa, ibi mensa») par un ami, un prêtre du pays natal, prêtre de souche paysanne, «un gars du Djélin», qui était d'ailleurs beaucoup plus fort que moi, «gars du bourg», en parler patois. Je n'ai guère eu d'échos précis de sa lecture.

Chom-më drë(t) qu'i(l) n'an r(e)dall(e),
sous son co(q) qui bëluëtte,
Le vieux tyochë(r), lorieux ô ses
c(r)ouèsées tout(es) neuves,
Vir(e) su(r) (e)n(e) piac(e) qui s'éllong(e)
par tant d'a$_{ou}$n(es) su(r) tant d(e) duëttes,
Entër les bell(es) maisons ë(t) la p(e)tit(e)
nig(e) dë lieuve:

«Debout et droit qu'il s'en renverse, sous son coq qui étincelle,
Le vieux clocher, fier de ses fenêtres toutes neuves,
Louche sur une place qui s'allonge de tant d'aunes sur
tant de brasses,
Entre les belles maisons et la petite 'niche de lièvre'».

Il est évident que l'auteur du «poème» (daté du printemps 1960), qui n'avait pas composé beaucoup de vers, mais qui, jadis, en classe, en avait étudiés, et qui se souvenait spécialement des cours de rythmique de Mgr Gardette (en 1949-1950), possédait un certain cadre syllabique français, clavier transposable en patois. Cette sémiologie foncière, qui s'intégrait à ses transcriptions dialectales, pouvait devenir aussi le moule, le module de ses alexandrins.

Faute d'espace pour commenter longuement, je me borne à expliquer, gloser ou qualifier certains hémistiches:

1a L'auteur, l'enfant logé au voisinage de l'église, a souvent visualisé le clocher comme un édifice d'une hauteur exceptionnelle... Il avait, dans son lexique de la décennie 1950-1960, l'expression [dre k i nã rdàl]: *«tellement droit que la tête et les épaules (de telle personne) s'en recourbent en arrière»*; [cõme], ici participe masculin, signifie: *«(mis) debout»*. Le problème étant d'estimer si *chom-më drët* est redondant, la rythmique du vers: 3+3+3+3, tétramètre isochrone, est comme un palliatif à une éventuelle tautologie.

1b deuxième hémistiche: il y a un coq, faisant girouette, tout en haut du clocher. L'auteur le voit ou l'imagine lançant des étincelles. Quelque année de la décennie 60-70, une excellente informatrice a fait remarquer (d'après un rapport Chauveau): *Çui-ci, i(l) n(e) beluette pas*: «Celui-ci, il n'étincelle pas», il est tout noir. Mais un «poète» a plus de liberté, pour une vision imaginative.

2a Du clocher on a refait au moins les fenêtres, genre de persiennes, abat-son, dont certaines lames étaient brisées.

[tyòce]: *«clocher»*; une homophonie patoise avec le verbe qui signifie: *«boîter»* reste en principe sans collusion synchronique avec le nom [tyòce].

Vers 3 [vir]: *«louche»*, [su n pyàs]: *«sur une place»*, [ki sélõj] *«qui s'allonge»*, [pàr tã d'aUn] *«par tant d'aunes»*, [su tã d dwet]: *«sur tant de brasses»*. Ce vers, de genèse laborieuse, et finalement de réussite rythmique (pour l'auteur), anime le clocher qui regarde, en louchant d'un côté et de l'autre, la place dont on a démoli portail et partie de mur devant l'église. C'est avec un vocabulaire de tisserand ou de couturière que le clocher mesure cette place agrandie. Le nom *«duëtte»*, qui est précisément «une longueur de fil ou laine (de la quenouille au fuseau...)», peut cependant valoir, par une *«manœuvre de langage»*, pour apporter une réplique à l'«aune» comme unité d'évaluation.

Vers 4 Entër les belles maisons ët la petite *«nige dë lieuve»*. Ce dernier syntagme implique une métaphore complexe: *«lieuve»* c'est la forme patoise de *«lièvre»*; *«nige de lieuve»* c'est *«gîte de lièvre»*; mais dans le lexique de Saint-Martin, c'est aussi une dénomination de *«sabots tout en bois»*. Par rapport au langage coutumier des anciens Martinais, c'est en somme, par une récurrence métaphorique, que l'auteur emploie pareille appellation pour désigner une petite pièce aménagée à partir de l'ancienne écurie, en appentis à la maison d'habitation qu'un acheteur avait, lui, considérablement transformée, agrandie, élevée. Comme le propriétaire du petit logement (= l'auteur) était surnommé *«le lieuve»* à l'école primaire, la pensée du compositeur oppose à son propre gîte les maisons plus cossues qui entourent la place.

8e strophe Après dix vers descriptifs de l'extérieur de l'église, le poème devient dialogue. L'intérieur est présenté par le truchement d'un oiseau, observateur enthousiaste — un titre du poème a été *«Le clocher et le roitelet»*. Au 22e vers, c'est le clocher qui parle, et sa réponse évolue en un sermon, interprété par les cloches elles-mêmes. L'auteur ne refuse pas d'entendre les alexandrins 27 et 28 en six mesures ïambiques[23]):

[23] Jean Mazaleyrat récusera peut-être une dénomination «hexamètre».

Faura li faire honneur à vot(re)
nouvelle ëglise,
Quand c'est qu(e) Monsieur Rëcteur
s'est li don-nër tant d(e)
ma(l).

La strophe suivante, la huitième, qui peut se rythmer avec deux tétramètres isochrones à tempo lent (vers 29), et rapide (vers 31), est une sorte de méditation religieuse, d'aucuns diront philosophique; les deux derniers vers sont devenus une exhortation nette, quoique admettant certaine excuse. Voici donc la strophe en sa version 1995.

V. 29 *«La përiëre dans la vie,*
c'est la fiou, com-me jë chonge.
V. 30 *San(s) ielle, tu n'atâsseras*
qu(e) des ventins, des gâpouaiz.
V. 31 *— Pour la mésse ët les*
vép(res) ët l(e) chap(e)let du més
d(e) mouai,
V. 32 *Si vous pouez cor(e) chuyër,*
tâchez dë ne pas d'être vonge(s) «.

Vers 29 [là peryer, dã là vi, s é là fyU, kõm je cõj].

La ligne a été qualifiée de 'beau vers», par un ami, moine au demeurant (il a composé une somme étonnante de poèmes), plutôt avare de félicitations dans nos échanges de courrier.

Vers 30 Une version, celle de 1972, est la suivante:

Lë rës(te) san(s) iell' n'est qu'un
r'bëlu d'ventins, d'gâpouaïs
(trimètre?).

Une difficulté était, est le rapport de sens et, par suite, d'application contextuelle, entre «reste» et «rebelu»; [rbelu], c'est le «reste» – avec une connotation, un sème péjoratif – qui rend la quasi-synonymie acceptable.

Une version antérieure à 1972 équivalait à la graphie suivante:

Lë rbëlu n(e) s(e)ra jamés qu(e)
des ventins, des gâpouaiz.

Mais l'auteur estime cette assertion trop dépréciative de l'humain non religieux.

Dans chaque version métaphorique, il y a quelque déviance entre les images incluses, d'une part dans fiou(r): *«fleur (de farine)»*, résultat d'un tamisage qui donne farine et son, et, d'autre part, dans: ventins, gâpouais: *«déchets de paille, balles, criblures»*.

Vers 32 C'est en refeuilletant, récemment, mon glossaire de 1951 (partie inédite), que j'y ai trouvé un verbe plus patois que *«marchër»*, donc *«chuyer»*, à prononcer comme dans: *«appuyer»* (français, le verbe patois étant *«appouyër»*). Soit donc: [cwiye]: verbe intransitif: *«jouer des chevilles, marcher vite, courir à toute allure»*; [i cwiy]: *«il se sauve à toute allure»*. Mais je ne peux garantir que *«chuyer»* soit adéquat pour «mettre un pied devant l'autre, marcher avec effort» – supposons: pour faire un trajet jusqu'à l'église», donc pour traduire cette idée: *«si vous pouvez, non pas même courir, mais seulement marcher»*, ce qui serait plus compréhensif, plus indulgent, de la part du prédicateur. En toute hypothèse, le qualificatif: *«vonge(s)»*, adjectif qui s'applique à des bœufs sans énergie, à un temps lourd et amollissant, est une rime qui ponctue avec bonheur l'exhortation, la mise en garde: [n pá d ét võj]: *«ne pas être indolent(s)»*.

Je ne gloserai pas le pluriel ou le singulier d'un *vous*, allocutif réduit ou non à une personne, ni l'autre allocutif: *«tu (n'atâsseras)»*, qui sonne plus patois que *«vous»* (*«n'atâsserez»: n'entasserez*), et procure une meilleure(?) variante dans le jeu des personnes *«je, tu, vous»*.

Faute de place, je ne vais pas, pour ma troisième partie[24], commenter longuement des données d'informatrices des Côtes-d'Armor, de qui 3 + 5 «phrases» constituaient la première page du dépliant présenté aux participants du Colloque de Cordoue[25]. Il me suffira de mentionner, d'une

[24] On pourra pour cette troisième partie, réduite à sa plus simple extension, se reporter aussi à l'introduction de *Marche armoricaine* 8, p. III à V.

[25] Il m'est possible maintenant de renvoyer aux pages de *Marche armoricaine* 8, donc au premier chapitre intitulé «A la recherche de phrases patoises: leçons d'une interlocutrice de La Poterie (Côtes-d'Armor) entre 1954 et 1963» (p. 1 à 97), ou de renvoyer spécialement aux p. 134 à 140 qui constituent une petite anthologie à l'intérieur du chapitre 3, intitulé «Le gallo du 20e siècle: une valeur dans le patrimoine de la Bretagne».

part, ces mots à rimes qui ont émergé plus ou moins spontanément dans la pensée industrieuse de Rosalie Hamon-Heurtault (alar-ALBRAM 1028:11B): *pesace* [bzàs]: «duvet», *bezace* [bzàs]: «musette d'écolier», *dezasse* [dzàs]: «'désastre', dégât» (p. 88-89) et de citer seulement trois phrases de cette autre octogénaire, Victorine Guillemot-Le Nouvel (alar 158B). Soit, spécialement intéressante, pour données lexicales, cette phrase sur une cour de ferme:

> *On va raboter la porte-lè, olle est trop bouillonnousse*: «On va nettoyer (avec le «rabot», le râble en fer) cette cour, elle est trop boueuse».

Soit, phrase simple également, et avec sa morpho-syntaxe bien naturelle:

> [j ō zà$_{\tilde{e}}$ en bUn ōdi d pyi, ò cevè d à vèrs]: «*J'ons a$_{eu}$* (ou *J'ons za$_{\tilde{e}}$*) *ëne bounne ondie de pyie, ò chëvait d'à vèrs* (ou: *d'averse*): «Nous avons eu une bonne ondée, elle tombait à verse»,

Soit enfin cette phrase, dont il faudrait au préalable reproduire le manuscrit, en plus minutieux philologue, mais dont je ne cite que, partiellement, le texte de *Marche armoricaine* (p. 136):

> «Le tom(ps) est core ou bia$_{ou}$, on ouèt le torin dans les prés. On ouèt rla buier coumme des jiéts de mouches; on ouaiait mieux le torin qu'ané, les jou(r)s-lè on l'ouèiait core miux, i buiait core pus fô.»: «Le temps est encore au beau, on entend le 'taureau' dans les prés. On entend cela mugir, vibrer comme des essaims d'abeilles; on entendait mieux le «taureau» qu'aujourd'hui, en ces jours-là on l'entendait encore mieux, il mugissait encore plus fort».

Le «torin», c'est la vibration générale de l'atmosphère, en été, autour de midi par exemple; cependant le mot implique un rapport avec le taureau dans le pré; mais à quel degré le verbe *buier:* «beugler, mugir» et le substantif *torin* sont-ils investis ou réinvestis de dénotations métaphoriques?

Enfin, pour compléter mes références à *Documents de dialectologie armoricaine*, je rappelle que le deuxième chapitre de ce livre intitulé: «Verbe et phrase: données recueillies dans quatre communes gallèses (Ouest de la France)» (p. 98 à 130) est fait d'enquêtes: (1) en 1959, chez une famille de Loire-Atlantique, à la Chapelle des Marais, en «l'île de Mayun, «île» ou «village» dont le patois était bien différencié d'autres parties de la même commune briéronne; (2) d'enquêtes chez des groupes morbihannais, à Bréhan-Loudéac, en 1963; (3) et (4) chez deux couples de paysans, dont l'un, d'Ille-et-Vilaine, qui habitait une commune proche de la Mayenne, Saint-Georges-de-Reintembault (enquêtes de 1962+1964), et dont l'autre demeurait dans une

commune gallèse, proche du breton du sud du Trégor, Le Vieux-Bourg[26].

En guise de conclusion à une communication devenue un texte nouveau destiné à ces *Actes*, et plutôt que pour une synthèse de «psycho-dialectologie», dont je ne me sens pas capable d'établir les multiples paramètres, je peux ajouter cependant d'autres citations et réflexions pour une orientation de recherche.

Je parle français. J'ai même écrit, à l'automne 1960, un sonnet «canonique». Après des observations, des suggestions d'ordre technique sur la facture de ce sonnet intitulé: «Marée du soir», M. Jean Mazaleyrat développe quelque paulo majora canamus, mais présentement je ne cite, de la deuxième partie de sa lettre, que cette ligne de transition: «Plus noblement, dans l'ordre esthétique...».

Tout discours, français, dialectal, patois, n'apporte-t-il pas, de soi, matière à quelque étude de stylistique, littéraire, «para-littéraire... (je pense ici, entre autres, à tel article de M. Marc Wilmet)?. Le qualificatif: «pré-littéraire» est l'adjectif que j'ai inséré dans le titre d'une contribution aux Mélanges... Badía-Margarit (parution mai 1995): «Données dialectales pour une stylistique pré-littéraire et réflexions sur un langage d'interlocutrices gallèses», témoins dont je redonne simplement un sigle d'identification: 3287J et 160J, cette dernière informatrice étant une voisine et une amie de Victorine (158B); les données de ces Mescellània d'Homenatge sont datées d'enquêtes que j'ai effectuées, en 1957-1958-1959, dans deux zones, distantes l'une de l'autre, de la Bretagne romane.

Pour une composition dialectale personnelle, antérieure au sonnet de quelques mois, dont j'ai rappelé au moins deux strophes sur dix, quel genre d'étude stylistique ai-je amorcé avec des réflexions sur la genèse

[26] Au printemps 1995 j'ai la chance de pouvoir lire, dans *Impacts*. Revue de l'Université Catholique de l'Ouest (n° 4, 1994, *de facto* avril 1995), un compte rendu, par Jacques Chaurand, de *Marche armoricaine* 8, compte rendu dont je cite le dernier paragraphe: «Avec G[abriel] Guillaume la pensée ne perd jamais ses droits. Nous assistons à la construction des phrases. Un mot appelle une phrase dont l'un des mots en appelle à son tour une autre: les phrases sont ainsi *accouées*, «mises bout à bout» (p. 29 [du livre recensé]). Les enquêtes des *Documents* vont de pair avec l'élaboration des volumes du *Questionnaire* où se décèle tant de soin pour présenter à l'interrogé l'assise sémantique et syntaxique qui le mettra sur la voie de la réponse pertinente. Les *Documents* contiennent un nombre considérable de matériaux exploitables dans différentes directions: mots en situation, observations sur l'exercice conjoint de la langue et de la pensée, ou sur l'émergence du style dans ce «patrimoine prélittéraire» (p. 140). L'auteur énonce ce que demanderait une «psycho-dialectologie» fondée sur les énoncés de plusieurs de ses témoins. Souhaitons qu'un travail original de ce genre voie le jour».

d'un «poème» en alexandrins patois, auxquels convient apparemment le titre de fable-sermon: «Le Clocher et le Roitelet»?

Parallèlement à une homologation d'un partage guillaumien «*langue-discours*», et passage, «*effection*» de la première au second, je peux dire que la collecte de 1950 dont je disposais, collecte enrichie de données nouvelles et d'échos réveillés dans mes rapides passages à Saint-Martin entre 1951 et 1959, me procurait une «puissance» dialectale, à vrai dire limitée.

Le glossaire que j'ai présenté, à Dijon, pour un mémoire d'études supérieures, comportait un lexique de moins de trois mille mots, divisé en «chapitres» notionnels, sémantiques, avec des mots définis par les témoins et une phraséologie d'application des mots, selon des modules divers, dans les instants d'énonciation. De plus, j'avais rassemblé des notes d'une phonétique «martinaise» (non éditée).

Une relecture de plus d'un millier de ces mots m'a servi de fonds, lors de mon élaboration de quarante dodécasyllabes rimés, dont le patois est plus ou moins asymptotique au parler naturel, ne serait-ce tout d'abord que du fait que ce «discours» est un langage *versifié*.

Je ne sais pas analyser les signifiés lexicaux du poème, la cohérence ou non des images, avec la même relative aisance et sécurité que pour mon sonnet français, analyse guidée, pour tels détails, par la bienveillante attention de M. Mazaleyrat.

Autre série de réflexions: j'ai donc tenté l'aventure de prospections à la limite ou au-delà de la frontière entre gallo et breton. Sans doute ai-je transcrit de manière acceptable des chaînes sonores, divisibles par la suite en éléments, en parties du discours, avec moins d'aléas pour retrouver des mots prédicatifs que pour dissocier des éléments grammaticaux. Les témoins, à qui je faisais répéter leurs mots ou phrases, proposaient eux-mêmes des distinctions, géographiques, sémantiques, sur leurs propres données langagières. Parfois, en plus d'une orthographe de leurs mots bretons, ils m'expliquaient eux-mêmes ce que je qualifie d'imagé, d'ornemental dans leurs propos.

Faute, peut-être, de loisir suffisant, je ne suis encore que postulant plutôt que novice en initiation celtique. Mais je constate, en première approximation, qu'à l'intérieur de la langue bretonne, qu'à l'intérieur de ses divisions dialectales majeures, en Morbihan, dans les Côtes-d'Armor (et j'ai quelques leçons d'anciens Finistériens), j'ai enregistré des variantes de «villages», ou de familles, ou de personnes. Cela constitue des éléments intégrables à une «psycho-dialectologie», qui ajoute à l'aréologie de cartes d'atlas l'intérêt du rapport: patrimoine langagier de tel(le) Armoricain(e) aux données, livrées *hic et nunc*, dans un dialogue d'enquêtes.

S'il m'est donné de poursuivre l'examen des leçons orales rapportées de plusieurs communes situées à l'est du territoire gallo ou en des points limites, j'aurais d'abord à étudier une grammaire du breton, et à enrichir mon petit avoir lexical. Une expérience à tenter serait d'ailleurs de faire traduire les fascicules du questionnaire de l'atlas armoricain roman par quelque celtisant je pense, par exemple, à tel Cornouaillais, auteur du breton sans peine[27].

Une aréologie dialectale, qui dessine des aires synchroniques de toutes grandeurs, est un matériau pour une dialectométrie comme pour une stratigraphie. Dans mes publications dialectologiques j'ai essayé, par l'addition d'un sigle de référence au témoin ou à un groupe de témoins, de personnaliser le plus possible les données obtenues dans mes enquêtes. Tout en poursuivant l'inventaire de ces données, travail encore de quelques décennies, à commencer par ce qui se rapporte à la faune («C'est joli, c'est intéressant autour des bêtes», phrase de 147H: Angèle Guillemot-Mérot en 1966), j'accorde une attention privilégiée à ces informateurs, et informatrices, que j'estime meilleur(e)s patoisant(e)s rencontré(e)s à travers l'Armorique romane, que j'ai parcourue seul ou avec d'autres enquêteurs de l'ALBRAM[28].

Sans établir une comparaison avec maintes autres interlocutrices gallèses, je rappelle ici un nom seulement: j'ai trouvé grand agrément aux leçons de 158B, Victorine Guillemot-Le Nouvel. Victorine parlait vraiment patois, tout en s'expliquant aussi en français. En livrant, naïvement et intelligemment, son expérience de paysanne, elle avait souvent un langage spontanément imagé, et je relis nos dialogues avec beaucoup d'intérêt.

Quoi qu'il en soit d'un palmarès où figureraient aussi les Rosalie, Angèle, Adèle..., et bien d'autres Gallèses et Gallos, je conclurai ma rétrospective, ou plutôt ma prospective «psycho-dialectologique», en disant que je souhaite développer ce qui a correspondu à la première partie du titre de la communication que j'ai faite à un colloque tenu à Blois-Seillac, en mars 1993 (Actes publiés par Mme Marie-Rose

[27] Cette suggestion s'appuie aussi sur l'essai qu'a réalisé Mme Caroline Majou-Chabot pour sa traduction de chapitres du *Questionnaire* en anglais et en espagnol (cf. *Marche armoricaine* 6, pages 85-164).

[28] D'après le chanoine Quélard, originaire de Saint-Martin-sur-Oust, Marie Voisin-Hamon parlait le «pur gallo». J'ai consulté cette 'Martinaise' en 1950, mais non d'une manière assez prolongée cependant, pour pouvoir contresigner ce diplôme d'excellence.

Simoni-Aurembou): «Pour un profil dialectal de témoins de Loire-Atlantique...»; ici il y aura à ajouter: «et d'autres départements de l'Ouest de la France»[29].

Abbé Gabriel GUILLAUME
Université Catholique de l'Ouest

[29] A Cordoue, ma communication, du 3 juin 1994, présidée par Mme Marie-France Delport, m'a valu l'honneur d'être entendu par M. Marcel Weber, par M. Roch Valin, pour un échange sur la linguistique *science humaine*, dont fait partie évidemment la dialectologie par enquête directe... (cf. *Marche armoricaine* 8, p. 196). Je tiens à remercier spécialement la secrétaire du CALD, Mme Marie-Noëlle Hoyeau, pour une collaboration qui m'a permis de composer cette douzaine de pages achevées en ce mois de mai 1995.

UN PETIT MOT: *DO* DU VERBE «PLEIN» AU VERBE «VIDE»

1. – INTRODUCTION

Do est un des verbes les plus remarquables de la langue anglaise. Pour les étudiants de l'anglais langue seconde il pose un défi de taille qui consiste à délimiter son champ d'emploi afin d'éviter des erreurs tels que:

(1) * I nearly DID a mistake.

Pour les historiens de la langue il soulève la question de discerner de quel emploi du verbe du vieil anglais *DON* est sorti, en moyen anglais, l'auxiliaire *DO*, trait qui caractérise le verbe anglais aujourd'hui. De fait, *DO* est un des mots les plus fréquemment employés en anglais, même s'il ne figure pas parmi les universaux chers à tant de linguistes. Pour les grammairiens d'aujourd'hui, du moins pour ceux qui croient que la réalité ne s'étend pas au-delà de ce qu'ils observent, il ouvre un chapitre de mythologie linguistique, celui des mots sans signification. Et pourtant, l'anglophone normal – celui qui ne s'est jamais donné la peine de réfléchir sur sa propre langue – apprend avec un certain étonnement qu'un mot qu'il emploie si souvent presque sans en être conscient puisse constituer un problème pour les uns, un mythe pour les autres.

Il va sans dire que nous ne pourrons pas explorer ici toutes ces voies de réflexion, ni même scruter de près le dédale des emplois de *DO* dans la langue contemporaine. Notre propos sera plutôt d'évoquer schématiquement les types d'emplois auquels *DO* se prête, en essayant de dégager le fil conducteur qui les relie les uns aux autres. On espère qu'en faisant voir le rapport entre le verbe «plein», le verbe supplétif et le verbe «vide» on fera un peu de lumière sur les questions qu'on vient d'évoquer et ainsi rejoindre les études déjà faites au sujet de *DO* . Étant donné les postulats de la psychomécanique du langage, nous procéderons d'abord à une observation des différents types d'emplois comme moyen de les comparer et ainsi de discerner les conditions diverses sous-jacentes donnant lieu aux différences observées. En effet, s'il est vrai que c'est le sens d'un mot qui conditionne son emploi, notre explication

de ce qu'on observe sera satisfaisante dans la mesure où on arrivera à décrire ce sens.

2. – *DO* VERBE «PLEIN»

Nous amorcerons nos observations en adoptant le point de vue de l'étudiant, ou du professeur, de l'anglais langue seconde. À l'occasion on entend, même chez ceux qui parlent couramment l'anglais, des énoncés du type de l'exemple (1). De telles erreurs surviennent vraisemblablement d'un excès de généralisation, tout à fait compréhensible d'ailleurs étant donné qu'un professeur, en essayant de décrire le sens de *DO*, insiste normalement sur son haut degré de généralisation par rapport à d'autres verbes. Il est vrai que des expressions comme *to DO an assignment* et *to DO the dishes* posent peu de difficulté, puisque le sens qu'elles expriment est suffisamment concret pour qu'on puisse donner une paraphrase satisfaisante et même trouver une expression correspondante dans la langue maternelle de l'étudiant. Par contre, quand il s'agit d'expressions comme *to DO Shakespeare* ou *to DO London*, on a du mal à trouver une paraphrase adéquate pour aider l'étudiant à saisir ce que les anglophones ont à l'esprit en les employant. Enfin, un professeur confronté aux emplois intransitifs tels que *to DO without* ou *to make DO* ou *What's DOING?* ne peut guère faire mieux que de suggérer un sens si vague et général qu'il peut bien paraître aux étudiants comme une invitation à employer *DO* pour représenter n'importe quel procès. En ce faisant, pourtant, ils font des erreurs comme dans (1).

Décrire les limites du champ de *DO* dans ce type d'emploi n'est pas une tâche facile. On sait que sensiblement le même espace sémantique délimité en français par *FAIRE* ou en espagnol par *HACER* est partagé en anglais par *MAKE* et *DO* . C'est ainsi qu'en anglais on peut *DO a problem* mais *MAKE a mistake, DO the cooking* mais *MAKE dinner, MAKE a mess* mais *DO the cleaning*. Malheureusement la distinction n'est pas toujours aussi claire: on peut *MAKE time* or *DO time, MAKE a dive* ou *DO a dive, MAKE the beds* ou *DO the beds, MAKE one's rounds* ou *DO one's rounds* – pas avec le même sens, bien entendu, même si la différence est parfois minime. Pour pouvoir enseigner de façon adéquate ces deux verbes, il faut savoir discerner et décrire avec une certaine précision leurs champs d'application respectifs, ce qui exige une analyse détaillée de leurs emplois.

Il n'entre pas dans notre propos ici d'entreprendre cette tâche mais plutôt de souligner le fait que ni *MAKE* ni *DO* comme verbe «plein» n'ont un champ d'application suffisamment étendu. Si *DO* est décrit comme «a general-purpose agentive transitive verb» (Quirk *et al.* 1985, 138), suggérant ainsi qu'il est le plus dématerialisé des deux, le genre de procès évoqué par *MAKE* reste en dehors de son extensité. Devant cet état de fait, il est du plus haut intérêt de constater un autre type d'emploi où *DO* peut évoquer tout procès, même ceux qui sont normalement désignés par *MAKE*.

3. – *DO* VERBE SUPPLÉTIF

Dénommé diversement verbe vicaire, substitut, proprédication, proforme, *DO* dans ce type d'emploi se trouve souvent avec *so*, comme dans:

(2) I was so nervous about making a mistake that I nearly did so.

(3) We asked him to make dinner and he did so.

De tels exemples, où *DO* rappelle un événement exprimé par *MAKE*, indiquent que dans cet emploi *DO* a un champ d'application, une extensité, plus large que dans son emploi comme verbe «plein», verbe à tout faire. Or, on sait que le champ d'application d'un mot est fonction de ce qu'il signifie: plus le contenu lexical est particularisé plus l'extensité est limitée. Il s'ensuit que le signifié de *DO* supplétif est plus général, plus dématerialisé que celui de *DO* «plein». Nous constatons donc ici un résultat de la subduction ésotérique, ce procès par lequel la pensée obtient un sens plus général en soustrayant quelque chose à la compréhension d'un mot. Dans ce cas, le résultat est que *DO* peut s'employer soit avec son sens dématérialisé, lexicalement allégé, comme verbe supplétif, soit avec son sens «plein» comme verbe à tout faire[1].

Ces observations nous amènent à proposer que *DO* offre, en langue, la possibilité de deux actualisations distinctes de son signifié de puissance. Actualisé de façon à produire une matérialisation pleine de son lexème, *DO*, s'opposant à *MAKE*, peut représenter un grand nombre de procès, mais pas tous. Actualisé de façon à produire une matérialisation non pleine, partielle, de son lexème, *DO*, ne s'opposant plus à *MAKE*, a un sens plus général lui permettant de se substituer, semble-t-il, à tout verbe qui exprime un procès.

Ces remarques soulèvent un problème d'ordre lexical, à savoir comment distinguer entre les deux signifiés d'effet qu'on vient de mettre en évidence, de sorte qu'on puisse décrire de façon plus adéquate l'opération d'actualisation, d'idéogénèse, dont ils sont le résultat. Tout porte à

[1] Même dans son sens dit «plein», *DO* est plus dématerialisé, par subduction exotérique, que la plupart des autres verbes. C'est pour rappeler ce fait que nous écrivons le terme «plein» entre guillemets ici.

croire que la distinction est basée sur l'élément de signification soustrait, à l'origine, de la signification «pleine» pour donner celle de *DO* supplétif, et que, dans l'état actuel de *DO*, l'opération d'idéogénèse est suspendue ou bien avant que cet élément soit matérialisé, ou bien après qu'il a été matérialisé. Autrement dit, la clef du problème est de savoir discerner l'élément lexical dont la présence ou l'absence différencie les deux signifiés d'effet. Pour avoir cette clef, il faudrait pouvoir cerner de plus près le signifié du verbe «plein», ce qui demanderait que la différence entre *DO* et *MAKE* soit mise en lumière, problème que nous devons laisser de côté ici pour nous tourner vers le troisième type d'emploi de *DO*, celui d'auxiliaire.

4. – *DO* AUXILIAIRE

Il faut soigneusement distinguer *DO* supplétif et *DO* auxiliaire, emploi le plus fréquent. Cette distinction n'est pas clairement faite par certains grammairiens, dont Visser (1970, 167), pour qui tout emploi de *DO* sans complément d'object direct ou infinitif est un cas de *«vicarious to DO»*. Ce qui l'amène à assimiler à *DO* supplétif les emplois dans les réponses abrégées, dans les *tag questions* et autres contextes même si, par ailleurs, *DO* dans ces contextes a le comportement d'un auxiliaire. Ainsi, dans une réponse abrégée banale comme:

(4) Yes I DO.

DO peut prendre la négation directement:

(4)(a) No I *DO* n't,

indication claire qu'il s'agit de l'auxiliaire. Par contre, pour négativer *DO* supplétif dans (3) on ne peut pas dire:

(3)(a) *We asked him to make dinner but he *didn't* so.

Il faut plutôt recourir à l'auxiliaire:

(3)(b) We asked him to make dinner but he didn't DO so.

Pour savoir distinguer entre *DO* supplétif et *DO* auxilaire, le critère majeur, selon Quirk et al. (1985, 879), est un fait de la conjugaison: le supplétif s'emploie au mode quasi-nominal, sous forme d'infinitif (voir 3b) ou de participe, tandis que l'auxiliaire ne s'emploie pas à ce mode. Erades (1975, 162-163), par contre, propose une distinction basée sur le sens exprimé: au niveau de l'effet de sens, le supplétif ne fait que rappeler une activité déjà evoquée tandis que l'auxiliaire «s'emploie pour

exprimer une comparaison, une contraste ou une opposition par rapport à ce qui a été dit auparavant». Même si nous ne pouvons pas explorer ici le rapport entre ces deux caractéristiques, le fait de les constater indique bien une différence réelle entre *DO* dans ces deux emplois et nous invite à les comparer du point de vue de leur signifiés d'effet respectifs.

Nous avons vu que *DO* supplétif, faisant abstraction de l'opposition entre *MAKE* et *DO* peut suppléer n'importe quel verbe qui exprime une activité. Deux autres exemples illustreront cet emploi:

(5) *I asked her to learn that poem and she DID so.*

(6) *He always wanted to buy an Alfa Romeo and finally he did so.*

Par contre, le supplétif ne s'emploie pas dans des cas comme les suivants:

(7) **I asked her to know the poem and she DID so.*

(8) **He always wanted to own an Alfa Romeo and he finally DID so.*

D'après Quirk *et al.* (1985, 878-879), cette restriction s'explique du fait que *DO* peut suppléer un verbe qui exprime un événement «dynamique», mais non pas un verbe qui exprime un événement «statique». Par contre, l'auxiliaire ne connaît cette restriction, pouvant s'employer soit avec des verbes qui représentent une activité:

(5)(a) I asked her to learn that poem and she did. (cf. ... but she didn't)

(6)(a) He always wanted to buy an Alfa Romeo and finally he did.

soit avec des verbes qui représentent un état:

(7)(a) *I asked her to know the poem and she DID.*

(8)(a) *He always wanted to own an Alfa Romeo and he finally DID.*

De fait, l'auxiliaire s'emploie avec tout verbe en anglais pourvu qu'il puisse être conjugué au mode quasi-nominal.

Cette illustration au moyen d'exemples banals fait ressortir un élément important pour notre étude: le champ d'emploi de l'auxiliaire est plus large que celui du supplétif. En effet, tandis que le verbe «plein» peut exprimer toute une gamme d'activités à l'exclusion de celles qui sont exprimées par *MAKE*, et que le supplétif peut se substituer à tout verbe qui exprime une activité, un événement dynamique, l'auxiliaire s'emploie, lui, avec tout verbe qui exprime un événement, qu'il soit dynamique ou statique. Or, notre postulat de base, selon lequel l'emploi d'un mot est conditionné par son sens, nous a amené à proposer que le sens, le signifié d'effet, du supplétif est plus dématérialisé que celui du

verbe «plein»; de même, il nous amène à proposer que le sens de l'auxiliaire est encore plus dématerialisé que celui du supplétif.

Cette conclusion n'a rien de surprenant car, on le sait, *DO* auxiliaire est souvent appelé mot «vide», ou, en anglais, *«dummy word»*, appelations qui désignent un mot sans signifié, dénué de sens. Cette façon de voir est pertinente ici car elle suggère, dans notre perspective opérative, que *DO* auxiliaire est totalement dématerialisé, que, par subduction ésoterique, il n'a plus de matière lexicale, et donc plus d'idéogénèse. Or, on sait que Guillaume (1938 = 1964), confronté à un problème similaire, propose qu'un mot privé de toute matière lexicale ne peut subsister dans la langue que comme suffixe grammatical, et il donne la sémiologie du futur en français comme exemple. Par ailleurs, on sait que sa théorie du mot est basée sur la binarité idéogénèse/morphogénèse, ce qui nous donne, en résultat, un signifié lexical et un signifié grammatical, une matière sémantique sous forme sémantique dans chaque mot. C'est pourquoi il affirme catégoriquement:

> «L'existence d'un mot totalement dépourvu de compréhension est une impossibilité linguistique.» (1991, 149).

C'est ainsi que, pour un auxiliaire comme *AVOIR*, Guillaume propose une dématérialisation maximale, poussée jusqu'à la limite, de sorte que la matière est réduite le plus possible, mais non pas éliminée. Ce qui reste de la matière suffit pour assurer à l'auxiliaire une existence comme mot de langue car il faut une opération d'idéogénèse pour engendrer toute matière lexicale, même ce résidu minime. L'auxiliaire n'est pas un mot vide de sens même s'il ne peut être employé en discours sans un apport de matière de la part de l'infinitif.

Pour pouvoir adopter la position de Guillaume ici, à l'encontre de celle communément adoptée selon laquelle *DO* auxiliaire est un mot vide, il faudrait pouvoir faire voir le sens qu'il exprime, décrire ce résidu de matière, résultat de son idéogénèse. Hewson (1990, 39) a déjà proposé que *DO* auxiliaire «represents the occurrence of an event». Pour Joly et O'Kelly (1990, 191), «DO évoque les *conditions d'existence* de l'événement.... les conditions d'existence *effectives*....» En essayant de cerner de plus près ces «conditions d'existence effectives» pour voir comment *DO* peut «représenter l'accomplissement de tout événement», nous aborderons le problème à partir de *DO* supplétif. Nous pouvons alors comparer les champs d'application des deux emplois, qui sont assez bien définis, comme nous venons de voir. Puisque l'un est restreint aux événements dynamiques tandis que l'autre s'emploie pour tout événement, dynamique ou statique, il s'agit de faire voir l'élément significatif commun aux deux types d'événement, élément qui se retrouve dans tout événement et qui doit alors être extrêmement général.

Pour ce faire, nous devons adopter une terminologie qui ne fait pas obstacle à l'analyse. Les termes «dynamique» et «statique» désignent de façon générale les effets de sens les plus usuels de la forme simple en anglais mais ils n'orientent pas la pensée vers les conditions de représentation dont ces effets de sens sont le résultat. En ce qui concerne un événement dynamique, l'impression caractéristique semble être celle d'un développement, l'impression que chaque instant de la durée de l'événement peut amener un changement dans la situation sous visée, que la représentation de l'événement varie d'un moment à l'autre de son existence. Autrement dit, ce type d'événement comporte diverses phases, ce qui nous amène à adopter le terme «métaphasique» pour le désigner. Ce qui caractérise un événement statique, par contre, c'est une impression de non-développement, l'impression qu'à chaque instant de sa durée exactement la même situation persiste, que la représentation de l'événement reste inchangée d'un moment à l'autre de son existence. Autrement dit, ce type comporte une seule phase qui ne souffre aucun changement, ce qui nous amène à adopter le terme «monophasique» pour le désigner. En plus d'orienter notre attention vers la condition sous-jacente plutôt que vers le résultat, l'effet de sens lui-même, ces deux termes, étant plus abstraits, nous permettent de mieux caractériser certains emplois de la forme simple[2].

Revenons maintenant à notre problème, qui consiste à faire voir le résidu de matière dans *DO* auxiliaire. Il semble clair que le rapport qui lie les instants ou phases d'un événement métaphasique n'est pas le même que celui qui lie les instants d'un événement monophasique – dans un cas il y a actualisation d'une nouvelle phase de la situation à chaque instant, dans l'autre la persistence de la même phase d'un instant au suivant – et que cette différence est à la base de la distinction communément admise en anglais entre les deux effets de sens dynamique et statique (voir Hirtle 1987). Il est tout aussi clair que *DO* auxiliaire fait abstraction de cette différence, ne retenant que ce qui est commun à ces deux types d'événement. Ce qui revient à dire que, dans le passage par voie de dématérialisation du supplétif à l'auxiliaire, c'est la distinction métaphasique /monophasique qui est subduite, laissant comme résidu de matière ce qui est nécessaire aux deux: la série d'instants dont est constituée toute espace de durée. C'est ainsi que nous nous représentons

[2] Dans un exemple comme *Time marches on*, la représentation de l'événement est certainement monophasique, mais on hesite à lui attribuer un des termes traditionnels, dynamique ou statique.

le signifié matériel de *DO* auxiliaire: à savoir une étendue de temps destinée à loger l'événement représenté par l'infinitif. Cet espace de durée pouvant loger indifféremment un événement métaphasique ou un événement monophasique confère à *DO* une extensité plus large que celle de *DO* supplétif.

Conçu de cette manière, le signifié de l'auxiliaire apparaît extrêmement général, aussi général que ce qui constitue la matière du verbe, un événement, et de ce fait très loin de toute expérience particulière. Il est, néanmoins, le résultat d'un procès de généralisation engagée à partir de l'expérience. De fait, à n'importe quel procès, activité, état, situation, etc., est liée l'impression de quelque chose qui s'étale dans le temps, qui dure. Expérientiellement, c'est ce qui subsiste comme impression quand il est fait abstraction de ce qu'il y a de particulier dans toute forme d'activité ou état, et c'est cette impression que l'auxiliaire *DO* offre la possibilité de représenter. Cette dématérialisation extrême n'est d'ailleurs pas l'apanage du seul auxiliaire *DO*. Les deux autres auxiliaries *BE* et *HAVE*, subduits tout autant, ne réfèrent eux aussi la pensée qu'à un espace de durée, la différence entre les trois tenant à la position prise par rapport à la représentation de cet espace.

Ce qu'en tant qu'élément de langue *DO* propose à la pensée comme représentation, au niveau puissanciel, c'est donc la possibilité, sans plus, d'une idéogénie dont la substance idéelle, la matière, se trouve réduite à cet espace abstrait de durée. Ce qu'en discours, au niveau du langage effectif, *DO* exprime, c'est, dans le cadre du syntagme verbal qu'il contribue à former, un espace de durée devenu concret: celui de l'événement représenté par l'infinitif.

Aussi pouvons-nous affirmer, si notre analyse est juste, que *DO* auxiliaire est bel et bien un mot, non pas un signe vide de sens. Il est, comme tout autre mot, porteur d'une lexigénèse qui s'opère en deux temps et il est, à ce titre, doté d'une signification. Mais parce que ce contenu idéel est quelque chose de commun à tout événement, et qu'on ne remarque pas ce qui est présent partout, on s'explique que sa présence dans le mot ait pu échapper à certains grammairiens, qui le déclarent alors vide de sens. Seule une théorie générale du mot fondée sur une méthode d'analyse adéquate peut permettre d'en découvrir la signification cachée.

5. – *DO* VERBE

Notre examen de *DO* dans la perspective des trois types d'emplois généralement reconnus nous a permis de les comparer selon un seul critère: leur extensité. En tant que verbe «plein», *DO* a une extensité

moindre que celle de son équivalent français, *faire*, tandis que comme supplétif il couvre sensiblement le même champ que *faire* et comme auxiliaire il le dépasse largement. En faisant appel au principe que l'extension est inversement proportionnelle à la compréhension, nous avons établi trois degrés de dématerialisation, qui correspondent à un contenu lexical maximal pour le verbe «plein», un contenu minimal pour l'auxiliaire et un contenu entre les deux pour le supplétif. Il nous reste à situer ces possibilités d'emploi dans une optique opérative, à les voir telles qu'elles se présentent au sujet parlant au moment de l'acte de langage.

Comme verbe de langue *DO* offre à tout moment la possibilité de réaliser l'une ou l'autre de ces trois représentations mais, comme représentation puissancielle, *DO* ne réalise aucune d'entre elles: il n'est ni verbe «plein», ni supplétif, ni auxiliaire. Sous quelle forme doit-on imaginer ce signifié de puissance qui renferme en lui ces trois possibilités? Guillaume nous propose de le considérer comme un opérateur mental prêt à être activé, un psychomécanisme en attente d'utilisation, un logiciel de l'esprit à exploiter. Ainsi conçue, quand une impression de la visée de discours appelle une représentation au moyen de *DO* , le système de la langue, au service de la visée, active l'opérateur, actualisant l'opération dont il renferme les conditions de puissance. Au cours de cette actualisation la pensée s'arrête sur la position qui, dans l'opération, est sentie en convenance avec la représentation visée. C'est ainsi qu'un même opérateur mental, un même signifié de puissance, peut livrer en résultat plusieurs sens, plusieurs signifiés d'effet.

DO donc nous apparaît être un opérateur mental dans le champ de la durée, pour représenter un espace de temps comme durée à réaliser. Activée, son opération peut être interceptée aussitôt, dès son premier instant, pour donner un signifié à peine materialisé, la représentation d'un espace de durée particulier, pas plus. C'est le contenu de l'auxiliaire avec son extensité très large, contenu si peu materialisé qu'il passe inaperçu et demande comme apport la représentation d'un événement sous forme d'infinitif. Interceptée moins précocement mais avant sa fin, l'opération de *DO* livre un signifié plus materialisé, la représéntation d'un espace de durée particulier métaphasique. C'est le contenu du supplétif avec son extensité plus restreinte, contenu qui demande comme apport le rappel de tout un syntagme verbal. Interceptée tardivement, à son dernier instant, l'opération livre un signifié le plus materialisé possible pour *DO*, la representation d'un type d'activité opposé à ce qu'exprime *MAKE*. C'est le contenu du verbe «plein» avec son extensité encore plus restreinte, contenu qui demande en général comme apport un complement d'objet direct, mais qui, à la limite, peut s'employer comme intransitif. Cette opera-

tion avec ses trois possibilités d'interception peut être schématisée comme suit:

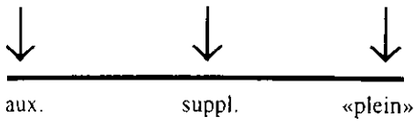

Ainsi conçu comme opérateur mental pour représenter le temps, DO constitue un instrument de concevabilité d'un grand intérêt, surtout à cause de sa dématerialisation extrême comme auxiliaire. Si on peut se fier au témoignage des trois extensités distinctes, ses trois emplois caractérisés reflétent bien trois étapes de son idéogénèse et donne ainsi une illustration claire du postulat de base de la psychomécanique du langage selon lequel un mot, qui existe comme puissance de signifier en langue, subit un procès d'actualisation pour pouvoir signifier effectivement en discours. Il reste à voir si ce type d'analyse du signifié matériel, basée sur l'extensité des signifiés d'effet, est applicable ailleurs.

Walter HIRTLE

Fonds Gustave Guillaume
Université Laval, Québec

BIBLIOGRAPHIE

Erades, P.A. (1975), *Points of Modern English Syntax. Contributions to English Studies*, Amsterdam, Swets & Zeitlinger B.V.

Guillaume, G. ([1938]1964), «Théorie des auxiliaires et examen de faits connexes», dans *Langage et science du langage*, Paris, Librairie A.-G. Nizet et Québec, Presses de l'Université Laval, 73-86.

Guillaume, G. (1991), *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1944-1945 - Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française (III) et Sémantèmes, morphèmes et systèmes*, éds. Roch Valin, Walter Hirtle and André Joly, Québec, Presses de l'Université Laval & Lille, Presses universitaires de Lille.

Hewson, J. (1990), «The Auxiliary *DO* in English» in *APLA* 12: 39-52.

Hirtle, W. (1965), «Auxiliaries and Voice in English», dans *Les langues modernes* 59: 433-450.

Hirtle, W. (1987), «Events, Time and the Simple Form», dans *Revue québécoise de linguistique* 17: 85-106.

Joly, A. et O'Kelly D. (1990), *Grammaire systématique de l'anglais*, Paris, Nathan.

Quirk, R., Greenbaum, S., Leech, G., Svartvik, J. (1985), *A Comprehensive Grammar of the English Language*, London and New York, Longman.

Visser, F.Th. (1970), *An Historical Syntax of the English Language, Part one, Syntactical Units with One Verb*, Leiden, E. J. Brill.

RESUMÉ

Les grammaires distinguent trois types d'emplois du verbe DO en anglais: le verbe «plein» qui s'oppose à MAKE, le supplétif ou verbe substitut et le verbe «vide» ou auxiliaire. On constate que le champ d'application du supplétif est plus large que celui du verbe «plein» mais moins large que celui de l'auxiliaire. On peut expliquer ces faits, ainsi que les restrictions lexicales qui limitent le champ de DO «plein» et DO supplétif, en proposant un degré différent de dématerialisation pour chacun des trois sens. Ceci suggère une première analyse de l'idéogénie de DO: une marche à partir du sens le plus dématérialisé jusqu'au sens le moins dématérialisé.

SUMMARY

Grammars point out three ways of using the verb DO: the «full» verb which contrasts with MAKE, the suppletive or vicarious or substitute verb and the «empty» or auxiliary verb. A brief observation of usage shows that the field of application of suppletive DO is wider than that of the «full» verb, but not so wide as that of the «empty» verb. These facts, as well as the lexical restrictions limiting the range of «full» DO and suppletive DO, can be explained by supposing a different degree of dematerialization for each sense. This suggests a first analysis of the ideogeny of DO: a movement from the most dematerialized sense to the least dematerialized sense.

OBSERVATIONS ABOUT THE GERMAN INFINITIVE AS COMPARED TO ITS ENGLISH COUNTERPART

The following is a working paper and as such, the continuation of our research into the difference of the use of certain verb forms in English and in German. We had put forward a hypothesis covering, among other facts, the difference between English and German in the expression of up-to-now events: in German these can always be expressed by the simple form, whereas, in English, one has to shift to the transcendent aspect. Trying to answer some questions, particularly as to the systems involved, we found that the difference dealt with is not restricted to the expression of events related to the moment of speech. It seems to permeate all the three moods, as it is encountered as early as the infinitive.

The German infinitive, just like the simple form in the indicative, gives rise to the most various, if not contradictory effects. It permits the representation of a totally prospective event:

1. *Morgen soll das Flugzeug gehen, das ihn nach Kanada bringt.*
   The plane that will take him to Canada is supposed to leave tomorrow.

or of a totally accomplished event:

2. *Er hat das Flugzeug abstürzen sehen.*
   He has seen the plane crash.

or also of all the intermediate values, for instance, the effect of on-going events:

3. *Er gibt vor, sie schon lange zu unterstützen.*
   He pretends to have been supporting her for a long time.

Indeed, this difference between the German and English infinitive is to be found even in its most abstract use, that is, when not referred to any point in time:

4. *Die Kinder seit Tagen sich selbst zu überlassen ist wirklich unverantwortlich.*

To have been leaving the children for days by themselves is very irresponsible.

These observations prompted us a to look for the root of the difference in the use of the infinitive in English and German that is, (a) to see whether our hypothesis concerning the representation of an ongoing duration in German as opposed to English would shed some light on this level, (b) to try to discern the systems involved in the root of the difference[1].

RECALLING THE HYPOTHESIS

For the reader's convenience we recall our hypothesis based on the Korrel hypothesis (1991) for the explanation of the differences in certain uses of the Dutch and English perfect forms. We had postulated that in German, as in Dutch, the present instant of an ongoing duration is represented as the endpoint of an already-actualized stretch of duration, as an already actualized instant, whereas in English this instant is represented as still to be actualized, or as the starting point of a duration to be actualized.

We had shown the consequences in discourse (Tessier, 1989) – all of course interrelated – of this difference in representing an instant of an ongoing duration in English and in German which was, amongst others[2], the impossibility in English to express UTN events by the simple non-past, which is quite possible in German.

The question as to the system(s) involved in the observed difference will be examined in the light of the six verbal properties recognized by Guillaume (1964, 250-251) grouped in a certain order by Gallup for French (1986, 6).

A TENTATIVE OVERVIEW OF THE PROPERTIES INVOLVED IN THE ENGLISH AND THE GERMAN VERB

Based on the morphology of the verb, the following six properties have been observed:

[1] In this respect this paper has profited from discussions with my colleague John Gallup to whom I am most grateful.

[2] Some of the others being: the impossibility in English of using the present perfect in conjunction with an expression of past time, which is possible in German and the difference in what is considered «present relevance», that is to say, the restriction of the use of the present perfect to such events which are felt to have a conditioning effect on the moment of speaking.

1. ***Incidence***

The subject is seen:

1. at the beginning
   (to) wash
   waschen
2. in the middle
   washing
   (waschend)
3. at the end
   washed
   gewaschen

2. ***Aspect***

The event expressed by:

1. one word
   wash (infinitive)
   waschen
2. two words
   having washed
   gewaschen haben
3. three words
   having been washed
   gewaschen gehabt haben

3. ***Voice***

1. active
   He washed the car.
   Er wäscht das Auto.
2. medio-(active/passive)
   She washes herself
   Sie wäscht sich.
3. passive
   The car is being washed.
   Das Auto wird gewaschen.

4. ***Mood***

1. quasi-nominal
   (to) wash
   waschen
2. subjunctive
   that he wash
   Er wüsche/wasche sich.
3. indicative
   He washes cars.
   Er wäscht Autos.

5. ***Person***

1. Generic Person
   (to) wash
   waschen
2. specific person
   1st wash/ *wasche*
   2nd wash/ *wäschst*
   3rd washes/ *wäscht*

6. ***Timesphere***

1. Past
   She washed.
   Sie wusch
2. Nonpast
   She washes.
   Sie wäscht.

Figure 1.

DIFFERENCES ON THE LEVEL OF THE SIGN

As figure 1 illustrates, already on the level of the sign of the infinitive there is an important difference to be noted: in German the presence of a morphological sign, in English its absence e.g. *waschen, to wash*. In English this absence is compensated for by the particle *to* necessary to evoke the word as an infinitive. The fact that in German, depending on the lexical content of the governing verb, the infinitive can also be

found with the particle *zu*, does not subtract from the fact that the morpheme *-en* suffices to signal the infinitive status of the verb[3].

DIFFERENCES ON THE LEVEL OF THE FORMAL SIGNIFICATE

The difference in the significates of the two forms must be linked to the forms each infinitive finds itself in opposition to. Both stand in opposition to the past participle (cf. figure 1.1.3.). In English however, the infinitive also stands in opposition to the present participle, whereas in German the present participle has been largely dropped from the verbal system.(Brinkmann 1962, 267; Curme 1960, 262; Bartsch 1980, 42). If the present participle in German has undergone virtually a complete shift to the nominal system, more precisely to that of the adjective, its functions are not lost. Part of them have been assimilated by the infinitive, e.g.

5. *Ich sah das Kind die StraBe überqueren.*
   I saw the child cross/crossing the street.

and even more evident still:

6. *Er blieb an der Ecke stehen.*
   He remained standing/He stopped walking at the corner.

and some minor part by the past participle:

7. *Er kam gelaufen.*
   He came running.

The German present participle's gliding out of the verbal system is well documented in the following examples from Brinkmann (1962, 280), where the participle is still functioning in the same position as the infinitive, yet without any difference in meaning

8. *Am Morgen fand sie die Zofe noch immer vor Christians Bild sitzen. = sitzend*
   The next morning the lady's-maid found her still sitting (sit) in front of Christian's picture.
9. *(Ich) fand ihn betrübt in seinem Amtszimmer sitzend = sitzen*
   I found him in a sad mood sitting in his...

[3] From this point of view German is closer to French than to English, as in French the infinitive is also always marked – including for the modals – by an ending, in which the recurring element is *-r-*.

It would seem then that English, having maintained the three simple forms in the quasi-nominal, permits a representation for each of the three possibilities to envisage an event: the infinitive represents the total event seen from its beginning, as to be actualized, with no part seen as actualized, as totally virtual[4]. The present participle represents the total event from a point in the middle, as partially actualized and partially to be actualized. The past participle represents the total event as accomplished, as totally actualized, from a point at its end.

In German, on the other hand, the system having been reduced to a binary opposition, infinitive/past participle, the former presents a much hazier view of the event than its English counterpart. It does, as attested by (3), (5) and (6), permit, in contrast to English, a view of a partially accomplished and partially to be accomplished event[5]. At the same time, as the translation of (2) illustrates, the infinitive can also give the impression of an accomplished event. In other words, the infinitive in German does not seem to be restricted to representing an event from its beginning as it is the case in English. The German infinitive informs us of the representation of an event in its immanence, and, with its imperfective make-up, can take on all the uses of its English counterpart and many others. For the hearer / reader it will be the lexeme and the surrounding context from which to deduce the exact representation of the infinitive event.

THE SYSTEM(S) INVOLVED

The question arises as to the system(s) involved in the observed difference – between English and German – in the representation of ongoing events, Is it just one system, the system of aspect? Or is there more than one system involved?

Of the six properties of the verb involved in the representation of an event (figure 1), we can immediately eliminate that of voice, as the difference we are dealing with can be observed on the level of all three subsystems of voice, that is active, passive, medio-(active/passive). For the

[4] Cf. Duffley (1992, 142) who, concerning the bare infinitive, says: «... the infinitive always produces a representation of an event seen as a whole... from the beginning to the end...»

[5] It could be speculated that German, eliminating the opposition infinitive / present participle, also eliminated the possible opposition in the indicative between general truth or general events and actual events possible in English through the opposition of the simple progressive form. In German this can only be deduced from the context and by the impossibility of expressing general events in the transcendent: *Die Erde ist rund.* **Die Erde ist rund gewesen.* Cf. Bartsch (1980, 42-46).

same reason the systems of mood and specific person can be ruled out. Of the three properties remaining, incidence, aspect and timesphere, the latter can also be disregarded, for the difference being observable in the past as well as in the non-past (Tessier 1989), is not one of timesphere. Timesphere is limited to the indicative mood.

ASPECT

The different representation of UTN events in both languages may lead to the assumption that it is the system of aspect which is at the root of the difference. Aspect being the system of the verb that in English as well as in German opposes the immanence of an event to its ensuing transcendence and as such to be found in all other categories is, in both languages, morphologically marked by the opposition simple/compound forms[6]. And yet, a quick glance at at the usage of these forms, shows that it is not the opposition immanence versus transcendence which is at the root of the problem. For many of the form's functions are the same in both languages. Thus, in the quasi-nominal, we find on the level of the infinitive in English the same aspectual opposition as in German, e.g. *kennenlernen* «to meet», *kennengelernt haben* «to have met» used in the same way. For instance, at the beginning of a meeting one would say:

10. *Ich freue mich, Sie kennenzulernen.*
I am glad to meet you.

and at the end of the meeting:

11. *Ich freue mich, Sie kennengelernt zu haben.*
I am glad to have met you.

However, as has been shown in (2), (3) and (4) above, in the case of UTN events English differs considerably from German. That this phenomenon is not dependent upon the non-past in the main-clause can be quickly demonstrated by its conversion to the past, e.g.:

3a *Er gab vor, sie schon lange zu unterstützen.*
He pretended to have been supporting her for a long time

or to the future

3b *Er wird vorgeben, sie schon lange zu unterstützen.*
He will pretend to have been supporting her for a long time.

[6] In German, in contrast to English (as shown in figure 1 above), but just like in French, there exists also – even if so far only in a restricted use – a bi-transcendent aspect.

These examples underline the English infinitive's incapacity to admit the representation of any accomplished part of the event and therefore the need to use the transcendent aspect to measure out the accomplished part of the event[7]. From that point of view both infinitives are a true reflection of their counterpart in the indicative[8]. In the chronogenesis, as in any other linguistic system for that matter, once a feature is acquired, this cannot – in synchrony of course – be lost along the way.

In view of the observable facts just outlined, it is clear that the root of the problem is to be sought exclusively within the contrasts proper to the immanent aspect as the difference seems to concern the significates of the infinitives.

INCIDENCE: THE SYSTEM DIFFERENTIATING THE NON-FINITE FORMS

Examining the three forms in the first chronothesis: the infinitive, the present participle and the past participle, we find that they each provide a different kind of representation of the immanence of the event. The most complete set of these, as in English for example, provides an image for each of the three possible ways of looking at an event. This can be from the beginning, from a point in the middle and from the end. Here the question arises: what is the system underlying this differentiation as to three different view points in the representation of an event in its immanence?

In his table of the six properties of the verb, Gallup (1986, 6) placed incidence prior to aspect at the beginning of the verbal properties. Incidence is used here as the word naming the property that makes a verb a verb: external incidence of the first degree represented in time. Regarding the most general forms of the verb, particularly the infinitive, it must be assumed that these events – as all subsequent events – necessarily imply an incidence to a supporting person, which at this level can only be generic person. From this point of view Gallup and Le Flem (1984, 120) agree as to the position of this category with respect to the

[7] However, just like in the indicative, there is also a great deal of equivalence in the use of the infinitive for simple future events such as *Er hofft, sie bald wiederzusehen* «he hopes to see her soon again», or with regard to retrospective or perfective events in the future, e.g. *Er hofft, die Arbeit morgen beendet zu haben* «he hopes to have finished the work by tomorrow».

[8] Guillaume (1965, 25) considers the opposition of the non-finite forms in French (*marcher, avoir marché, marchant, ayant marché*) to be a very abstract and generalized expression of the oppposition between the simple and compound forms to be found in the subjunctive and in the indicative in French.

other categories of the verb and also with respect to the differentiation between the non-finite verb forms[9]. However, for Gallup[10] it is with reference to the generic subject that the incidence is seen at a point of time for the beginning, middle or end of the event, whereas Le Flem (1981, 280 ff) forsees two persons participating in the support of the event, one, which he calls «personne support d'événement» (PSE), support of the object function in the sentence, and another which he calls «personne support de verbe» (PSV), support of the subject function in the sentence[11]. It would appear that it is his PSV which coincides with Gallup's generic subject. One more argument for incidence being the category responsible for the differentiation of the non-finite forms comes implicitly from Duffley (1992, 122) who, in his discussion of the «to» infinitive, considers *to* to be the sign «that the infinitive's support is situated before the actualization of the infinitive's event». Regarding the bare infinitive (1992, 147) he curiously speaks of the event's incidence to its support, as an incidence which «can itself be seen as a mere possibility»[12].

A NEW HYPOTHESIS

For the purpose of discussion we are posing the following working hypothesis: the system responsible for the difference between the use of the infinitive in German and in English is that of incidence. The English infinitive, the prototype of the simple form, hence any simple form, provides for its support to be positioned at the beginning of the event, thus

[9] We are retaining Gallup's (1986, 6) order of the properties of the verb, as he, just like Le Flem (1981), argues in favour of the earliest intervention of this category. Indeed, Le Flem (1984, 120) considers incidence to be a determining factor of a unit of tongue and therefore it must arise first: «Le régime d'incidence, déterminant décisif de la partie de langue, doit survenir en premier.»

[10] Explanation provided in a private discussion.

[11] He says: «... l'évocation linguistique du temps s'engendre grâce à une série de rapports auxquels deux personnes participent en tant que support.» However, the issue of one or two supporting persons is of no direct pertinence to this paper.

[12] Indeed, Duffley (1993) adds another interesting dimension to the problem of incidence to a generic person in the quasi-nominal forms. In his communication on «The Potential Meaning of the English *-ing* Form» he derives its gerund use from a virtualized relation (incidence?) of the event to its support, in which case he says: «there is no one point singled out within the event as being occupied by the support...: the latter's interiority is consequently evoked as a homogeneous whole made up of all the positions between the beginning and the end of the event.» In German, it is not the present participle but the infinitive which is used as a verbal substantive. Thus the difference between *Lange schlafen ermüdet nur*, and *Langes Schlafen ermüdet nur*, Brinkmann (1962, 282), would be that of an actualized or non-actualized incidence of the infinitive's event time to its spatial support.

evoking a perfective view, not permitting any part of the event to be seen as accomplished. The German infinitive, the prototype of the simple form, hence any simple form, provides for its support to be positioned between the beginning and the end, thus evoking an imperfective view of the event – example (3). However, depending on the lexical content of the verb and/or the surrounding context, the accomplished part may be seen to be reduced to a minimum, thus resulting in the impression of an event as close to its beginning as possible as in (1), and vice-versa, the accomplished part may be seen to be increased to the maximum, thus resulting in the impression of an accomplished event, (2).

What does this hypothesis explain? First of all it explains the above observed differences in the use of the English and German infinitives as well as the uses of the immanent aspect in the indicative in German for UTN events, thereby embracing and enlarging our first hypothesis for an ongoing duration in the indicative. Most of all, it would explain the enormous diversity in the use of the German simple form compared to its English counterpart: in the absence of any other competitive form in the immanent aspect, the simple form in German, especially the non-past, because of its indeterminate or non-perfective make-up, permits the most contradictory effects in discourse.

SUMMARIZING THE MAIN POINTS

The fact that the different treatment of UTN events in English and in German could be observed in all timespheres and moods, prompted us to examine the problem in the verb's most general form, the infinitive. It turned out that in English an event expressed by the infinitive – and by the simple form in general – only permits a view from the beginning, in its coming-to-be, without acccepting the impression of any part as actually accomplished, whereas in German an event represented by the simple form is one of an on-going nature depicted anywhere between its beginning and end. This makes the German simple form a much more general one, a fact which is clearly attested in discourse.

As to the systems involved at the root of the problem, we cannot consider our findings final; yet, we may say that the system of aspect, more particularly the immanent aspect, is involved and, prior to that, the system of incidence. Whether one or two supporting persons must be postulated requires further research.

What we can also conclude is the fact that the difference between the English and German simple forms stems from the difference – already to be observed on the level of the infinitive – in the event's incidence to

its spatial support. In English it is seen at the beginning of the event and in German somewhere between the beginning and the end of the event.

Christine HUNGER-TESSIER

Université Laval

BIBLIOGRAPHY

Bartsch, W. 1980, *Tempus Modus Aspekt: die systembildenden Ausdruckskategorien beim deutschen Verbalkomplex*, Frankfurt a.M. Diesterweg.

Brinkmann, H. 1962, *Die deutsche Sprache, Gestalt und Leistung, Düsseldorf*, Pädagogischer Verlag Schwann.

Curme, G.O. 1960, *A grammar of the German language*, New York.

Duffley, P.J. 1992, *The English Infinitive*, London and New York, Longman.

Duffley, P.J. 1993, «Defining the Potential Meaning of the English -ing Form in a Psychomechanical Approach» Communication au 61ème Congrès de l'ACFAS à Rimouski.

Gallup, J. 1986, *Manuel du Cours: Principes de la logique*, Québec, Faculté de Philosophie, Université Laval.

Guillaume, G. 1964, *Langage et science du langage*, Paris, Nizet & Québec, Presses de l'Université Laval.

Guillaume, G. 1965, *Temps et Verbe*, Paris, Champion.

Hirtle, W. 1967, *The Simple and Progressive Forms, An Analytical Approach*, Québec, Presses de l'Université Laval.

Hirtle, W. 1975, *Time, Aspect and the Verb*, Québec, Presses de l'Université Laval.

Korrel, L. 1991, *Duration in English, A Basic Choice, Illustrated in Comparison with Dutch*, Berlin, New York, Mouton de Gruyter.

Le Flem, D.C. 1981,«Morphologie et syntaxe en psychomécanique: vers une théorie de la phrase nucléaire française», *Travaux de linguistique et de littérature*, XIX, 1, 159-292.

Le Flem, D.C. 1984, «Pour une théorie de l'incidence réellement systématique», *Modèles linguistiques*, VI, 2, 109-127.

Tessier, C. 1989, «Unterschiede im Gebrauch des Perfekts im Englischen und im Deutschen – auf der Suche nach der Ursache», *Notes de recherches 12 Etudes Germaniques*, Montréal, Congrès ACFAS, 1-19.

Résumé

QUELQUES DIFFÉRENCES ENTRE L'INFINITIF ALLEMAND ET L'INFINITIF ANGLAIS

En comparant l'infinitif allemand avec son équivalent anglais, nous essayerons de trouver la cause de la différence dans l'emploi de ces deux formes et le(s) système(s) impliqué(s) dans cette différence.

Summary

OBSERVATIONS ABOUT THE GERMAN INFINITVE AS COMPARED TO ITS ENGLISH COUNTERPART

By comparing the German infinitive to its English counterpart we will try to discern the cause of the difference in their uses and the system(s) implicated in that difference.

THÉORIE GUILLAUMIENNE ET PHILOSOPHIE

Je suis embarrassé d'assumer en une demi-heure un vis-à-vis philosophique de toutes les contributions beaucoup plus pointues que sont celles des linguistes, mais heureux de me retrouver parmi des gens qui font partie de ma «famille». Je n'oublie jamais que je suis obligé depuis plus de trente-cinq ans de dire à tous ceux qui me demandent quelles influences j'ai subies que je dois plus à Gustave Guillaume – et un peu à l'épistémologie de Piaget – qu'à n'importe quel philosophe. Il est vrai que j'ai eu une formation kantienne qui m'a permis de percevoir chez Guillaume des choses que d'autres auraient pu ne pas envisager. Le titre de cette contribution est très contrasté avec celui que j'avais été amené à proposer aux premières journées Guillaume dont j'avais assuré la clôture à Nancy et qui était: «Gustave Guillaume: une philosophie du langage?» À quoi j'avais radicalement répondu qu'il n'y avait aucune raison, quel que soit l'intérêt philosophique du guillaumisme, de considérer Guillaume comme un philosophe, que cela lui avait souvent nui, mais que les rapports entre la théorie guillaumienne et les grandes philosophies se trouvaient effectivement patents – avec Platon, Aristote, Descartes, Hume, Kant, Hegel, Husserl et j'en passe. C'est donc un problème singulier que ce rapport entre une théorie linguistique et la philosophie, qui reste toujours un peu énigmatique pour beaucoup de gens, et qui pour moi ne doit pas être confondue avec la métaphysique telle qu'elle s'est développée d'Aristote à Christian Wolff. Je suis d'accord là-dessus avec Habermas que nous sommes dans une ère post-métaphysique: raison de plus pour moi d'avoir besoin de points d'appui que j'appelle anthropo-logiques et que j'ai cru trouver au premier chef chez Gustave Guillaume. Il n'est donc pas question de l'assimiler à de la métaphysique.

Il y a neuf ans que je n'ai pas parlé devant le cercle guillaumien. Mais l'année dernière j'avais été invité avec André Joly par Maurice Toussaint à Moscou et Saint-Pétersbourg, précisément pour des problèmes linguistiques. La distinction que j'ai essayé de pointer dans mon résumé entre une distanciation critique – qui me paraissait essentielle dans mon abord philosophique par rapport aux linguistes –, et la

dette que j'ai contractée envers G. Guillaume, cette distinction ne me paraît pas tenable. En effet, depuis le premier jour, je ne suis pas sûr que la dette contractée n'ait pas été transformée par ce que j'appellerai une certaine liberté interprétative; je me convaincs de plus en plus, quarante ans après, que j'étais destiné, à ma manière, à être «hétérodoxe», avec cette compensation que le recul critique de la réflexion philosophique peut, peut-être, aider certains à ne pas accuser les conflits qui n'ont pas manqué de se produire depuis quelques années avec le relais des générations.

En ce qui me concerne les deux points que j'ai voulu distinguer dans mon plan, je m'en suis en gros tenu à la problématique qui est celle pour laquelle j'étais venu à Guillaume, qui est la problématique du temps humain. Je rappellerai, donc, sous une forme sans doute différente de ce que j'étais amené à dire il y a quelques années (puisque la dernière intervention était à Cerisy 1985), et que j'avais abordé de front sous le titre «Temps opératif et temps existentiel», la conviction, tout à fait singulière dans l'histoire de la pensée philosophique, que ce n'est pas parce que l'on croît à l'existentiel – à l'existence humaine sous son angle le plus concret – qu'il ne fallait pas passer par une constructivité et par quelque chose de théorétique, sans quoi l'homme ne serait pas l'homme. Il fallait donc essayer de montrer – et cela a paru dans les *Cahiers de praxématique* – qu'il y a un noyau théorétique qui commande l'existentialité – avec l'importance du «ex» – au sens un peu heidéggérien ou sartrien, d'une sorte d'expansion dans l'espace-temps qui est propre à l'homme par rapport à la vie proprement animale.

Je distinguerai ainsi un premier point, que j'appellerai «En quête du temps humain», et un deuxième point: «sa portée anthropo-logique».

I. – EN QUÊTE DU TEMPS HUMAIN

L'appel au temps et à la genèse guillaumienne sont solidaires. Ce qui m'a intéressé dans le temps tel que Guillaume l'envisageait, c'est qu'il l'insérait dans une triple approche génétique qui correspondait à la glossogenèse, au temps opératif et à la spécification dans les systèmes verbaux d'une «chronogenèse». Finalement, c'est moins avec la glossogenèse qu'à la faveur de la chronogenèse que j'ai été amené à élaborer un modèle *anthropo-logique* plus personnel. La glossogenèse en effet est restée pour moi un peu une énigme: dans les deux dernières années de l'enseignement de Guillaume, que j'ai suivi pendant toutes les années 50 jusqu'à la semaine qui a précédé sa mort, j'ai assisté à certains développements concernant ce qu'il a appelé la théorie des

aires; j'ai tenu à en faire état dans ma thèse (chapitre 4), mais c'était assez complexe et je pense qu'il y a là une ambition difficile. Ce n'est pas sans paradoxe que je me suis aperçu, après coup, qu'il était amené à mettre en première ligne la glossogenèse. C'était sans doute pour un linguiste un bon garde-fou à l'égard de la philosophie ou d'une théorie de l'homme en général. Il y avait là une manière plus constructiviste que chez n'importe qui de reprendre l'idée du XIXème siècle qu'il y a une histoire des langues, mais qu'il faut rendre compte de la construction de ces langues. Il y avait donc une reprise, sur des bases nouvelles, de l'évolutionnisme qui avait été bien abandonné à partir du *Cours de linguistique générale*. Or je crois que, surtout depuis 20 ans, cette compensation très heureuse, de s'accrocher aux langues dans leur évolution aux dépens de problèmes trop généraux, est devenue problématique. Parce que depuis 1970, c'est-à-dire 10 ans après la mort de Guillaume, il y a une crise considérable de ce qu'on appelait la «philosophie de l'histoire» et même des sociologues qui travaillent sur les institutions sont amenés à partir de l'individu. C'est là une des choses subtiles et importantes de la réflexion contemporaine: que des sociologues comme R. Boudon en France, consonant avec beaucoup de sociologues américains, repartent de l'individu. Cela ne fait que confirmer la raison pour laquelle j'étais frappé d'emblée non seulement par *Temps et verbe*, mais par l'enseignement suivi après cette lecture, savoir que sous le système de l'article – *Universel* → *Singulier* → *Universel* – il y avait l'homme, c'est-à-dire l'individu dans le monde. Il y a de ce point de vue là une spécification du courant phénoménologique au sens le plus général de Husserl et Merleau-Ponty. Cette approche est très «bloquée» d'un certain point de vue par la théorie des aires et par la priorité accordée à la glossogenèse. Parce que, encore une fois, la linguistique ne doit pas se séparer des langues en évolution alors que son complément – *anthropo-logique* – doit éclairer tout à partir de l'individu que nous sommes et qui est, au départ, très peu de chose: je définis en général l'individu comme mobile (comme l'animal) et indéterminé. C'est pour cela qu'intervient immédiatement après un terme qui rejoint certaines préoccupations des linguistes: le terme de *sujet*, que je suis amené à écrire de deux manières différentes, tantôt comme *Su-jet*, et tantôt comme *sujet* – «sujet à», c'est-à-dire *le sujet passif*. Le dernier état de ma réflexion me pousse à penser que nous n'arrêtons pas de passer de l'un à l'autre à tout instant en vertu même de notre insertion dans le temps, qui fait que le passé l'emporte, avec sa passivité, toujours à nouveau sur l'ouverture d'un avenir avec l'activité que cela requiert. Presque tous les grands problèmes de l'homme sont liés à ce passage incessant d'un Sujet à l'autre.

Donc, à l'encontre de la priorité de la glossogenèse, ce que j'aurai à dire dans mon deuxième point sera toujours lié au Sujet, à l'Instant, à quelque chose qui privilégie le présent sans pour autant faire l'économie de la notion de constructivité. Mon dernier livre, qui est une refonte d'articles divers, que j'avais envie d'appeler (d'un titre un peu subtil) «Constructivité et symbolisation», s'est vu rectifier par le directeur d'alors, Michel Meyer, en «Construction et symbolisation», devenu simple sous-titre, l'ancien, plus ambitieux, *Anthropologie du langage*, étant devenu le titre (paru chez Mardaga en 90 à Bruxelles). Détail, certes, mais le long prologue que j'avais écrit à l'époque justifiait l'emploi de «constructivité», tout à fait important pour moi, même à un niveau différent de la linguistique. Pour résumer tout ce que je viens de dire à propos de la glossogenèse: j'ai été amené, pour des raisons à la fois philosophiques et anthropologiques, à relativement inverser peut-être le dernier vœu de Guillaume: subordonner la constructivité des langues à leur opérativité. *C'est en opérant à tout instant dans la vie et l'histoire que les langues continuent à se construire et à se remanier.* Phénoménologiquement on ne peut pas dire le contraire, puisque les langues ne tombent pas du ciel, ni ne reposent dans la terre; elles sont liées à une activité de sujets humains. C'est toujours dans le présent que se trouve notre point de départ.

Quant au deuxième problème annoncé – la question du temps opératif – je l'ai croisé hier à la table ronde de Francis Tollis, en retenant l'étiquette de «réalisme». Il y a là tout un débat que j'ai depuis maintenant 30 ans avec Roch Valin, et s'il a raison de penser avec bien d'autres (comme il l'a dit hier) que dans un certain nombre de décennies une meilleure connaissance du cerveau pourra mieux éclairer certains problèmes de fonctionnement linguistique, ni lui ni aucun guillaumien ne peuvent souhaiter la moindre réduction de la constructivité linguistique et de son aspect que j'appelais à l'instant «théorétique» – cas particulier de la symbolisation sans laquelle l'homme ne serait pas l'homme. Comment ne pas lutter contre tous les réductionnismes? Ce que j'ai appelé réalisme, c'était de laisser à l'écart, malgré toutes les difficultés, l'idée que le temps opératif était un «imaginaire». S'il est vrai que le terme de temps jure avec la notion d'imaginaire, l'originalité dans la linguistique guillaumienne consiste à avoir pointé un temps opératif qui n'est pas mesurable (cf. Osgood): ce qui compte, selon une distinction cartésienne, c'est l'ordre et non la mesure. Ce n'est pas parce que le temps opératif est lié à l'ordre qu'il n'est pas réel, d'une réalité condensée, qui fait partie de ce qu'on peut appeller un «instant opératif», ou un «instant d'actualisation». C'est bien le mystère du temps humain, que, à l'encontre de toutes les assimilations de l'homme à l'animal ou à la nature qui nous mettraient du côté d'un phénoménisme, d'un écoulement des phénomènes, *le langage de l'homme contredit la phénoménalité en la disant*. Il en est paradoxalement la condition de possibilité, puisque nous ne parlons des phénomènes que pour avoir quelque chose de structuré en nous qui fait que nous ne sommes pas des phénomènes comme les autres.

Troisième et dernier point en rapport avec le modèle de la chronogenèse: l'établissement d'un modèle du sujet que je ne crois pas avoir jamais explicité devant vous. Il y a là un point tout à fait singulier: dès ma thèse de 1967, j'avais essayé d'habiliter comme meilleure formule de tout ce que je viens de dire la notion d' «instant du *loquor*», le *loquor* avec son déponent étant supérieur pour parler de l'homme pensant-parlant au *cogito* cartésien. Obstacle à la pensée opérative si, comme je le disais hier, la philosophie de la conscience est en perte de vitesse et si par surcroît, chez Descartes, elle est liée à un dualisme de l'âme et du corps contre lequel on doit lutter, parce qu'il est d'ordre métaphysique et ne se prête pas à une avancée vraiment positive. Mais l'Instant du *loquor*, que j'avais déjà figuré en 1967 par un cône, s'il évoque immédiatement à la plupart des gens cultivés le cône de la mémoire de Bergson, provient, pour moi, d'un prélèvement sur la chronogenèse: la base du cône – large – correspond à l'infinitif, et la pointe – étroite –correspond à la première personne de l'indicatif. Le subjonctif est entre les deux: il y a dans cet Instant une espèce de subjonctivité qui navigue entre ce que j'appelle quelquefois l'infinitivation et l'actualisation. Modèle du *Su-jet* humain – avec un trait d'union –, j'ai cru pouvoir y ancrer mes intérêts éthiques (antérieurs à ma découverte de Guillaume) en m'appuyant sur la théorie opérative et en figurant donc la langue par un cône – ce que ne faisait pas Guillaume, dans son opuscule de 51-52, «La langue est-elle ou n'est-elle pas un système?», où il parle de concentricité. Si en effet dans un premier temps on peut ne trouver rien à redire à cette figuration, accorder assez d'importance à la langue pour étayer une éthique qui n'est pas la morale traditionnelle (de la conscience), la lie à un *Su-jet* tendu entre l'Universel et le Singulier dont la cônicité figure précisément la tension. Car là où chez Bergson la base du cône renversé (le large) correspondait au plan du rêve, ici au contraire elle figure l'Universel qui va servir de levier à toute rationalité, y compris une rationalité pratique, éthico-politique – face à un singulier (l'étroite pointe du cône) qui correspond au rapport à nous-mêmes, c'est-à-dire à un soi. Ainsi la langue, ou le sujet habité par la langue comme pouvoir-dire, me paraît figurable par un cône, contre tous les *Pouvoirs* (avec P majuscule) qui vont au contraire basculer dans un autre champ correspondant, d'une manière très grossière, à la tension

1 dans le système de l'article. Je me suis aperçu récemment que le recul pris à l'égard du tenseur binaire radical n'en prenait pas le contrepied. Dans le dernier état de mon schéma anthropo-logique[1] (distribué en 1993 à trois Universités américaines, au Japon, etc.), on voit qu'il y a une extension assez inattendue par rapport à la linguistique guillaumienne. Le lien avec le tenseur binaire radical (que je ne reproduis plus comme je le faisais depuis des années à l'intérieur du schéma), tient à ce que correspondent à l'article 1 le quelconque et le quantitatif. Or le quelconque et le quantitatif sont anti-éthiques, aboutissent à l'anonymat, au numéro matricule, etc. Tandis que l'article *le* correspond à tous les cas, au sens philosophique et psychologique du terme, de détermination. Il s'agit d'une exigence de qualification: l'homme n'a rien de mieux à faire que de se qualifier (on a eu un ministère de la «qualité de la vie»). Et le cône fait partie de cette qualification puisqu'il est habité par une tension entre l'universel et le singulier. Quand on déserte cette tension (entre l'universel et le singulier), on glisse vers la circularité, le tourner en rond, ce que j'ai appelé la gravitation sociale, qui nous guette tous, à l'encontre de l'inventivité. Voilà la mise en place générale qui anticipe sur la deuxième partie: l'amplification anthropologique à partir de l'opérativité guillaumienne. Mais encore une fois: le modèle m'a paru génétiquement prélevé sur la chronogenèse sans correspondre au cône produit par Bergson en 1986 dans *Matière et Mémoire*.

Avant de préciser quelques points dans les limites de mon temps sur cette amplification anthropologique, j'avais l'intention de revenir sur la manière dont, hors de la terminologie guillaumienne, j'ai cru pouvoir dégager une théorie du temps humain – qui prend la forme de la *temporalisation*, le temps n'étant pas donné mais à faire, à construire. Cette temporalisation, j'ai cru, dès ma thèse, pouvoir l'aborder avec la distinction saussurienne – fort peu utilisée par Guillaume – entre la diachronie et la synchronie. S'il a eu l'originalité de ne pas avoir besoin de ces termes et d'en proposer d'autres, il m'a semblé, pour ma part (et là je retrouve le renversement que je pointais tout à l'heure), devoir expliciter et retrouver à différents niveaux la priorité de la synchronie sur la diachronie qu'il avait, semble-t-il, laissée de côté, voire inversée, pendant les dernières années de son enseignement. Cependant, *tout part de l'individu devenant-sujet et est structuré à la faveur de ce que j'ai appelé dans ma thèse une synchronie opérative*. Cette *synchronie opérative*, je l'ai opposée à la synchronie méthodologique. Saussure n'en a paradoxalement jamais tiré parti – malgré une notation extraordinaire sans équivalent dans le CLG et qui m'a servi d'exergue à *Temps et langage*:

[1] Cf. le schéma en Appendice.

> «Avec la notion de temps, on se trouve à une croisée centrale que peu de linguistes aperçoivent»[2].

J'ai cherché dans ma thèse à reconstituer en une trentaine de pages le chemin de la radicalisation opérative. Dès lors, on retemporalisait Saussure en montrant éventuellement que ces termes mêmes de diachronie et de synchronie, par delà la formulation guillaumienne, pouvaient être réutilisés d'une manière temporelle. Mais il ne s'agissait plus d'une synchronie «plate», consistant à faire une coupe dans la ligne du temps – ce qui est supposer le problème résolu, supposer que les langues sont déjà là, qu'elles ont une histoire et qu'on va opérer une coupe pour distinguer un état de langue. D'un point de vue anthropologique, il n'y a pas d'état de langue qui ne soit précédé par le fonctionnement d'un sujet parlant; à cet égard, parallèlement à l'opposition entre le point d'actualisation et la base du cône, on pourrait dire que l'état de langue est un étalement de ce que chaque sujet, d'une manière condensée, possède en lui.

A propos de la diachronie et de la synchronie, il faut aussi souligner la genèse réciproque qui s'y cachait. Guillaume a beaucoup insisté sur le passage des essais de discours (avec l'holophrase, etc.) à une langue constituée. C'est un des points sur lesquels Benveniste, avec une méthode plus analytique, a dit des choses parallèles et importantes – *qu'il n'y a rien dans la langue qui ne soit préalablement dans le discours*. Il faut compléter en disant qu'il y a une genèse réciproque de la langue et du discours: *c'est pragmatiquement, praxéogénétiquement, que nous parlons*, à partir d'une langue qui n'est ni tombée mystérieusement du ciel ni trouvée à l'intérieur de la terre comme un gisement; *elle ne peut venir que de la pratique du discours*.

Enfin, comme je l'avais amorcé dans mon intervention de quelques minutes d'hier, le dernier mot de la retemporalisation de Saussure, c'est d'arriver à la notion d'Instant, que j'appellerai volontiers maintenant l'*Instant théorétique*, traduisant une expression guillaumienne, elle aussi difficile à maintenir, «l'Instant de conscience vive». Le mot le moins heureux est *conscience* – cet instant me paraissant être un instant d'actualisation et l'actualisation de potentialités qui ne sont pas conscientes. Et je tiens d'autant plus au mot *théorétique* (plutôt que théorique, plus vague) qu'il illustre la formule guillaumienne:

> «la langue est l'avant-science de toutes les sciences».

[2] Relevée dans le Troisième Cours, in R. Gödel, *Les sources manuscrites du C.L.G.* de F. de Saussure (Droz 1953).

II. – PORTÉE ANTHROPO-LOGIQUE

Quelques mots sur cette *portée anthropo-logique*. Si le modèle du tenseur binaire radical m'a servi d'échafaudage, je peux le soustraire au schéma, l'espèce de croix de saint André qui distingue des champs pouvant être aussi supprimée. Ce qui compte, c'est une certaine priorité du contenu sur la forme: *il n'y a pas de forme a priori, il y a formation, structuration*. Le problème, c'est que, dans l'espace-temps, l'individu devenant sujet s'incurve pour arriver à des «tourner en rond» (comme je le disais tout à l'heure): ou bien il se tend vers une structuration cônique à la faveur d'une tension universel -singulier – et il n'y a que cela pour comprendre l'homme. Tout ce qui est entre les deux, c'est, au sens le plus négatif du mot, *l'imaginaire*, ce que j'ai appelé parfois *la révolte*, au sens où *l'on n'aboutit pas*. Il fut un temps où l'on aurait pensé qu'on devait passer de la *révolte* à la *révolution*. Maintenant on est très méfiant de ce passage, mais sans la moindre obédience religieuse, on peut avoir été frappé par les analogies entre révolution et conversion. Finalement, au nom de la priorité de l'individu sur le collectif, j'habilite, depuis quelques années, le concept de *conversivité*, pour montrer précisément qu'il ne s'agit pas d'une conversion religieuse mais d'une restructuration positive. *La vraie révolution, conclusion, possible, serait liée à la conversivité*: car parmi les applications, les extensions de la réflexion anthropologico-éthique dont j'ai parlé, il peut y avoir le noyau d'une nouvelle théorie de la démocratie où la seule démocratie valable et fondée serait celle qui passe par la prise en main de chaque individu devenu sujet. On rejoint alors ce que Goethe avait dit en son temps:

> «le meilleur gouvernement est celui où les hommes sont capables de se gouverner eux-mêmes».

Cela n'oriente pas les choses vers l'anarchisme: il n'y a ni *archè* ni contraire de l'*archè*, mais il y a structuration, et c'est là que les deux cônes qui se sont imposés à moi sont importants, car parmi les idées-clés que je n'ai pu développer, il y a l'inséparabilité de l'autonomie – qui se trouve dans la partie droite du schéma – et de la mise en relation avec l'autre, avec Autrui. Pas plus d'autonomie sans inter que d'inter – digne de ce nom – sans auto, c'est-à-dire que mettre en relation des gens parfaitement abrutis n'aboutit à rien: ils risquent de basculer du côté du collectivisme, au mauvais sens du terme.

Tout cela nous amène à reconnaître que le pouvoir dire de la langue dont parlait Guillaume est la condition de l'accès à l'Universel, même si ce n'est que le degré zéro d'une universalité en acte, *parce que la langue comme mécanique fonctionne en nous un peu sans nous*, et que, malgré

le lien que j'avais tout de suite reconnu comme capital entre Guillaume et Piaget, cela reste pour moi une aporie que de faire la jonction entre les opérations linguistiques, comme les appelle Guillaume, et les opérations intellectuelles traitées par Piaget. Important problème, car Piaget a beau avoir accepté d'être mon directeur de thèse sur Guillaume qu'il ne connaissait pas (à cette époque, il ne croyait qu'à Chomsky), il n'a jamais été vraiment convaincu. Ces opérations intellectuelles, dans la ligne de son maître Léon Brunschvig, étant sur le chemin de la mathématique et de la science d'une manière peut-être plus directe que ne le sont les opérations linguistiques, sont irréductibles aux traits néo-humboldtiens de celles-ci.

Bien d'autres illustrations de la *portée philosophique ou anthropologique* de la linguistique opérative de G. Guillaume auraient appelé quelque développement. Non seulement le temps dont nous disposons les exclut, mais les anticipations que j'ai faites à ce sujet dans la première partie causent finalement moins de dommages au contenu – aussi bien le temps humain était-il déjà au cœur de l'éclairage anthropologique de la perspective – qu'à la mise en forme de l'exposé. Au terme de ce second moment, réduit par égard aux autres exposés, je me bornerai à conclure sur un point extrême de l'extension éthique de ma réflexion opérative.

En dernière analyse, avoir mis la langue, cônique ment figurée, dans la partie droite, c'est-à-dire éthicisable, de mon schéma, pourrait bien être la condition d'une non violence appelée de tous ses vœux par la communauté internationale à l'heure atomique.

André JACOB

Université Paris-x Nanterre

BIBLIOGRAPHIE

Boudon, R., *La logique du social, Introduction à l'analyse sociologique*, Hachette, 1979.Saussure, F. de, *Cours de linguistique générale*, Payot, 1916.

Jacob, A., *Temps et langage*, A. Colin, 1967, 2ème éd. 1992.

– *Les exigences théoriques de la linguistique selon G. Guillaume*, Klincksieck, 1970.

– *Cheminements. De la dialectique à l'éthique*, Anthropos, 1982

– *Anthropologie du langage. Construction et symbolisation*, Mardaga, 1990

Merleau-Ponty, M., *Phénoménologie de la perception*, Gallimard, 1945.

Osgood, Ch., *Method and Theory in experimental Psychology*, N.Y. Oxford Univ. Press, 1953.

Piaget, J., *Introduction à l'épistémologie génétique*, PUF, 1949-1950.

Saussure, F. de, *Cours de linguistique générale*, Payot, 1916.

LE ROSSIGNOL DES POÈTES ET LE CORBEAU D'EDGAR POE

Dans *Eurêka* Edgar Poe définit la poésie comme «le résultat pratique exprimé par le langage, du sentiment poétique chez certains individus», et il exalte ce qu'il appelle la *faculté de causalité* comme puissance supérieure au don d'idéalité. Car, dit-il,

> «un poème n'est pas la faculté poétique, mais *le moyen* de l'exciter chez les humains...»

Il développe à la suite une théorie de la connaissance poétique (proche de celle de Schlegel) a propos de *l'effet* visé par le poète. Cet effet doit répondre à trois impératifs, qui seront rappelés dans la *Genèse d'un poème*: l'effet doit être *unique* (puisqu'il s'agit de créer un «sentiment poétique»), être *vague* (pour ne pas briser les ailes de *l'imagination*), et enfin reposer sur des *détails minutieux*, et non sur les données de l'intuition dont se satisfait l'activité langagière commune.

Contre l'ancienne théorie de l'art (la «mimétique», qui reposait sur le concept de *représentation*, de *l'Idea* ou de la *Natura*), Poe nous offre ensuite l'amorce d'une théorie de l'imagination: l'imagination ne représente pas, ni ne crée de toutes pièces, elle recrée:

> «Ce que l'homme imagine est, mais aussi était»,

l'acte poétique devant être conçu comme le pastiche nostalgique du seul acte légitimement appelé créateur: la genèse de l'univers. Ainsi toute «genèse» au sens d'une activité humaine n'est-elle à entendre que métaphoriquement, et serait mieux désignée comme «puissance synthétique». La conception que Poe se fait de cette puissance est d'ailleurs plutôt phonocentrique. Ou, plus exactement, il considère que *rime* et *rythme* sont nécessaires à l'imagination, et que celle-ci masque autant qu'elle représente l'harmonie vers laquelle elle se projette, à laquelle elle tend – dans un effort imaginant nécessairement asymptotique par rapport à ce que le poète appelle la cohérence harmonique suprême (du cosmos).

Cette imperfection même de l'imagination humaine la fait souvent dégénérer en «fancy», et c'est cette dégénérescence, cette mouvance de

l'une à l'autre qui constitue l'essentiel de la thématique poesque (contes et poèmes réunis) – la *fancy* maléfique étant celle qui emprisonne l'imagination en livrant le sujet humain au réel phénoménal. Car si le poète part de la perception sensorielle, il est important de remarquer qu'il part justement de celle-ci pour la rénover. Il dépasse le perçu en combinant des données d'un réel apparent pour suggérer un objet unifié, pour exhiber des relations qui en feront un symbole.

C'est là que le poète situe le théos de l'œuvre artistique. Du chaos, du sentiment existentiel du désordre, celle-ci extrait un ensemble unifié de rapports affectifs-perceptifs. Il arrive à Edgar Poe de faire déborder les domaines d'émergence de l'activité de l'esprit humain dans le chaos – contre le chaos; d'empiéter depuis le domaine poétique sur le domaine de la science ou sur celui de la possibilité même d'*émergence de l'imagination.*

Ce problème de la quête d'un ordre harmonique dans le chaos concerne la double articulation: relation de *l'universel au particulier* et relation entre les *mots* et les choses. Pour ce qui est de la première articulation, je rappellerai simplement ce que dit Borgès lorsque du *rossignol* de Keats – poème emblématique puisque le chant et l'oiseau perçus par la personne lyrique sont cela même qui symbolise traditionnellement la transmutation poétique des mots –, le poète argentin évoque la condition toute paradoxale sur laquelle repose sa réussite: c'est qu'il est *à la fois* le particulier – ce rossignol qu'entendit Keats – et l'universel constitué de tous les moments les plus accomplis de son effectuation poétique. Aussi «le rossignol» de Keats n'est–il autre que le rossignol de la Bible, ce même rossignol unique et individué qu'entendit Ruth...

C'est ainsi que Borgès comprend sous la variété de l'expérience et de sa traduction linguistique l'émergence renouvelée de ce qu'on appelle «l'esprit» – et qui consiste à vivre et à penser la pluralité comme unité.

Mais, ayant poussé la chanson un peu plus loin que le point d'équilibre et de grâce mélodiques que suggère l'image du rossignol, et dans le mouvement par lequel il mène à la dernière extrémité l'idolatrie de l'effet, le poète s'est fait le «corbeau» des poètes: il énonce le principe de raison qui travaille l'esprit poétique lui-même. L'animal rationnel dans *La Méthode de composition* pointe sous l'esprit chantant. L'esprit de la science révèle sa présence là même où pouvait être attendue une *réserve*. Du même coup il creuse l'abîme entre *effet* et *pouvoir de construction*.

À l'opposé, Pétrarque désignait le voilement comme le mouvement intime de la parole poétique. On se souvient de ce vers magique:

«Passa la nave mia colma d'obblio»...

Pour celui qui a écrit

«Je voulais dire et n'ai fait que chanter»

la parole «chargée d'oubli», c'est la parole qui, renonçant à la visée expressive au sens courant, s'ouvre à une expérience («désintéressée») avec la langue. Le chant rend proche l'inaccessible, le souffle secret du mot: l' «âme incendiée» du Corbeau, c'est celle qui croit un instant avec le nom pouvoir saisir la chose. Mais en même temps qu'il nous est dit que seul le nom donne la chose, la fait être, nous est rappelée la privation essentielle que constitue l'expérience avec la parole.

Dans *La Méthode de composition* le poète américain insiste sur la mise en scène de l'effet magique d'un lien entre *sens* et *son*, à partir de l'idée du «refrain» associée à la mise en évidence d'un rapport préexistant en langue: celui que suggèrerait le vocable NEVERMORE. Bien que ce rapport puisse être théoriquement illusoire, ce que le poète nous dit, c'est, dans la fusion qu'il établit entre «goût populaire» *et* «goût critique», que l'attente du recepteur relève d'un comportement magique: il s'agit d'un assujettissement a une motivation supposée du signe. «Nevermore» est perçu comme un signe motivé, pour ne pas dire *surmotivé*. L'histoire que le locuteur nous raconte dans les couplets qui forment comme un récit, auquel s'opoose l'instant du charme opérateur de sa métamorphose, c'est l'histoire de cet assujettissement de sa sensibilité au «pouvoir évocateur du signe».

Le terrain poétique, c'est celui de la *projection sonore des conduites magiques*. Il n'est pas indifférent à cet égard que la *Méthode de composition* présente tout le processus à partir de l'effet recherché et que dans le poème lui-même le récepteur soit déjà présent dans la *personne rituelle du narrateur* – d'un narrateur qui nous est donné pour hyperréceptif.

«Couplet» et «refrain» d'une part s'opposent et d'autre part sont dans un rapport d'attraction qui aboutit à une *assimilation* mélodique absolue du premier par le second. Deux paroles s'opposent, une parole de l'ordre de la *discursivité* – la trame de l'organisation discursive du poème (dont Poe écrit par ailleurs qu'il nécessite un temps de daploiement, celui que nécessité l'efficacité emotionnelle) – et une parole qui tend à coïncider avec *l'Instant*, avec un temps qui abolit le temps.

Or c'est a cette instance «mécanique» (le corbeau) qui dicte le vocable qu'est attribué le pouvoir d'infléchir le sens des couplets qui se succèdent et où se joue la résistance et l'abandon final du locuteur-récepteur. Le corbeau, lui, n'est pas récepteur: il est un «dictat» (un

locuteur sourd). Il est cependant l'instance détentrice du secret le plus intime du sens du destin où sont scellées *parole* et *subjectivité* comme *Mort*.

Dans *Le Principe poétique*, Edgar Poe entend montrer les affinités de celui-ci avec la mélancolie. La *Méthode de Composition* expose la genèse d'un événement entièrement determiné par la recherche d'un effet, d'un *percept-affect* spécifiquement poétique: *l'essence de la mélancolie*. *L'originalité* poétique étant l'actualisation de virtualités non encore exploitées mais existant à titre de potentialités dans les ressources de la Langue. Une écoute plus attentive des rapports qui s'effectuent entre les sons et le sens caractérise l'activité poétique. Le choix, écrit Poe dans le *Principe poétique*, est davantage une activité de suppression et de refus successifs que d'acceptations. Le principe de récurrence est lui-même un elément important dans ce que Valéry appelait la «négociation prolongée entre le son et le sens».

À l'association thématique et musicale entre LENORE et NEVERMORE, qui constitue le pôle extreme de la motivation des signes, s'oppose d'abord un mode mineur de cette association son–sens, qui sous-tend toute la dénégation du locuteur-récepteur: «nothing more», qui plaide pour l'arbitraire, la démotivation, la pure coïncidence. Mais plus résolument le corbeau, ce parleur mécanique, amène la parole dénégatrice à la *remémoration* de ce qu'elle nie tout en le portant en elle: la *douleur* – secret du langage.

Dans le *Principe poétique* Edgar Poe nous parle du langage comme un accomplissement au sein duquel s'ouvre un inaccomplissement essentiel, un rapport entre un *inexprimable* et une «aphasie», qui est ce vers quoi s'est mise en mouvement la parole du poète. C'est de cette disposition originaire que relève la nostalgie, essence du poème. Tout le poème est ainsi traversé d'une espérance tournée vers ce qui ne peut plus être et qui «fait origine». «Nevermore», c'est la pointe retournée de l'espérance. Ce «sentiment des contraires» (comme aurait dit Pirandello) définit l'*état esthétique*, et *le goût* n'est autre que le savoir synthétique de cette harmonieuse contradiction.

Mais la *Méthode de composition* reprend les closes en amont et dément une illusion de la réception: le consensus autour de ce qu'on appelle l'«expression», en comprenant sous ce terme l'idée d'un dedans (qu'on a sur le cœur) à exprimer. Le poème, nous dit l'auteur, est le résultat d'une élaboration, d'une *construction* par étapes successives, à partir de la préméditation d'un effet. Edgar Poe entend ainsi nous présenter conjointement l'acte magique et la *constructivité* dont il relève. Le «pathétique» et le «scientifique» doivent ainsi s'éclairer réciproquement. Dans les deux cas un locuteur assume un récit d'experience. Le

narrateur du poème, qui dit «Je» de même que l'auteur qui expose les étapes de son élaboration poétique, nous pourrions le rapprocher de celui des contes (auquel est le plus souvent opposé un interprète plus lucide). Il arrive que ce narrateur ne soit qu'un miroir (trompeur) de la personne pathologique d'un récit noir: ainsi le narrateur de *La Chute de la maison Usher...*[1]

Si le statut de la première personne est d'une grande complexité dans l'œuvre de Poe, le *Je* est en tous cas une sorte de nécessité magique. Il est le plus souvent le foyer d'une expérience entre les mots et les choses, avec les mots et les dérives du langage. Il est un sujet médusé, comme parfois le récepteur de l'œuvre d'art dans la mesure où celui-ci se laisse séduire ou rebuter par tout ce qui constitue soit le matériau, soit le produit de l'art. C'est un sujet qui commet souvent la faute de s'arrêter en chemin dans l'interprétation des mystères du monde et de la psyché et succombe aux enchantements, au mensonge des étants pour eux-mêmes: un sujet coupé du plan où ces étants sont portés à une *résonance* qui les unit, dans la rigueur de la composition d'ensemble où opère la constructivite poétique.

Ce sujet affecté, ce sujet propitiatoire sur lequel s'effectue l'expérience artistique, ce sujet devenu dissonant et comme issu de la démythification-démystification du *Je* lyrique, doit cependant être rapporté au discours poétique. L'expression poétique, ou ce que nous appelons ainsi, comme le rappelait aussi John Keats, n'est pas la personne sentimentale («I am Lazarus comed from the Deads»). Vérité également inscrite dans le hiatus qui sépare *Le Corbeau* et sa *Méthode de composition*. Le rossignol des poètes nous laissait dans l'illusion. Lorsque Valéry s'exclame «*Encore le rossignol!*», il le fait au nom d'une lucidité historique et contre ceux qui prennent la poésie pour une chose éthérée, contre «la belle âme», comme on dit[2].

L'«oiseau de malheur» avait donc davantage de chance de suggérer désormais *la conscience poétique* pour le poète qui a eu besoin de redéfinir la *classicité* comme «la conscience critique integrée à la créativité artistique». Le fait est que nous pouvons attribuer au regard luciférien de l'oiseau parleur dont il est question dans le poème une double valeur: d'abord celle de la conscience toute-puissante d'un *refoulé* dans le comportement langagier ordinaire, ensuite celle de la conscience élaboratrice de la parole poétique, qui est comme un ver dans le fruit pour une certaine compréhension du «plaisir esthétique». Mais le «plaisir sans

---

[1] Nous renvoyons à l'édition critique des *Œuvres complètes* d'Edgar Poe de la collection «Bouquins» (Laffont)

[2] Peut-être celle dont le milan de notre bon La Fontaine avait déjà fait son affaire...

mélange» n'est-il pas un alibi pour un malentendu de la réception, un malentendu sur lequel on préfère rester, comme dans l'amour?

Le fait est que la *Méthode* jetait un froid, déconstruisait l'effet du *Corbeau*, mais elle était une contribution de l'éthique poétique, de la conscience historique du poète. En mettant en évidence la spécificité de son activité langagière, il sortait du même coup sa poétique de toute compromission métaphysique en disant à la fois comment le poète fait mieux que le métaphysicien et que son savoir est non métaphysique

Au niveau où se situe l'expérience d'Edgar Poe, le savoir poétique est savoir d'une béance. Béance entre, d'un coté, le besoin de motivation du langage face à certaines possibilités évocatoires des signes de la langue, et de l'autre une activité élaboratrice qui fait de l'être de langage qu'est l'homme ce que Valéry désignait en termes de «machine» et de «masque». Savoir qui ouvre à une interrogation sur la constructivité au détriment du *déjà construit:* héritier comme Baudelaire et Mallarmé de la discipline poesque, qui est «purification de toutes les représentations confuses et superstitieuses», Paul Valéry finira par écrire:

> «Ce qui me communique *l'état chantant*, je l'ai trouvé en général pour moi seul et changé en observations privées.»

Dans le prolongement de cette enquête sur les falsifications de l'écriture inaugurée par la *Méthode*, les *Cahiers* entreprennent en effet de sonder plus avant le processus formateur, de saisir une présence originaire antérieure au concept, à la connaissance, à l'image. Phénoménologie de l'esprit, c'est-à-dire enquête sur la condition ou la manière d'être de l'esprit poétique, et non affirmation essentialiste, le texte de Poe vise à révéler ce qui a l'origine fut à la fois désigné et celé dans le mythe de la métamorphose de Philomèle. Disgrâce de l'oiseau qui fait plus que chanter, pouvoir de connaître qui s'inscrit dans l'exercice du jugement esthétique, la poétique poesque a ouvert la voie aux observations de Valéry sur les synergies dont résulte la parole poétique (composantes volontaires de l'emploi poétique des vocables et composantes automatiques) dans laquelle la matière physique du langage et l'énergie mentale fusionnent pour donner cette synthèse que les Italiens appellent suggestivement la «cosa mentale». Instrument par lequel est proférée l'énigme de la parole qui fait le poète être ce qu'il peut être, le corbeau c'est aussi la langue, objet véritable du poème, objet plus profond que toute thématique et au regard duquel la stylistique risque toujours plus ou moins l'échec. Que saisit en effet le stylisticien sinon un masque une résonance qui ne peut livrer qu'une interrogation sur les effets de résonance du langage?

C'est la langue qui détient le pouvoir émotionnel, et même l'effet métaphysique. Thaumaturge de la relation linguistique, le poète élabore

une physiologie de l'esprit à travers le phénomène linguistique. Par les techniques du signe linguistique (qu'il remotive), il substitue le sens obscur d'un ordre au sentiment existentiel du désordre. Réussite imparfaite («imaginaire»), son chant s'avoue dans la poésie moderne pour être toujours «soif, effort, tendance, projection» et procède d'un pouvoir symbolique autofondateur. La poésie ne peut donc être «objet de la linguistique», puisque son emprise sur l'expression provient de quelque chose d'autre, antérieur à la dimension dialogale du dire. Elle est originairement une critique de notre représentation usuelle de la parole aussi bien que de notre représentation linguistique du temps: le poème dit l'éternel présent, l'immobilité du temps en son entier parce qu'il s'ouvre au apport entre *parole* et *mort*

Corbeau luciférien qui projette l'ombre de la mélancolie, l'oiseau du poète est la douleur en son retrait, flamme assignant l'âme solitaire qui jusque là «sommeillait» auprès de «Pallas» à l'endurer comme sa propre nature. Folie et euphonie murmurent leur appartenance mutuelle sous l'apparente gratuité d'un appel qui se nie: «Nevermore». *Melos*, parler qui répond (et non plus activité humaine), souffle «prophétique» et mécanique tout ensemble, le refrain du corbeau réduit au silence nos conventions sur le langage.

Lysiane JANSSENS

I.U.F.M. Nord-Pas de Calais, Douai

RÉSUMÉ

Nous proposons quelques remarques sur la contribution d'Edlgar Poe à la poétique moderne. qui met la langue au cœur de sa préoccupation, mais en un tout autre sens que ne le fait la linguistique – la parole poétique se situant a un niveau au-delà duquel seulement une linguistique ou une stylistique peuvent se déployer. Au «rossignol» de l'ancien pacte culturel s'est substitué le corbeau, emblème de la nouvelle conscience poétique. Nous faisons bien évidemment référence au poème célèbre et à la *Méthode de composition* dont il n'est plus separable...

THÉORIE DU GENRE DES NOMS EN PORTUGAIS

Só o interior de uma linguagem pode descrever um sistema. Mais do que significação verbal, a linguagem é a transmissão do espírito.

(Agustina Bessa-Luís, *Os Meninos de Ouro*)

I. – DE LA SÉQUENCE NOTIONNELLE DES GENRES

C'est une idée reçue que les noms portugais sont de deux genres, «masculins», ou «féminins», le neutre ayant disparu, reclassé soit sous «féminin», soit sous «masculin». Il n'est pas dit, cependant, ce qui fait que *flor* soit «féminin», que *dia* soit «masculin». La distinction est-elle arbitraire, un hasard? Sinon, y a-t-il une raison, et laquelle?

L'observation du traitement en portugais des noms neutres du latin permet un premier aperçu du système du genre. Les noms neutres, singuliers, du latin sont considérés en portugais comme singuliers et masculins: *templum* devient *o templo*, tandis que les noms neutres, qui désignent le pluriel, *arma, folia*, et qui avaient valeur de collectif, sont considérés comme singuliers et «féminins»: *a arma, a folha*. Ainsi se déclare une affinité entre nombre et genre, entre masculin et singulier, entre féminin et pluriel. Le genre, à travers le traitement du neutre en portugais, apparaît comme une modulation du nombre «un», mais on n'aperçoit pas pour autant quelle peut être la séquence en chronologie notionnelle entre masculin et féminin, encore que l'habitude des grammairiens d'indiquer la forme du masculin avant celle du féminin tende à faire croire que ladite séquence est conforme aux données observables de la langue, au système grammatical des genres. Toutefois, l'habitude des grammairiens ne constitue pas une donnée observable de la langue. Pour ce faire, il convient donc d'isoler un aspect de la langue qui permette d'observer comment elle se comporte quand il y a necessité d'inventer des noms. Semblable laboratoire est fourni par la création des déverbaux, des noms formés à partir de l'infinitif, et qui exige, comme acte conclusif, le choix du genre. Et de tirer la leçon qui se dégage de l'observation.

Une première observation est que le portugais, comme les autres langues romanes, a hérité du latin trois séries de noms déverbaux. Une, première en chronologie notionnelle, en *-(a)(i)-ção*, pour nommer l'action, l'accomplissement: *conformação, sagração*; une deuxième série qui dit l'accompli auquel aboutit l'accomplissement opératif en *-(a), (i), (u)gem*, l'une et l'autre étant considérées comme «féminines»: *passagem*, dont la morphologie est semblable à celle d'autres noms non déverbaux, comme *ferrugem, imagem, impigem, origem*, considérés comme «féminins»; enfin, une troisième série, qui désigne l'accompli résultatif, ponctuel et terminatif, notionnellement postérieur aux deux séries mentionnées, en *-mento*: *decobrimento, acabamento, passamento*, considérés comme «masculins».

Ces observations montrent que la distinction de genre n'a pas, initialement, de lien notionnel évident avec le sexe et que, du point de vue de la séquence notionnelle, le «féminin» précède le «masculin»; en d'autres termes, la séquence «grammaticale» *filho - filha* est sans fondement méthodique et il serait utile, en conséquence, de remplacer les termes «masculin» et «féminin», qui nuisent à l'entendement du système du genre, par une autre terminologie, sans aucune implication sexuelle: au lieu de «féminin», *genre large*, au lieu de «masculin», *genre étroit*. Est du *genre large* toute notion dont la limite n'est pas pertinente pour sa définition, est du *genre étroit* toute notion dont la définition inclut sa limite.

Cette distinction est confirmée par l'observation de l'invention des déverbaux à désinence, qui est une seule voyelle, *a, o, e*, invention qui répond à une démarche caractéristique de la concevabilité portugaise: celle de se donner une seconde série des principaux phénomènes linguistiques, ce qu'atteste l'existence, entre autres, de l'infinitif personnel à côté de l'infinitif impersonnel, la syntaxe de la comparaison, *mais que, mais do que*, la syntaxe du passé transcendant, synthétique, en *-ra*, à coté de la forme analytique, *haver, ter*, suivie du participe passé, la double saisie de la notion d' être, *ser* et *estar*. Or l'esprit, avant de pouvoir particulariser, c'est-à-dire singulariser, des sémantèmes en vue d'en faire des noms, se trouve dans la nécessité de se donner, préalablement, la notion de singulier, ce qui équivaut à concevoir, comme point de départ de l'opération mentale dont le but est de parvenir au nombre *un*, le contraire du singulier numérique: le commencement (C) est, donc, une saisie précoce du mouvement, position qui est celle d'un ensemble indivis.

L'observation de la création des déverbaux permet de conclure que l'invention de ces noms correspond à une séquence mentale sans rapport avec celle qui renverrait à une métaphorisation du sexe, biforme, mais plutôt à une triade: d'abord les déverbaux à désinence en *-a*, ensuite, ceux à désinence en *-o*, puis, une troisième série en *-e*. La concevabilité portugaise du genre révèle une chronologie de raison, dont dépend le choix du genre, marqué par la désinence monosyllabique des déverbaux, entre l'opération mentale de la particularisation, l'action, et les deux temps des opérations subséquentes, l'*acte* et le *résultat*[1].

Rares sont les sémantèmes verbaux qui se prêtent à cette analyse tripartite, la concevabilité portugaise s'en tenant généralement à un choix entre deux positions, une pour dénoter l'action, une seconde pour marquer l'acte. L'observation, par exemple, de la séquence *testemunha, testemunho*, tous deux formés sur *testemunhar*, est, à cet égard, éclairant. D'une manière générale, l'infinitif correspond à un seul déverbal; *testemunhar*, «témoigner», donne lieu à deux, de genre et de sens différents: *testemunha* dit le témoignage, et peut ne pas désigner une personne, tandis que *testemunho* désigne le témoin individuel, une personne, homme ou femme, qui dépose, c'est-à-dire que du point de vue de la chronologie notionnelle *testemunho* n'existe que par le témoignage et postérieur-remet à ce dernier; il s'agit, par la désinence conclusive qui marque le genre, de signifier autre chose que le genre «masculin» ou «féminin»; d'abord un genre large, porteur de l'action que le verbe signifie, en tenant compte du début seulement, soit une modulation du chronotype α; ensuite, un genre «étroit», qui vise la fin, le dernier instant de l'action, et qui ne retient pas le début de l'action comme critère pertinent pour sa définition, en somme, la modulation du chronotype ω, saisi en limite interne de seuil.

Car le nom, être d'espace, est aussi porteur de temps. Et il arrive que la langue ait recours à l'exploitation de la séquence entière. Soit, par exemple, la création, à partir de *talhar*, «tailler», «découper», de trois déverbaux:

1. par saisie précoce, le nom de l'opération elle-même: *talha*, «la découpe», «le dépéçage»,
2. par saisie en seuil interne de fermeture, une unité de mesure: *cinquenta molhos de pinho fazem uma talha*; par saisie interne en limite de seuil de cette première tension, un masculin en *-o*, *o talho*, soit la coupe, de viande par exemple, le bloc sur lequel la viande a été cou-

[1] Cf. R. A. Lawton, 1988, «O género dos deverbais aspectuais em português», in *Actas do Primeiro Congresso da Associação Internacional de Lusitanistas*, Poitiers, 1985, pp. 491-501, et «As palavras diversamente colocadas» in *Actas do Quarto Congresso Internacional de Lusitanistas*, Hamburgo, 1993.

pée, soit le lieu où l'opération a lieu, la boucherie, le résultat de l'opération; enfin,

3. la troisième position, saisie en seuil externe de fermeture, marquée par la désinence *-e*, dont le lien avec *talhar* est des plus ténus, sans toutefois s'éteindre tout à fait;résultatif, *talhe* signifie «la taille (bien prise»), «*conformação do corpo, estatura, feição*».

La séquence des saisies est, par conséquent, ce qui suit:

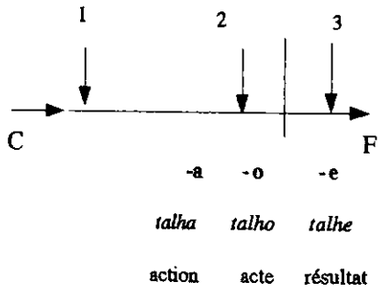

Fig. 1.

soit, la séquence en chronologie notionnelle de déverbaux de genre large en *-a*, suivie de deux versions de genre étroit, un avant en *-o*, un après en *-e*. Cette séquence pré-existait à l'invention des déverbaux qui l'exploite: c'est le système selon lequel s'organise l'ensemble des noms de la langue.

II. – LA PREMIÈRE TENSION: DU LARGE À L'ETROIT

La saisie précoce du genre large renvoie au chronotype α, qui tient compte du commencement sans retenir la fin des opérations mentales, livre un nom déverbal de genre large, sous désinence *-a*,

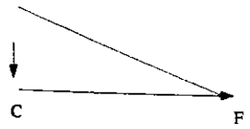

Fig. 2.

1. qui exprime le virtuel, le possible: *a fala* n'est pas seulement le discours, mais aussi la possibilité de parler, un discours virtuel;

2. les noms abstraits, lorsqu'ils désignent des qualités virtuelles, pré-existant à toute manifestation actualisée, c'est-à-dire lorsqu'ils sont des *avant* notionnels, sont versés au genre large. Il s'agit de nommer ce qui peut être habituel, caractéristique. Tels les noms en *-ança*, comme *andança*, en *-idez*, comme*calidez, solidez;* en *-ice*, désinence populaire, extrêmement productive: *aldrabice, cadelice, chatice, francesice, invecionice*, ou sous sa forme savante en *-ície, -ícia: imundície*, ou en *-ícia*, comme *malicia*, ou encore en *-ença, sabença*. Sont également du genre «large»: les abstraits aux désinences en *-ade: amizade, asnidade claridade;* en *-idão: brusquidão, mansidão;* les mots d'origine savante en *-ude: magnitude, quietude;* en *-ura: brilhantura, fartura, largura, queimadura, quentura.*

3. La saisie précoce du genre «large» fournit des noms collectifs: *fruta* «les fruits», «l'ensemble des fruits»; *rama* «le branchage», *pesca, caça, courama, molecada.*

4. Les noms de ville, vus larges, des étendues urbaines: *Alagoas, Londres, Madrid.*

5. C'est la largeur du genre large qui donne naissance à de nombreuses locutions où la désinence *-a*, qui peut être substantivée, renvoie au vague, à l'indicible, au non dit, mais acquis en pensée:

   Mas então, fizeram-te **alguma**? (*Eça de Queirós, O crime do Padre Amaro*, p.186)

   Quem as faz as paga.

   Não as deita em cesto roto! (*Miguel Torga, Contos da montanha*, 98)

   [Estar] na mesma (*José Saramago, O ano da morte de Ricardo Reis*, 178);

   Arranjei-a bonita, não há dúvida (*José Saramago, O ano da morte de Ricardo Reis*, p. 167).

6. La saisie précoce du genre large livre les noms des objets considérés comme grands par rapport à d'autres de la même catégorie, plus petits: *cesta, criva, pipa, púcara, rata, saca, taleiga, janela* «fenêtre» (large);

7. La saisie précoce du genre large désigne une durée dont seul le commencement est tenu pour pertinent à sa définition, p. ex.*a fresca*:

   – Onde é? –Ao moinho do Fojo.–Livra! – Pela fresca é um passeio (*Miguel Torga, Novos contos da montanha*, 23).

8. Le participe passé substantivé fournit, sous la désinence large, en *-ada*, des noms de lieu destinés à la répétition de l'action que signifie le verbe dont est dérivé le déverbal: *morar, morada; chegar, chegada; sair, saída.*

III. – LA SAISIE MÉDIANE

1. L'alternance genre large / genre étroit renvoie à un rapport de contenu à contenant que la tradition a interprété comme une alternance du «masculin» et du «féminin». Mais *filho* n'est pas seulement masculin, il est aussi le nom générique, «enfant», et *filha* est le nom spécifique, «enfant de sexe féminin». Il y en a d'autres exemples: *a barca,* «gabarre, barque», soit une espèce d'embarcation, *barco; bicha* n'est pas le féminin de *bicho; bicha*[2] est le nom de l'espèce des animaux aux corps allongés, dépourvus de pieds, des vers, des sangsues. De même, *choupa* désigne une espèce de peuplier dont le nom générique est *choupo*[3]; *castanheira*[4], est le nom d'un châtaignier destiné à produire des fruits, *castanheiro* étant le terme générique. *Mata, mato,* renvoient, l'un et l'autre, à des saisies précoces du genre large, puis du genre étroit. Celle du genre large signifie un espace où croissent des *arbustes* sauvages, tandis que la saisie précoce du genre étroit signifie un espace où poussent des *arbres.* Une distinction analogue se fait entre *marca* «division territoriale délimitée»:

> Só no grupo da **Marca** havia pelo menos cinco classes dominantes (Agustina Bessa-Luís, *Os meninos de ouro*, 46)

et *marco* «borne».

Sur le modèle *filho - filha* a été créé, à partir de *criança,* terme générique, concu comme «féminin», un «masculin», *criançio,* et à partir de *coisa,* «chose», on invente *coiso,* «pauvre type» (Álvaro Guerra, *A guerra civil,* 244).

2. L'indication du genre des mots dits «épicènes», dont l'identité de forme rend nécessaire la différenciatin de genre par l'article qui les précède pour indiquer le sexe de la personne: *a/o artista, artifice, camarada, compatriota, consorte, convalescente, cúmplice, gerente, herege, jóvem, mártir, indígena, intérprete, parasita, pianista,* ainsi que les noms de famille: *os/as Sousas.* Il en va de même pour les personnes qui se définissent dans l'action, sans qu'il soit tenu compte ni du début ni de la fin, par des noms dont la forme reflète la morphologie du participe présent, noms en *(-a), (e), (i)nte: amante, pedinte, requerente.*

[2] Cândido de Figueiredo, *Dicionário da Língua Portuguesa,* 10a ed., 1949 [1911], Lisbonne, Bertrand, v. *bicha.*

[3] *Ibid.* v. *choupa.*

[4] *Ibid.* v. *castanheira.*

IV. – LA SAISIE TARDIVE

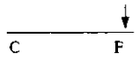

Fig. 3.

1. La saisie tardive fournit les noms de fruits, éventuellement en grand nombre, produits de l'arbre, singulier: *a castanha* «la châtaigne», *a cereja* «la cérise», *a laranja* «l'orange».
2. Dans la même perspective, les noms d'arbres, singuliers, producteurs de fruits nombreux: *a castanha.*
3. Elle fournit les noms de l'objet petit, par rapport à d'autres, de même catégorie, considérés comme grands, versés au genre étroit: *bolsa* «bourse»; *cabeça* «tête», *madeira* «bois», «tronc», *peneira* «tamis», *saia* «jupe», *veia* «veine».
4. L'agent mâle: *o ajuda, o visita.*
5. Les noms de lieu, notamment où on élève les animaux: *a coelheira.*
6. Une saisie tardive en seuil interne de fermeture livre le nom singulier, résultat de l'opération, en soi multiple: *a lavoura* «terre cultivée», *a engorda* «pâturage où l' on engraisse des bestiaux»; *a dobra* [*do lençol*] (Carlos de Oliveira, *A Abelha na Chuva,* 88):

> Pretos forros e brancos pobres de mulatos e **entrecrusas** de caburés e caribocas (Autran Dourado, *Os sinos da agonia,* 31).

III. – LA DEUXIÈME TENSION: DE L'ETROIT AU LARGE

Le genre étroit en *-o,* qui renvoie au chronotype ω, exploitant le mouvement de l'étroit au large, signifie:

1. Un objet considéré comme grand par rapport à un autre, de même

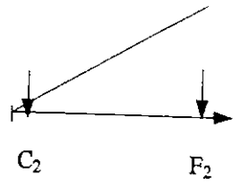

Fig. 4.

nature, plus petit: *bolso* «poche», *cabeço* «sommet», *madeiro* «gros tronc», *mulherão, cesto, crivo, pipo, púcaro, rato, saco, taleigo*;

2. la saisie tardive en limite interne de seuil, position (a), convient pour nommer l'objet singulier: *ramo*;

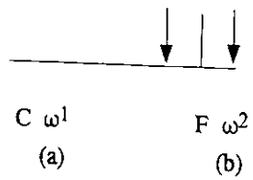

Fig. 5.

3. les actes accomplis: *o rego, o parto, o piso, o salto, o gemido; o pedido, o começo; l'acte, o cheiro*[5]:

   não serei sujeito à morte e seus acabos (*Coelho Neto, O*, 4);

4. les noms génériques des fruits, *o fruto, o cerejo,* des arbres, *o choupo, o laranjo,* considérés comme des objets, du dehors;

5. le genre étroit exprime forme et dimension, étroitesse et verticalité, plutôt que horizontalité et largeur: *bacio* «plat, récipient large et peu profond» vs. *bacia* «vaso redondo e largo, bassine»; *janelo* ««fenêtre étroite»; *cancelo* «petite porte à claire-voie»; les noms des objets plus grands que ceux qui sont vus petits sont du genre large: *bolso* «poche», *cabeço* «sommet», *madeiro,* «gros tronc»; *peneiro* «gros tamis»; *rio* «rivière»; *saio* «casaque sans bouton»; *veio* «ruisseau, filon»;

6. une période de temps dont la fin est considérée comme pertinente pour sa définition, *o dia; o cerejo* «le temps des cerises»[6]; *o fresco* «la fraîcheur»:

[5] Gladstone Chaves de Melo, *A Língua do Brasil*, 4ª ed., Rio de Janeiro, éditeur, 1981, p. 158.
[6] *Ibid.* v. *cerejo*.

saíram pelo fresco da manhã (Álvaro Guerra, *A guerra civil*, 165)

7. les noms de lieu géographiques, des montagnes, des cours d'eau, des villes, sont du genre étroit lorsqu'ils sont conçus comme étant moins de la totalité de ce qu'ils désignent; la raison de l'alternance du genre des noms de villes est la même que celle de l'alternance dans la désignation de la taille des objets et celle qui sous-tend la perception de la feuille individuelle et le feuillage: la ville est perçue tantôt comme l'étendue des bâtiments et des rues, prises indiviuellement, qui la composent, notion à laquelle convient le genre large, tantôt comme l'ensemble de ses parties composantes dont aucune n'est prise en compte individuellement: *Paris, os Pirinéus, o Méditerrâneo, o Mondego, o oceano, o rio.* Sans doute faut-il voir là la raison pour laquelle *a mar,* primitivement versé au genre large lorsque le mot désignait une éténdue conçue sans limite, prend le genre étroit lorsqu'on s'aperçoit que la mer a, en fait, des limites. Cependant, *baixa-mar, preia-mar,* qui ne se refèrent pas à «la mer», mais à des états liés au changement de la mer, gardent le genre large. Des considérations d'ordre morphologique liées à la notion de «féminin» et de «masculin» interviennent dans le genre d'*Argentina, Bolívia, Colúmbia, Lusitânia, Europa, Ásia, África,* terminés par *-a,* voyelle considérée comme typique du «féminin», tandis que *Portugal, Brasil,* dépourvus de cette désinence, sont du genre étroit;

8. L'agent masculin est nommé par le genre étroit lorsqu'il s'agit de désigner la personne, mâle, qui utilise l'objet ou accomplit l'action: *o ajuda,* «celui qui aide», *o atalaia,* «le guetteur», «le sentinelle»; *o cabeça,* «le chef»; *o guarda,* «le gardien», «l'agent de police»; *o guia,* «le guide», *o polícia,* «l'agent de police»;

9. les noms d'origine grecque conservent le genre d'origine: *aneurisma, aroma, dilema, dogma, problema, programa, sistema;*

10. les noms abstraits, par saisie en limite interne de seuil, lorsqu'ils désignent, non le virtuel, mais l'actuel, un état résultatif, sont notionnellement des *après.* Ce sont des mots en *-or,* comme *ardor, calor, fedor, negror, queimor, ruivor,* «clarão avermelhado que fica no horizonte, depois do sol posto».

IV. – LA TROISIÈME TENSION: DU LARGE À L'ETROIT

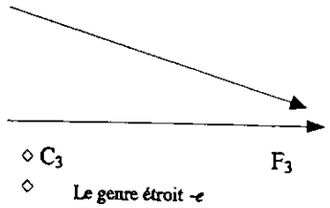

Fig. 6.

Une deuxième édition du genre étroit, par saisie précoce en limite externe de seuil, ω2, position (b), argumentée du point de vue du genre, marquée par la désinence *-e*, livre:

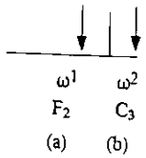

Fig. 7.

1. des augmentatifs, extensifs: *peitume* «gros seins»;
2. des noms abstraits qui désignent un état résultatif, collectif, donc notionnellement postérieur à l'action et à l'acte, en *-ame: cordame, -ume, azedume, negrume, pretume*;
3. Les noms déverbaux en *-e* signifient le résultat de l'action dénotée par le verbe. Le propre de ces déverbaux est de recuser toute idée de divisibilité, la position occupée par les déverbaux en *-a* et en *-o* pour signifier, respectivement l'action et l'acte, et qui permettait d'opposer les notions, vues du dedans comme larges, ou du dehors comme étroites. C'est ainsi que *o aceite* désigne un document, l'acte d'acceptation, par exemple, d'une lettre de change; *ajuste*, dans *um ajuste de contas* ou dans *teu pai vai fora dos ajustes*, se réfère à un accord effectivement intervenu;*alcance* est une réalisation actuelle dans:

> o Grémio Literario...seria o verdadeiro teatro de seus **alcances** (Raul Pompéia, *O Ateneu*, 107);

o arranque do carro (Manuel da Fonseca, *Seara Vermelha*, 142) décrit un mouvement, un élan effectif, comme *o tremelique da terra* (José

Saramago, *A jangada de pedra*, 128), un tremblement de terre; *o desplante* signifie une position d'escrimeur, puis, par extension, «la hardiesse», «l'audace»:

> E já como todo **desplante**, o mestre exibiu outra pistola (Miguel Torga, *A criação do mundo*, I, 35).

Dans

> cinco andares separados por um **corte** de ruas (Eça de Queirós, Os Maias, 10),

corte ne renvoie pas à l'action de «cortar», mais décrit une séparation effectivement existante entre des bâtiments. Dans:

> faca cujo cortar lhe aumenta mais o **corte** (João Cabral de Melo Neto, Obra Poética, 7),

le poète exploite la nuance entre l'infinitif substantivé *cortar*, l'action de trancher, et le déverbal *corte*, qui dit la capacité, effectivement acquise, de trancher. Derrube, dans o derrube de árvores, o derrube do fascismo, implique que l'action de «derrubar» est envisagée comme résultat acquis. *O dobre dos sinos* dit le son que produisent les cloches et *os recalques da consciência* se dit de ce qu'on a refoulé dans la conscience. Cf. encore *o escape* «(tuyau d') échappement, echappatoire, soulagement:

> o sujeito do bigodinho abriu um **escape** à minha cólera (Vergílio Ferreira, Alegria breve, 160).

5. les déverbaux en *-e*, par conséquent, sont aptes à nommer des objets notionnelllement liés aux verbes dont ils sont dérivés: *o enfeite*, un ornement, *o pertence*, une possession:

> devendo a moça verificar, em minha presença, se não faltava nenhum **pertence** (Carlos Drummond de Andrade, A bolsa e a vida, 1151);

o suporte «le support d'une malle» *é um baú de couro pousado em dois suportes;* «le soutien»:

> Até 1949 Galvão fora um destacado **suporte** da ditadura (Cunha de Leiradella, *Cinco Dias de Sagração*, 132).

5. Le changement de genre, de l'étroit en *-o* à l'étroit en *-e*, qu'on observe entre l'ancienne langue et la moderne – cf. *apetite, ataque, baile, bosque, combate, deleite, desvaire, donaire, mote, trote* – est le résultat de la reprise de l'analyse, dans la perspective décrite ci-dessus, de leur contenu notionnel.
6. La position ω^1 est aussi celle, ultime, du singulier. L'outrepassement du singulier, la position occupée par ω^2, limite externe de seuil,

constitue une inversion du mouvement du stade II, du large à l'étroit, et devient un mouvement qui commence au large. C'est le début du pluriel, qui commence à deux et ne peut se concevoir qu'à la suite du singulier. Or le pluriel révoque la distinction de genre: *portugueses* désigne l'ensemble des personnes de nationalité portugaise, sans manifester une distinction de genre. Le propre des noms de la troisième tension est de refuser la distinction entre genre large et genre étroit, ce qui est la marque du neutre[7] et de fonder la coïncidence de position entre le neutre et le pluriel.

7. En portugais tous les mots peuvent se substantiver, auquel cas il est versé au genre étroit neutre. Ainsi

– l'adjectif:

> o **redondo** dos seios (Carlos de Oliveira, *A abelha na chuva*, 129)

– à l'infinitif, forme nominale du verbe: *o comer e o coçar, tudo está no começar;*

– la 2ème personne du présent de l'indicatif, à valeur négative: *é o lembras!* (Miguel Torga, *A criação do mundo*, II, 17), ou à valeur positive: *um comes e bebes, um bom-serás;*

– la 3ème personne du présent de l'indicatif: *busca-busca, fecha-fecha, lufa-lufa, bate-que-bate, um come-e-dorme;*

– des adverbes: *num tu cá, tu lá;*

– les locutions idiomatiques, qui peuvent être des phrases entières, et qui sont, en fait, des mots de discours composés de séquences de mots de langue, dont le sens de l'ensemble est souvent difficile à percer, n'étant pas égal à la somme des parties dont ils se composent, sous l'effet de la subduction. De là, la possibilité que l'attribut neutre, sous forme de «masculin», puisse s'accorder avec un sujet féminin:

> uma moça que era **o santo antoninho-onde-te porei** (Coelho Neto, Contos, 62)
>
> foi ela **o ai Jesus da terra** (Miguel Torga, *Contos da montanha*, 11).

De là aussi, l'emploi du pronom neutre sous forme de «masculin» comme sujet du verbe *ser* suivi d'substantifs «féminins» ou «masculins», au pluriel:

[7] Cf. G. Guillaume, *Leçons de Linguistique de Gustave Guillaume, 1948-49, Structure sémiologique et structure psychique de la langue française*, I, Québec, Laval, Lille, p. 73.

> Ele são as torturas, ele são os castigos, ele são os interrogatórios (José Saramago, *O ano da morte de Ricardo Reis*, 174).

8. La saisie tardive de la troisième tension donne lieu à l'invention d'un nombre réduit de noms, considérés traditionnellement comme des pronoms, et qui se prêtent à l'expression, selon la nécessité, du singulier et du pluriel, du large et de l'étroit, du virtuel et de l'actuel:

– *quem*:

> **Quem** eu via e apertava nos braços eram seres diferentes dos que moravam na lembança (Miguel Torga, *Contos da montanha*, II, 21),

– *alguém, outrém*, positifs, *ninguém*, négatif:

> Éramos **ninguém** em 89 (Álvaro Guerra, A guerra civil, 151).

Leur morphologie présente des particularités phonétiques qui renvoient à la notion de personne: l'initiale *-/k/-* de *quem*, et la voyelle nasalisée *-/em/-* marque la parenté notionnelle avec la 3ème personne du pluriel des verbes, *dizem*, aussi bien dans le terme générique qui désigne le genre humain, l'homme: *homem*.

CONCLUSION

Il n'y a pas de nom sans genre et le genre n'est pas simplement une réminiscence étymologique. Le genre est une vue de l'esprit, comme tout fait linguistique, une appréhension du mouvement entre son commencement (C) et sa fin (F). Le point de départ est le nombre conçu comme ensemble divisible, mais indivis, dont il faut extraire, par division, par le dedans, le singulier *un*, par une marche du large à l'étroit. Est considérée comme «large» – la largeur étant marquée, chaque fois qu'une autre désinence n'est pas étymologiquement justifiée, par la voyelle *-a*, la voyelle large par excellence–; la matière de toute notion dont le début apparaît pertinent pour sa définition, à l'exclusion de sa fin. P. ex. *fresca*:

> pela **fresca** é um passeio (Miguel Torga, *Novos contos da montanha*, 23).

En revanche, est considérée comme relevant de l'étroit – l'étroitesse étant en ce cas marquée, chaque fois qu'une autre désinence n'est pas étymologiquement justifiée, par la voyelle *-o-* – la matière de toute notion dont la fin apparaît pertinente pour sa définition, à l'exclusion de son début. Ex. *fresco*:

saíram pelo **fresco** da manhã (Álvaro Guerra, *A guerra civil*, 165).

On en remarque la symétrie inversée. Celle-ci peut être exploitée pour la désignation des êtres sexués, qui est en réalité un rapport de spécifique à générique. Le genre est une vue de l'esprit qui permet de représenter les étapes successives de l'approche, puis de l'éloignenement du nombre *un*, entre le début du mouvement (C) et sa fin (F).

La chronologie notionnelle du genre en portugais est ce qui suit:

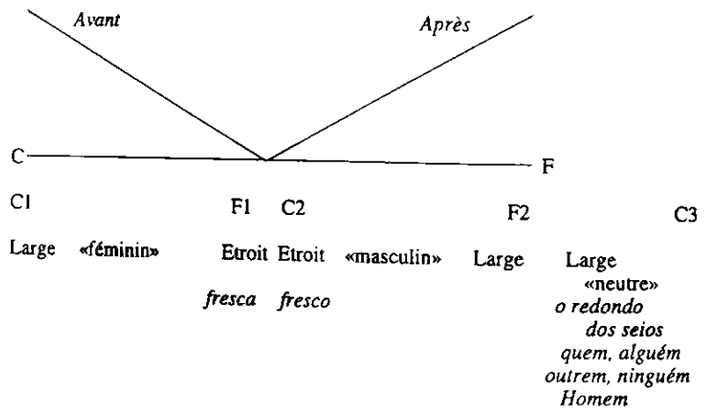

Fig. 8.

† R.A. LAWTON

RÉSUMÉ

Il n'y a pas de nom sans genre et le genre n'est pas simplement une réminiscence étymologique. Le genre est une vue de l'esprit, comme tout fait linguistique, une appréhension du mouvement entre son commencement (C) et sa fin (F). Le point de départ est le nombre conçu comme ensemble divisible, mais indivis, dont il faut extraire, par division, par le dedans, le singulier *un*, par une marche du large à l'étroit. Le genre, traditionnellement considéré, abusivement, selon l'auteur, comme «féminin», résulte d'une première tension, «large», qui convient à nommer toute notion dont le début est considérée pertinente pour sa définition, à l'exclusion de sa fin, soit *fresca: pela fresca é um passeio* (Miguel Torga, *Novos contos da montanha*, 23); le genre «étroit» suit le genre «large», qui convient pour nommer les substantifs considérés comme étroits;*saíram pelo fresco da manhã* (Álvaro Guerra, *A Guerra Civil*, 165), ceux pour lesquels la fin, à l'exclusion du début, est considérée comme pertinente pour sa définition. La troisième tension est celle qui recueille les substantifs qui n'acceptent pas le classement «large» /«étroit», outrepassé, résultat de la division de la notion première d'indivis, définition du neutre. Le genre est une vue de l'esprit qui permet de représenter les étapes successives de l'approche, puis de l'éloignenement du nombre *un*, entre le début du mouvement (C) et sa fin (F).

SUMMARY

It is generally admitted that Portuguese nouns belong to one of two «genders», «masculine» or «feminine», the neuter having been reclassified as one or the other. The purpose of this study is to show that the sexual metaphor does not offer a satisfactory explanation of the facts. An analysis of the distribution of nouns derived from verbs into three groups, characterized by the single vowel-ending added to the radical of the verb such as in *talhar* > *talha, talho, talhe*, is significative of a mental sequence of meaning. The habit of mentioning first the «masculine» then the «feminine» is grammatically unjustified and misleading. The system is founded on the opposition between notions considered as «large», which are those in which the beginning is taken into account, not the end: *pela fresca é um passeio* (Miguel Torga, *Novos contos da montanha*, 23); and those notions in which the end is taken into account, not the beginning: *saíram pelo fresco da manhã* (Álvaro Guerra, *A guerra civil*, 165); notions which do not lend themselves to the classificatin «wide» or «narrow» belong to the third tension, that of the neuter, a second version of the narrow gender:*o redondo dos seios*. (Carlos de Oliveira, *A abelha na chuva*, 129).

BIBLIOTHÈQUE LETTRES UNIVERSITÉ DE PROVENCE

PSYCHOMÉCANIQUE ET PARAFALSIFICATION
LE CAS DE LA NOMINALISATION

I. – INTRODUCTION

On se souviendra sans doute du jugement sévère porté sur la psychomécanique par N. Ruwet lors du colloque mixte de Bruxelles de 1974 (1975: 42):

> Or, comme nous l'a appris Popper (1959), une théorie n'a vraiment un statut scientifique que si elle peut être soumise à l'épreuve des faits – autrement dit, s'il est possible de trouver, ou d'imaginer, des faits ou des types de faits qui seraient exclus par cette théorie. À mon avis, la théorie guillaumienne, de ce point de vue, est trop générale et trop vague, trop puissante si vous voulez: elle semble capable d'expliquer presque n'importe quoi. Les faits pourraient être très différents de ce qu'ils sont, on a l'impression qu'elle pourrait toujours les intégrer. Or c'est là une faiblesse, non une force.»

et de son écho quelques années plus tard chez R. Martin qui, déplorant l'absence dans la théorie guillaumienne d'une formalisation permettant de relier le système aux faits de manière entièrement explicite, concluait (1980: 528, 529–30):

> «Il n'en reste pas moins que les conséquences en sont graves. La plus évidente est que la psychomécanique *n'est pas falsifiable*.»

Les psychomécaniciens ont-ils tiré une leçon de ce double constat? Apparemment, non. Non seulement ne s'est-on pas soucié de remédier au «défaut de falsifiabilité», mais encore, dans les rares cas où la falsification était praticable, la démonstration a été simplement ignorée, ou on s'est ingénié à en contrer les effets négatifs. La réfutation par Hadermann (1991)[1] et Pierrard (1992b) du test de la nominalisation interne (NI) dans Le Flem (1989a), trouvée inapte à générer divers cas de relativation simple, est un exemple typique de ces stratégies parafalsificatrices.

---

[1] Elle n'a pas été retenue dans Hadermann 1993.

II. – N.I.: RAPPEL ET CRITIQUE

1. Rappel

La nominalisation est une opération intervenant dans le procès dynamique de construction d'une phrase complexe étalé sur cinq moments de temps opératif:

(1) M1: ébauche normale de la phrase principale
M2: constatation de son insuffisance et de l'inexistence d'un mot de langue pour y remédier
M3: évocation d'une sous–phrase dont le contenu significatif est propre à pallier l'absence du mot de langue
M4: traitement de cette phrase par des morphèmes spéciaux qui la transforment en un nom fonctionnel (nom de discours)
M5: intégration du nom fonctionnel dans la principale esquissée

Elle opère soit en transcendance, par saisie externe (complétives), soit en immanence, par saisie interne (relatives), et la précision de sa description (Guillaume 1973: 144 ss.) est suffisante pour qu'on puisse envisager sa mise à l'épreuve. La séquence opérative pour une NI est la suivante:

(2) M1/M2: il a trouvé ——
M3: j'ai laissé la note
M4: la note que j'ai laissée
M5: Il a trouvé la note que j'ai laissée.

Le traitement de la sous–phrase consiste donc à en extraire un élément nominal pour le placer en tête comme antécédent support de la nominalisation effectuée par le relatif[2]:

(3) (...) nominalisation selon laquelle il est détaché de la phrase l'un de ses composants nominaux, auquel le reste de la phrase est rapporté. C'est ce qui a lieu quand je constitue le groupe nominal *Pierre à qui j'ai parlé*. Ledit groupe nominal est (...) un nom de discours contenant tous les mots ayant servi à constituer la phrase de base, plus un: le mot *qui* (...). (Guillaume 1973, 152)

2. – CRITIQUE

2.1 La transformation elle–même

Le processus de N.I., peu fidèle à Guillaume dans les articles incriminés dans Le Flem (1989a, 28–29), est plus conforme dans Pierrard

[2] Bien entendu, si l'antécédent est sujet de la matrice, l'ébauche de la principale est nulle.

(1992b), à l'exception d'une incertitude touchant l'élément extrait, tantôt accompagné de son déterminant (p. 195), tantôt non (p. 197):

(4)a le livre est dans l'armoire/
b livre [qui est dans l'armoire] (NI)
c Il a consulté un /le/ chaque [livre [qui est dans l'armoire]]

alors que Guillaume stipule bien que le nom de discours doit contenir «tous les mots de la phrase de base». Il est vrai cependant qu'il existe chez lui un certain flottement (1973, 159, 160, 162):

(5)a Vous avez prêté **un** beau livre...
⇒ **Le** beau livre que vous avez prêté...
b Je parle d'**un** ami.
⇒ **L'**ami de qui /duquel /dont je parle...

C'est là un point sensible, l'un des reproches adressés à la N.I. étant précisément le conflit de déterminants. Par ailleurs, bien que la citation (3) atteste sans discussion possible que le nom de discours issu de M4 est un **substantif** de discours, il coïncide selon Pierrard avec la seule relative et il a valeur d'adjectif (1992b, 198).

2.2 Défaillances de la N.I. (Le Flem 1989, 31–35)

Outre le fait qu'elle ne rend pas clairement compte de l'opposition *restrictive/appositive*, j'ai relevé une série de problèmes touchant l'application de la N.I.. J'en retiendrai ici trois:

2.2.1 *Antécédent extrait d'un syntagme prépositionnel (SPP)*

(6)a [j'ai vu [tu as écrit (à la sœur de l'ami de) la fille]]
b J'ai vu la fille à (la sœur de l'ami de) qui tu as écrit.

Le déroulement exact des opérations menant de (6a) à (6b) – extraction du support nominal du SPP et mouvement de la préposition, seule ou intégrée au SPP complexe – demeure conjectural.

2.2.2. *Conflits de déterminants*

(7)a Tu préfères **le** resto marocain.
b ⇒ On ira **au** resto marocain que tu préfères.

(8)a **Chaque** livre était dans l'armoire.
b ⇒ Il a consulté **chaque** livre qui était dans l'armoire.

La condition sémantique posée dans M3 – l'équivalence du contenu sémantique des sous–phrases (a) et du nom requis par la visée discursive des phrases (b) – n'est visiblement pas respectée[3].

2.2.3. *Impasse syntaxique*

Un exemple tiré de Guénette (1986, 84) me semble particulièrement décisif:

(9) (...) on apercevait la tour Eiffel enfouie à mi–corps dans ce chaos rocheux, et qui, lors de notre emménagement, était à peine achevée.

Sa particularité tient à la coordination d'un SA (*enfouie* (...) *rocheux*) à la relative; or, la conjonction *et* n'est pas récupérable par le biais d'une N.I. normale à partir de la phrase de base (10a), dont le résultat est (10b):

(10)a la tour Eiffel enfouie (...) rocheux était (...) à peine achevée
b la tour Eiffel enfouie (...) rocheux qui était (...) à peine achevée

III. – RÉFUTATION
(Hadermann 1991, Pierrard 1992b)

La parade imaginée par Hadermann (1991, 269–279) et par Pierrard (1992b, 197–199) consiste à regarder ces défaillances comme des problèmes de cohésion endo– et exophrastique qui sont réglés lors de l'intégration du nom de discours dans la principale en M5:

- régulations dans le mécanisme d'incidence endo–syntagmatique (extension et extensité) ou endo–phrastique (avec e.a. le jeu de l'extensitude);
- valeur pragmatique du déterminant, emploi de certains quantifiants (*tout*), de certains adverbes discursifs, ellipse de la tête nominale dans le cas d'antécédents exprimant une coréférence actuelle, d'une façon plus large les questions de présupposition, de deixis, d'emploi référentiel, etc.

L'effet – constatable en (4) pour le déterminant – est magique dans la plupart des cas. Certains toutefois résistent, comme (9), pour lequel Hadermann et Pierrard postulent une ellipse de la tête nominale exprimant une coréférence actuelle:

[3] De même lorsqu'il n'y a pas identité de référence actuelle (Pierrard 1992b: 203–204): «(...) j'ai caressé un rhinocéros blanc, qui est une espèce en voie de disparition (le rhinocéros blanc est une espèce en voie de disparition)».

(11) (...) on apercevait *la tour Eiffel enfouie* (...) rocheux, et (*la tour Eiffel*) qui (...) était à peine achevée.

Une telle ellipse supposerait en effet une discordance importante entre la structure de départ (11) et celle d'arrivée (10), *et* coordonnant deux SN dans la première et deux SA dans la seconde.

En fait, les objections à l'encontre de ce niveau de régulation sont considérables:

- non prévu par Guillaume, il est vraisemblablement exclu par les conditions d'identité sémiologique et sémantique entre la sous–phrase et le nom de discours;
- il complexifie un processus de nominalisation déjà lourd;
- il résulte du postulat de l'extraction de l'antécédent de la sous–phrase, qui ne peut se réclamer d'aucun argument de nécessité;
- il revient à soustraire la théorie à l'épreuve des faits, à l'immuniser contre toute tentative de falsification, procurant ainsi un sentiment de sécurité factice.

IV. – CONTRE-PROPOSITION ET AUTRES DIFFÉRENDS

1. À ce stade, une première conclusion s'impose: les difficultés de la N.I. sont essentiellement liées à l'extraction de l'antécédent, et sa génération dans la matrice les éliminerait automatiquement. Pourquoi, dès lors, Guillaume a–t–il avancé une telle transformation? La réponse réside vraisemblablement dans sa volonté d'uniformiser les résultats de nominalisation, tant interne qu'externe (cf. Le Flem 1989a, 35): dans le cas d'une complétive verbale, il s'agit «d'un groupe nominal susceptible de remplir au sein d'une phrase étendue le rôle revenant à un nom», d'en exercer notamment les fonctions de sujet et d'objet, donc d'un substantif du discours (Guillaume 1973: 145–146)[4]; pour que la relative, dont l'incidence à l'antécédent est adjectivale, puisse satisfaire à cette condition, il lui adjoint une tête nominale extraite de la sous–phrase. On peut suspecter que, ce faisant, Guillaume a confondu nature et fonction: que la relative fonctionne comme un adjectif n'implique pas que sa nature ne puisse être substantivale, comme c'est le cas pour *papillon* dans (12a) et pour la complétive nominale dans (12b):

[4] «On dira par exemple: Vous ignorez que j'ai lu ce livre, où que j'ai lu ce livre vaut systématiquement «une chose». On pense: Vous ignorez une chose: à savoir que j'ai lu ce livre». (Guillaume 1973: 146).

(12)a Une balle papillon.
b C'est la preuve qu'il n'a pas de volonté.

2. J'ai donc proposé un réaménagement théorique en trois points, dont l'effet est de réduire considérablement l'opposition traditionnelle entre les deux types de sous–phrase:

1) l'élimination de l'extraction de l'antécédent dans la N.I., qui produit comme la NE une structure *que P*;
2) relative et complétive sont des substantifs de discours, dont l'incidence est diversifiée pour celle–ci – verbe substantif, adjectif, préposition – et limitée à un support nominal pour celle–là;
3) relative et complétive sont introduites par un morphème pronominal, requis par l'opération de nominalisation[5] et dont la nature est dénoncée par la sémiologie.

Aucun ne reçoit l'agrément de Pierrard (1992b, 199–204), mais les arguments qui prétendent les réfuter sont nuls, sa position à l'égard du dernier étant de plus, on le verra en 3, pour le moins paradoxale:

- la non–extraction de l'antécédent lui semble peu crédible pour les relatives prédicatives (13a, b) et la clivée (13c):

(13)a Il y a Jean qui a rencontré une fille.
b Un ministre qui démissionne et c'est la pagaille.
c C'est à mon frère qu'il veut parler.

opinion défendable en soi, mais non pertinente en l'occurrence, puisque les relatives de ces constructions ne sont pas des adjointes et, structurellement différentes, ne peuvent relever de la même transformation de N.I.;

- l'identité de nature – substantivale – des résultats de nominalisation ne permettrait pas de discriminer la relative sans antécédent (RSA) (14a) et l'interrogative indirecte (II) (14b), obtenues respectivement, selon Pierrard, par N.I. et NE:

(14)a Je prends qui tu veux.
b Je me demande qui tu veux.

raisonnement qui m'échappe à plusieurs titres: comme dans le cas précédent, il présuppose fort légèrement que la RSA est assimilable à une adjointe et dérivable comme elle par N.I.; il est ensuite en contradiction avec le traitement de «syntagmatisation» qui fait passer la RSA du statut de «caractérisant qui qualifie le noyau d'un syntagme nominal» à

[5] Comment un nominalisateur pourrait–il ne pas participer de la catégorie nominale?

celui de noyau du syntagme, la RSA étant donc en bout de course un substantif (Pierrard 1989: 460–461; 1992a: 244; 1992b: 198). Enfin, la différence de structure entre les énoncés (14) – si elle existe[6] – peut très bien tenir au rapport du verbe supérieur avec la sous–phrase et être compatible avec l'identité catégorielle de cette dernière.

- la nature «foncièrement (pro)nominale» des nominalisateurs empêcherait de différencier des constructions ambiguës où la sous–phrase peut être interprétée comme relative ou complétive:

(15)a J'ai la preuve qui l'attend depuis longtemps.
b Ce sera le signe qu'il a choisi.

Autre erreur: les modalités de la nominalisation interne ou externe, activant ou non la structure actantielle du verbe de l'enchâssée, suffisent à répondre de l'ambiguïté des phrases (15).

3. Repoussant l'assimilation du relatif et de la conjonction, Pierrard (1992b, 204–208) reconnaît néanmoins à la seconde une valeur... pronominale (!), celle de pronom complétif – [+*Compl*][7], alors que le premier serait à la fois complétif et supplétif – [+*Compl*/+*Suppl*] –, la supplétivité se doublant d'une complétivité seconde dans la sous-phrase.

Un bref rappel est ici nécessaire. L'opposition *complétif/supplétif* concerne chez Guillaume les cas suivants (1973, 55, 114, 120):

(16)a **Le** chat miaule.
b Le chat miaule. **Il** a faim.

Le complétif *le* est un pronom qui s'ajoute à un substantif dont il règle le mécanisme d'incidence; le supplétif *il* se suffit à lui–même, rappelle une incidence close, mais il est également dans son plan propre complétif par rapport au verbe de la phrase où il figure.

La transposition aux nominalisateurs pose plusieurs problèmes:

- la complétivité basale alléguée pour la conjonction et le relatif supports de nominalisation n'est pas du même ordre que celle en cause dans (16a), la sous–phrase amputée du conjonctif n'ayant pas la valeur d'un substantif;
- les traits [+Compl] et [+Suppl] sont normalement en relation disjonctive, alors que le relatif les cumule;

[6] Pour Moignet (1974, 172; 1981, 286–288) et Curat (1984, 59–61), ils ne diffèrent que par le sémantisme et la sous–catégorisation du verbe de la matrice.

[7] Pierrard (1992b, note 14) évoque l'analyse similaire de Ferreres Maspla (1991, 47): «Le *que* appelé conjonction a une fonction, par rapport à la phrase qu'il introduit, comparable à celle de l'article (...)».

- il est plausible de voir dans le relatif un supplétif[8], mais cette notion signifiant le renvoi anaphorique à une relation apport/support est sans aucune utilité pour la caractérisation syntaxique de la construction.

En résumé, les étiquettes *complétif/supplétif*, déjà discutables en soi, peu convenantes en l'occurrence, distraient de la tâche essentielle: la description précise des relations syntaxiques dont le nominalisateur est le pivot, en amont et en aval[9].

V. – COMPÉTENCE INDUE DE LA *N.I.*

Avec un peu d'imagination et de savoir–faire, et si on ne répugne pas aux contorsions acrobatiques, on peut produire par nominalisation pratiquement n'importe quelle structure d'enchâssement. Guillaume lui–même en a fait la preuve avec la phrase expressive (17) (Le Flem 1993, 71–73):

(17) C'est un beau livre que le livre que j'ai lu,

suivi en cela par Moignet pour les comparatives (Le Flem 1989a, 27-28) ou les relatives imbriquées à verbe déclaratif ou intellectif (Le Flem 1992, 164–165).

J'insisterai ici sur un autre abus de compétence de la N.I. dans son état actuel. Le nom de discours qu'elle livre est une unité syntagmatique fortement cohésive dans laquelle la sous–phrase est un constituant du syntagme nominal, ce qui la disqualifie pour des constructions où l'élément nominal et la nominalisée forment des constituants distincts. Or, on y a régulièrement recours pour la dérivation:

- des clivées *c'est... qui* (Guillaume 1973: 188–189)[10], ou de l'ensemble des clivées (Moignet 1981, § 501; Wilmet 1982, 16; Pierrard, 1985, 53, 54; 1986, 264–266; 1989, 461–463; 1992b, 196, 201, 206. Cf. Le Flem 1989b):

(18)a C'est le chat qui a des puces, pas le chien.
b C'est lui /*celui qui a des puces, pas le chien.

[8] Pour Curat (1984, 63) — qui se réclame également de Guillaume —, le relatif est un pronom complétif, vraisemblablement par rapport à l'antécédent.

[9] Pierrard (1992b, 203) prend le parti commode de l'imprécision: «Pour nous, c'est le nom de discours **dans sa totalité** qui est apport envers la personne morphologique du substantif ou du verbe.» *(le gras est de moi)*

[10] Guillaume (1973b, 175) fait parfois intervenir une N.I. de second degré pour la production des clivées prépositionnelles.

- des relatives attributives (Moignet 1981, § 185–186):

(19)a J'ai vu Max qui sortait du pub.
b Je l'ai vu qui sortait du pub.

- des relatives prédicatives (Moignet 1981, § 185–186; Pierrard 1985, 53–54; 1992b, 196, 201):

(20)a (Il y a) Un bébé qui pleure, et tout le monde s'affole.
b (Il y a) lui/*celui qui pleure.

- des relatives imbriquées à verbe de perception, que Moignet (1981, § 185–186) engendre à partir d'une relative attributive[11]:

(21) Voilà le type que j'avais vu qui sortait du ciné.

VI. – CONCLUSION

Je conclurai sur un bref parallèle inter–théorique. Le programme de syntaxe génétique de la psychomécanique et celui de la grammaire générative sont à peu près contemporains. Mais alors que la composante transformationnelle de la seconde a connu une évolution constante et profonde, le mécanisme de nominalisation est demeuré figé et, sans avoir jamais été testé sérieusement, donne lieu à toutes sortes d'exploitations fantaisistes. La psychomécanique possède cependant un avantage sur sa rivale: le principe même de nominalisation propose en effet une base générale d'unification du champ de la subordination, tandis que la théorie du complémenteur consacre la séparation traditionnelle du relatif et de la conjonction. Pour le maintenir, une série de mesures s'impose:

- l'évaluation du processus d'engendrement des phrases complexes, lourd et mentalement peu crédible; ainsi, la production de l'imbriquée objective (22) ne requiert pas moins de sept étapes:

(22)a J'ai loué un film que je crois que tu aimeras.
b 1) j'ai loué _____
2) je crois _____
3) tu aimeras un film.

[11] Pour les imbriquées en *dire, croire*, etc., Pierrard (1992b, 207–208) adopte l'analyse classique *relative + complétive*, avec dissociation du «support de nominalisation interne» et de la «trace fonctionnelle» qui s'agglutine à la conjonction; on la comparera aux réanalyses de Léard (1990) et Le Flem (1992). Toutefois, pour les imbriquées (21) — qu'il appelle curieusement «subjectives», par opposition aux «objectives» comme (22) (?!) —, il admet deux relatives, et donc deux N.I..

4) que tu aimeras un film

5) je crois que tu aimeras un film

6) un film que je crois que tu aimeras

7) J'ai loué un film que je crois que tu aimeras.

- une reformulation de la N.I. l'alignant sur la NE, ce qui signifie l'élimination de l'extraction de l'antécédent, la reconnaissance de la nature pronominale du conjonctif et du statut substantival de la nominalisée;
- une étude minutieuse des relations incidentielles entre les enchâssées relative et complétive et la matrice, ainsi que du rôle syntaxique du conjonctif.

Claude D. LE FLEM

Université Laval, Québec

BIBLIOGRAPHIE

Curat, H. (1984), «Morphologie du pronom *qui*», *Revue de l'Université de Moncton*, 17, 2, 59–75.

Ferreres Maspla, F. (1991), «Subordonnées interrogatives indirectes en espagnol et en français», dans: *6e Colloque international de Psychomécanique du langage. Recueil de textes* (Pont–à–Mousson, 3–5 juin 1991), 37–49.

Guénette, L. (1986), *Contribution à l'étude du pronom relatif et de la proposition relative*, Mémoire de maîtrise, Université Laval, Québec.

Guillaume, G. (1973), *Leçons de linguistique 1948–1949*, série C, Québec, Presses de l'Université Laval & Paris, Klincksieck.

Hadermann, P. (1991), *Étude morphosyntaxique du mot «où»*, Thèse soutenue à la Vrije Universiteit Brussel.

Hadermann, P. (1993), *Études morphosyntaxique du mot «où»*, Paris: Duculot.

Léard, J.–M., (1990), «L'hypothèse que je crois qui est négligée: le statut de *que*, *qui* et *dont* dans les imbriquées», *Travaux de linguistique*, 20, 43–72.

Le Flem, C. D. (1989a), «Relatives et nominalisation: Quand Guillaume se fait transformationnaliste», *Lingvisticae Investigationes*, 13, 1, 23–41.

Le Flem, C. D. (1989b), «Pour une syntaxe unifiée des phrases en *QU*», à paraître dans: *Actes du 19e Congrès international de linguistique et philologie romanes*, Université de Santiago de Compostela (4–9 septembre 1989).

Le Flem, C.D. (1992), «Toujours les imbriquées en *que... qui*: Retour à la piste scandinave», *Revue Romane*, 27, 2, 163–180.

Le Flem, C.D. (1993), «*C'est un os que ce que–là!*: une présentative énigmatique», *Travaux de linguistique*, 27, 65–80.

Martin, R. (1980), «Psychomécanique et formalisation de la théorie linguistique», dans *Langage et Psychomécanique du langage*, A. Joly et W.H. Hirtle, dirs., Lille, Presses universitaires de Lille & Québec, Presses de l'Université Laval, 525–536.

Moignet, G. (1974), *Études de psycho–systématique française*, Paris, Klincksieck.

Moignet, G. (1981), *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck.

Pierrard, M. (1985), «*Il n'y a que X qui*: Remarques sur la syntaxe de «il y a» marquant l'exclusivité», *Revue Romane*, 20, 1, 46–55.

Pierrard, M. (1986), «*C'est à mon frère que tu parles*? À propos des «opérations de discours» chez G. Guillaume», *Revue roumaine de linguistique*, 31, 3, 259–266.

Pierrard, M. (1989), «Relativation et conditions d'énonciation. Remarques à propos de certaines relatives marginales», dans *From sign to text. A semiotic view of communication*, Y. Tobin, éd., *Foundations of semiotics*, 20, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Co., 453-467.

Pierrard, M. (1992a), «À propos de la détermination des classes propositionnelles: l'interrogative indirecte et ses rapports avec la relative sans antécédent», *Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur*, 102, 3, 237–251.

Pierrard, M. (1992b), «La nominalisation de propositions et la distinction *conjonction/relatif*», *Vox Romanica*, 51, pp. 195–209.

Ruwet, N. (1975), «Un exemple d'analyse transformationnelle: Montée du sujet et extraposition», dans: *Grammaire générative et Psychomécanique du langage*, Bruxelles, Aimav & Paris, Didier.

Wilmet, M. (1982), «Le modèle guillaumien: principes et perspectives», *Modèles linguistiques*, 4, 2, 7–25.

RÉSUMÉ

Quelle leçon les psychomécaniciens ont–ils tirée de la critique sévère de Ruwet (1975), reprise par Martin (1980)? Aucune apparemment. Non seulement ne s'est–on guère soucié de remédier au «défaut de falsifiabilité» de la théorie, mais encore, dans les rares cas où la falsification était praticable, on s'est plutôt ingénié à en contrer les résultats négatifs. La réfutation par Hadermann (1991) et Pierrard (1992b) de l'expérimentation menée dans Le Flem (1989a), qui concluait à l'inaptitude de la nominalisation interne (N.I.) à générer divers cas de relativation simple, est typique de ce genre de stratégies contre–falsificatrices. En plus de complexifier un processus déjà lourd, le renvoi des défaillances relevées à un niveau de régulation ultérieur revient à soustraire la N.I. à l'épreuve des faits, procurant un sentiment de sécurité factice. L'extension de la compétence de la NI à d'autres structures – relatives attributives et imbriquées, présentatives copulatives, prédicatives et clivées – confirme le diagnostic d'inadéquation théorique et de déficience méthodologique: cette couverture impliquerait en effet l'indiscrimination syntaxique de ces constructions.

LE CARACTÈRE DIASTÉMATIQUE DU RÉGIME D'INCIDENCE DE LA PRÉPOSITION

Expliquer le langage, dans la perspective de la psychomécanique, c'est considérer ce dernier comme une réalité dynamique et, à ce titre, indissociable de la réalité du sujet parlant. Le langage n'ayant d'existence réelle, comme phénomène, que lorsqu'il se matérialise sous les traits d'un locuteur effectivement en train de parler, il incombe en conséquence au linguiste d'expliquer la nature et l'ordre de survenance de chacune des opérations à travers lesquelles le sujet parlant parvient à se représenter puis à exprimer tout vécu expérientiel susceptible de se présenter à sa conscience. L'accès à ces opérations par les voies ordinaires de l'observation directe lui étant refusé, c'est en conséquence aux résultats livrés par celles-ci sous le couvert des mots et des syntagmes qui composent les phrases produites par le locuteur que l'analyse du linguiste devra prendre son départ, avec pour objectif de reconstituer, sous chacun des résultats produits, la séquence des opérations qui en a rendu possible l'existence.

Dans ce cadre explicatif de nature résolument opérative et obligeant la référence de chacune des réalités constitutives de la phrase au temps opératif porteur de sa construction, le mécanisme d'incidence joue un rôle capital. D'une part en effet, celui-ci se présente, au sein du mécanisme constructeur du mot, comme le discriminant formel permettant d'opposer les unes aux autres les diverses natures grammaticales dont le regroupement définit le contenu du système des parties du discours. D'autre part, au sein du mécanisme constructeur de la phrase, il définit les conditions d'assemblage de ces natures grammaticales entre elles, rendant ainsi possible l'expression de rapports syntaxiques à travers lesquels un apport de signification d'une certaine nature est référé à un support de signification d'une autre nature.

Le mécanisme constructeur de la phrase repose donc au premier chef sur la mise en rapport d'un *mot* en position d'apport avec un *mot* en position de support. Ce que l'on peut constater d'emblée lorsque le mécanisme d'incidence a pour effet de lier syntaxiquement le contenu de deux mots prédicatifs ou encore le contenu d'un mot de nature predi-

cative avec celui d'un mot transprédicatif tel l'article, le démonstratif, le possessif, l'auxiliaire ou encore, dans le cas du verbe, un pronom. Au sein de ce même mécanisme toutefois, la préposition, du moins d'après les vues que nous propose Guillaume de son fonctionnement, semble se comporter d'une manière différente. En effet, plutôt que d'être incidente – c'est-à-dire apport – à un mot de discours, la préposition serait plutôt incidente à «un intervalle psychique inscrit entre deux mots de discours». La formulation retenue par l'auteur ne va pas sans soulever un certain nombre d'interrogations, ayant laissé et continuant de laisser perplexe un bon nombre, sinon la plupart, des lecteurs de ses conférences.

Les réflexions proposées par Guillaume sur la nature et le fonctionnement de l'espèce particulière de mot qu'est la préposition, somme toute relativement peu nombreuses et surtout insuffisamment développées pour permettre au lecteur d'en saisir d'emblée la portée immédiate, mettent principalement en évidence deux traits par lesquels la préposition se distinguerait de l'ensemble des autres parties du discours. Sous le rapport de sa nature, en tant qu'être de langue, la préposition se démarquerait des autres parties du discours en ceci qu'elle serait la seule à ne pas comporter, dans son contenu morphogénique, la personne logique. Dans sa conférence du 4 juin de l'année 1947-48 C, Guillaume dit en effet que «la préposition est un être de langue auquel il n'est imposé aucune condition de définition ayant trait à la personne». À quoi il ajoutera, dans la conférence du 18 juin de la même année, que «la personne est présente et déterminante sous toutes les espèces de mots, à l'exception d'une seule espèce, qui est la préposition.» Par ailleurs, sous le rapport de son fonctionnement cette fois, la préposition se distinguerait des autres parties du discours en ceci qu'elle serait la seule à être dotée d'un régime d'incidence *diastématique*, celui des autres parties du discours présentant un caractère *stématique*. Ces vues sont confirmées notamment dans la conférence du 1er avril de l'année 48-49 C, où l'on peut lire que la préposition «a son incidence, non pas à un mot de discours, mais à l'intervalle psychique inscrit entre deux mots de discours.» L'auteur précise, dans sa leçon du 25 mars de la même année, que le terme *stématique* doit être «entendu de ce qui, en discours, échoit à un seul terme d'appui» et que le terme *diastématique* doit être «entendu de ce qui échoit à l'intervalle de deux termes d'appui».

Les textes, publiés et inédits, de Guillaume ne proposant malheureusement aucun développement substantiel qui permettrait de donner une interprétation précise du mécanisme d'incidence de la préposition, diverses questions demeurent intéressant à la fois la nature et le fonctionnement de cette partie du discours. À quoi correspond exactement

cet «intervalle psychique inscrit entre deux mots de discours» auquel fait allusion Guillaume, intervalle qui semble représenter à ses yeux la condition opératoire même de la préposition? Peut-on concevoir cet «intervalle» autrement que sous la forme d'un vide? Et s'il correspond à un vide, de quel sorte de vide s'agit-il? C'est à cet aspect particulier du problème d'interprétation que pose la définition guillaumienne du régime d'incidence de la préposition que nous avons principalement voulu ici nous attarder.

La définition que propose Guillaume du régime d'incidence de la préposition appelle une première remarque concernant l'emploi fait du mot «discours», lorsqu'il est fait allusion à l'existence d'un intervalle psychique inscrit entre deux mots de discours. Le terme «discours» présente souvent en effet un caractère ambigu chez Guillaume, désignant tantôt la *phrase construite* ou l'un de ses éléments constitutifs, auquel cas il conviendrait de parler de discours «résultatif», tantôt la *phrase en cours de construction* dans la pensée du sujet parlant, auquel cas il conviendrait de parler de discours «opératif».

Dans le cas qui nous intéresse ici, il semble que c'est la seconde interprétation qui doit être retenue. En effet, l'idée même d'intervalle apparaît difficilement compatible avec la réalité du discours résultatif, du fait que ce que celui-ci propose à l'observation, ce sont des unités formées d'éléments liés entre eux, soit directement soit indirectement, par un jeu plus ou moins complexe de rapports d'incidence effectifs. Pourrait-on dire, par exemple, que dans un syntagme construit du type *un verre à vin*, un intervalle psychique persiste entre les deux substantifs? À notre avis non, puisque, la préposition étant intervenue, le substantif *vin* se trouve résultativement, à travers elle, effectivement mis en rapport d'incidence avec le substantif *verre*. Le rôle de la préposition étant, selon Guillaume, de rétablir un mécanisme d'incidence suspendu, son effet apparaît alors être celui d'un réducteur d'intervalle. L'idée d'intervalle ne nous apparaît en conséquence avoir de sens que si l'on situe les choses dans une perspective *opérative*, ou, si l'on préfère, génétique. C'est dans la genèse du syntagme qu'il faut situer cet intervalle psychique inscrit entre deux mots de discours, intervalle qu'a précisément pour effet de combler ou de réduire la préposition.

Expliquer, dans ces conditions, le fonctionnement de la préposition, revient à référer l'ouvrage à la construction duquel elle participe au temps opératif porteur de la construction de ce dernier. Dans le système général des parties du discours, la préposition relève de la série des parties du discours *transprédicatives*, laquelle série, comme l'indique sa désignation, présuppose l'existence de la série des parties du discours prédicatives. Quant au rôle assumé dans le langage par les parties du

discours transprédicatives, il consiste, essentiellement, à résoudre des problèmes posés par l'emploi des parties du discours prédicatives. Ce qu'on aperçoit d'emblée à travers l'article et les divers déterminants du nom, à travers l'auxiliaire et les divers types de pronoms. La préposition vient donc, à sa manière, résoudre un problème posé par l'emploi de mots prédicatifs. Ce que nous allons tenter de montrer en reconstituant la genèse d'un syntagme nominal du type *un verre à vin,* genèse que, pour en mieux saisir la particularité, nous allons opposer à celle d'un syntagme nominal comportant un substantif caractérisé au moyen d'un adjectif épithète. Soit, dans le second cas, le syntagme *un grand verre.* On pourrait représenter de la manière qui suit les rapports liant résultativement les éléments constitutifs de ce syntagme:

SN

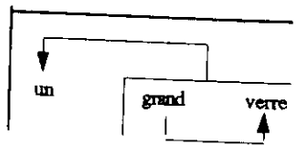

Ce que représente résultativement le syntagme *un grand verre,* c'est la mise en rapport *effective* du contenu de signification de l'adjectif *grand* avec le contenu de signification du substantif *verre,* le résultat de cette mise en rapport étant par ailleurs référé au support formel que représente ici l'article *un.* Ce dernier, relevant, à l'instar de la préposition, des parties du discours transprédicatives, n'est appelé à intervenir qu'en autant que se trouve préalablement posé le problème de la variation extensive du champ d'application du concept véhiculé par la partie du discours prédicative qu'est le substantif.

Considérer ce syntagme sous le rapport de sa genèse revient en réalité à déterminer, selon un ordre de concevabilité, l'ordination de chacun des rapports d'incidence que sa forme résultative met en cause. Ce qui nous conduit à poser, pour ce qui est de la genèse psychique de ce syntagme, la séquence opérative suivante:

1. genèse du contenu de signification du substantif *verre*[1], représentée dans la figure qui suit par le vecteur placé sous le mot, et, à travers

[1] Cette genèse du contenu de signification du substantif s'effectue selon une ordination qui pose en premier lieu la genèse du contenu morphogénique du substantif et, en second lieu, la genèse de son contenu idéogénique. D'où l'orientation du vecteur placé sous le mot de la droite vers la gauche. Pour une justification de cette ordination représentant non pas l'état du mot en langue ni non plus son état résultatif en discours mais

elle, ouverture d'un procès de substantivation qui ne sera clos qu'avec la genèse de l'article *un*; le substantif en cause, en attente de caractérisation, se présente alors comme support puissanciel d'une caractérisation à venir. Ce que nous représentons par le vecteur en pointillé placé au-dessus du mot:

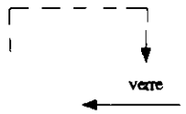

2. genèse psychique de l'adjectif *grand* et, avec elle, ouverture, dans le cadre du procès de substantivation, d'un procès d'adjectivation; l'adjectif *grand,* ici retenu à l'exclusion de tous les autres adjectifs que propose la langue, se présente alors puissanciellement incident à son support matériel:

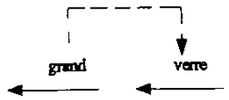

3. effection de la mise en rapport entre l'élément caractérisant et l'élément caractérisé:

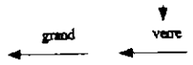

4. incidence effective du contenu de signification de l'adjectif au contenu de signification du substantif et formation résultative, au plan psychique, de l'unité complexe «grand verre»; le procès d'adjectivation étant alors clos, le procès de substantivation se poursuit par la genèse de l'article *un,* appelé à servir de support formel à l'unité complexe déjà formée et se présentant alors comme support puissanciel de cette unité linguistique:

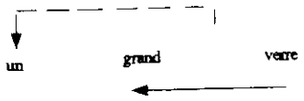

le moment intercalaire d'effection de son contenu de signification, nous renvoyons le lecteur aux *Perspectives psychomécaniques sur la syntaxe* de Roch Valin, parues en 1981 aux Presses de l'Université Laval.

5. effection du rapport d'incidence entre l'apport matériel représenté par *grand verre* et le support formel représenté par l'article *un*:

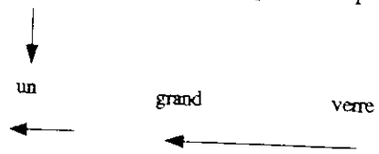

6. incidence effective de l'apport matériel au support formel, livrant un syntagme dont le contenu de signification se présente entièrement construit; le procès de substantivation est alors clos et permet le déclenchement de la genèse sémiologique des éléments constitutifs du syntagme:

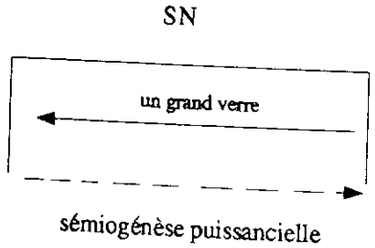

Comme l'indique la séquence opérative qui précède, l'élément caractérisant dans la genèse du syntagme *un grand verre* peut entrer *directement* en incidence avec l'élément caractérisé, propriété qu'il doit au fait d'appartenir, par nature, à une espèce grammaticale de mot dont le contenu de signification est prévu dès la langue pour être dit de celui que véhicule un substantif.

Dans un syntagme du type *un verre à vin*, le substantif *verre* fait également l'objet d'une caractérisation. Mais au lieu que celle-ci s'opère immédiatement, comme dans l'exemple qui précède, par le biais d'une forme de mot prévue en langue à cet effet, à savoir l'adjectif, cette caractérisation s'exerce au moyen d'un autre substantif, en l'occurrence le substantif *vin*. Or, dans l'état actuel du français, étant donné ce qu'est par nature grammaticale en langue le substantif, étant donné ce qu'il est par fonction ontique, celui-ci ne peut caractériser directement un autre substantif et ne peut en conséquence entrer directement avec lui en rapport d'incidence[2]. Dans la genèse d'un tel syntagme, le recours par le

[2] Il convient de distinguer soigneusement le type de construction ici considéré mettant en cause un procès de caractérisation établi entre deux substantifs, i.e. deux mots dotés

locuteur à un substantif en vue de la caractérisation d'un autre substantif entraîne momentanément alors la suspension du mécanisme d'incidence appelé à jouer entre le terme apport et le terme support de la caractérisation engagée, suspension à la faveur de laquelle il sera fait appel à la préposition convenante pour rendre effective l'opération de caractérisation.

Considéré résultativement, le syntagme *un verre à vin* présente un réseau plus complexe de rapports syntaxiques, au sein duquel l'article *un* est vu servir de support formel à un groupe nominal complexe, formé du substantif *verre* exerçant la fonction de support à l'endroit d'un apport également complexe constitué d'un substantif et d'une préposition. Ce que l'on peut résumer à travers la figure qui suit:

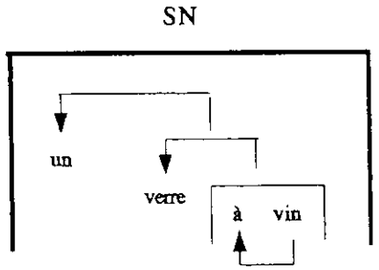

La genèse du contenu de signification de ce syntagme met en cause une séquence opérative dont les divers moments pourraient correspondre à ce qui suit:

1. Au premier moment de la genèse du syntagme, se trouve posé, comme dans le cas précédent, la genèse du support matériel du syntagme, genèse à travers laquelle s'ouvre le procès de substantivation; le substantif *verre* se présente également ici en attente d'une caractérisation à venir, mais d'une caractérisation qui se distingue de la première en ceci qu'elle intéresse cette fois la nature même de la chose que le locuteur cherche à désigner:

d'un régime d'incidence *interne*, de celui observé dans *gâteau maison*, par exemple, où le second substantif se présente en discours, après traitement approprié et avec les conséquences qui y sont liées, comme l'équivalent d'un adjectif et auquel cas il se trouve momentanément doté d'un régime d'incidence externe. Ce traitement n'est pas étranger toutefois à celui que représente, dans le premier cas, l'intervention de la préposition, puisque dans un cas comme dans l'autre, il s'agit de résoudre un problème d'incompatibilité syntaxique lié à la nature en langue des deux unités appelées par visée phrastique à entrer momentanément en rapport d'incidence.

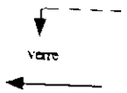

2. La caractérisation dont fait l'objet le substantif *verre* fait appel au contenu de signification d'un second substantif, en l'occurrence le substantif *vin*, dont la genèse psychique s'effectue au second moment opératif dans la genèse du syntagme. C'est au terme de la genèse de ce second substantif qu'apparaît la condition opératoire de la préposition, à savoir la suspension du mécanisme d'incidence entre deux termes destinés à s'associer mais qui ne peuvent entrer directement en rapport d'incidence l'un avec l'autre; d'où l'inscription, *dans le temps opératif*, d'un intervalle psychique entre les deux substantifs:

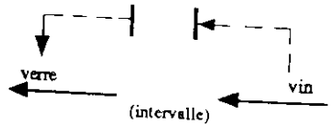

3. À ce stade de la construction psychique du syntagme, le substantif *verre*, en attente de caractérisation, se présente comme support puissanciel de cette caractérisation; le substantif *vin*, quant à lui, sans renoncer à son régime d'incidence interne, se présente en position d'apport puissanciel de caractérisation. Le rôle de la préposition dans ce cas consistera à actualiser la mise en rapport en les deux termes posés, à faire passer autrement dit la mise en rapport entre les deux substantifs, de l'état puissanciel où elle se présente avant intervention de la préposition, à l'état effectif. La préposition, dans ces conditions, échoit bien – i.e. vient prendre place dans le temps opératif – à l'intervalle inscrit entre deux mots de discours – i.e. deux mots dont la genèse psychique est effective:

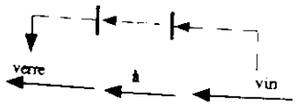

4. Ce que va résoudre en premier lieu la préposition, c'est le problème posé par la forme sous laquelle doit se présenter le substantif *vin* pour pouvoir servir d'apport à un autre substantif. Au lieu que ce problème soit résolu lors de la genèse du substantif apport, comme ce serait le cas avec le génitif dans une langue à déclinaison, il est

résolu subséquemment à la genèse de celui-ci. La préposition agit donc, dans un premier temps, comme support formel à l'endroit du substantif caractérisant[3]. Le quatrième instant opératif correspond donc à l'effection du rapport d'incidence entre le substantif apport et le support formel que représente la préposition:

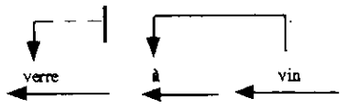

5. L'incidence du substantif vin à son support formel étant réalisée, le contenu de signification de ce substantif peut alors entrer en rapport d'incidence avec celui du substantif verre, la préposition précisant, par son contenu idéogénique, la nature de ce rapport:

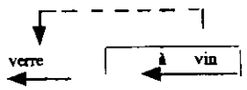

6. Effection de l'incidence du substantif sous préposition à son support matériel:

7. Incidence effective du substantif sous préposition à son support matériel; genèse du support formel du syntagme:

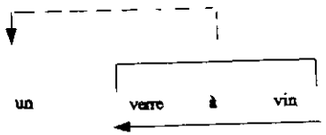

8. Effection de l'incidence du contenu matériel complexe du syntagme à son support formel:

---

[3] Considérer le second substantif comme un *apport* de signification remet inévitablement en cause la théorie du cas synaptique développée par Guillaume, théorie qui, parce qu'insuffisamment généralisée, ne permet pas de rendre compte d'une manière satisfaisante des problèmes soulevés par l'emploi du substantif en fonction de régime à l'endroit d'un autre substantif à travers une préposition. C'est cette difficulté que propose de résoudre l'article *Le problème de la déclinaison nominale* de Roch Valin, paru dans *L'envers des mots* (Presses de l'Université Laval, Québec, Klincksieck, Paris, 1994).

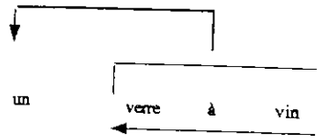

9. Incidence effective du contenu matériel du syntagme à son support formel et clôture du procès de substantivation rendant possible la genèse sémiologique du syntagme:

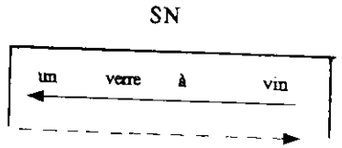

sémiogénèse puissancielle

Au plan syntaxique, la préposition *à* permet donc ici à la personne logique du substantif *vin* d'entrer en rapport d'incidence avec celle du substantif *verre*. Par son contenu idéogénique souvent qualifié d'«incolore», elle caractérise la nature du rapport liant entre eux les deux substantifs, livrant au résultat l'image d'un contenant et d'un contenu puissanciels, alors que la préposition *de*, dans le même contexte, aurait pour effet, par son caractère actualisateur, de produire l'image d'un contenant et d'un contenu effectifs.

Il appert au terme de ces réflexions que le caractère diastématique du régime d'incidence de la préposition prend toute sa signification dès le moment où l'on situe les choses dans une perspective opérative. Ce qui suppose la reconnaissance préalable des trois états distincts d'existence du langage, à savoir l'état puissanciel, l'état effectif et celui, permettant le passage de l'un à l'autre état, de l'effection. Car c'est dans la genèse du syntagme – dans le langage en effection par conséquent – que se définit la condition opératoire de la préposition – l'intervalle psychique qui en sollicite le recours –, laquelle agit alors comme opérateur d'incidence entre deux substantifs de discours. Ce rôle d'opérateur d'incidence, de réducteur d'intervalle psychique, la préposition le partage en réalité avec la conjonction de subordination, dont la condition opératoire est, *mutatis mutandis*, analogue à celle de la préposition.

Ronald LOWE

Université Laval, Québec

DE L'OPPOSITION *RÉGULIER* VS *IRRÉGULIER* DANS L'HISTOIRE DES FUTURS DE L'INDICATIF DU VERBE ESPAGNOL

On a parfois l'impression, en lisant certaines grammaires historiques, que les signes d'une langue évoluent au gré de circonstances généralement imprévisibles et que le rôle du linguiste se limite à découvrir, parmi ces dernières, le maximum de régularités, le maximum de lois. Des accidents du signifiant sont ainsi décrits et répertoriés avec le plus grand soin mais la *fonction* de ces accidents, dans les systèmes de signes qu'ils affectent, n'est pas toujours prise en considération ou ne l'est pas comme elle le devrait, ce qui fait, paradoxalement, que les signifiants que ces grammaires se donnent comme objets d'observation y apparaissent dépouillés d'une partie de l'aptitude à laquelle ils doivent leur nom: leur aptitude à signifier. C'est de ce paradoxe, tel qu'il apparaît dans l'histoire des futurs irréguliers de la conjugaison espagnole, qu'il va être question dans les pages qui suivent.

Il sera simplement rappelé, en guise d'entrée en matière, que les futurs en question – futurs de l'indicatif et conditionnels – se sont formés historiquement à partir de périphrases constituées d'un infinitif et du présent ou de l'imparfait de *haber* – l'outil grammatical issu du latin HABERE – et que ces futurs, en raison de cette circonstance historique, sont des formes verbales dans lesquelles c'est un infinitif, et non un lexème nu, qui apparaît régulièrement en position de radical. Exemple:

cantaré = cantar + (h)é	*cantaría = cantar + (hab)ía*
cantarás = cantar + (h)as	*cantarías = cantar+ (hab)ías*
cantará = cantar + (h)a	*cantaría = cantar + (hab)ía*
cantaremos = cantar+(h)emos	*cantaríamos =cantar+(hab)íamos*
cantaréis = cantar + (h)éis	*cantaríais = cantar+(hab)íais*
cantarán = cantar + (h)an	*cantarían = cantar + (hab)ían*

Il n'existe guère, dans la langue actuelle, qu'une douzaine de futurs et de conditionnels qui s'écartent de ce modèle d'organisation: une douzaine de futurs dont l'irrégularité est de dissimuler l'infinitif qui leur sert de radical sous une apparence qui le rend plus ou moins difficilement reconnaissable.

En espagnol ancien, cependant, ces futurs irréguliers étaient beaucoup plus nombreux et on en explique la singularité en invoquant une syncope vocalique, en l'occurrence la disparition de leur voyelle prétonique.

Cette syncope a engendré dans certains cas des groupes consonantiques conformes à un certain type d'organisation de la chaîne parlée. Les futurs comprenant de tels groupes se sont alors conservés: **pod(e)ré > podré, *sab(e)ré > sabré, *quer(e)ré > querré*, etc. Dans d'autres cas, cependant, ce sont des groupes non conformes à ce type d'organisation qui ont fait leur apparition et ils ont évolué de différentes façons.

(a) Certains se sont simplifiés, comme celui que l'on trouve dans les futurs du verbe *decir: diz(i)ré > dizré > diré* (sauf si l'on considère, ce qui est également concevable, que *diré* est issu directement d'un infinitif contracté du type *dir*[1]);

(b) D'autres ont donné lieu à une métathèse (mais les futurs engendrés de la sorte n'ont pas été conservés ou ne l'ont été que dialectalement: **pon(e)ré > ponré > porné; *ten(e)ré > tenré > terné*, etc);

(c) D'autres se sont modifiés par assimilation (mais les futurs engendrés de la sorte ont connu le même sort que les précédents: **pon(e)ré > ponré > porré; ten(e)ré > tenré > terré*, etc);

(d) D'autres enfin, les plus nombreux, se sont conservés en développant une consonne de transition: **pon(e)ré > ponré > pondré; *ten(e)ré > tenré > tendré; *sal(i)ré > salré > saldré*, etc.[2]

En raison même des modalités de leur formation, et quel que soit le type exact auquel ils appartiennent, tous les futurs irréguliers de l'espagnol ont donc la particularité d'être des formes verbales contractées, y compris les deux futurs de *hacer (haré, haria)*, dont le propre est d'avoir pour radical un infinitif contracté aujourd'hui disparu *(far)* mais attesté dans la langue jusqu'au XIVème siècle. *Faré*, en espagnol ancien, est composé de *far + é; faría, de far + ía*.

[1] C'est un infinitif de ce type que l'on trouve dans quelques proverbes anciens. Dans le *Vocabulario de refranes* de Correas, on lit par exemple: *En entrando por la villa, pregunta por la madre, dirte han cual es la hixa*, avec le commentaire suivant: *«Dir» sincopado por: dezir* (d'après l'édition de L. Combet, Bordeaux, 1967, Institut d'Etudes Ibériques et Ibéro-américaines de l'Université de Bordeaux, 127).

[2] Il n'y a guère que dans quelques dialectes d'Amérique que les groupes en question ont pu se conserver sans consonne de transition. Il reste notamment des cas de conservation de *-lr* au Nouveau Mexique et au Chili *(dolré, dolrfa)* et des cas de conservation de *-nr-* en Equateur et au Chili *(venré, venria)*. Cf. Alvar M. & Pottier B., *Morfologfa histórica del español*, Madrid, Gredos, 1983, §162. 2. 2.

Tous ces futurs ont une histoire dont l'intérêt ne réside pas dans ses péripéties proprement dites mais dans ce que ces dernières enseignent sur la nature des signes qu'elles mettent en cause et sur l'organisation des systèmes à travers lesquels ces signes existent.

Ces questions-là, de première importance, ne se trouvent guère au centre que d'une seule description historique des futurs irréguliers de la langue espagnole, une description issue de l'enseignement de M. Molho que l'on trouve aujourd'hui dans la grammaire historique de Darbord & Pottier[3] et dans le *Manuel de linguistique espagnole* de M. Bénaben[4].

Ce qui est mis en relief dans cette description – sous la forme qui lui est donnée dans chacun de ces ouvrages –, c'est que l'histoire des futurs irréguliers du verbe espagnol est celle d'une sélection opérée par la langue dans son matériel sémiologique. Les verbes aujourd'hui caractérisés par l'irrégularité de leurs futurs ne sont en effet qu'une partie – une toute petite partie, même – de ceux qui l'étaient dans des temps plus reculés. Aucune grammaire historique ne fournit d'ailleurs de liste exhaustive des futurs irréguliers de l'espagnol ancien, car cette liste, si elle existait, serait celle de tous les futurs dont la formation a entraîné l'apparition, puis la disparition, d'un *-e-* ou d'un *-i-* prétoniques, c'est-à-dire celle de tous les futurs des conjugaisons en *-er* et en *-ir*. Quand on sait qu'il s'agit là de deux des trois types de conjugaison que connaît l'espagnol, on mesure à la fois ce que serait la longueur de cette liste et son peu d'intérêt.

Mais on mesure aussi la singularité des verbes auxquels la langue a réservé le droit de conserver des futurs irréguliers. Une singularité que confirme le fait que ces verbes – à la différence de beaucoup d'autres – ont également conservé un passé simple de l'indicatif irrégulier, un passé que caractérise le thème spécifique sur lequel il se construit ainsi que le caractère accentué de ce thème à la 1ère et à la 3ème personne du singulier. Un historien de la langue, en effet, ne peut pas ne pas souligner que les passés de l'indicatif auxquels la tradition réserve le nom de prétérits forts étaient beaucoup plus nombreux en espagnol ancien qu'en espagnol moderne et que les verbes qui ont conservé ce type de passé sont – à quelques exceptions près – ceux-là mêmes qui ont conservé par ailleurs des futurs contractés.

Si l'on ajoute à cela que dans l'une et l'autre liste – celle des futurs et des passés irréguliers de la langue actuelle – on trouve des verbes tels que *poder, querer* et *saber*, on ne peut pas ne pas se demander si ce que G. Guillaume appelait la subduction exotérique des verbes d'une langue

[3] *La langue espagnole*, Paris, Nathan, 1988.

[4] Paris, Ophrys, 1993.

n'a pas joué un rôle dans l'explication du phénomène en cause[5]. On ne peut pas ne pas se demander si les verbes qui ont des signifiants de futur et de passé particuliers n'ont pas également un signifié particulier.

De fait, c'est ce que fait ressortir la description à laquelle il est fait référence ici. Pour Darbord et Pottier, par exemple:

> «Les verbes d'existence se donnent une morphologie particulière [...]. D'autres verbes, d'un contenu particulier, eux aussi, manifestent leur spécificité par une désinence en *-go* au présent, ainsi que par la syncope de la voyelle prétonique au futur (chaque fois que celle-ci n'est pas a). Ces verbes – verbes d'existence, verbes modaux – sont soumis à une forte dématérialisation sémantique, puisqu'ils sont souvent auxiliaires ou semi-auxiliaires: l'appauvrissement du signifiant en est la conséquence: *haberé* > *habré, teneré* > *ten'ré* > *tendré.*» *(op.cit.* p. 161)

A l'appui de cette argumentation, les auteurs ajoutent que des futurs contractés tels que *combré* (de *comer*), *bebré* (de *beber*), *perdré* (de *perder*) et bien d'autres, attestés à date ancienne, ont été abandonnés par la langue dans la mesure où ce sont des futurs de verbes d'action et non de verbes existentiels ou modaux.

De même, pour M. Bénaben:

> «Le sens de ces verbes (leur signifié) a eu très probablement une influence sur leur forme (leur signifiant). On observe en effet qu'il s'agit de verbes qui pour la plupart se prêtent à la fonction d'auxiliaire ou de semi-auxiliaire: *he cantado / lo tengo guardado / puedo decirtelo / sé explicarlo / me ponías nervioso / venía diciendo / la broma me sale caro / quieres marcharte / cabe hacerlo lo más rápido posible / más vale llegar a tiempo / se hizo banquero* («devenir»). Comme pour tout verbe auxiliaire ou semi-auxiliaire, leur contenu sémantique tend à s'alléger, ce qui n'est pas le cas des verbes «spécialisés» dans telle ou telle action comme *comer, pedir, meter, responder,* etc. Ceux-ci ne deviennent jamais auxiliaires.
>
> Il est donc raisonnable de penser que chaque fois que l'occasion a pu se présenter, le physisme des verbes auxiliaires ou semi-auxiliaires a tendu à s'alléger et est resté tel quel [...]. Ce phénomène purement phonétique à l'origine a été ensuite adopté pour signifier un appauvrissement sémantique.» *(op. cit.* p. 145*)*

Cette explication aurait tout pour satisfaire si elle ne soulevait deux problèmes.

Un problème de sémantique, d'abord. Si l'on veut établir un lien de causalité entre l'appauvrissement du signifié de certains verbes et l'appauvrissement de leur signifiant, lorsqu'on les conjugue au futur, il faut

[5] Cf. G. Guillaume, «Théorie des auxiliaires et examen de faits connexes», dans *Langage et science du langage*, Paris, Nizet-Québec, Presses de l'Université Laval, 1964, 73-86.

démontrer au préalable qu'il existe des signifiés verbaux plus «pauvres» que d'autres. Mais plus pauvres sous quel rapport? Le rapport synchronique? Quel que soit l'état de langue que l'on observe, on a du mal à admettre sans réserve que *poder,* par exemple, est un verbe sémantiquement plus «pauvre» que *comer.* Il n'est en fait ni plus pauvre ni plus riche: il est autre. Plus pauvres sous le rapport diachronique, alors? Cela serait sans doute assez facile à démontrer dans le cas de *haber,* devenu dans son histoire de moins en moins verbe de possession et de plus en plus verbe auxiliaire. Mais si l'on s'intéresse encore une fois au verbe *poder,* que peut-on dire de lui sous ce rapport? Son signifié est-il plus «pauvre» aujourd'hui qu'hier? Est-il plus pauvre, même, que celui de son étymon latin? Là encore, il est assez difficile d'en être convaincu mais il importe peu, en fin de compte, que la linguistique moderne ne dispose pas de «pèse-signifiés» pour décrire les verbes d'une langue. Il est même tout à fait probable que cet instrument de pesée, s'il existait, serait assez peu utile pour justifier l'existence des futurs irréguliers de la langue espagnole. Assez peu utile parce que le véritable problème que pose l'explication dont il est question ici est d'ordre méthodologique.

Il y a en effet une certaine incohérence à vouloir expliquer les irrégularités de conjugaison d'un seul et même groupe de verbes en invoquant, tantôt le «poids» sémantique de ces verbes, tantôt la position qu'ils occupent par rapport à d'autres dans une chronologie de type notionnel.

Car c'est bien en fonction de cette chronologie que l'on explique la spécificité de leurs formes de passé dans la grammaire historique de Darbord et Pottier ou dans le manuel de linguistique de M. Bénaben. Tous les verbes aujourd'hui dotés d'un prétérit fort, souligne-t-on dans ces ouvrages, peuvent être qualifiés de fondamentaux ou puissanciels dans la mesure où, directement ou indirectement, leur signifié se définit dans le domaine notionnel de l'existence ou dans celui du «pouvoir», du «vouloir» ou du «savoir». On rappelle alors que ces domaines – comme le faisait remarquer G. Guillaume – se hiérarchisent les uns par rapport aux autres et par rapport à celui dans lequel se définissent les autres verbes de la langue (avant de «chanter», il faut «être» et, ensuite, «pouvoir», «vouloir» ou «savoir» chanter) et l'on considère cette chronologie comme le phénomène explicateur de la sélection opérée historiquement par la langue dans ses prétérits forts. Le radical spécifique de ces passés est issu en effet de radicaux latins qui, tous, véhiculaient la notion aspectuelle de *perfectum* et l'on fait valoir qu'au cours des siècles «l'espagnol a tendu à réserver ce radical [ressenti comme le signifiant d'une antériorité] aux verbes qui impliquent une antériorité mentale par rapport aux autres verbes» (*op. cit.* p. 162).

Soit. Il existe au moins deux raisons de préférer une autre explication à celle-ci[7] mais on peut au moins accepter l'idée que le signifié de ces verbes s'antériorise notionnellement à celui de tous les autres verbes de la langue[8] et que cette singularité d'ordre sémantique trouve directement ou indirectement à se manifester dans des singularités d'ordre sémiologique, notamment au passé de l'indicatif.

Mais pourquoi, alors, invoquer autre chose que l'antécédence notionnelle de ces verbes pour expliquer la sémiologie de leurs futurs, elle aussi singulière? Pourquoi invoquer leur «poids» sémantique? Par égard pour ce que l'on appelle le signifiant? Parce qu'un futur contracté est un futur à sémiologie «allégée» et que cet «allégement», pour des verbes au signifié dit «léger», serait un remarquable exemple de motivation du signe? Ce pourrait être en effet une raison mais il paraît difficile en l'occurrence, de la croire suffisante, par même si l'on tenait pour acquise l'existence de verbes à signifié léger et de verbes à signifié lourd, il resterait à accorder aux signifiants des premiers toute l'attention qu'ils méritent. Il resterait notamment à analyser ces signifiants en ne faisant pas comme si ce qu'ils disent de singulier, lorsqu'on leur demande d'exprimer le futur, n'avait rien à voir avec ce qu'ils *disent* de singulier lorsqu'on leur demande d'exprimer le passé.

La simple observation montre en effet que ce que *dit* un prétérit fort, dans sa singularité sémiologique, est du même ordre que ce que *dit* un futur irrégulier, dans sa singularité propre.

Le prétérit fort, comme il a été dit plus haut, est un passé qui se distingue des autres – les prétérits faibles ou réguliers – par la spécificité du thème sur lequel il se construit et par son mode d'accentuation. Dans la conjugaison de *traer*, par exemple, *traje* est une forme dont le thème *traj-* est celui de l'infinitif du verbe (*traj-* s'oppose à *tra-*) et c'est une forme qui, en outre, est accentuée sur ce thème et non sur la désinence. Il reste par moins que ces deux traits de sémiologie, pour un structuraliste, n'ont pas la même fonction. La spécificité de *traj-*, notamment, s'apprécie par opposition aux autres formes de la conjugaison de *traer* tandis que le mode d'accentuation spécifique de la forme comme *traje* ne s'apprécie que par rapport aux autres prétérits de la

[7] [illegible] caso de motivacion del signo linguistico: la oposición *regular/irregular* [illegible] teoría de los pretéritos indefinidos», in *Actas del III Congreso Internacional de Historia de la Lengua Española* (à paraître).

[8] [illegible] pourrait vouloir argumenter cette antécédence notionnelle d'une façon qui ne serait [illegible] comparable à celle de Darbord et Pottier ou de M. Bénaben mais cela [illegible] en cause le principe même d'une hiérarchie de notions et la [illegible] hiérarchie, par les verbes dont il est question ici. On trouvera [illegible] qui fonde l'antécédence notionnelle des verbes dotés d'un [illegible] qui fait l'objet de la note précédente.

langue, ceux que l'on qualifie de faibles. Si l'on oppose, par exemple, la série *traje, dije, quise* (série de prétérits forts) à la série *hablé, canté, entré* (série de prétérits faibles), la seule et unique différence qui s'observe dans l'ordre du signifiant est que la première ne comprend que des formes accentuées sur le thème, tandis que la deuxième ne comprend que des formes accentuées sur la désinence. Un prétérit fort se définit certes au moyen de deux traits de sémiologie particuliers mais il ne s'oppose à un prétérit faible que par l'un de ces traits: il ne s'en distingue que parce qu'à la première et à la troisième personne du singulier, il n'est pas accentué sur la désinence mais sur ce qui vient *avant*, c'est-à-dire sur le thème. Un prétérit fort est une forme verbale dont l'accent, à certaines personnes, *s'antériorise* à la position qu'il occupe dans un prétérit faible. Bref, c'est une structure où se marque un certain type *d'antériorité*.

Or, qu'est-ce qui se marque, en espagnol, dans un futur irrégulier? Le signifiant de ce futur est un trisyllabe qui, amputé d'une partie de lui-même, se présente sous la forme d'un bisyllabe: *po-de-ré* > *po-dré*, *sa-be-ré* > *sa-bré*, *ha-be-ré* > *ha-bré*, etc. Un futur irrégulier est un signe qui a invariablement une structure syllabique du type: {1, 2...} (diachroniquement: 1, 2, 3 > 1, 0, 3, soit, au résultat, 1, 2...)[8]. C'est un signe dont la construction s'achève dans *l'en-deçà* de la limite syllabique que lui assigneraient les règles de construction d'un futur ordinaire. Bref, c'est un signe dont la construction s'achève *avant terme*, un signe dans lequel se marque un certain type *d'antériorité*. La contraction des futurs irréguliers du verbe espagnol en fait des formes verbales porteuses de la même marque que les prétérits irréguliers avec lesquels elles coexistent.

La théorie de ces futurs et de ces passés aurait tout à gagner, semble-t-il, en se fondant sur cette observation et en faisant ressortir que les verbes qui se dotent aujourd'hui d'un prétérit fort et de deux futurs contractés sont ceux – et seulement ceux – dont le signifié *s'antériorise* notionnellement à celui des autres verbes de la langue (ou à celui de quelques-uns d'entre eux, regroupés en séries plus ou moins longues) et que ce sont des verbes auxquels les aléas de l'histoire ont offert une marque sémiologique exploitable – et aujourd'hui exploitée – comme le *signifant* de cette antériorité. Bref, ce sont des verbes dont la langue, depuis la fin du moyen-âge, est parvenue à *motiver* partiellement la

[8] Ces futurs ne sont pas obtenus par suspension de leur morphogénèse. Celle-ci, au contraire est portée jusqu'à son terme mais ce terme est atteint sans qu'il soit nécessaire de passer par la construction d'un infinitif. Porteuses d'une matière notionnelle suffisamment puissancielle ou prévisionnelle, ces formes n'ont pas besoin de prendre appui sur un infinitif pour évoquer le futur.

n'a pas joué un rôle dans l'explication du phénomène en cause[5]. On ne peut pas ne pas se demander si les verbes qui ont des signifiants de futur et de passé particuliers n'ont pas également un signifié particulier.

De fait, c'est ce que fait ressortir la description à laquelle il est fait référence ici. Pour Darbord et Pottier, par exemple:

> «Les verbes d'existence se donnent une morphologie particulière [...]. D'autres verbes, d'un contenu particulier, eux aussi, manifestent leur spécificité par une désinence en *-go* au présent, ainsi que par la syncope de la voyelle prétonique au futur (chaque fois que celle-ci n'est pas a). Ces verbes – verbes d'existence, verbes modaux – sont soumis à une forte dématérialisation sémantique, puisqu'ils sont souvent auxiliaires ou semi-auxiliaires: l'appauvrissement du signifiant en est la conséquence: *haberé* > *habré, teneré* > *ten're* > *tendré*.» (*op.cit.* p. 161)

A l'appui de cette argumentation, les auteurs ajoutent que des futurs contractés tels que *combré* (de *comer*), *bebré* (de *beber*), *perdré* (de *perder*) et bien d'autres, attestés à date ancienne, ont été abandonnés par la langue dans la mesure où ce sont des futurs de verbes d'action et non de verbes existentiels ou modaux.

De même, pour M. Bénaben:

> «Le sens de ces verbes (leur signifié) a eu très probablement une influence sur leur forme (leur signifiant). On observe en effet qu'il s'agit de verbes qui pour la plupart se prêtent à la fonction d'auxiliaire ou de semi-auxiliaire: *he cantado / lo tengo guardado / puedo decirtelo / sé explicarlo / me ponías nervioso / venía diciendo / la broma me sale caro / quieres marcharte / cabe hacerlo lo más rápido posible / más vale llegar a tiempo / se hizo banquero* («devenir»). Comme pour tout verbe auxiliaire ou semi-auxiliaire, leur contenu sémantique tend à s'alléger, ce qui n'est pas le cas des verbes «spécialisés» dans telle ou telle action comme *comer, pedir, meter, responder,* etc. Ceux-ci ne deviennent jamais auxiliaires.
>
> Il est donc raisonnable de penser que chaque fois que l'occasion a pu se présenter, le physisme des verbes auxiliaires ou semi-auxiliaires a tendu à s'alléger et est resté tel quel [...]. Ce phénomène purement phonétique à l'origine a été ensuite adopté pour signifier un appauvrissement sémantique.» (*op. cit.* p. 145)

Cette explication aurait tout pour satisfaire si elle ne soulevait deux problèmes.

Un problème de sémantique, d'abord. Si l'on veut établir un lien de causalité entre l'appauvrissement du signifié de certains verbes et l'appauvrissement de leur signifiant, lorsqu'on les conjugue au futur, il faut

[5] Cf. G. Guillaume, «Théorie des auxiliaires et examen de faits connexes», dans *Langage et science du langage*, Paris, Nizet-Québec, Presses de l'Université Laval, 1964, 73-86.

démontrer au préalable qu'il existe des signifiés verbaux plus «pauvres» que d'autres. Mais plus pauvres sous quel rapport? Le rapport synchronique? Quel que soit l'état de langue que l'on observe, on a du mal à admettre sans réserve que *poder,* par exemple, est un verbe sémantiquement plus «pauvre» que *comer.* Il n'est en fait ni plus pauvre ni plus riche: il est autre. Plus pauvres sous le rapport diachronique, alors? Cela serait sans doute assez facile à démontrer dans le cas de *haber,* devenu dans son histoire de moins en moins verbe de possession et de plus en plus verbe auxiliaire. Mais si l'on s'intéresse encore une fois au verbe *poder,* que peut-on dire de lui sous ce rapport? Son signifié est-il plus «pauvre» aujourd'hui qu'hier? Est-il plus pauvre, même, que celui de son étymon latin? Là encore, il est assez difficile d'en être convaincu mais il importe peu, en fin de compte, que la linguistique moderne ne dispose pas de «pèse-signifiés» pour décrire les verbes d'une langue. Il est même tout à fait probable que cet instrument de pesée, s'il existait, serait assez peu utile pour justifier l'existence des futurs irréguliers de la langue espagnole. Assez peu utile parce que le véritable problème que pose l'explication dont il est question ici est d'ordre méthodologique.

Il y a en effet une certaine incohérence à vouloir expliquer les irrégularités de conjugaison d'un seul et même groupe de verbes en invoquant, tantôt le «poids» sémantique de ces verbes, tantôt la position qu'ils occupent par rapport à d'autres dans une chronologie de type notionnel.

Car c'est bien en fonction de cette chronologie que l'on explique la spécificité de leurs formes de passé dans la grammaire historique de Darbord et Pottier ou dans le manuel de linguistique de M. Bénaben. Tous les verbes aujourd'hui dotés d'un prétérit fort, souligne-t-on dans ces ouvrages, peuvent être qualifiés de fondamentaux ou puissanciels dans la mesure où, directement ou indirectement, leur signifié se définit dans le domaine notionnel de l'existence ou dans celui du «pouvoir», du «vouloir» ou du «savoir». On rappelle alors que ces domaines – comme le faisait remarquer G. Guillaume – se hiérarchisent les uns par rapport aux autres et par rapport à celui dans lequel se définissent les autres verbes de la langue (avant de «chanter», il faut «être» et, ensuite, «pouvoir», «vouloir» ou «savoir» chanter) et l'on considère cette chronologie comme le phénomène explicateur de la sélection opérée historiquement par la langue dans ses prétérits forts. Le radical spécifique de ces passés est issu en effet de radicaux latins qui, tous, véhiculaient la notion aspectuelle de *perfectum* et l'on fait valoir qu'au cours des siècles «l'espagnol a tendu à réserver ce radical [ressenti comme le signifiant d'une antériorité] aux verbes qui impliquent une antériorité mentale par rapport aux autres verbes» (*op. cit.* p. 162).

Soit. Il existe au moins deux raisons de préférer une autre explication à celle-ci[6] mais on peut au moins accepter l'idée que le signifié de ces verbes s'antériorise notionnellement à celui de tous les autres verbes de la langue[7] et que cette singularité d'ordre sémantique trouve directement ou indirectement à se manifester dans des singularités d'ordre sémiologique, notamment au passé de l'indicatif.

Mais pourquoi, alors, invoquer autre chose que l'antécédence notionnelle de ces verbes pour expliquer la sémiologie de leurs futurs, elle aussi singulière? Pourquoi invoquer leur «poids» sémantique? Par égard pour ce que l'on appelle le signifiant? Parce qu'un futur contracté est un futur à sémiologie «allégée» et que cet «allégement», pour des verbes au signifié dit «léger», serait un remarquable exemple de motivation du signe? Ce pourrait être en effet une raison mais il paraît difficile, en l'occurrence, de la croire suffisante, car même si l'on tenait pour acquise l'existence de verbes à signifié léger et de verbes à signifié lourd, il resterait à accorder aux signifiants des premiers toute l'attention qu'ils méritent. Il resterait notamment à analyser ces signifiants en ne faisant pas comme si ce qu'ils *disent* de singulier, lorsqu'on leur demande d'exprimer le futur, n'avait rien à voir avec ce qu'ils *disent* de singulier lorsqu'on leur demande d'exprimer le passé.

La simple observation montre en effet que ce que *dit* un prétérit fort, dans sa singularité sémiologique, est du même ordre que ce que *dit* un futur irrégulier, dans sa singularité propre.

Un prétérit fort, comme il a été dit plus haut, est un passé qui se distingue des autres – les prétérits faibles ou réguliers – par la spécificité du thème sur lequel il se construit et par son mode d'accentuation. Dans la conjugaison de *traer*, par exemple, *traje* est une forme dont le thème n'est pas celui de l'infinitif du verbe *(traj-* s'oppose à *tra-)* et c'est une forme qui, en outre, est accentuée sur ce thème et non sur la désinence. Il n'en reste pas moins que ces deux traits de sémiologie, pour un structuraliste, n'ont pas la même fonction. La spécificité de *traj-*, notamment, s'apprécie par opposition aux autres formes de la conjugaison de *traer*, tandis que le mode d'accentuation spécifique de la forme complète, *traje*, ne s'apprécie que par rapport aux autres prétérits de la

[6] Cf. G. Luquet, «Un caso de motivacion del signo linguistico: la oposición *regular/irregular* en la historia de los pretéritos indefinidos», in *Actas del III Congreso Internacional de Historia de la Lengua Espanola* (à paraître).

[7] On pourrait certes argumenter cette antécédence notionnelle d'une façon qui ne serait pas en tous points semblable à celle de Darbord et Pottier ou de M. Bénaben mais cela ne remettrait nullement en cause le principe même d'une hiérarchie de notions et la place occupée, dans cette hiérarchie, par les verbes dont il est question ici. On trouvera une approche critique de ce qui fonde l'antécédence notionnelle des verbes dotés d'un prétérit fort dans le travail qui fait l'objet de la note précédente.

langue, ceux que l'on qualifie de faibles. Si l'on oppose, par exemple, la série *traje, dije, quise* (série de prétérits forts) à la série *hablé, canté, entré* (série de prétérits faibles), la seule et unique différence qui s'observe dans l'ordre du signifiant est que la première ne comprend que des formes accentuées sur le thème, tandis que la deuxième ne comprend que des formes accentuées sur la désinence. Un prétérit fort se définit certes au moyen de deux traits de sémiologie particuliers mais il ne s'oppose à un prétérit faible que par l'un de ces traits: il ne s'en distingue que parce qu'à la première et à la troisième personne du singulier, il n'est pas accentué sur la désinence mais sur ce qui vient *avant*, c'est-à-dire sur le thème. Un prétérit fort est une forme verbale dont l'accent, à certaines personnes, *s'antériorise* à la position qu'il occupe dans un prétérit faible. Bref, c'est une structure où se marque un certain type *d'antériorité*.

Or, qu'est-ce qui se marque, en espagnol, dans un futur irrégulier? Le signifiant de ce futur est un trisyllabe qui, amputé d'une partie de lui-même, se présente sous la forme d'un bisyllabe: *po-de-ré > po-dré, sa-be-ré > sa-bré, ha-be-ré > ha-bré*, etc. Un futur irrégulier est un signe qui a invariablement une structure syllabique du type: [1, 2...] (diachroniquement: 1, 2, 3 > 1, 0, 3, soit, au résultat, 1, 2...)[8]. C'est un signe dont la construction s'achève dans *l'en-deçà* de la limite syllabique que lui assigneraient les règles de construction d'un futur ordinaire. Bref, c'est un signe dont la construction s'achève *avant terme*, un signe dans lequel se marque un certain type *d'antériorité*. La contraction des futurs irréguliers du verbe espagnol en fait des formes verbales porteuses de la même marque que les prétérits irréguliers avec lesquels elles coexistent.

La théorie de ces futurs et de ces passés aurait tout à gagner, semble-t-il, en se fondant sur cette observation et en faisant ressortir que les verbes qui se dotent aujourd'hui d'un prétérit fort et de deux futurs contractés sont ceux – et seulement ceux – dont le signifié *s'antériorise* notionnellement à celui des autres verbes de la langue (ou à celui de quelques-uns d'entre eux, regroupés en séries plus ou moins longues) et que ce sont des verbes auxquels les aléas de l'histoire ont offert une marque sémiologique exploitable – et aujourd'hui exploitée – comme le *signifant* de cette antériorité. Bref, ce sont des verbes dont la langue, depuis la fin du moyen-âge, est parvenue à *motiver* partiellement la

[8] Ces futurs ne sont pas obtenus par suspension de leur morphogénèse. Celle-ci, au contraire est portée jusqu'à son terme mais ce terme est atteint sans qu'il soit nécessaire de passer par la construction d'un infinitif. Porteuses d'une matière notionnelle suffisamment puissancielle ou prévisionnelle, ces formes n'ont pas besoin de prendre appui sur un infinitif pour évoquer le futur.

Soit. Il existe au moins deux raisons de préférer une autre explication à celle-ci[6] mais on peut au moins accepter l'idée que le signifié de ces verbes s'antériorise notionnellement à celui de tous les autres verbes de la langue[7] et que cette singularité d'ordre sémantique trouve directement ou indirectement à se manifester dans des singularités d'ordre sémiologique, notamment au passé de l'indicatif.

Mais pourquoi, alors, invoquer autre chose que l'antécédence notionnelle de ces verbes pour expliquer la sémiologie de leurs futurs, elle aussi singulière? Pourquoi invoquer leur «poids» sémantique? Par égard pour ce que l'on appelle le signifiant? Parce qu'un futur contracté est un futur à sémiologie «allégée» et que cet «allégement», pour des verbes au signifié dit «léger», serait un remarquable exemple de motivation du signe? Ce pourrait être en effet une raison mais il paraît difficile, en l'occurrence, de la croire suffisante, car même si l'on tenait pour acquise l'existence de verbes à signifié léger et de verbes à signifié lourd, il resterait à accorder aux signifiants des premiers toute l'attention qu'ils méritent. Il resterait notamment à analyser ces signifiants en ne faisant pas comme si ce qu'ils *disent* de singulier, lorsqu'on leur demande d'exprimer le futur, n'avait rien à voir avec ce qu'ils *disent* de singulier lorsqu'on leur demande d'exprimer le passé.

La simple observation montre en effet que ce que *dit* un prétérit fort, dans sa singularité sémiologique, est du même ordre que ce que *dit* un futur irrégulier, dans sa singularité propre.

Un prétérit fort, comme il a été dit plus haut, est un passé qui se distingue des autres – les prétérits faibles ou réguliers – par la spécificité du thème sur lequel il se construit et par son mode d'accentuation. Dans la conjugaison de *traer*, par exemple, *traje* est une forme dont le thème n'est pas celui de l'infinitif du verbe *(traj-* s'oppose à *tra-)* et c'est une forme qui, en outre, est accentuée sur ce thème et non sur la désinence. Il n'en reste pas moins que ces deux traits de sémiologie, pour un structuraliste, n'ont pas la même fonction. La spécificité de *traj-*, notamment, s'apprécie par opposition aux autres formes de la conjugaison de *traer*, tandis que le mode d'accentuation spécifique de la forme complète, *traje*, ne s'apprécie que par rapport aux autres prétérits de la

[6] Cf. G. Luquet, «Un caso de motivacion del signo linguistico: la oposición *regular/irregular* en la historia de los pretéritos indefinidos», in *Actas del III Congreso Internacional de Historia de la Lengua Espanola* (à paraître).

[7] On pourrait certes argumenter cette antécédence notionnelle d'une façon qui ne serait pas en tous points semblable à celle de Darbord et Pottier ou de M. Bénaben mais cela ne remettrait nullement en cause le principe même d'une hiérarchie de notions et la place occupée, dans cette hiérarchie, par les verbes dont il est question ici. On trouvera une approche critique de ce qui fonde l'antécédence notionnelle des verbes dotés d'un prétérit fort dans le travail qui fait l'objet de la note précédente.

langue, ceux que l'on qualifie de faibles. Si l'on oppose, par exemple, la série *traje, dije, quise* (série de prétérits forts) à la série *hablé, canté, entré* (série de prétérits faibles), la seule et unique différence qui s'observe dans l'ordre du signifiant est que la première ne comprend que des formes accentuées sur le thème, tandis que la deuxième ne comprend que des formes accentuées sur la désinence. Un prétérit fort se définit certes au moyen de deux traits de sémiologie particuliers mais il ne s'oppose à un prétérit faible que par l'un de ces traits: il ne s'en distingue que parce qu'à la première et à la troisième personne du singulier, il n'est pas accentué sur la désinence mais sur ce qui vient *avant*, c'est-à-dire sur le thème. Un prétérit fort est une forme verbale dont l'accent, à certaines personnes, *s'antériorise* à la position qu'il occupe dans un prétérit faible. Bref, c'est une structure où se marque un certain type *d'antériorité*.

Or, qu'est-ce qui se marque, en espagnol, dans un futur irrégulier? Le signifiant de ce futur est un trisyllabe qui, amputé d'une partie de lui-même, se présente sous la forme d'un bisyllabe: *po-de-ré* > *po-dré*, *sa-be-ré* > *sa-bré*, *ha-be-ré* > *ha-bré*, etc. Un futur irrégulier est un signe qui a invariablement une structure syllabique du type: [1, 2...] (diachroniquement: 1, 2, 3 > 1, 0, 3, soit, au résultat, 1, 2...)[8]. C'est un signe dont la construction s'achève dans *l'en-deçà* de la limite syllabique que lui assigneraient les règles de construction d'un futur ordinaire. Bref, c'est un signe dont la construction s'achève *avant terme*, un signe dans lequel se marque un certain type *d'antériorité*. La contraction des futurs irréguliers du verbe espagnol en fait des formes verbales porteuses de la même marque que les prétérits irréguliers avec lesquels elles coexistent.

La théorie de ces futurs et de ces passés aurait tout à gagner, semble-t-il, en se fondant sur cette observation et en faisant ressortir que les verbes qui se dotent aujourd'hui d'un prétérit fort et de deux futurs contractés sont ceux – et seulement ceux – dont le signifié *s'antériorise* notionnellement à celui des autres verbes de la langue (ou à celui de quelques-uns d'entre eux, regroupés en séries plus ou moins longues) et que ce sont des verbes auxquels les aléas de l'histoire ont offert une marque sémiologique exploitable – et aujourd'hui exploitée – comme le *signifant* de cette antériorité. Bref, ce sont des verbes dont la langue, depuis la fin du moyen-âge, est parvenue à *motiver* partiellement la

[8] Ces futurs ne sont pas obtenus par suspension de leur morphogénèse. Celle-ci, au contraire est portée jusqu'à son terme mais ce terme est atteint sans qu'il soit nécessaire de passer par la construction d'un infinitif. Porteuses d'une matière notionnelle suffisamment puissancielle ou prévisionnelle, ces formes n'ont pas besoin de prendre appui sur un infinitif pour évoquer le futur.

structure sémiologique. Le signifiant de ces verbes *proposait,* la langue a *disposé*[9].

Il resterait, bien sûr, à expliquer les menues différences qui s'observent dans la liste des verbes espagnols dotés d'un prétérit fort et dans la liste de ceux qui sont dotés d'un futur et d'un conditionnel irréguliers. Il existe concrètement, dans la conjugaison espagnole, six verbes qui, irréguliers au passé, ne le sont pas au futur *(ser, ir, estar, andar, traer* et la racine *-ducir)* et deux verbes qui, irréguliers au futur, ne le sont pas au passé (*salir* et *valer*). Pourquoi?

La réponse, concernant les six premiers, est assez simple, si l'on tient compte des multiples contraintes qui ont pesé sur la formation des futurs contractés espagnols. Des contraintes phonétiques notamment. On sait, par exemple, qu'un *-e- ou* un *-i-* prétoniques sont régulièrement sujets à disparaître en phonétique espagnole (quelle que soit la nature du vocable dans lequel on les trouve), tandis qu'un *-a-* prétonique, à l'inverse, se maintient. *Estar* et *andar* ont donc gardé leurs futurs réguliers (*estaré, estaría, andaré, andaría*) parce que l'accident phonétique que la langue aurait pu exploiter pour les motiver ne s'est jamais produit (**estré, *estría,* de même que **andré, *andría,* n'ont jamais existé en espagnol). De même il n'y a jamais eu contraction de *iré* (futur de *ir*) parce que cette forme est dépourvue de voyelle prétonique interne et il n'y a jamais eu contraction de *seré* (futur de *ser)* parce que ce phénomène aurait entraîné la formation d'un groupe consonantique inconnu de la langue en position initiale, un groupe non conforme aux structures syllabiques de la langue (**sr-*).

Il faut encore invoquer une raison phonétique pour comprendre la formation régulière du futur de *traer.* En phonétique espagnole, la syncope d'une voyelle prétonique, qu'il s'agisse d'un *e- ou* d'un *-i-*, ne se produit que lorsque cette voyelle se trouve placée entre deux consonnes. La syncope n'affecte que le noyau d'une syllabe dont l'élément apertural est une consonne. Or, dans le futur étymologique de *traer (traeré),* le *-e-* prétonique, immédiatement antérieur au *-r-* d'infinitif, n'est précédé d'aucune consonne. Il constitue une syllabe à lui seul, en conséquence de quoi il s'est toujours maintenu. Le futur contracté **traré* n'a jamais existé en espagnol.

L'existence de micro-systèmes lexicaux, en outre, a joué un rôle non négligeable dans la formation des futurs de la langue espagnole et l'his-

[9] Il faut évidemment que ce que le signifiant propose soit conforme à un certain type de structure syllabique. Si l'un des verbes les plus fondamentaux de la langue, le verbe *ser,* a des futurs parfaitement réguliers *(seré, sería,* et non **sré, *sría,* qui n'ont jamais existé), c'est parce que la langue n'admet pas en position explosive le groupe consonantique *sr-*.

toire des verbes en *-ducir* en est une illustration. Le propre des futurs contractés du castillan – à quelques rares exceptions près – est en effet de faire apparaître en position prédésinentielle un groupe consonantique ou, à défaut, une consonne dont le caractère multiple soit phonologiquement pertinent. *Querré,* par exemple, est caractérisé par un *r* multiple, c'est-à-dire par une consonne phonétiquement opposable à un *r* simple, et l'on trouve, dans les autres futurs contractés, des groupes prédésinentiels tels que *br, dr, ndr* et *ldr (habré, podré, tendré, saldré* etc.), sans compter les groupes, beaucoup plus nombreux, que la langue n'a pas conservés. Aux origines de la langue, en revanche, parmi les verbes dont les futurs contractés étaient pourvus d'une consonne prédésinentielle simple, on trouvait non seulement *decir* et *hacer,* comme aujourd'hui, mais aussi quelques rares dérivés de la racine *-ducir* avec, par exemple, des futurs du type *adura* (*aduzira* > *aduz'ra* > *adura*)[10]. L'abandon de ces derniers ne se comprend guère que si l'on admet que la langue a réservé le *-r-* prédésinentiel simple aux futurs de *decir* et *hacer,* c'est-à-dire au futur de deux verbes qui, à l'instar de *dire et faire* en français, constituent un micro-système lexical particulier[11]. Dans la mesure où, par ailleurs, les modèles syllabiques adoptés par la langue au XIVe siècle excluaient l'apparition du groupe consonantique *-zr-* en position explosive, les futurs contractés du type *aduzra* ne pouvaient pas davantage se conserver et les verbes en *-ducir* ont dû adopter des futurs réguliers.

Il est beaucoup plus difficile, en revanche, de discerner les raisons qui font que *salir et valer* sont des verbes irréguliers au futur et non au passé. Pourquoi leur prétérit est-il de type faible, alors que le parfait de leur étymon latin était de type fort (*SALUI*[12] *VALUI*)? Il n'existe pas de réponse satisfaisante à cette question. Et il n'est peut-être pas nécessaire d'en chercher une, car si un linguiste est dans son rôle lorsqu'il cherche à comprendre pourquoi les formes d'une langue sont ce qu'elles sont – il n'était pas question d'autre chose dans ces pages – il outrepasse les limites de sa compétence lorsqu'il prétend expliquer pourquoi ces formes ne sont pas ce qu'elles pourraient être.

Gilles LUQUET

Université de la Sorbonne Nouvelle (Paris III)

[10] On pourrait y ajouter aussi le verbe *yazer* mais *les* futurs de ce verbe sont ordinairement du type *yazré, yazría* en espagnol ancien. On peut certes faire état de l'existence d'un conditionnel du type *yaría* mais cette forme n'est guère attestée que dans un vers de l'un des manuscrits du *Libro de Alexandre* (cf. J. Cornu, «Recherches sur la conjugaison espagnole au XIIIe et XIVe siècle», in *Miscellanea di filologia e linguistica in memoria di N. Caix et U. A. Canello,* Firenze, 1886, 217-229).

[11] Celui dans lequel se trouve représentée la totalité du champ d'activité de la personne.

[12] *SALUI,* variante faible de *SALUI,* a également existé en latin mais cela n'explique pas pourquoi son usage s'est imposé dans la Péninsule Ibérique.

RÉSUMÉ

Il existe actuellement une douzaine de verbes dont les futurs de l'indicatif – futur simple et conditionnel – se présentent sous une forme irrégulière, une forme contractée. Ce sont des verbes qui ont vocation à devenir auxiliaires, des verbes soumis à une dématérialisation plus ou moins forte et cet «appauvrissement» sémantique a pu être considéré comme la raison même de leur «appauvrissement» sémiologique. Or, ces verbes, à quelques rares exceptions près, ont également des passés de l'indicatif irréguliers, des passés dont la singularité serait plutôt à imputer au rapport sémantique qui s'établit entre ces verbes et ceux qui sont dotés de passés réguliers.

Ne pourrait-on éviter d'appliquer deux poids et deux mesures à l'analyse d'une seule et même catégorie de verbes? Ne pourrait-on voir ce qu'ont en commun le signifiant d'un futur irrégulier et le signifiant d'un passé irrégulier? Ne pourrait-on voir que ces signifiants *disent* la même chose et que leur raison d'être est précisément dans ce qui s'exprime de la sorte? Toutes ces questions admettent une réponse affirmative.

L'EMPLOI GÉNÉRIQUE DE L'ARTICLE DÉFINI (SINGULIER)

L'emploi générique des articles a suscité ces dernières années d'innombrables études et fait l'objet de plusieurs colloques. Cet intéret montre que l'on cherche à définir le concept de «généricité» et qu'il est difficile à cerner.

Dans cet exposé, je m'en tiendrai à un seul article, l'article défini, et plus particulièrement, l'article défini au singulier. Les exemples cités seront indifféremment des exemples en allemand ou en francais, le commentaire s'appliquant aussi bien à l'un qu'à l'autre.

J'indique tout de suite ma conclusion: j'ai déterminé, dans un corpus large, deux grands groupes de cas, le premier de ces groupes comportant des subdivisions. Voici un tableau qui donne, sur deux colonnes, les deux grands types d'emploi génériques de l'article défini que j'ai distingués:

I	II
le générique U^2	*le* générique, anaphorique de U^1
→ espèce	→ individu non particulier
primaire	secondaire
(1) *L'élan est en voie de disparition*	(18) *Le père doit pourvoir à l'éducation de ses enfants*
(2) *L'homme est mortel*	
(4) *L'homme a domestiqué le cheval*	

Tableau 1

Mon exposé consistera à expliquer quels sont les critères qui ont servi à ce classement. Ce qui me donnera l'occasion de définir la «généricité» avec l'article *le*. Je serai appelé à signaler au passage d'autres critères qui font que l'on trouve chez les auteurs des classements différents.

I. – L'ESPÈCE

1.1. Dans beaucoup d'exemples, ce à quoi renvoie le syntagme nominal comportant l'article défini peut être décrit en termes d'espèce. Lorsqu'on dit:

(1) *Der Elch* ist am Aussterben «**L'élan** est en voie de disparition»

l'on dit qu'une espèce est sur le point de disparaître, l'extinction ne pouvant frapper qu'une collectivité. À l'évocation de l'espèce ici est liée aussi l'idée d'une grande quantité, l'extinction totale consistant en une diminution en nombre jusqu'à la nullité.

1.2. C'est toujours en termes d'espèce que l'on pourra décrire le référent du syntagme dans:

(2) *Der Mensch* ist sterblich «**L'homme** est mortel»

même si le prédicat comporte une composante individuelle – la mortalité étant le fait des individus. Dans un exemple comme (2), le prédicat explicite un trait qui participe à la définition de la nature du sujet et c'est alors la composante qualitative de l'espèce qui se trouve soulignée. Le caractère du prédicat qui entraîne la pensée tantôt du côté de la quantité, tantôt du côté de la qualité, n'affecte, cependant, en rien la définition du sujet qui est toujours l'espèce comme on le voit dans (3), où on trouve les deux types de prédication avec un seul et même sujet:

(3) ***Le dinosaure***, aujourd'hui disparu, était herbivore.

1.3. Comment peut-on se représenter alors l'espèce? Il faut d'abord souligner – à la suite de la plupart des auteurs – qu'il faut prendre le terme «espèce» dans son acception large, non pas comme un degré dans la hiérarchie des êtres biologiques aux côtés des termes «genre» et «famille», mais comme un ensemble plus ou moins vaste. Je la définirai comme un contenant large enfermant l'ensemble des êtres dont peut se dire la notion, contenant recouvrant pratiquement le champ d'application de ladite notion. En figure:

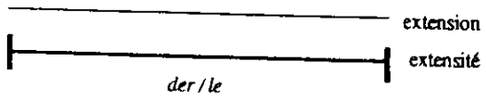

2.1. La plupart des auteurs affirment que le terme d'«espèce» décrit bien le référent des syntagmes nominaux dans les exemples cités. Il est souligné, cependant, que, souvent, en contexte, on envisage l'espèce au même titre qu'un individu. On pourrait appliquer à l'exemple suivant:

(4) *Der Mensch zahmte das Pferd* «**L'homme** a domestiqué le cheval»

le commentaire de Smith (1975, 39): [il parle d'un exemple analogue] «where all the NP's are generic, ... it is possible to substitute proper names (the prime example of non-generic NPs) for any of the NPs.»

Le syntagme avec article défini fait figure de nom propre de l'espèce. R. Declerck (1989, 83 n. 9) écrit:

> Parfois les GN génériques définis réfèrent au genre en tant que concept abstrait plutôt qu'au genre comme étant réalisé par l'ensemble de l'espèce ... [Une phrase] comme *La puce (d'ordinateur) a été inventée à la fin des années soixante-dix* illustre cette possibilité.

Tandis que Furukawa (1989, 54) dit:

> D'autre part, [le SN] *le chien*, interprété comme générique, peut être considéré, et c'est là l'important, comme référentiel dans un monde formé d'entités abstraites telle que *le chat, le mouton, la chèvre*. À ce niveau, l'espèce «chien» n'est qu'un individu parmi d'autres.

Pour résumer: 1° l'espèce est vue comme une entité large, quantitativement en (1) ou qualitativement en (2); 2° l'espèce est vue comme une unité étroite parmi d'autres espèces vues de la même façon en (4).

Dans tous les exemples jusqu'ici le syntagme nominal renvoie à l'espèce. Est-il pour autant générique? Ici les opinions divergent. L'opinion la plus répandue est de considérer que la généricité du syntagme doit s'accompagner de la généricité du prédicat. On entend en général par généricité du prédicat le fait qu'il ne désigne pas un procès ou un état ayant un lieu précis dans l'espace ou le temps, mais soit une série de procès comme dans *Pierre va à l'école à pied* ou un procès virtuel comme dans *Pierre nage* (= sait nager). Dès lors ne seront déclarés génériques que les syntagmes dans les exemples du type:

(5) *Der Hund bellt* «**Le chien** aboie»

parce que *bellt* renvoie non pas à un événement spécifique, mais à une capacité érigée en caractéristique du sujet. Dès lors seront non génériques les SN des exemples (1) et (4).

Cette position, à mon avis, est dictée par le fait que l'on pose que les deux articles, l'indéfini et le défini, doivent correspondre exactement dans tous leurs emplois. Or, effectivement, le syntagme avec article *ein* ne sera pas générique si le prédicat désigne un événement ayant un ancrage spatio-temporel, il renverra alors soit à une sous-espèce particulière, soit à un individu particulier:

(6) *Ein Elch ist am Aussterben* «**Un élan** est en voie de disparition»

(7) *Ein Mensch* zahmte das Pferd «**Un homme** a domestiqué le cheval»

La généricité est ainsi liée au fait que le prédicat doit constituer une caractéristique du sujet, le définissant en quelque sorte. Mais le fait de rencontrer ce type de syntagme dans toutes les positions syntaxiques,

indépendamment du prédicat, semble militer en faveur de la seule considération du syntagme en lui-même et permet d'affirmer que ce qui fonde la généricité de l'article défini, c'est bel et bien le fait d'évoquer partout l'espèce. On se trouve par là à accepter qu'il puisse ne pas exister une symétrie parfaite dans les emplois des deux articles. En résumé, on pourrait présenter la figure suivante:

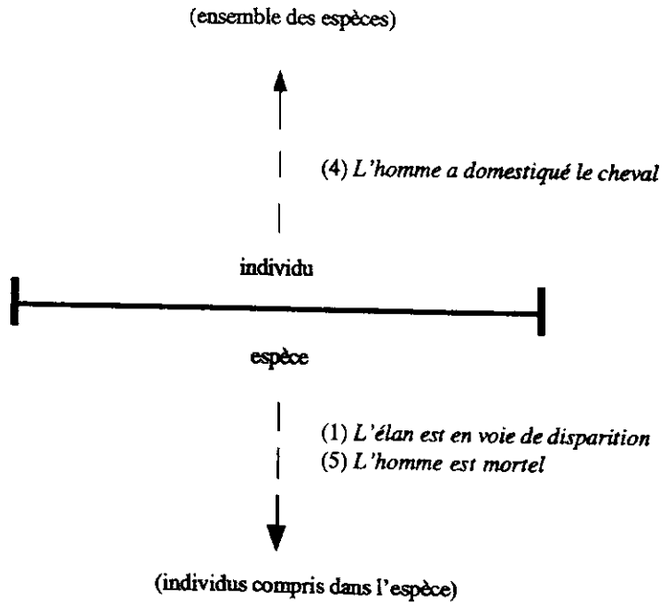

Fig. 2.

II. – L'INDIVIDU

Il existe, cependant, un autre type d'exemples avec article défini dont l'analyse est fort différente. Pour la présenter dans sa véritable lumière, il faut d'abord dire que, dans les exemples cités jusqu'ici, replacés dans un contexte plus large, le syntagme avec article défini pourrait être comparé à un syntagme comme *le soleil* ou *la terre*, renvoyant à des êtres dits uniques. *Le perroquet* dans:

(8) *Was die Tiere traumen, das werden wir nie wissen. Sie konnen es nicht sagen.* Nur ***der Papagei.*** (K. Valentin dans: *Tucholsky* 5/367) «A quoi rêvent les animaux? Nous ne le saurons jamais, ils ne peuvent le dire. Sauf ***le perroquet***»

évoque la seule espèce d'êtres qui puisse avoir nom «perroquet».

Tout autre est le cas que je vais examiner maintenant. Il importe, pour bien saisir les différences, de parler d'abord brièvement de l'emploi générique de l'article indéfini *ein/un*.

3.1. Un premier point à observer est que, dans son emploi générique, l'article indéfini renvoie à un individu, mais contrairement à l'emploi non générique, cet individu peut être n'importe lequel des individus dont peut se dire la notion et c'est donc indirectement, à travers la forme étroite d'un individu, que l'on rejoint l'entier du champ d'extension de la notion:

(9) *Ein Dichter ist ein Mensch, der seine Gefühle aufbewahren kann.* (Tucholsky 5/409) «**Un poète** est un homme qui peut mettre ses sentiments en veilleuse»

3.2. Un second point à observer est que la valeur de l'article *un* générique est reconnaissable surtout lorsque le syntagme est sujet d'une phrase non nominalisée, p. ex.:

(10) *Ein Fussballspiel dauert zweimal 45 Minuten* (Eppert 23) «**Une partie** de football dure deux fois 45 minutes»

Cependant, dès que le syntagme est dans une phrase nominalisée, l'analyse est souvent différente. Prenons ces deux phrases qui représentent une paraphrase l'une de l'autre:

(11) ***Ein Bild, das bleibenden Wert hat,*** *bietet dem Beschauer...eine Wahrheit* ...«**Un tableau qui a une valeur durable** offre à celui qui le regarde une vérité»

(12) *Wenn* ***ein Bild*** *bleibenden Wert hat, so bietet es dem Beschauer...*«Si **un tableau** a une valeur durable, il offre à celui qui le regarde...»

et si on fait abstraction de l'effet restrictif de la relative, on s'aperçoit que les commentateurs reconnaissent un valeur générique à l'article en (11), mais pas en (12), où on préfere le plus souvent l'appeler «non spécifique».

3.3. Une dernière observation a trait à la possibilité de pouvoir toujours reprendre anaphoriquement, grâce à l'article défini, un désigné exprimé auparavant grâce à l'article indéfini.

(13) ***Ein Platz*** *ist aber nur ein Platz, wenn* ***er*** *leer ist ... die beschwingten Linien* der angegrenzenden Hauser fangen an zu sprechen – «Ich bin ein Platz!» sagt **der Platz.** (Tucholsky 5/346) «**Une place** n'est une place que si **elle** est vide ... alors ... les lignes

légères des maisons qui la cernent commencent à parler. «Je suis une place», dit la place.»

(14) *Wenn* ***ein Loch*** *zugestopft wird, wo bleibt es dann? ... wo bleibt* ***das zugestopfte Loch****?* (Tucholsky 9/153) «Quand on bouche **un trou**, que reste-t-il de lui? Que reste-t-il **du trou bouché**?»

Ainsi l'unité étroite individuelle – mais non particulière – peut être rappelée par l'article anaphorique, le désigné étant toujours une unité étroite. De plus, l'anaphore peut être non pas une anaphore stricte, c'est-à-dire reprenant le même terme – *ein Loch ... das Loch* –, mais une anaphore dite associative où l'article défini reprend un désigné impliqué dans un premier terme. Ainsi:

(15) *Wenn ... ein Kind spielt, so ist* ***der Grund*** *ein Spieltrieb.* (Buytendijk 26) «Quand ... un enfant joue, **la raison** en est un instinct de jeu.»

Si, dans le contexte, le terme rappelé est présent à proximité ou si le syntagme n'est pas sujet, la tendance est d'analyser l'article *le* anaphorique comme non générique et à lui donner un autre nom. C'est le cas de Furukawa (1986, 50-53) analysant:

(16) *L'amour, ... c'est quand* ***la femme*** *choisit.* (Piaf, *F.*, nov. 1974, p. 14)

qui parle, dans les exemples de ce type, de valeurs «pseudo-génériques», et de Mats Forsgren (1989, 93), qui dit que le SN *la femme* dans ce même exemple ne vise nullement la classe des femmes et qu'il s'agit d'un SN spécifique, coupable de généricité par contagion (à cause de *l'amour*, SN générique).

Une caractéristique de l'anaphore associative est que le premier terme une fois introduit peut demeurer implicite ultérieurement dans le contexte et l'on se retrouve alors avec des phrases dont la syntaxe ressemble à s'y méprendre aux exemples cités en I. Par exemple:

(17) ***Der Souffleur*** *sitzt vorne unter der Buhne und bewahrt die Schauspieler vor dem Steckenbleiben.* (Eppert 84) «**Le souffleur** se tient en avant sous la scène et pallie les blancs de mémoire des comédiens.»

Der Souffleur ne renvoie pas à une espèce, même prise comme un individu, mais bel et bien à un individu. On dit *le souffleur*, parce que dans une pièce de théâtre, n'importe laquelle, il y a un souffleur et un seul. De même dans (18):

(18) ***Le père*** *doit pourvoir à l'éducation de ses enfants.*

Le père renvoie à la seule personne dans une famille quelconque qui remplit ce rôle. On remarque que la tendance est – en cette position sujet – à l'assimiler purement et simplement aux cas que j'ai présentés en I. Témoin A. Carlier qui, commentant un passage du code civil (Livre 1, Titre II, p.4, section 1):

(19) ***Le mineur émancipé*** pourra accepter [la donation qui lui est faite] avec l'assistance de son curateur

dit: «le prédicat énonce un droit caractérisant l'ensemble des éléments de la classe». Or, en (19) comme en (17) et (18), il s'agit d'un individu non particulier et non de l'espèce.

4. On s'aperçoit que la détermination de la généricité s'appuie souvent sur un critère assez vague qui consiste à déclarer générique ce qui n'est manifestement pas singulier ou spécifique, et uniquement dans certaines positions. Ce n'est pas suffisant. Il importe, pour éviter les confusions, de passer au crible les emplois et de bien distinguer les deux grands types d'exemples que j'ai cités, parce qu'ils sont irréconciliables: I. l'article *le* singulier renvoie à l'espèce d'une part, cette espèce faisant figure d'être unique; II. l'article *le* singulier renvoie à un individu non particulier et représente le rappel d'un individu déjà nommé ou impliqué dans un individu déjà nommé dans le contexte.

Y aurait-il deux articles définis? Évidemment non. Ce que l'on a dans la première série d'exemples, c'est l'aboutissement de la tension II qui consiste à passer d'un contenant étroit en S2 à un contenant large en U2. C'est la figure 3:

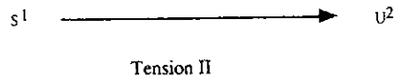

Fig. 3.

Ce que l'on a dans la deuxième série d'exemples, c'est l'opposition centrale du système, la successivité des positions S1 et S2:

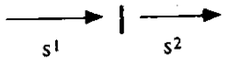

Fig. 4.

c'est-à-dire l'image d'un individu particulier d'abord posé (S^1), puis présupposé (S^2), détachée de la position centrale où elle représente un individu particulier, répétée dans toutes les positions de la tension I où

l'article *un* renvoie toujours à un individu, mais qui n'est plus particulier. En figure:

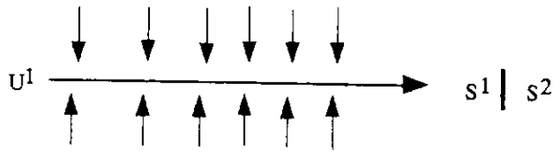

Tension I

Fig. 5.

Autrement dit, partout l'article défini correspond à une position en tension II: on pourrait dire que nos exemples de la section I représentent la position U^2 primaire et les exemples de la section II, une position secondaire, transposition de la position S^2. Ainsi se trouve explicité le tableau I de la première page.

Joseph PATTEE

Université Laval, Québec

BIBLIOGRAPHIE

Buytendijk, F.J.J., *Mensch und Tier*, Hamburg, Rowohlt Taschenbuch Verlag (=Rowohlts Deutsche Enzyklopadie 74). // (1965) *L'homme et l'animal* (traduction: Rémi Laureillard), Paris, Gallimard (=Idées NRF 87). [Buytendijk]

Declerck, Renaat, 1989, «L'interprétation des phrases génériques», *Travaux de linguistique de l'Université de Gand*, 19, 67-84.

Eppert, Franz, 1970, *Material zum Konversationsunterricht*, München, Max Hueber Verlag. [Eppert]

– , 1970, *Deutsche Wortschatzübungen*, München, Max Hueber Verlag. [Eppert 2/]

Forsgren, Mats, 1989, «Généricité ou spécificité du SN: valeur structurale ou interprétation inférentielle? Le rôle des déterminants», *Travaux de linguistique de l'Université de Gand*, 19: 85-117.

Furukawa, Naoyo, 1986, *L'article et le problème de la référence en français*, Tokyo, Librairie Éditions France Tosho.

– ,1989), «Le SN générique et les pronoms «*ça/il(s)*» . sur le statut référentiel des SN génériques», *Modèles linguistiques*, XI, 2, 37-57.

Smith, N.V., 1975, «On Generics», *Transactions of the Philological Society*, 27-48.

Tucholsky, Kurt, 1975, *Gesammelte Werke*. Band 5 (1927), Band 9 (1931), Reinbek bei Hamburg, Rowohlt Taschenbuch Verlag. [Tucholsky 5/] [Tucholsky 9/1]

Résumés

L'EMPLOI GÉNÉRIQUE DE L'ARTICLE DÉFINI (SINGULIER)

Nous nous proposons de présenter une série d'exemples où l'article défini représente une position en système qui n'est pas le singulier (S^2). Il ressortira de l'examen de ces exemples qu'il faut distinguer quatre grands cas d'emploi de *le*. Dans les écrits portant sur cette question, ces cas sont tantôt confondus – ce qui aboutit à l'impossibilité de définir clairement l'universel de tension II, tantôt séparés – et alors seul l'un ou l'autre de ces emplois sont déclarés vraiment «génériques». Ceci nous amènera à passer en revue les définitions de la «généricité» et les critères qu'avancent les grammairiens pour la définir. Au terme de ce survol, il sera proposé un principe de répartition des emplois de l'article défini, valable aussi bien pour le français que pour l'allemand.

Summary

THE GENERIC USE OF THE DEFINITE ARTICLE (SINGULAR)

Genericity has been, for the past decade, a very important issue in linguistics and especially in the study of determiners. In this paper, we will be discussing the generic use of the definite article in French and German. We will show that the «generic use» of this article, covers in fact two different incompatible uses which should be kept apart. Through this demonstration, we will, hopefully, obtain a better view of what «generic» means.

CE QUE ET LA NOMINALISATION DE PROPOSITIONS

Est-il possible de présenter une appréhension univoque du segment *ce que* dans le cadre de la nominalisation de propositions? G. Guillaume (1973, 165-170) en doute apparemment puisqu'il voit en *ce* dans (1a) «un article spécial», servant à «actualiser» le nom de discours, tandis que dans (1b), il «a valeur d'un nom de langue», en tant que substitut pronominal:

(1)(a) Il s'attend à **ce que** je revienne
(b) Il t'a apporté **ce que** tu lui avais demandé.

L'évaluation critique des interprétations existantes (cf. Pierrard 1993) nous a conduit à proposer des paramètres pour une nouvelle appréhension du segment *ce que*. Ceux-ci présupposent une complémentarité profonde entre les deux composantes du segment. La valeur de *ce que* devra être calculée à partir du rapport entre ses deux éléments constitutifs (*ce* + *que*). Mais quelle valeur de base attribuera-t-on à chacun de ces éléments? La présente contribution a pour objectif d'avancer quelques éléments de réponse à cette question.

L'interprétation du segment *ce que* requiert en premier lieu sa mise en rapport avec les types de nominalisation propositionnelle que le mot introduit et la détermination du degré de cohérence ou de catégorisation que le «nom de discours» acquiert dans ce cadre. Il conviendra ensuite d'établir la valeur pronominale de l'élément *que* et le rôle qu'il remplit par rapport au «nom fonctionnel» qu'il introduit.

1. – NOMINALISATION PROPOSITIONNELLE: RELATIVES ET CONJONCTIVES

Les diverses propositions introduites par *ce que* seront appréhendées comme le produit de l'opération de nominalisation. La nominalisation, rappelons-le, est pour G. Guillaume la transformation d'une phrase en mot de discours par sa translation du plan verbal dans le plan nominal.

«On assiste donc là à une opération de pensée selon le déroulement de laquelle, après avoir fait une phrase avec des mots, on fait un mot avec toute une phrase – un mot dont le contenu substantiel est une phrase entière réduite à l'état de nom, de nom en plusieurs mots» (Guillaume 1973, 145)[1].

1.1. La nominalisation et ses différentes saisies.

En nous inspirant de Guillaume (1990,243-244), nous distinguerons également *cinq moments* distincts dans le processus de nominalisation même si nous ne les concevons pas exactement de la même manière:

1° développement d'une séquence phrastique:

(2)(a) Mon frère veut...

2° incapacité de la compléter par l'exploitation d'un mot de langue:

(b) Mon frère veut [+ objet]

3° nécessité de construire ce mot «dans le moment même du besoin» à partir de l'évocation du contenu d'une seconde phrase, propre à fournir la matière du mot dont on aurait besoin:

(c) [Le livre est dans l'armoire][2]

4° l'évocation de sous-phrase au contenu sémantique d'un mot de langue inexistant régresse vers le fait de langue par une saisie appropriée qui la transforme en «mot fonctionnel»:

(d) [livre [qui est dans l'armoire]]

(d') [que [le livre est dans l'armoire]]

5° construction de la phrase complexe par l'intégration du nom fonctionnel dans la nouvelle entité discursive, avec toutes les régulations dans le mécanisme d'incidence endo-syntagmatique (impliquant autant l'extension que l'extensité dans le cadre du GN) ou endophrastique (avec, entre autres, le jeu de l'extensitude[3]) que cela peut impliquer:

[1] A propos de l'appréhension guillaumienne de la subordonnée en tant que nom de discours, c'est-à-dire en tant que groupe de mots tenant momentanément le rôle de nom, cf. aussi Boone 1994, 2-3.

[2] Les crochets indiquent qu'il s'agit d'une pure *évocation* de la sous-phrase. Celle-ci n'est jamais réalisée dans un environnement discursif. Dans ce sens, on la représentera plus adéquatement même par une structure argumentale: [livre - être - dans armoire].

[3] Les notions d'«extension», d'«extensité» et d'«extensitude» sont utilisées dans l'acception de Wilmet 1986.

(e) Mon frère veut un/le/les [livre(s) [qui est(sont) dans l'armoire]].

(e')Mon frère veut [que [le livre soit dans l'armoire]].

Cette conception permet à la fois de maintenir le mécanisme fondamental de constitution de «mots complexes» situé à l'entrée de la visée phrastique, l'opération de «mise en forme de la matière à dire» (Joly & Roulland 1980, 554-564), et de prévoir ensuite dans son déroulement les diverses modalités de la phrase, le processus de structuration cohésive au sein de l'énoncé même ou entre ce dernier et le texte.

La valeur discursive de type substantival ou adjectival des «mots fonctionnels», produits par la nominalisation, sera en particulier déterminée par les divers types de nominalisation et par les variations de l'incidence de discours qui peuvent s'y rattacher (cf. Pierrard 1986, 76-78):

1° nominalisation interne[4]:

(3)(a) Quelqu'un qui aime bien châtie bien

variation du régime d'incidence (externe –> interne):

(b) Qui aime bien châtie bien

2° nominalisation externe:

(4)(a) Que j'aie lu ce livre te surprend

(b) Je te prouverai que j'ai lu ce livre

variation du régime d'incidence (interne –> externe):

(5)(a) Le fait que j'ai lu ce livre te surprend

(b) Je te fournirai la preuve que j'ai lu ce livre.

1.2. L'homogénéité des «noms fonctionnels»

D'une façon générale, le nom de discours «ne présente ni la même homogénéité, ni la même structure que le nom de langue» (Boone 1994, 32). Une distinction doit toutefois être établie entre les différents types de nominalisation.

[4] Il s'agit de distinguer la transposition de la sous-phrase évoquée en nom fonctionnel, qui est un processus produisant des unités fonctionnelles parfaitement équivalentes,
a) [...N...]p → N [QU- [P (...Pro...)]]
QUe [P (...N...)]
du résultat discursif, où la relative acquiert une incidence externe, de par l'extraposition d'un N, sur le plan nominal duquel le reste de la phrase est transporté (cf. Guillaume 1992, 69).

La nominalisation interne, de par la procédure de saisie en immanence de l'énoncé transformé en mot complexe qui implique l'extraposition d'un N sur lequel le GN complexe est établi, catégorise d'office le nom de discours. Elle produit pour ainsi dire organiquement un N complexe, catégorisé en tant que tel:

(6)(a) [...N...]p —> N [QU- [P (...ProN...)]]

Par la suite, un processus croissant d'indifférenciation du nom de discours, réalisé par nominalisation interne, pourra être mis en marche à travers un processus de subduction croissant de l'antécédent, d'abord d'ordre lexical et ensuite d'ordre grammatical (cf. Moignet 1981, 188: *livre, vêtement, jeu, véhicule, qualité,...* → *chose* – /seuil de la prédicativité lexicale/ → *cela* – /seuil de la prédicativité formelle/ → *ce*), débouchant sur une relative, noyau du GN complexe, introduite par un pronom complétif marquant la classification directe [+/- animé] (7c) ou indirecte [+/- genre grammatical] (7d):

(7)(a) Il a pris le livre qui était sur la table
(b) Il a pris quelque chose qui était sur la table
(c) Il a pris ce qui était sur la table
(d) Quant aux livres, il a pris celui qui était sur la table

La nominalisation externe, par contre, implique une saisie extérieure (ou transcendante) de la sous-phrase évoquée avec l'ensemble de ses composantes:

(6)(b) [...N...]p → QUe [P (...N...)]

Dans ce cas-ci, la catégorisation est rudimentaire, à peine ébauchée. Elle ne distingue plus le [+/- animé] dans la mesure où c'est l'ensemble de la proposition qui est saisie.

(8) Paul a giflé Marie. Marie ne l'a pas apprécié.

Le ne reprend pas P mais la chose désignée par P, *(le fait) que P*. La preuve, c'est qu'on ne peut pas substituer P à *le*. La nominalisation externe *que P* est l'expression linguistique de cette réalité. Nous atteignons ici les limites du «statut nominal» car ces groupes complexes, qui présentent des structures propositionnelles fort élaborées, répugnent à fonctionner comme appellation, en s'opposant au caractère synthétique de la dénomination. Comparant les GN *l'idée de son départ, l'idée de partir* et *l'idée que tu partes*, Léard (1994, 47) constate que si le N

dérivé porte sur un événement présupposé, INF sur un procès évoqué, *que P* renvoie à un fait, une relation. Le dernier GN aura par conséquent un statut nominal bien plus précaire.

Examinons en quoi le fonctionnement des propositions en *que P* corrobore les caractéristiques de la nominalisation externe et confirme l'appréhension de ce type de nominalisation.

2. – NOMINALISATION EXTERNE ET SUBSTANTIF

Une des premières conséquences à tirer, c'est que, malgré diverses propriétés en commun (en particulier la faculté de permettre l'attelage syntaxique (la coordination d'un GN et d'une conjonctionnelle), GN fondés sur un nom de langue et GN complexes issus de la nominalisation externe ne sont pas assimilables l'un à l'autre. Diverses observations confirment ce constat.

2.1. L'impossibilité d'occuper toute position syntaxique, couverte par une proposition nominalisée de façon externe, par un nom de langue ou vice versa. La substituabilité des deux constructions est limitée:

(9)(a) J'attends qu'il arrive.
(b) J'attends son arrivée.

(10)(a) Paul prétend que Jean est parti.
(b) *Paul prétend le départ de Jean.

(11)(a) Paul connaît le livre de Pierre.
(b) *Paul connaît que Pierre a écrit un livre.

Tout d'abord, l'équivalence sémantique parfaite est bien évidemment impossible dans la mesure où un GN ne peut exprimer toute la complexité des informations contenues dans une proposition nominalisée:

(12)(a) On m'annonce que Jean n'est pas encore parti.
(b) *On m'annonce le non-départ momentané de Jean.

A un premier niveau donc, l'irréductibilité des GN complexes issus de la nominalisation externe et des GN fondés sur un nom de langue met bien en valeur l'apport spécifique du mot de discours même dans une structure où les deux constructions sont possibles.

Plus fondamentalement, les incompatibilités au niveau de la rection verbale sont à rattacher à l'insuffisance de catégorisation des GN complexes considérés. Celle-ci entravera par exemple le fonctionnement

actanciel de GN complexes en *que* après des verbes régissant une classe d'êtres ou de choses (*connaître quelqu'un/quelque chose*: cf. (11b)). Par contre, les «noms fonctionnels» s'imposent tout naturellement après les verbes déclaratifs pour rendre la complexité d'un «dit» ou d'un «pensé», qui implique une catégorisation lâche:

(13)(a) Jean dit que Pierre a raison.
[→ «dire que P»: propos relatés]
(b) Jean dit la vérité.
[→ «dire GN»: contenu du propos]

(14)(a) Jean pense/songe que Marie reviendra bientôt.
[→ «penser que P»: pensées relatées]
(b) Jean pense à Marie/ songe à ses vacances.
[→ «penser à GN»: contenu de la pensée]

Certains semblent même ne pas permettre une construction avec un N (**prétendre/ affirmer/ supposer GN:* cf. (10b)). Toutefois, une construction avec un GN n'est pas tout à fait impossible avec ces verbes, à condition qu'il s'agisse d'un GN ou d'un nominal suffisamment indéfini:

(10)(b')Paul prétend des choses étranges/un truc/quelque chose.

La non-catégorisation du GN complexe permet même de marquer la sélection d'un effet de sens particulier du verbe régissant, différent de celui qui est retenu dans le cas d'un «nom de langue». Dans les énoncés suivants, seule une des deux constructions est possible avec *que P*:

(15)(a) Jean reconnaît que Pierre a raison.
[-> «reconnaître que P»: «concéder»]
(b) Jean reconnaît Pierre.
[-> «reconnaître GN»: «identifier»]

(16)(a) Pierre estime que Paul a raison.
[-> «estimer que P» = «penser»]
(b) Pierre estime Paul.
[-> «estimer GN» = «apprécier»]

2.2. La catégorisation faible de la conjonctive va également avoir une influence sur les possibilités de pronominalisation, qui diffèrent notablement de celles des GN simples. La reprise du GN complexe par un pronom marquant le genre vrai ou grammatical est exclu. Le ProN neutre est possible mais est loin de s'imposer systématiquement:

(17)(a) – Tu as remarqué que Pierre était triste?
– Oui, je l'ai remarqué.
(b) Il est vrai que tu devrais partir plus souvent.

La pronominalisation de nombreuses conjonctives par *cela/ça* témoigne de l'homogénéité moins tranchée du GN complexe (cf. 3.1).

(18)(a) *Jean l'aime, que Pierre vienne lui rendre visite
(b) Jean aime ça, que Pierre vienne lui rendre visite

(19) C'est vrai que tu devrais partir plus souvent.

Même la pronominalisation en *ça* paraît dans certains cas contrainte. Il s'agit des verbes «recteurs faibles» (Blanche-Benveniste 1988, 60) où la faiblesse de la rection du prédicat principal se conjugue avec le manque d'homogénéité du nom de discours:

(20)(a) Pierre estime que Paul a raison
(b) *Pierre l'estime /?Pierre estime cela
(c) Pierre a vraiment estimé cela?
(d) Pierre estime ceci: que Paul a raison.

(21)(a) Je trouve que la maison est bizarre
(b) *Je le trouve/ *Je trouve cela
(c) Tu trouves ça, toi?

La puissance de la rection verbale apparaît donc comme pouvant compenser jusqu'à un certain point la «faiblesse» du «statut nominal» des GN complexes produits par nominalisation externe.

Mais la structure et le contenu même du GN complexe jouent aussi un rôle:

(22)(a) *Je le pense, que je vais mettre une autre robe. [< Je pense que je vais mettre une autre robe.]
(b) Je le pense vraiment, qu'il n'a pas assez d'autorité. [< Je pense vraiment qu'il n'a pas assez d'autorité.] (exemples de Boone, à paraître.)

3. – NOMINALISATION EXTERNE ET INCIDENCE INSTABLE

La langue a développé une série de constructions qui permettent de renforcer la stabilité défaillante de ces GN complexes en rapportant ceux-ci à une marque de catégorisation.

(23)(a) Pierre apprécie le fait que tu aies accepté de signer ce contrat
(b) Pierre tremble à l'idée que tu pourrais refuser de signer ce contrat

(c) Il est capital pour notre entreprise que tu signes ce contrat
(d) Ca me donne des cauchemars que tu signeras ce contrat
(e) Pierre blâme Marie de ce qu'elle ne soit pas venue.

Trois types de structures aux caractéristiques et à l'extension diverses se dégagent:

1° *Ceci/cela(ça)/il XY, que P*: l'emploi d'un catégorisateur postiche «neutre» permet de fixer *que P* comme entité (23c-d);

2° *e N que P*: d'une incidence interne, le GN complexe, produit d'une nominalisation de l'extérieur, passe à une incidence externe, déterminée par *le N* à valeur épistémique (*l'idée, la pensée*) ou factive (*le fait*) dont la conjonctive dépend. L'emploi obligatoire de l'article classifiant *le* souligne le rôle catégorisateur du N (23a-b);

3° *ce que P*: un «pronom» fait office de support de catégorisation (23e).

Les possibilités d'emploi de ces tours sont liées à divers facteurs:

– la fonction du GN complexe (23c)

– la valeur du verbe régissant:

(24)(a) *Paul sait le fait que Marie a raison
(b) Paul regrette le fait qu'il pleuve.

Le fait est impossible après des verbes comme *savoir*, *dire*, *penser* ou *croire*.

– la rection prépositionnelle (23e). L'emploi de *ce* pour introduire *que P* était bien plus étendu dans le passé. Jusqu'au 17e siècle, on le trouve dans des emplois, occupés aujourd'hui par *le fait:* après de nombreuses prépositions comme *avec*, *sans*,... (25a); comme introducteur d'une proposition sujet (25b) ou d'une corrélative (25c):

(25)(a) Avec ce qu'il était frère, il était encore ami. (Sévigné, cité par Grevisse., §365, 562)
(b) Ce que je te le dis est un signe que je te veux guérir. (Pascal, cité ibid., §231, 311)
(c) Et nous sera li honneurs cent fois plus grande que ce que nous euissions le confort des Anglois. (Froissart, cité ibid., §365: 562)

– la structure et le sens du N fonctionnel, en particulier les valeurs temporelles, aspectuelles ou modales du prédicat verbal, semblent favoriser (26d, 27c) ou défavoriser (26b, 27b) le tour en *N que P*, ceci bien sûr en relation avec le prédicat régissant (27b').

(26)(a) Que tu signes ce contrat est capital pour notre entreprise
(b) ?Le fait que tu signes ce contrat est capital pour notre entreprise
(c) ?Que tu signeras ce contrat me donne des cauchemars
(d) L'idée que tu signeras ce contrat me donne des cauchemars

(27)(a) Que Paul puisse réussir ses examens est possible
(b) ?Le fait que Paul puisse réussir ses examens est possible
(b')?Le fait que Paul puisse réussir ses examens a été envisagé
(c) Le fait que Paul ait réussi ses examens est possible.

L'impact du N fonctionnel sur la construction *N que P* est confirmé par le fait que les types de N gouvernant une construction infinitive sont plus nombreux (*sa volonté de terminer l'article était bien connue* / **sa volonté que tu termines...*).

4. – LA VALEUR DE *QUE* PRONOM

De ce qui précède, il ressort que la valeur de *ce* sera largement dépendante aussi de la fonction de *que*, dans la mesure où l'on ne peut assimiler sans plus *qu-* pronom et *que* conjonction.

4.1. Pronom complétif ou supplétif

Le fonctionnement de ces termes sera mieux dégagé à partir de la structuration interne de la catégorie non prédicative (ou transprédicative)[5] du pronom, que nous comprenons dans l'acception plus ample qu'en donne G. Guillaume. Le pronom est une partie du discours sémantiquement dématérialisée au sein de laquelle la matière évacuée est remplacée par un mouvement de rappel de ce qui a été dit ou par un mouvement d'appel de ce qui va être dit. En tant que catégorie de mots non prédicative, les pronoms ressortissent au mécanisme même de la

[5] «Les parties de langue prédicatives ont pour fonction d'assigner une matière notionnelle à une forme linguistique. Cette matière, élaborée en lexigénèse, est fournie par la conceptualisation des données de l'expérience humaine. Ce qui en fait la substance, c'est l'univers auquel la pensée humaine est affrontée, c'est tout ce que le hors-moi présente à la concevabilité du moi pensant. Les parties de langue non prédicatives ne sont pas, elles, adossées à l'expérience du hors-moi. Leur matière notionnelle, tout entière tirée du moi pensant, n'est faite que de ce que la pensée a pu saisir des conditions de son propre fonctionnement» (Moignet 1981, 13).

phrase même si, par révision ou par prévision de substance, ils se réfèrent aussi à l'événement que la phrase relate.

Au sein de la classe, deux sous-classes seront distinguées d'après le rapport du pronom à l'incidence nominale. Les pronoms complétifs (28a) sont des pronoms précoces intervenant dans le mécanisme même d'incidence nominale, d'une manière intérieure propre à en régler le jeu. Les pronoms supplétifs (28b) par contre sont des pronoms tardifs référés à une incidence nominale close, résolue, ayant déja joué à plein, dont ils se bornent à rappeler le résultat dépassé (cf. Guillaume 1973, 55).

(28)(a) **Le** garçon parle
(b) Je **le** vois.

4.2. Conjonction et relatif

Les pronoms relevés ci-dessus fonctionnent sur le plan du nom de langue. *Que* conjonction, quant à lui, doit être situé sur le plan du nom de discours. En tant que marqueur de la nominalisation, il sera également, à son niveau, un «pronom complétif», supportant la réalisation de l'incidence de discours du «mot fonctionnel»[6]. Il possède la capacité d'incorporer à sa «sémantèse propre la matière sémantique d'un énoncé phrastique» (Moignet 1981, 25) de façon à en faire un «nom de discours». En conséquence, *que* est donc le support de l'incidence transcatégorielle de ces «mots de discours».

Qui, par contre, intervient en premier lieu sur le plan de l'incidence catégorielle en tant que pronom supplétif. Il exprime «l'être au maximum de sa virtualité» (Moignet 1981: 177) et a pour fonction, à l'instar de la «proforme personnelle», de représenter dans la phrase les «symboles porteurs d'indétermination, propres à assumer l'expression de mouvements de pensée de l'ordre de l'énonciation» (*ibid.*, 150):

(29)(a) Qui t'a téléphoné?
(b) Qui que vous soyez, restez poli
(c) Le garçon qui t'a téléphoné était mon frère.

Dans ce cadre, il peut également partager (29c) avec la conjonction la fonction de support de l'incidence transcatégorielle des «mots de discours». C'est alors le «pronom-conjonctif» de la grammaire traditionnelle.

Le relatif est donc à la fois porteur:

- de *la marque [+Suppl]* sur le plan catégoriel, qui le rapproche fondamentalement des supplétifs personnels.
- de *la marque [+Compl]* sur le plan de l'incidence transcatégorielle, qui en fait, comme la conjonction, le support formel d'une proposition nominalisée.

L'identité partielle de *qu-* relatif et de *que* conjonction révèle combien les deux mots sont le produit du procès de nominalisation pour lequel ils fournissent un support formel, tandis que leur différence est la matérialisation de la façon divergente dont la nominalisation opère.

Dans le cas de la relative sans antécédent (1b), cette situation est aussi source de conflit. En effet, dans ce type de construction, *qu-* se voit attribuer une double tâche en réalité contradictoire: marquer à la fois la classification [-animé] du N complexe et la fonction qu'il remplit en tant que supplétif dans la proposition nominalisée. En français moderne, *qu-* ne peut plus remplir cette double fonction:

(30) *Il t'a apporté que tu lui avais demandé.

En conséquence, il a délégué le marquage de la classification à *ce*.

5. – CONCLUSION

Notre étude propose une première saisie des propriétés du «pronom complexe» *ce que*. Elle met en évidence l'impact déterminant du type de nominalisation et de la valeur du ProN introducteur sur le fonctionnement de *ce*. Le degré de cohésion et de stabilité du N «fonctionnel», produit de la nominalisation, et la valeur complétive et/ou supplétive de l'introducteur *que* vont déterminer les diverses fonctions que remplira *ce* dans les deux tours étudiés. Il s'agit là d'une première étape dans l'appréhension des différents facteurs qui génèrent les emplois multiples du segment *ce que*.

Michel PIERRARD

Vrije Universiteit Brussel
Belgique

[6] Cf. l'analyse similaire sur ce point de Ferreres Maspla: «Le *que* appelé conjonction a une fonction, par rapport à la phrase qu'il introduit, comparable à celle de l'article *el* (*le* en français, où le passage des fonctions supplétives pleines du paradigme pronominal personnel *le, la, les, lui* (...) à celle de support formel du substantif en tant qu'article est parlant), et exerce une fonction pronominale minimale, consistant à fournir un support, une assiette sémantique thétique, de nature pronominale, à la phrase qui suit, (...)» (1991, 47).

BIBLIOGRAPHIE (ouvrages cités)

Blanche-Benveniste, C. (1988), «Construction verbale «en incise» et rection faible des verbes». *Recherches sur le français parlé*, 9, 53-73. (Groupe Aixois de Recherches en Syntaxe)

Boone, A. (1994), «La complétive, un cas de nominalisation externe?». *Travaux de linguistique*. 27, 29-42.

Boone, A. (à paraître), «Les complétives et la notion de nominalisation», *Actes du 7ème Colloque International de Psychomécanique du Langage*, 1- 10.

Ferreres Maspla, F. (1991), «Subordonnées interrogatives indirectes en espagnol et en français», *6ème Colloque International de Psychomécanique du Langage. Recueil de textes* (Pont-à-Mousson, 3-5 juin 1991), 37-49.

Grevisse, M. (1993), *Le bon usage. Grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*. Refondue par André Goosse. Gembloux, Duculot. (13ème édition revue.)

Guillaume, G. (1973), *Leçons de linguistique. 1948-1949. Série C*. Publiées par Roch Valin. Québec, Presses de l'Université Laval - Paris, Klincksieck.

Guillaume, G. (1990), *Leçons de linguistique. 1943-1944. Série A*. Publiées par Roch Valin, Walter Hirtle & André Joly. Québec, Presses de l'Université Laval - Lille, Presses universitaires de Lille.

Guillaume, G. (1992), *Leçons de linguistique. 1944-1945. Série AB*. Publiées par Roch Valin, Walter Hirtle & André Joly. Québec, Presses de l'Université Laval - Lille, Presses Universitaires.

Joly, A., Roulland, D. (1980), «Pour une approche psychomécanique de l'énonciation». *Langage et Psychomécanique du langage. Etudes dédiées à Roch Valin*. Lille, Presses universitaires de Lille - Québec, Presses de l'Université Laval, 537-579.

Léard, J.-M. (1994), «Le nom subordonnant: les séquences [SN que P] et la modalisation». *Travaux de linguistique*, 27, 43-64.

Moignet, G. (1981), *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck.

Pierrard, M. (1993), «A propos des hypothèses concernant la valeur de ce dans les subordonnées introduites par ce que». *Actes du XXe Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes*, tome 1, section 1, 591-602.

Pierrard, M. (1986), «La subordination propositionnelle: les apports de la psychomécanique du langage à une visée constructrice de discours», *Modèles linguistiques*, VIII-2, 71-81.

Wilmet, M. (1986), *La détermination nominale. Quantification et caractérisation*, Paris. P.U.F. (Coll. «Linguistique nouvelle»)

LE SUBJONCTIF EN ANGLAIS CONTEMPORAIN: ETUDE PSYCHOMECANIQUE

1. Dans cet article, je me propose, dans un premier temps, d'examiner le fonctionnement du système du subjonctif en anglais contemporain et indiquer que, contrairement à ce qui est souvent affirmé, certains emplois de ce mode, loin d'être en régression, semblent avoir atteint un niveau que l'on peut qualifier de stable. Par la suite, je tenterai de montrer que les moyens analytiques que propose la psychomécanique peuvent s'appliquer à cette structure telle qu'on l'emploie en anglais et aider à comprendre la place qu'elle occupe de nos jours dans le système modal.

2. L'étude du subjonctif en anglais contemporain se révèle être une véritable chronique d'une mort annoncée. Si on ne prend en compte que les remarques des grammairiens qui se sont prononcés sur la question depuis le début du siècle, on trouve, dans la quasi-totalité des cas, un avis pessimiste quant aux chances de survie de ce mode en anglais. Le florilège suivant, qui n'est certainement pas exhaustif, donne un aperçu de cette idée répandue:

> We have purposely refrained [...] from invoking the subjunctive, because the word is almost meaningless to Englishmen, the thing having so nearly perished. (Fowler 1906[1978], 163)
>
> Living English has no subjunctive at all. (Kruisinga 1931, p.147)
>
> Apart from a few archaic remains, it has disappeared from English altogether. (Close 1962, 15)
>
> The subjunctive is no more than a vestigial survival in modern English. (Strang 1962[1969], 152)
>
> It is not an important category in contemporary English and is normally replaced by other constructions. (Quirk et al. 1972, 76)

D'autres auteurs, plus optimistes, admettent son existence, en signalant que le contexte d'emploi est très restreint. C'est le cas de Wood (1954, 208: «formal committee English»), Eckersley (1960, 227: «very formal English and especially in legal English») ou Onions (1904, 81: «restricted to formal and poetic language») ou Quirk *et al.* (1972, 783: «little more than an archaism of legalistic style»). Jespersen observe également:

> Apart from certain stereotyped phrases or types of phrases the subjunctive is now little used in the spoken language, but tradition has kept certain functions of it alive in the literary language, though in most of these cases it is now possible to use the indicative instead. (MEG, VI, p.624)

Ses remarques trouvent encore un écho chez certains grammairiens contemporains[1].

Un tel pessimisme n'est pas justifié car l'examen d'un échantillon de textes contemporains (journaux, romans, émissions radiophoniques et télévisées....) révèle l'existence d'un mode dont la vitalité peut surprendre et qui semble même regagner du terrain, en ce qui concerne sa fréquence d'emploi en anglais britannique. De plus, Visser (1972, II, 786-941) fournit des centaines d'autres exemples qui datent de ce siècle. Il n'utilise pas le terme «subjonctif», lui préférant celui de «*modally marked form*» (Visser 1954, 206) mais la validité de l'un ou l'autre de ces termes, appliqué à l'anglais contemporain, ne sera pas abordée dans le présent article.

De l'avis général, cette forme s'emploie plus fréquemment en anglais américain qu'en anglais britannique, phénomène qui est signalé dans toutes les grammaires mais qu'il convient de nuancer. En fait, cette fréquence d'emploi en anglais américain concerne surtout des phrases où l'emploi du subjonctif est subordonné à la présence d'un verbe (p.ex. *insist, suggest* ou *require...*), d'un adjectif (*essential, imperative, necessary...*) ou un nom (*decree, order, requirement, resolution...*) dans la principale. Actuellement, un tel emploi semble s'étendre en anglais britannique. On remarquera également que, dans le corpus d'exemples proposé par Visser, on trouve, pour cette structure, autant d'exemples pour le XXe siècle que pour tous les siècles précédents, ce qui tend à contredire l'idée reçue que le subjonctif en anglais est une forme en voie de disparition. Il reste néanmoins à étudier les moyens (télévision, films, littérature) par lesquels une telle influence (à savoir, de l'anglais américain sur l'anglais britannique) aurait pu être exercée.

3. Pourquoi donc, confrontés à une telle pléthore d'exemples, les linguistes persistent-ils à minimiser la place et la fonction de ce mode en anglais contemporain? Il existe, en premier lieu, un problème de morphologie – et, partant, d'identification – puisque le subjonctif et l'indicatif ont souvent la même forme. De ce fait, dans les grands corpus

[1] Lapaire et Rotge (1993, 38) observent: «[...] l'on remarque une disparition quasi totale du «subjonctif» en anglais britannique depuis le début du XIXe». On lira également l'article de Bernard (1991).

informatisés, la reconnaissance est souvent difficile. Geoffrey Leech (communication personnelle) signale que, dans le Lancaster corpus, le subjonctif n'est pas identifié et que la forme du verbe qui correspondrait à ce mode doit être recherchée sous les différents verbes lexicaux qui régissent son emploi.

Ce problème d'identification existe pour ce qu'on appelle traditionnellement le «présent» du subjonctif (aux formes autres que la troisième personne du singulier) et partout (sauf dans le case du verbe *be)* à la forme dite «passée» de ce mode. En fait, le problème n'est pas récent, comme le témoigne la remarque de Ben Jonson dans son *English Grammar* (1637):

> Some nouns, though singular.... require a verb plurall - especially when the verb is joined to an adverb or conjunction, «It is preposterous to execute a man, before he **have** been condemned.»[2]

La citation de Jonson montre que c'est l'emploi de la forme de base du verbe (angl. *bare form*) qui caractérise le subjonctif. On en trouve également de nombreux exemples chez Shakespeare. Dans une perspective psychomécanique, un tel constat tend à confirmer la position de ce mode dans la chronogénèse en anglais, c'est-à-dire, entre le mode quasi nominal (*infinitive*) et celui de l'indicatif. En voici quelques exemples contemporains:

> [1] The Israelis have demanded forcefully that the PLO **hand** over its prisoner immediately. (Radio 4, 23/09/92)
>
> [2] The Nawab's silence disturbed her. Was he bored or in a bad mood? But in that case, why had he insisted that he **come**? (Jhablava, *Heat and Dust*, p.42)
>
> [3] My pulse does not quicken, evidently it is not important to me that the ram **die**. (Coetzee, *Waiting for the Barbarians*, p.39)
>
> [4] Charlie was lying on his back. He had been stammering. I had suggested once that he **write** a novel about someone stammering. (Mosley, *Accident*, p.56)
>
> [5] Together, with friends and allies, we will work to shape change, lest it **engulf** us. (President Clinton, Inaugural Address, 20/01/93)

[2] Il est intéresant de noter que l'explication proposée par Jonson est formulée en termes de subordination, valeur traditionnellement liée à l'emploi du subjonctif, cf. définition du nouveau *Shorter Oxford Dictionary: Designating the mood of a verb of which the essential function is to state a relation wished, thought of, etc., by the speaker between the subject and the predicate (as opposed to a relation of objective fact, frequently occurring in a subjoined or subordinate clause).*

Une explication de cette absence de *-s-* est proposée dans Joly & O'Kelly (1990, 128-129). Selon les auteurs, le subjonctif, mode du virtuel, n'a pas besoin de cette désinence *-s-* qui est le signe de *l'absence à l'actualité* et qui serait tout simplement superflue ou redondante dans le cas du subjonctif[3]. En effet, bien que le subjonctif (en anglais) soit le mode où la personne (pronom/sujet nominal) est marquée pour la première fois, il reste néanmoins indifférent au nombre (cf. le verbe *be).* Ce mode, qui propose une représentation «rudimentaire» de l'image-temps, a besoin du simple support de la personne afin de fonctionner en discours. Son emploi met en place une relation prédicative, basée sur les formes vectrices de personne et d'incidence de premier degré.

Pour la première et la deuxième personnes, d'autres indices laissent entendre l'emploi d'un mode autre que l'indicatif. Dans les exemples [6] à [8], l'absence de la concordance des temps habituelle (e.g *She suggested they* ***took*** *a bus* en [7]) est significative,

> [6] Ada and Ronnie are at Hymie's place. I thought it best they **get** right out of the way. (Wesker *Chicken Soup with Barley*, p.20)
>
> [7] She suggested they **take** a bus. (Sillitoe, cité dans Joly & O'Kelly 1990,129)
>
> [8] Decency required that I **go** to see him. (Jespersen 1909, 162).

Enfin, on peut rajouter de nombreux exemples de *be* qui s'emploie au présent (comme *were* au passé) à toutes les personnes:

> [9] In 1356, the mayor and aldermen of London ordered that proceedings in the sheriff's court of London and Middlesex **be** in English. (Bangh, p. 148)
>
> [10] «Finally, Sir Leon, it is essential that we **be** at the heart of the European Monetary System in the months ahead». (Radio 4, 02/10/92)
>
> [11] The Government is insisting that supplies **be** allowed into Sarajevo. (Radio 4, 21/12/92)
>
> [12] I'm not asking that it **be** easy. I'm only asking that it **be** possible. (Hitchcock, *Incident at a Corner*)

4. Si Gustave Guillaume parle relativement peu du système modal en anglais[4], sa théorisation de ce même système en français est posée dès la publication de *Temps et Verbe* en 1929 et développée dans de

[3] Pour une explication plus complète de ce phénomène, voir «Personne et acte d'énonciation» dans Joly (1987, 59 - 98)

[4] Un analyse de la chronogénèse en anglais est proposée dans les leçons inédites de la Série B1 (18 novembre, 2,9 et 16 décembre 1943).

nombreuses leçons. Dans celle du 22 mars 1945 – la deuxième de la série A consacrée à l'esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française – il remarque:

> Le subjonctif, c'est l'une de ses caractéristiques, est le *mode de la visée indirecte*. Il faut entendre par là que le mode subjonctif suppose une idée regardée, perçue à travers une idée regardante, laquelle peut être rendue explicitement par des mots ou bien implicitement par un mouvement expressif. Dans les deux cas [...], c'est toujours l'idée regardante qui, en raison de ce qu'elle est, décide du mode que prendra l'idée regardée. (Guillaume 1992, 12; c'est moi qui souligne).

Cette distinction entre ***idée regardante*** et ***idée regardée*** est déjà implicite dans *Temps et Verbe* où l'on lit:

> Une remarque préalable utile, tout à fait générale, est que le *problème de mode est essentiellement un problème de visée*. Le mode ne dépend en aucun degré du verbe regardé, mais de l'idée à travers laquelle on regarde ce verbe. (p.30) (c'est l'auteur qui souligne).

Cette distinction importante (**idée regardante / idée regardée**) s'applique sans grande modification à l'anglais contemporain. A titre d'illustration, je commenterai l'exemple suivant:

> [13] God **forbid** she should be like you and run wild. (Wesker, *Chicken Soup with Barley*, p.20).

En [13] il s'agit d'un subjonctif du même type que *God save the Queen*, c'est-à-dire de ce que Quirk *et al.* (1972, p.76) appelle un «formulaic subjunctive». Selon Visser (1972, 798) de telles phrases («linguistic petrifactions» dans sa terminologie) «express a wish whose realization depends on conditions beyond the power or control of the speaker» mais cette observation, qui rend compte de la présence des éléments tels que *God....*, *Long live*, etc.), reste au niveau des effets de sens.

L'absence d'une proposition principale (= «idée regardante») correspond à ce que Guillaume nomme un *mouvement expressif*. En [13], ce mouvement correspond au désir ou à l'espoir, implicite mais non exprimé («dans la pensée», comme le dit Guillaume), de la part de l'énonciateur. Il existe, cependant, une légère différence pour ce type de phrase en anglais et en français. Le français a besoin d'une marque graphique, en l'occurrence le point d'exclamation, pour enlever toute possibilité d'ambiguïté **à l'écrit**. Ainsi,

> [14] Dieu vous protège.
>
> [15] Dieu vous protège!

En [14], il n'existe pas de *filtre* ou *écran* (Guillaume emploie les deux termes) de l'idée regardante et la phrase asserte simplement que Dieu protège l'interlocuteur. Insistons sur le fait qu'à l'oral, et surtout dans un contexte précis, toute ambiguïté disparaîtrait. En revanche, en anglais, la forme même du verbe annonce le subjonctif. En effet l'adjonction de la désinence de la troisième personne du singuliar à *forbid* en [13] livre la phrase suivante,

[13a] God forbids she should be like you and run wild

qui donne une phrase déclarative, équivalente à [14].

Le type de mouvement *expressif*[5] qu'l'on constate en [13] et [15] ressemble à celui que l'on trouve dans certaines phrases introduites par *that*. En anglais contemporain, cette structure (*that* suivi d'un subjonctif dit du «passé») n'est guère utilisée, sauf pour donner un ton archaïsant à un texte[6] et je proposerai un exemple bien connu pour illustrer mes propos:

[16] O! that I **were** a mockery king of snow!
Standing before the sun of Bolingbroke
To melt myself away in water-drops.
(Shakespeare, *Richard II*, IV.i. 260)

On notera le caractère hypothétique de cette protase qui peut fonctionner seule en discours mais qui peut également être suivie d'une apodose. Par exemple:

[17] If only I **were** a mockery king of snow, all my problems would be solved.

Il y a absence d'accord entre sujet et verbe (présence de la personne mais indifférence en ce qui concerne le nombre) mais cette absence ne semble pas obligatoire. En effet la phrase suivante est acceptable:

[18] If only I **was** a king of snow, all my problems would be solved.

A propos de ce que *were* représente (et notamment du conflit entre les temps d'univers descendant et ascendant), Joly & O'Kelly (1990, 128) remarquent:

[5] La distinction proposée par la psychomécanique entre *expression* et *expressivité* est maintenant bien connue et ne sera donc pas développée dans le présent article.

[6] On pense, par exemple, au cantique anglican bien connu:
Oh, that I had wings of angels,
Here to spread and Heavenward fly,
I would seek the gates of Zion
Far beyond the starry sky.

Il [=*were*] offre [...] l'image d'un événement perspectivement ascendant dans un temps d'univers descendant. De là qu'il serve à exprimer non seulement le *possible*, mais l'*irréel*, c'est-à-dire la condition non réalisée dans l'instant de parole.

Cette analyse (i.e. l'irréalité de l'événement évoqué) se trouve confirmée par la formule traditionnelle que l'on trouve sur les cartes postales:

[19] Wish you **were** here

qui indique sans ambiguïté que l'actualité est exclue de l'événement dont il est question. La personne à qui ce souhait s'adresse n'est évidemment pas présente. Il y a donc compatibilité avec la non-représentation du présent – et de son action séparatrice – qui caractérise ce mode.

L'orientation vers le futur – vers un «à-venir» dont le propre est sa nature plus ou moins hypothétique – se confirme dans des exemples où *were* se trouve extraposé et placé *avant* le sujet de la phrase. Ainsi, dans les phrase suivantes:

[20] Our Lord never used a telegram or a fax machine. He never flew in an airplane or even rode in an automobile. Who is to say he would not do so **were** he walking the earth today. (Cardinal John O'Connor, *Time Magazine*)

[21] The cost of running for the Senate in a big state like California more than doubled in the 12 years before 1988. **Were** it to more-than-double again, it would cost you §50m to try to become a Californian senator in 2000. (*The Economist*, 21/12/91, p.61)

Dans chacun des exemples, l'inversion n'est pas le seul moyen dont dispose l'énonciateur afin d'exprimer l'hypothèse. *If he were walking the earth today* et *If it were to more-than-double* sont également possibles (ainsi que *If he was walking the earth today* et *If it was to more-than-double*) mais il y a, en quelque sorte, une *surcharge* d'hypothèse exprimée lorsqu'il s'agit de l'emploi conjoint de *if* et *were* (ce dernier insistant sur la nature improbable [= irréel] de l'événement envisagé). L'hypothèse exprimée par l'extraposition de *were* porte sur la relation predicative, en l'occurrence [*he walking the earth today*] et [*it to more-than-double*]. *Were* devient ainsi le signe d'une mise en discussion des possibilités de réalisation de cette relation. Il semblerait que cet emploi de *were* soit bien attesté en anglais depuis au moins le XVIe siècle[7].

[7] En attendant des preuves quantitatives d'une telle affirmation, j'indique que la quasi totalité des exemples que l'on trouve dans *Middlemarch* (1871-1872), *Emma* (1816) et *Joseph Andrews* (1742) sont de ce type (*if/as if/whether/unless* suivi de *were*).

On n'étudiera pas dans le présent article les phénomènes d'accentuation qui peuvent aider à la mise en relief de l'un ou l'autre des éléments. Il convient néanmoins de noter que l'énonciateur a la possibilité de *lexicaliser* cette hypothèse, comme le témoigne l'exemple oral suivant,

> [22] If there **were** to be any change in the rate - and I think that's **very hypothetical** - we should reconsider our position.(Chairman of the Halifax Building Society, *Radio 4*, 24/03/93)

L'incise de l'énonciateur («and I think that's very hypothetical») constitue un commentaire sur l'emploi de *were*, dont il confirme et renforce la charge d'hypothèse.

5. Dans la partie précédente, j'ai commenté deux emplois du subjonctif qui ne sont guère productifs en anglais contemporain. Cependant, il existe un emploi qui semble gagner du terrain de nos jours. Il s'agit du subjonctif dans les subordonnées introduites par *that* (cf. les exemples [1] à [12] plus haut). L'emploi du subjonctif est conditionné par la présence, dans la principale, d'un verbe du groupe suivant[8]:

> *appeal, ask, beg, beware, charge, command, conjure, covenant, cry, demand, forewarn, grant, implore, insist, issue (instructions), look, move (Parliament), observe, order, permit, pray, prescribe, propose, provide, recommend, request, require, resolve, see, seek, send, sentence, stipulate, suggest, suppose, take heed, urge, vote, vouchsafe, will.*

L'idée regardante peut également être un adjectif (la liste, cette fois-ci, n'est certainement pas exhaustive):

> *advisable, appropriate, compulsory, crucial, essential, fitting, imperative, important, necessary, obligatory, preferable,proper, vital,* etc..

La notion qui est exprimée par le verbe dans la principale (c'est-à-dire, l'*idée regardante*) commente la relation prédicative qui est simplement posée ici, sans marque de temps, d'aspect ou de modalité. La personne est introduite par la présence du sujet, mais le verbe reste indifférent au nombre et est toujours proche de sa forme du mode quasi-nominal. Cette proximité semble d'ailleurs confirmée par la possibilité de substituer la forme en *-ing* au verbe dans la subordonnée. Exemple:

> [23] I suggested **that he take** the exam earlier
>
> [23a] I suggested **his taking** the exam earlier.

[8] Je signale que la liste comporte des verbes dont le dernier emploi attesté avec un subjonctif date du siècle dernier.

Cet emploi du subjonctif dans une proposition subordonnée est souvent rapproché de celui de *should* en tant qu'auxiliaire de mode, ce dernier étant d'un emploi plus courant en anglais britannique. Selon cette idée, la phrase [23] pourrait se réecrire:

> [23b] I suggested that he **should take** the exam earlier.

Il convient, cependant, de remarquer une différence de sens entre ces deux exemples, reflétée dans l'emploi de l'auxiliaire de mode et qui permet à l'énonciateur de nuancer ces propos. En effet, *should* fait partie d'un sous-système de modalité en anglais qui marque le degré de probabilité d'existence de l'événement représenté par le verbe. Ainsi une probabilité moindre (=un plus d'hypothèse) est indiquée par *should* ou *would* (le futur «hypothétique» dit conditionnel) et une plus grande probabilité (et un «moins» d'hypothèse) par *will* et *shall*. Exemple:

> [23c] He **shall** take the exam.

Dans ce dernier exemple, l'énonciateur laisse entendre «*because I say so / and I mean to see that he does.*»

En fait, dans [23b], l'énonciateur semble prendre en compte la possibilité que la personne en question (*he* dans l'exemple) ait pu suivre les conseils de l'énonciateur dans la principale (=*idée regardante*). Que le sujet ait passé ou non l'examen reste moins probable qu'en [23c] où l'enonciateur indique qu'il veillera à ce que le sujet le passe. En revanche, dans [23], aucun point de vue personnel de l'énonciateur ne figure expressément; seul semble compter la validation (sans plus) de la relation prédicative en tant que telle. Il est donc permis de supposer que le degré d'hypothèse – qui était déjà marqué par l'emploi de *should* – s'agrandit lorsqu'il ne subsiste que la simple juxtaposition de sujet et de verbe (sans modalité etc). Un moins de probabilité implique un plus de possibilité. C'est ce que nous avons en [23]. La possibilité *précède* la probabilité dans la chronologie notionnelle, telle que Guillaume la formule:

> Le fait que la chronogénèse est tantôt portée jusqu'à son achèvement et tantôt suspendue dans sa marche, ce que dénonce respectivement l'emploi du mode indicatif et du mode subjonctif, suppose l'existence dans la pensée d'un seuil psychique intervenant comme séparateur de la chronogénèse complète rendue par l'indicatif et la chronogénèse incomplète rendue par le mode subjonctif. Ce seuil est celui marquant le passage du *possible* au *probable*. Tant que la pensée se maintient dans le possible, pour une raison ou pour une autre, il est fait emploi du mode subjonctif. Dès l'instant qu'elle pénètre si peu que ce soit dans le probable, il est fait usage du mode indicatif. (Guillaume 1992,59)

En figure (pour l'anglais)[9]:

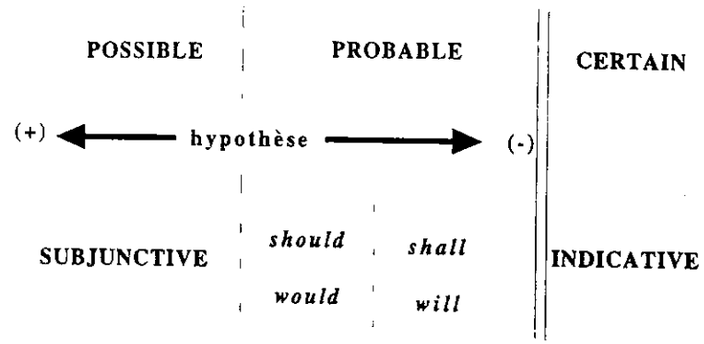

Fig. 1.

La figure 1, qui représente une partie du système modal en anglais contemporain, appelle deux remarques. D'abord, on notera les positions voisines du subjonctif et des auxiliaires de mode *should/would,* ce qui tendrait à confirmer la possibilité (du moins en anglais britannique contemporain) de substituer l'un à l'autre. Faut-il rappeler que cette substitution éventuelle doit se placer sur un continuum (qui représente un plus ou moins d'hypothèse), en ce sens qu'il n'y a pas, dans l'esprit du locuteur, un moment précis où l'emploi de l'un doit impérativement remplacer l'autre? En second lieu, le subjonctif apparaît clairement comme plus proche du mode quasi nominal (c'est-a-dire au mode non seulement de l'infinitif mais aussi de la forme en *-ing*).

6. Pour terminer, deux observations quant au type de verbe (voir liste plus haut) qui s'emploie en tant qu'idée regardante dans les phrases étudiées. Que la plupart soient, de par leur sémantisme, orientés vers le futur (l'à-venir) n'a rien de surprenant puisque une telle orientation (virtualisante par définition) est celle du subjonctif. Plus intéressant, me semble-t-il, est le rapprochement entre ce groupe de verbes et celui que l'on nomme, depuis Austin (*How to Do Things with Words,* 1962), des verbes «performatifs» – l'énonciation du verbe coïncide avec l'actualisation de l'événement qu'il exprime (*appeal, ask, beg, urge, move, recommend, request, suggest,* etc). Il est permis de penser que ce rapprochement explique l'impression (analysée – et réfutée – par Guillaume 1992,13) que le subjonctif est le mode de la subjectivité.

[9] Cette figure modifie celle de Joly & O'Kelly (1990, 358).

La pertinence de l'analyse guillaumienne du subjonctif s'applique également à l'idée regardante exprimée par le verbe. Cette idée peut se modifier pour un même verbe lexical (il y a, dans la terminologie de Guillaume, *op.cit.*, 56, une modification du «sens profond du vocable»). Un tel changement d'idée regardante produit un changement dans l'idée regardée à savoir le changement de subjonctif en indicatif. Prenons le sens du verbe *insist* tel que l'on le trouve dans l'exemple [11]:

[11] The Government is insisting that supplies **be** allowed into Sarajevo.

Dans cette phrase, la demande (insistante?) du gouvernement porte sur un événement [*supplies be allowed into Sarajevo*] qui reste non-realisé (= non-actualisé, donc virtuel), d'où la compatibilité avec le mode subjonctif. Le verbe *insist* possède ici le sens de *demand* ou *require.* Cependant, le même «vocable» peut être suivi du mode indicatif, à condition que le verbe *insist* ait un sens différent. Ainsi, dans la phrase suivante,

[11a] The Government is insisting that supplies **are** allowed into Sarajevo,

le gouvernement asserte que, contrairement aux rumeurs, Sarajevo est approvisionnée en vivres (= *people may say this isn't true but we, the Governement, affirm that it is).* L'événement a été donc actualisé, selon le gouvernement. On voit donc qu'un changement d'idée regardante (sous la forme du même vocable) déclenche un changement dans l'idée regardée et que la transition *virtuel/actuel* se trouve représentée dans la forme verbale.

7. – REMARQUES CONCLUSIVES

Je serais tenté de voir le subjonctif en anglais contemporain comme *une première tentative de mise en relation d'un sujet et d'un prédicat,* c'est-à-dire: on quitte la vision de l'infinitude temporelle qui est le propre de l'infinitif en le rendant incident à un sujet externe – ni plus ni moins[10]. C'est à l'énonciateur de se prononcer sur la validation (possibilité d'actualisation) de cette mise en relation par le truchement des verbes tels que *suggest, insist....* ou des adjectifs comme *crucial, necessary etc.*, et, de ce fait, de permettre à cette relation de fonctionner en

[10] James (1986, Preface) semble arriver à la même conclusion: «[...] the subjunctive signifies the manner of representation comparable to a blueprint».

discours. Si on replace le subjonctif ainsi dans un contexte plus *énonciatif* et si on accepte que son rôle se limite aux fonctions décrites ci-dessus, il me semble que le terme peut être employé. Après tout, la définition de la dernière *Shorter Oxford English Dictionary* souligne son rôle dans les subordonnées.

Le deuxième remarque concerne la position dudit subjonctif dans la chronogénèse en anglais. Il est intéressant de constater que le remplacement d'une subordonnée contenant un subjonctif par un groupe nominal peut s'effectuer sans modification du sens de la phrase. Cela implique-t-il que le subjonctif est, en quelque sorte, plus «proche» du mode quasi-nominal en anglais qu'en français et qu'une telle proximité a permis aux auxiliaires de mode de le remplacer? Afin de fournir une réponse à cette question, il faudra entamer une étude diachronique qui vise à expliquer quand et pourquoi les auxiliaires de mode ont progressivement occupé une grande partie du terrain réservé jusqu'alors au subjonctif, pour devenir les marqueurs privilégiés de la modalité en anglais contemporain.

Nigel QUAYLE

Ecole Centrale de Lille
URA 1030 CNRS

BIBLIOGRAPHIE

Bernard, B.(1991), «Existe-t-il un subjonctif en anglais contemporain?», dans *Cahiers de recherche, Tome 5, Grammaire anglaise,* Gap, Ophrys, pp. 7-21

Close, R.A. (1962), *English as a Foreign Langauge,* London, Longman.

Eckersley, C.E. & J.M. (1960), *A Comprehensive English Grammar,* London.

Fowler, H.W. & F.G., (1906 [1978]), *The King's English,* Oxford, O.U.P.

Guillaume, G., ([1929] 1965), *Temps et Verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*, Paris, Nizet; Québec, Presses de l'Université Laval.

Guillaume, G. (1992), *Leçons de linguistique 1944-1945 A et B,* volume 11, Québec- Lille, P.U.L.

Hirtle, W.H. (1964), «The English Present Subjunctive», *Canadian Journal of Linguistics,* 9, 75-82

James, F., (1986), *Semantics of the English Subjunctive,* Vancouver, University of British Columbia Press.

Jespersen, O. (1909), *A Modern English Grammar on Historical Principles* (7 vols), London, Allen & Unwin.

Joly, A. (1987), *Essais de systématique énonciative,* Lille, P.U.L.

Joly, A. et O'Kelly D., (1990), *Grammaire systématique de l'anglais,* Paris, Nathan.

Kruisinga, E., (1911-1932), *A Handbook of Present-Day English,* vol.1 part 2, Groningen.

Lapaire, J-R. & Rotgé W., (1993), *Séminaire pratique de linguistique anglaise,* Toulouse, P.U.M.

Onions (1904 [1927]), *An Advanced English Syntax,* London, Swan Sonneschein.

Quirk, R., Greenbaum, S., Leech, G., & Svartvik, J., (1972), *A Grammar of Contemporary English,* London, Longman.

Strang, B.M.H., (1962), *Modern English Structure,* London, Arnold.

Visser, F. Th., (1954), «The Terms 'Subjunctive and Indicative'«, *English Studies,* 36, 203 - 208.

Visser, F.Th., (1963-1973), *An Historical Syntax of the English Language* (4 Vols), Leiden, E.J.Brill.

Wood, F.T., (1905), *The Groundwork of English Grammar,* London, Macmillan.

REPRESENTATIONS LINGUISTIQUES DU FONCTIONNEMENT DE LA NÉGATION EN FRANÇAIS

La négation représente à la fois une notion et un phénomène linguistique ayant fait l'objet de recherches non seulement grammaticales, mais également psychologiques, philosophiques et logiques. En se limitant aux études linguistiques de la négation, on constate qu'elles sont nombreuses et variées. Il peut donc être intéressant de confronter certaines des différentes analyses de la négation, pour voir si elles permettent d'éclairer son fonctionnement en français moderne.

Après avoir cerné la notion de négation, j'étudierai la manière dont trois courants linguistiques français abordent ce problème:

- la théorie développée par Damourette & Pichon
- la présentation de Lucien Tesnière
- l'approche psychomécanique de Gustave Guillaume.

La négation traduit deux réalités distinctes. L'action de nier correspond tout d'abord à un phénomène abstrait – le locuteur veut réfuter une affirmation –, elle se traduit ensuite à travers la réalité linguistique. Chaque langue dispose de moyens très divers pour exprimer la négation qui se matérialise soit au niveau sémantico-morphologique, soit à travers un système formel.

I. En français moderne, les possibilités sémantico-morphologiques sont diverses:

I.1. La négation dite «inverse» s'exprime grâce à des préfixes, ex.:

il est attentif / il est inattentif

I.2. Par ailleurs, des termes qui représentent des «doublets» permettent de réfuter une affirmation à l'aide des «contraires», éléments à valeur lexicale, ex.:

C'est vrai / c'est faux C'est bien / c'est mal

I.3. Il existe aussi des énoncés, des phrases incomplètes ayant une

forme affirmative, mais qui, en raison de leur place dans le contexte, indique une réfutation de ce qui précède. Ex.:

Allons donc! Par exemple!Vous m'en contez! etc

II. Les moyens spécifiquement formels permettant d'exprimer la négation se limitent à quelques constructions:

II.1. la négation pleine composée de *ne* + une deuxième particule,

II.2. la négation avec l'emploi du nr seul, dit «ne explétif»,

II.3. des morphèmes négatifs tels que

- *non*, substitut de phrase,
- ni ... ni, conjonction de coordination négative
- des adverbes à valeur négative comme nullement.

Remarque

A ces emplois, on peut ajouter:

- la double négation correspondant à une affirmation renforcée, et
- la tendance, dans la langue parlée, à omettre le *ne*, élément non accentué, et à laisser le deuxième élément exprimer seul la négation.

Après avoir défini les divers moyens servant à l'expression de la négation en français, je ne retiendrai pas, dans mon exposé, les aspects sémantico-morphologiques, mais m'attacherai à développer la manière dont les moyens formels ont été étudiés par les trois courants linguistiques mentionnés précédemment.

La structuration de la négation pleine en français, avec ses deux composants, a intéressé des linguistes qui ont essayé d'en expliquer la logique et le fonctionnement. Pour Damourette & Pichon (cf. Bibliographie), la négation correspond à deux fonctions syntaxiques bien distinctes. Dans leur ouvrage *Des mots à la pensée* ils montrent que derrière chacun des deux signifiants négatifs, qu'ils appellent des «taxèmes», se trouve un signifié. Les deux linguistes estiment qu'en français moderne, chacun des deux taxèmes – *ne...pas, ne... jamais, ne...rien*, etc.– possède une valeur, une signification particulière, que les éléments négatifs fonctionnent ensemble ou isolément.

Damourette & Pichon qualifient la première partie de la négation, *ne*, de «discordantiel» et la deuxième partie de la négation de «forclusif». Le discordantiel exprime toujours un décalage, une inadéquation, par ailleurs, il possède un caractère «statique» et traduit une constatation. Le forclusif, qui est une variable apportant diverses nuances sémantico-structuraux, marque, par contre, un rejet, un refus, et indique qu'il est impossible d'aller au-delà d'une certaine limite. Il reflète plutôt le caractère dynamique d'une opération, il agit et indique que le phénomène considéré est exclu du monde accepté par le locuteur. Ainsi les faits seront niés par la convergence de la notion de discordance et de celle de forclusion. Pour nier, il faut souligner que le fait n'apparaît pas dans le champ de connaissance du locuteur et que, par une sorte de contre-épreuve, il est perçu comme incompatible avec tous les faits qui sont dans ce champ. Le forclusif peut présenter différentes valeurs. On parle de négation totale lorsque les deux morphèmes de la négation portent sur le procès lui-même, ex.:

il ne dort pas, il n'est pas malade

Pas est le forclusif le plus fréquemment utilisé. Les trois autres éléments – *point*, *mie* et *goutte* – peuvent également exprimer la négation totale, mais sont archaïques; *point* est cependant utilisé à la campagne, *goutte* ne s'emploie guère que dans l'expression: *n'y voir goutte*.

La négation dite «partielle» ne porte pas exclusivement sur le procès, mais sur un adjoint du verbe ou de la phrase. Quand la négation porte sur la continuation exprimée dans la proposition affirmative, le forclusif plus marque la cessassion d'un état ou d'une action, ex.:

elle n'est plus là.

Le non achèvement dans le temps s'exprime grâce à jamais. Le limitatif est traduit par *guère*, tandis que *ne...que* constitue une restriction partielle, dans la mesure où l'on exclut toute notion sauf celle à laquelle se limite l'affirmation, ex.:

il n'a ecrit qu'un roman.

Tandis que les trois éléments *plus*, *jamais* et *guère* portent sur un adjoint, quatre autres forclusifs – *aucun*, *nul*, *personne* et *rien* – fonctionnent à la fois comme deuxième élément de la négation et comme syntagme entrant dans une fonction nominale, ex.:

personne n'a téléphoné ce matin, il ne s'est rien passé.

Damourette & Pichon ne sont pas les seuls linguistes à avoir essayé d'expliquer le phénomène particulier de la double négation en français. Lucien Tesnière, tout en reprenant la théorie et la terminologie de

Damourette et Pichon, souligne la différence entre la négation «nucléaire» et la négation «connexionnelle» (1966, § 87 ss.). La première a recours à des mots généraux négatifs pour remplacer un des actants ou un circonstant. Outre les quatre forclusifs pronominaux – *aucun, nul, personne* et *rien* –, sont intégrés dans cette série *nullement* et *nulle part*, ex.:

> personne n'avait rien entendu.

Par contre, la négation connexionnelle, qui porte sur toute la phrase, fonctionne grâce à des «mots vides». Tesnière montre que le discordantiel, qui opère le «décrochage», doit être obligatoirement placé avant le forclusif connexionnel, ce dernier exprimant le «raccrochage» (E.S.S. § 93), ex.:

> son ami n'ayant pas reçu la lettre n'était pas venu le chercher.

Mais le discordantiel ne se présente pas exclusivement comme préliminaire du forclusif. Il peut être employé seul pour marquer une discordance entre le fait exprimé dans la subordonnée et l'idée énoncée dans la proposition principale. La discordance traduit ainsi des notions telles que crainte, empêchement, précaution, anticipation, ex.:

> espérons que vous serez arrivé avant qu'il ne parte.

Employé dans une proposition gouvernée par un verbe exprimant la crainte, *ne* souligne la discordance entre d'une part le désir du sujet et d'autre part le possibilité envisagée. Dans la phrase *je crains qu'il ne vienne*, la discordance intervient entre l'attitude négative du locuteur et la réalisation éventuelle de l'événement. Dans le cas d'une construction comparative – p. ex. *Alfred est plus grand que je ne le suis* –, le *ne* n'exprime pas la négation, mais «l'inadéquation entre la taille d'Alfred et la mienne».

Lucien Tesnière a ainsi repris et complété les explications de Damourette & Pichon en les intégrant dans sa théorie.

Un autre linguiste français, Gustave Guillaume, a fait une analyse intéressante de la négation dans une perspective psychomécanique, qu'il a développée en particulier dans ses *Leçons de Linguistique* de l'année 1948-49 vol. C. Guillaume présente la négation comme «un procès psychique inscrit entre l'existant et l'inexistant», la négation se situant entre les deux pôles. Ce procès psychique peut être saisi de différentes manières:

1° soit en cours de développement; dans ce cas nous aurons une saisie précoce qui nous livre une négation «virtuelle» («in fieri»), c'est à dire inachevée et incomplète, proche de l'existant,

2° soit avec une valeur négative achevée; il s'agit, alors, de la négation complète, réalisée grâce à l'addition de la deuxième partie de la négation, qui correspond à une saisie tardive et «actualisée» («in esse»), proche de l'inexistant:

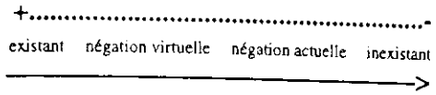

La première approche, qui représente une «ébauche» de la négation, est rendue par le *ne* seul, sans que l'on fasse usage du second terme de la négation. Cette négation virtuelle est réservée aux constructions négatives «esquissées», non conduites à leur terme. La négation reste ici «immanente», c'est à dire intérieure à son mouvement. La négation virtuelle est marquée par une «incomplétude» qui permet d'exprimer un niveau intermédiaire entre l'affirmation et la négation.

En effet, Guillaume constate que la langue nous fournit davantage de positions que les deux pôles correspondant aux notions d'existence et de non existence. Le cinétisme de la négation explique pourquoi on n'a pas recours à la double négation pour exprimer l'incertitude ou des notions semi-négatives. En effet, pour Guillaume, le *ne* est une négation «immanente» qui, en français moderne, n'affecte que partiellement le procès, alors que le deuxième élément intervient comme négation «transcendante»:

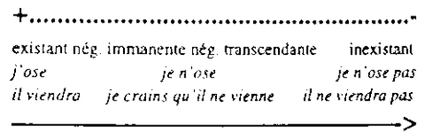

Seule la négation transcendante marque l'achèvement du procès négatif. La nullité atteinte ou dépassée est marquée à l'aide d'un deuxième terme qui apporte des nuances au contenu négatif. Guillaume s'est demandé également pourquoi cette deuxième partie de la négation est représentée par des mots tels que: *pas, point, personne, rien, jamais*, etc. Il écrit (Vol C. p. 122):

> *pas* et *point*, on le sait, sont de très petites choses. L'idée que ces mots emportent avec eux doit ... être représentée par un mouvement allant d'un certain état de grandeur (+) à l'infinie petitesse.

Si l'interception a lieu, avant que l'on aboutisse à l'infinie petitesse tendant vers zéro, il s'ensuit une petitesse quantifiée, déterminée. Nous

aurons donc un nom *un pas, un point*. Si, par contre, on laisse ces notions aboutir à

> l'infinie petitesse, inaccessisble, c'est-à-dire à une grandeur dont la quantification s'avère impossible,

nous aurons une valeur négative. Lorsque ces notions sont des éléments négatifs, ils refusent «du même coup l'article», lequel a normalement pour effet «d'intercepter la notion» et de l'actualiser.

Comme *pas* et *point*, *goutte* et *mie* représentent des idées d'infinie petitesse, pouvant aboutir à la nullité. De même *personne* et *rien* recouvrent un mouvement allant de l'être, «une personne», ou de l'objet, «un rien», au non-être, *ne...personne*, ou nulle chose, *ne...rien*. L'emploi de l'article écarte l'accession à l'infinie petitesse, car l'article donne une certaine dimension ou extension à l'item déterminé. L'absence de l'article signifie que l'on retire au mot son caractère nominal et par conséquent son aptitude à entrer dans une fonction nominale. L'élément n'ayant pas d'extension, tend vers une dimension zéro, c'est-à-dire vers la nullité. Ce transfert d'éléments positifs à valeur lexicale et ayant une extension, à une catégorie d'éléments formels à valeur négative représente un double mouvent inhérent à l'exprit humain. Celui-ci va sans cesse du plus large au plus étroit et ensuite du plus étroit au plus large.

Le premier mouvement est un phénomène anti-extensif; lorsqu'on va de l'étroit vers le large il y a extension. Dans le cas de *pas, point, rien, personne*, etc., on découvre que le cinétisme va du large vers l'étroit, dans un sens anti-extensif, ce qui peut être représenté de la manière suivante:

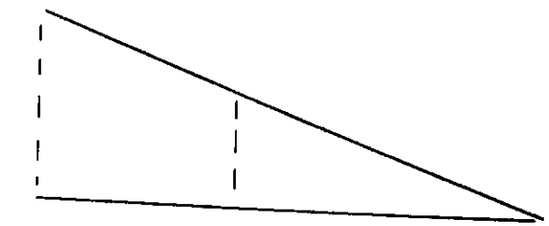

un pas
un point
un rien
une personne

ne

pas
point
rien
personne

L'analyse psychomécanique permet également d'expliquer le rôle du déterminant en relation avec la négation. A l'intérieur de la phrase

négative, la notion peut être conçue négativement, c'est le cas de la plupart des phrases, exs.:

> elle donne des leçons le soir >< elle ne donne pas de leçons le soir

Quand on limite à l'aide de la négation, il n'est pas possible d'évoquer l'idée générale, d'où l'emploi de *de* pour indiquer la négation absolue. Mais il est possible aussi d'introduire, dans la construction négative, une vision positive. Cette négation relative se traduit par l'emploi du déterminant des qui est celui utilisé dans les constructions positives, ex.:

> elle ne donne pas des leçons à n'importe qui.

La pensée, au lieu d'être arrêtée au point zéro et d'aboutir à la négation de l'objet, va donc se diriger vers l'objet en y introduisant une valeur positive. Cette «positivation» peut exprimer diverses nuances sémantico-structurales, par exemple la quantité, la circonstance, l'identité, exs.:

> nous ne faisons pas de la philosophie-fiction, ni de l'histoire-fiction.
> je sais bien que l'on n'offre pas des fonctions aussi grassement payées à un homme incapable de les remplir.

Les trois courants linguistiques présentés ont étudié d'autres aspects de la négation, tels les rapports entre négation et interrogation, ou entre négation virtuelle et modes. Ils ont aussi montré que la double négation non seulement correspond à une affirmation, mais que deux négations valent une affirmation renforcée; en effet l'affirmation qui résulte de la négation d'une négation est plus catégorique que l'affirmation simple, ex.:

> personne ne peut nier qu'il avait raison.

L'analyse du rôle de chacun des deux éléments de la négation proposée par Damourette & Pichon a permis de mieux cerner le fonctionnement de ce phénomène grammatical. Lucien Tesnière a repris leurs explications en les approndissant. Cependant, il faut reconnaître que pour comprendre le caractère même de la négation et saisir les différentes nuances qu'elle permet d'exprimer, l'apport de la psychomécanique de Gustave Guillaume a été d'une importance décisive.

Karen RENARD

Université de Savoie

BIBLIOGRAPHIE

Damourette, J. et Pichon, E., 1911-40, *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de langue française*, tome I, chap. 7 et tome VI, Paris, d'Artrey.

– 1929, «Sur la signification psychologique de la négation en français moderne», *Journal de psychologie*, 3, 228-254.

Guillaume, G. 1971, *Leçons de linguistique 1948-49*, série C, Paris, Klincksieck et Québec, Presses de l'Université Laval.

– 1985, *Leçons de Linguistique 1945-46*, série C, Lille, Presses Universitaires et Québec, Presses de l'Université Laval.

Ortigues, E., 1962, *Le Discours et le Symbole*, Paris, Aubier, Collection Philosophie de l'Esprit.

Tesnière, L. 1966 [1959]), *Eléments de Syntaxe Structurale*, Paris, Klincksieck..

Revues

LANGUAGE (Septembre 1967), 7: 58-73.

LANGUE FRANCAISE:

– (Décembre 1971), 12, 98-111

– (Septembre 1978), 39, 76-103

– (Mai 1984), 62, 4-11 et 59-94.

Remarque

Des études intéressantes sur la négation en anglais ont été faites, dès le début du XXe siècle, par O. Jespersen, ensuite, dans le cadre de la Grammaire Générative et Transformationnelle, par E.S. Klima, R.S. Jackendoff, G. Lakoff, et, en France, dans une perspective psychomécanique, par A. Joly.

DISCOURS RAPPORTÉ ET PSYCHOMÉCANIQUE DU LANGAGE: MARIAGE D'AMOUR OU DE RAISON?

INTRODUCTION

Le titre de la communication place la problématique du discours rapporté en son dehors en posant la question d'ordre épistémologique qui nous occupe aujourd'hui, celle du lien privilégié qui existe entre un objet d'étude et le cadre théorique dans lequel il est saisi. Dans le cas précis de notre travail, il s'agit du rapport entre le discours rapporté et la psychomécanique. Nous allons tenter de résumer la position défendue dans notre thèse (inédite, Bruxelles, 1994).

1. – QUEL DISCOURS RAPPORTÉ?

Le problème essentiel rencontré lors de l'élaboration de notre thèse a été la difficulté de se départir d'a priori théoriques et de catégorisations existantes. En effet, le *discours rapporté* a fait l'objet de nombreuses théorisations et de typologies plus ou moins englobantes, d'optique littéraire ou linguistique, voire philosophique.

Aussi, en commençant ce travail, nous sommes-nous reposée sur les classifications existantes et avons-nous usé du vocabulaire standard en la matière en reprenant les vocables classiquement répertoriés comme discours d'autrui: le *discours direct* (désormais DD), le *discours indirect* (désormais DI) et le *discours indirect libre* (désormais DIL). L'usage de ces notions signifiait pourtant la réappropriation du contenu sémantico-linguistique de ces différents discours. Mais comment réactiver un terme dont tout le monde (les linguistes s'entend) comprend peu ou prou la signification globale, sans heurter les sensibilités lexicales?

La perspective historique est venue à notre secours; l'absence, avant le XXe siècle, de théorisation grammaticale du *discours rapporté* est envisagée selon:

- la liberté de la pratique permettant de rencontrer dans les textes anciens les usages répertoriés actuellement comme mixtes parce que mêlant critères du direct (guillemets, tirets, etc.) et de l'indirect (présence du jonctif *que)*;
- la construction *a posteriori* du couple DD/DI, soi-disant décalé du groupe correspondant latin *oratio recta/oratio obliqua*, mettant en parallèle une opposition fictive (celle des latins) dans un cadre fictif (la syntaxe latine).

Malgré le grand nombre de publications sur le sujet, les propositions restent globalement les mêmes et sont facilement résumables: il y a la position dite classique qui consiste à dériver le DI du DD. Dans cette perspective, si l'intuition qui lie DD et DI (au-delà de l'équivalence gnomique) est respectée, le discours direct n'est présent que comme prémisses aux réjouissances transformationnelles.

La seconde approche consiste à les opposer, de sorte que la logique imprègne fortement le linguistique: «le discours indirect n'est pas un autre moyen de rapporter les paroles» (Rey-Debove, 1972), ou s'il l'est, c'est le discours du faux.

Quant au fameux DIL, il est une forme contextuelle et ne doit donc pas être adjoint au couple DD/DI (par exemple, Authier 1978; 1981) quoique généralement on préfère, mêlant grammaire de phrase et de discours, l'envisager conjointement aux deux autres discours (par exemple Grevisse/Goosse, édition 1994 du *Bon usage)*.

Face à cette situation, c'est vers la psychomécanique comme systématique de l'énonciation (Joly, A et O'Kelly, D, 1993) que nous avons choisi d'orienter la perspective théorique de notre travail.

2. – UNE EXIGENCE LOGIQUE DES MODERNES

C'est chez un guillaumien que nous avons trouvé les bases, somme toute fort simples, de notre démarche: il s'agit de Moignet (1959). Ce dernier n'a pas manqué dans ses travaux de grammaire historique de se pencher sur le style indirect où, écrit-il,

> toute idée est regardée à travers la pensée prêtée à un personnage

et de montrer que

> la syntaxe du style indirect est des plus libres en latin mérovingien pour aboutir à une aisance remarquable entre les différents discours rapportés en ancien français.

Il conclut très pertinemment:

> au vrai, ce sont les exigences logiques des modernes qui font distinguer nettement deux façons de rapporter les paroles.

A partir de cette lecture, deux pistes se sont ouvertes: la première remettait en cause la binarité fondamentale des systèmes linguistiques en reconnaissant explicitement les formes mixtes (discours direct avec *que*, discours indirect avec guillemets, discours direct libre); la seconde dépassait la traditionnelle dichotomie DD/DI en incluant d'autres formes linguistiques possédant la même signification, à savoir le rapport du dit d'autrui.

3. – LES BASES THÉORIQUES

Entre la rigueur d'analyse et la souplesse théorique, nous avons tenté de tracer notre chemin. En effet, une approche globale des phénomènes de discours rapporté ne semble pas avoir tenté les guillaumiens. Si *l'imparfait des dires* (pour reprendre l'expression de Warnant) et le changement de personne au style indirect ont été étudiés (par exemple Michèle Hirsch, 1979), c'est comme cas particulier[1], comme fait de discours particulier d'un principe plus général trouvé en langue.

3.1. Quelques postulats de départ

Comment envisager alors le discours rapporté pour lui-même en s'aidant de ce qui précède?

3.1.1. Tout d'abord en donnant une définition précise du discours rapporté:

> Le discours rapporté est la mise en rapport de discours dont l'un crée un espace énonciatif particulier tandis que l'autre est mis à distance et attribué à une autre source, de manière univoque ou non.

Cette définition a l'avantage de ne pas aller à l'encontre de l'acception générale mais elle insiste sur deux variables, l'*attribution* et la *mise à distance*, qui sont de nature linguistique, plus particulièrement discursive.

---

[1] Seule l'étude d'André Joly sur le monologue intérieur (1987) réalise habilement la jonction entre mécanismes psychomécaniques globaux et analyse pointue d'un cas d'énonciation particulier, allié à une démarche de type stylistique.

3.1.2. Regrouper les faits linguistiques que nous entendions analyser sous ce vocable.

Il s'agissait d'autres mises à distance (conditionnel), d'autres attributions du dit (*selon A*, *d'après A*, *aux yeux de*, etc.) et des formes mixtes (discours direct libre, discours indirect avec guillemets, discours direct avec *que*)

3.1.3. Tenter d'unifier selon un principe sémantique et selon des fonctionnements syntaxique ces formes: le rapport à l'autre.

3.1.4. Respecter l'idée intuitive qu'il y a un lien entre ces discours sur bas du lien lexical et grammatical des discours direct et indirect, entre distance maximale et appropriation maximale du discours d'autrui.

3.1.5. Nous servir au mieux de ce que nous offrait la psychomécanique tendance énonciative (ou systématique énonciative): le rapport contenant/contenu et le continuum.

À un niveau global, nous dirons que le cadre théorique proposé par Guillaume, ainsi que les études menées dans son prolongement, nous ont montré la nécessité d'appréhender le discours rapporté dans les rapports alternatifs qu'il entretient entre *signifié de puissance* et *signifiés d'effet*.. La solidarité des deux démarches n'est plus à démontrer.

Ce va-et-vient entre amont théorique et aval pratique, s'il complique la tâche du linguiste, l'obligeant à passer de la morpho-syntaxe à la cohérence textuelle, en passant par la typographie et les problèmes énonciatifs, ce va-et-vient est pourtant la seule manière, semble-t-il, d'appréhender le discours rapporté dans la globalité de ses diverses facettes. Le DR est un phénomène d'ordre discursif, mettant en jeu les multiples possibilités offertes par la langue et c'est dans cette alternance, entre langue et discours, vers l'étude des effets produits par le DR, que nous tentons de situer notre approche.

3.2. Contenant *vs* contenu

Une énonciation, c'est à la fois un dire (l'acte d'énonciation lui-même) et un dit (le produit de l'énonciation). Considérons donc que, dans le discours rapporté, on a une énonciation quelconque déterminant un dit puisque le dire n'existe que dans son actualisation. Le dit est alors vu comme un *contenu*. Une seconde énonciation va décrire ce contenu en le présentant comme le résultat d'une énonciation passée, en mentionnant le dire, c'est-à-dire le *contenant*. A partir du moment où l'on a

ce rapport contenant (le dire)/ contenu (le dit), nous sommes en présence de formes du discours rapporté.

Pourquoi avoir privilégié cette distinction *contenant/ contenu* d'obédience guillaumienne?

C'est en se penchant sur la signification de l'imparfait du discours indirect libre que Guillaume opposait le *contenant* au *contenu*. Nous reproduisons l'exemple et le commentaire:

> *En vain, il parla de la sauvagerie du pays et de la difficulté pour une femme d'y voyager: elle ne craignait rien. Elle aimait par-dessus tout à voyager à cheval; elle se faisait une fête de coucher au bivouac; elle menaçait d'aller en Asie mineure.*
>
> L'emploi de l'imparfait apparaît, dans le passage(...), un moyen particulièrement économique de faire parler un personnage sans lui donner expressément la parole, le dire du personnage s'involuant, sans changement aucun de la construction de phrase, sous le dire de l'auteur, réduit au rôle de *contenant*, la substance *contenue* étant le dire du personnage mis en cause (Leçon du 13 avril 1944, 249; les gras sont de nous).

La relation au dire, entre narrateur et personnage, situe au cœur du DR. En regard de l'attribution du dit telle que nous l'avons épinglée dans notre définition, nous pousserons plus avant la réflexion amorcée par Guillaume; le rapport contenant/contenu qu'il envisage se centre autour de l'imparfait dit *perspectif:*

> (...) n'ayant point d'attache temporelle positive, il lui est possible, sans difficulté d'aucune sorte, d'être extérieurement une appartenance de l'auteur et intérieurement une appartenance d'un personnage dont l'auteur entretient le lecteur (*Leçon* du 16 mars 1944, série A, 220).

Ce changement de la base personnelle du dire produit par l'imparfait se double, à notre avis, d'une réalisation lexicalisée par les sémantèmes verbaux du rapport contenant/contenu de Guillaume. Nous analysons l'exemple qu'il donne comme suit:

> 1) *En vain il parla de la sauvagerie du pays et de la difficulté pour une femme d'y voyager*

Nous nous trouvons ici en présence d'un verbe de parole (*il parla*) suivi de compléments prépositionnels qui amorcent, sans le développer tout à fait, le dit: nous sommes dans ce que nous appelons le discours narrativisé. *En vain il parla de* est un contenant, relevant du narrateur, qui va permettre au DIL d'apparaître comme contenu, à l'imparfait, et qui va nous présenter la réponse de la jeune femme.

2) *Elle craignait→ bivouac:*

Nous sommes bien au DIL car nous sommes passés au dit du personnage.

3) *Elle menaçait d'aller en Asie mineure:*

Si pour les énoncés précédents, on pouvait sans conteste jouer la carte de la transposition (*elle ne craignait rien* = «je ne crains rien»), il n'en est pas de même avec ce dernier segment qui amorce une remontée vers le dire de l'auteur, pour reprendre les termes de Guillaume. On imagine mal en effet que Colomba ait dit: «je menace d'aller en Asie Mineure» mais c'est son énonciation (son dire et son dit) qui se trouve résumée dans *menacer*.

En termes de contenant/contenu, nous dirons donc:

En vain → voyager: contenant, résumant à la fois le dire et le dit du personnage désigné par «il» et amorçant le contenu de l'énonciation de Colomba.
Elle ne craignait → bivouac: contenu correspondant au dit de Colomba.
Elle menaçait: réamorce du contenant en vertu du sémantème verbal «menacer».

Le rapport contenant/contenu au niveau temporel et personnel trouve son correspondant lexical dans l'alternance des sémantèmes verbaux[2].

Une dernière acception du rapport contenant/contenu situe la question au niveau de la syntaxe, liée à l'enchâssement par le jonctif *que*. Le rapport contenant/contenu concerne également le rapport entre propositions, entre une *idée regardée* et une *idée regardante*. Nous avons donc un rapport contenant/contenu qui regarde le dire et le dit, à la fois en termes de temps et de syntaxe.

De façon plus générale encore, l'acte de langage lie de manière indissociable la personne, l'espace et le temps. C'est ce que Joly et O'Kelly appellent *la triade énonciative*. Cette triade est dominée par la personne du locuteur parce qu'il

> (...) implique à la fois l'espace et le temps, alors que la représentation de l'espace et la représentation du temps présupposent celle de la personne.(1993, 44).

[2] Sur ce point, nos positions coïncident avec la définition du texte par Weinrich (1973): *Le texte est une communication assurée de manière syntaxique par certains lexèmes, comme les verbes de communication* (207).

Nous proposons donc une extension de ce rapport contenant/contenu au phénomène énonciatif que représente le discours rapporté, qui met en rapport deux discours, l'un contenant l'autre (le contenu).

Ce rapport contenant/contenu joue à la fois au niveau morpho-syntaxique (si on envisage des enchâssements du type *il dit que*), au niveau sémantico-logique de la progression (rapport entre les propositions du type *Il avoua son crime. «C'est moi qui ai tué Jean».*) et au niveau de la cohérence textuelle (configuration textuelle fondée sur le système des relations temporelles, déterminant son contenant et son contenu comme le prouve l'usage qu'en fait Guillaume plus haut).

Cette dichotomie nous permet de mettre sur le même plan de l'analyse les différents types de DR que nous avons mentionnés précédemment. Elle nous sert également à dépasser le carcan phrastique afin d'envisager le DR de façon contextuelle. En effet, le rapport contenant/contenu, en l'absence de sémantème verbal impliquant un acte de parole, est relayé par l'alternance de plans d'énonciation différents. La plupart du temps, différenciation de plan d'énonciation et présence d'un verbe de parole sont concomitants:

Il se mit à parler: «Mes chers amis, je vous souhaite la bienvenue».

Mais les combinaisons sont multiples. On peut donc dissocier:

contenant/contenu 1: rapports entre deux plans d'énonciation.

contenant/contenu 2: rapport entre un sémantème (verbal ou nominal) impliquant l'idée de parole et la parole elle-même, ce rapport pouvant être syntaxiquement (présence du jonctif) ou typographiquement (les deux points et/ou ouvrez les guillemets) exprimé.

3.3. Vers le continuum

Quel principe global pouvons-nous donner à l'organisation d'un continuum du DR, continuum réalisé en *discours*? Remarquons d'emblée que cette approche n'a guère tenté les linguistes (sauf par exemple Pérennec, 1992) même si elle figure comme hypothèse chez certains (par exemple Kerbrat, 1980).

Le continuum pose la question du sens à lui donner et renvoie aux critères définitoires des formes du DR, ainsi que des formes mêmes qui sont considérées. Reprenons d'abord les formes que nous avons isolées: formes en *-rait*, formes en *selon A*, DD, DI, DIL ainsi que des formes mixtes du type DD avec *que*, DI avec guillemets et DDL.Tentons ensuite de hiérarchiser sur un axe commun les formes et les principes d'analyse énoncés plus haut.

En fait, le rapport contenant/contenu (1) et (2) est fondé sur l'apparition de *l'hétérogénéité*, qui prend des formes diverses: on ne peut traiter ses diverses manifestations sur le même plan. Il y a l'hétérogénéité *typographique*, *attributive* et *énonciative*:

Soit une *hétérogénéité typographique* (qui souligne à la fois le passage d'un système énonciatif à un autre et l'attribution à un énonciateur autre) qui sert de renforcement aux deux autres types, en restreignant la portée de l'attribution ou en cloisonnant les systèmes énonciatifs différents mis en présence (par exemple, la présence des guillemets ouvrants et fermants).

Nous pointons en premier lieu cette manifestation, qui se situe, au niveau des opérations discursives, en dernier lieu, comme facteur d'intégration (ou non) du DR au tissu textuel. En intégrant des formes mixtes comme le DI avec guillemets, on voit que les marqueurs typographiques, traditionnellement attachés au DD, peuvent se rencontrer à l'indirect, en produisant un effet d'actualisation. En effet, les guillemets continuent de véhiculer un signifié fondé sur la fidélité et le respect du rendu de l'énonciation d'autrui. Leur présence entretient l'illusion de l'objectivité de la parole rapportée dans son actualité propre.

Soit une *hétérogénéité attributive* (qui donne un énonciateur, différent de celui qui rapporte, à un énoncé).

La question du *Qui parle*? doit être résolue si on veut que le lecteur suive le déroulement de la narration. En effet, contrairement à la situation d'interlocution où les éclaircissements d'ordre attributif sont concomitants à l'énonciation (les reprises sont possibles), la mise en texte doit fournir les éléments visant à l'identification des locuteurs. Sinon, le pacte discursif n'est pas respecté. Ici, nous centrons notre attention sur les problèmes relatifs à l'apparition d'un rapport contenant/contenu 2, comme discours attribuant l'autre et discours attribué par l'autre et sur l'apparition et la disparition, selon la personne de ce rapport contenant/contenu. Nous envisageons ainsi le conditionnel, les formes en *il paraît que* et *selon A*, selon l'attribution du dit à autrui. Par ailleurs, nous établissons une différence entre les formes en *selon lui* (versant délocutif) et *selon moi* (versant locutif) parce que dans le second cas, il apparaît que nous quittons le discours rapporté.

Ce continuum regarde uniquement la question de la mise à distance et de l'attribution du dit, selon la progressive apparition d'un dire, supposé par la forme en-*rait*, posé par les formes en *selon A*.

Soit une *hétérogénéité énonciative*, fondée sur le passage d'un système énonciatif à un autre: c'est l'envers *contextuel* du contenant/contenu.

L'énonciation regarde la personne, le temps et la deixis (donc la triade énonciative), ainsi que les modalités.

De façon générale, nous émettons l'hypothèse suivante en ce qui concerne cette hétérogénéité énonciative: dans le DR, on s'oriente de l'indirect au direct par un processus d'*actualisation*, qui va du délocutif au locutif (personne), de la référence à l'actualité du contenant (le dire) à la référence à l'actualité du contenu (le dit). Nous avons donc un continuum centré sur l'attribution du dit, autour du rapport entre un contenant/contenu qui détermine un dire et un dit, ainsi que deux plans d'énonciation différents.

L'axe dominant du continuum est le passage de l'indirect au direct, c'est-à-dire le passage d'une médiation à l'absence de médiation: au niveau de la personne, on passe très naturellement du délocutif (symbolisé par *il)* au locutif (symbolisé par *je)*. De *selon lui* à *selon moi*, c'est le DR même qui disparaît, au profit du rapporteur, au profit de son actualisation. On passe de «quelqu'un a dit quelque chose» à «je dis quelque chose».

CONCLUSION

Plutôt que de nous baser sur une dichotomie réductrice, nous avons voulu partir d'une définition globale du phénomène qui nous intéresse, l'appropriation active du discours d'autrui, pour ensuite nous pencher sur les faits linguistiques pouvant être rangés dans cette catégorie. Les discours direct et indirect y sont à leur place, mais à côté d'autres phénomènes langagiers signifiant également la mise à distance et l'attribution du dit d'autrui.

Lier la psychomécanique et le discours rapporté permet de remettre en cause un système fondé sur l'un des mécanismes de pensée les plus prégnants en matière de réflexion, celui de la binarité. Introduire la notion de mixité dans le discours grammatical, c'est évidemment jouer avec le feu des frontières linguistiques et abandonner l'idée rassurante des critères de distinction pertinents permettant d'opposer radicalement un discours direct d'une part, un discours indirect d'autre part.

Cependant, la prégnance d'une telle idéologie linguistique, remarquablement pointée par Moignet lorsqu'il parle des exigences logiques des modernes, ne peut être passée sous silence et la prise en compte de l'activité productive et réceptive dans notre étude montre une praxis de la citation dominée par une attirance *versus* répulsion de *dire* ou non *le vrai*, à la manière du discours historique, pour dire le réel, pour dire le monde. Le mariage entre discours rapporté et psychomécanique appa-

raît donc bien comme un mariage d'amour, où le cadre théorique revitalise un problème grammatical toujours d'une actualité linguistique indéniable.

Laurence ROSIER

Université Libre de Bruxelles

BIBLIOGRAPHIE

Authier, J., 1978, «Les formes du discours rapporté», *DRLAV*, 17, 1-87.

Authier, J., 1981, «Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive: éléments pour une approche de l'autre dans le discours», *DRLAV*, 26, 91-151.

de Gaulmyn, M.M., 1983, *Les verbes de communication dans la structuration du discours: essai sur la réflexivité du langage, récits d'enfants et échanges entre enfants et adultes*, Thèse inédite, Lyon II.

Guillaume, G., 1992, *Leçons de linguistique 1944-1945, vol 11, séries A et B: Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française III et Sémantèmes, morphèmes et systèmes*, Les Presses de l'université Laval, Québec. Presses universitaires de Lille, Lille.

Hirsch, M., 1979, «Le style indirect libre: linguistique ou histoire littéraire», dans *La psychomécanique et les théories de l'énonciation* présenté par André Joly, Presses Universitaires de Lille, Lille.

Hirsch, M., 1979, «La question du style indirect libre», ibid.

Joly, A., *Essais de systématique énonciative*, PUL, Lille, 1987.

Joly, A et O'Kelly, D., 1993, «De la psychomécanique du langage à la systématique énonciative» dans *Les théories de la grammaire anglaise en France*, Paris, Hachette, 33-62.

Kerbrat-Orecchioni, C., 1980, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.

Moignet, G., 1959, *Essai sur le mode subjonctif*, Paris, PUF.

Pérennec, M.H., 1992, «Les techniques du discours rapporté dans la nouvelle d'I. Bachmann Simultan» dans *Systèmes interactifs, mélanges en l'honneur de Jean David*, Paris, Klincksieck.

Rey-Debove, J., 1978, *Le métalangage*, Paris, Le Robert.

Rosier, L., 1993, «Vers une extension de la notion de subordination: l'exemple du discours indirect», *Travaux de Linguistique*, 27, 81-96.

Rosier, L., 1993, «Le discours direct libre: béquille théorique ou objet d'étude grammaticale?», *Revue de Linguistique romane*, 57, 361-371.

Weinrich, H., 1973, *Le temps*, Paris, Seuil.

RÉSUMÉ

En remettant en cause un postulat dominant dans l'appréhension du discours rapporté, à savoir la dichotomie étanche discours direct/discours indirect et donc l'éviction des formes mixtes en français moderne, je propose une approche renouvelée du problème dans le cadre psychomécanique. Un continuum est mis en place, allant du plan du *contenant* (le *dire*) vers le plan du *contenu* (le *dit*) par un mouvement d'actualisation centré sur l'apparition de la personne locutive, continuum qui intègre d'autres formes de rapport du dit (conditionnel de citation, formes en *il paraît* que, formes en *selon X* et apparentées). Je tente de montrer qu'en dépassant la binarité fondamentale inhérente à la pensée occidentale notamment dans le domaine linguistique, il est possible d'élargir les perspectives de recherche d'un problème qui, depuis Platon, ne cesse de hanter les travailleurs de la langue.

SUMMARY

Questioning the major postulate in the apprehension of the reported speech i.e. the tight dichotomy direct speech/indirect speech and consequently the eviction of mixed forms in modern French, I propose a renewed approach to the problem in the psychomecanical scope. A continuum has been set up going from the level of the container (the way of stating) towards the level of the contents (the statement) by an actualization movement centred upon the appearing of the locutive person, continuum which integrate other forms of reporting the statement (conditional for citing, «it seems that» forms, «according to X» forms and related forms). I have tried to show that overpassing the fundamental binarity inherent in the occidental thought notably in the linguistic area, it is possible to widen the research perspectives of a problem that from Plato onwards has continuously been haunting the language workers.

ESPÈCE DE, GENRE DE, SORTE DE: APPROXIMATIFS OU SOUS-CATÉGORISATEURS?

Cette analyse de la syntaxe d'*espèce*, *genre* ou *sorte de N* se fonde sur l'observation d'un corpus de 203 exemples réels, tirés de transcriptions d'enregistrements de français parlé. Ces transcriptions proviennent du corpus d'Aix-en-Provence[1] (Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe) et représentent un volume total de près de 500.000 mots, soit environ 35 heures d'oral.

Partir d'un corpus, c'est-à-dire disposer d'un contexte, est particulièrement important dans ce domaine, où je me propose de résoudre une ambiguïté entre deux interprétations. L'exemple suivant peut recevoir une interprétation approximative ou sous-catégorisatrice:

il m'a fait manger trois genres de pizzas
= 3 tartes qui ressemblent vaguement à des pizzas
= 1 napolitaine, 1 royale et 1 quatre-saisons.

La résolution de cette ambiguïté est impossible quand on ne dispose que d'un exemple inventé et isolé de tout contexte. Le choix d'observer ces structures à l'oral a été en partie dicté par la grille d'analyse que j'ai utilisée. Observant principalement les phénomènes d'accord et de détermination, il m'a semblé sage d'utiliser les exemples les plus spontanés possibles, plutôt que des exemples revus par des correcteurs professionnels.

Mon analyse comprend trois étapes: on va tout d'abord voir comment on peut pronominaliser les formes en *espèce*, *genre* ou *sorte*; on va ensuite examiner comment se réalise l'accord à l'extérieur et à l'intérieur du syntagme; on va enfin s'intéresser aux déterminants apparaissant à gauche de *espèce*, *genre* ou *sorte*.

---

[1] Les références entre parenthèses indiquent le nom de l'enregistrement et le n° de page. Les transcriptions ne sont pas ponctuées; les signes «+» indiquent différents degrés de pause, le signe «:» marque l'allongement de la syllabe.

1. – PROPRIÉTÉS DE PRONOMINALISATION

Cette analyse s'inscrit dans le cadre de l'approche pronominale, mais je suis directement responsable des tests qui servent à analyser les syntagmes nominaux [SN] (Rouget 1989 et 1993).

1.1. Test de la dislocation

Il y a deux façons de «disloquer» un SN: la lexicalisation à retardement et le double marquage (Rouget 1993, 76-79). Le double marquage correspond à une double réalisation d'un SN, c'est-à-dire à une réalisation lexicale ou semi-lexicale *complète* d'un SN couplée à un pronom clitique coréférent (soit un deuxième SN). C'est ce qu'on a dans des exemples comme:

je les vois, ces livres
je lui parle, à cette fille

Le double marquage est possible quelle que soit l'interprétation d'*espèce*, *genre* ou *sorte*:

1. *on met leur sorte de pâte dans les scourtins*
1a. *bon + et leur pâte + leur sorte de pâte + on la met dans les scourtins et + après + on on le met au pressoir* (Puget-Ville C, 20)
2. *on a beaucoup parlé de mouroir + pour qualifier ce genre d'établissement(s)* (Maison de retraite 3)
2a. *pour le qualifier, ce genre d'établissement(s)*

La lexicalisation à retardement ressemble au double marquage car il s'agit aussi d'un redoublement du même référent à l'intérieur d'une construction verbale. Cependant, ce sont deux structures très différentes du point de vue syntaxique. La lexicalisation à retardement correspond à des constructions nominales où on a un SN donné sans lexique (sous forme de pronom non clitique contenant la détermination du SN) suivi d'une forme *non complète* [*de* + substantif] où apparaît le lexique, comme «retardé». C'est ce qu'on a dans:

je préfère ceux-là, de livres
j'en ai une, de jupe à fleurs

La construction avec lexique «retardé» est compatible avec tous les exemples de sous-catégorisateurs:

3. *tu l'achètes où ce genre de ce genre de maquette + là tu l'achètes où* (Avion 6)

3a. *tu achètes celui-là, de genre de maquette*
4. *dans le genre de photo que je fais ce qui: ce que je recherche c'est...* (Photo 22)
4a. *dans celui que je fais, de genre de photo...*

Elle est par contre difficile pour les SN avec approximatifs, qu'elle a tendance à transformer en sous-catégorisateurs.

5. *c'est en gros* une agitation sur place une *espèce* de danse de Saint-Guy (Microbiologie 82)
5a. ?*c'en est une, d'espèce de danse de Saint-Guy.*
6. *c'est une sorte de maquette + qu'on achète* (Train 4)
6a. ?*c'en est une, de sorte de maquette qu'on achète.*

5a est acceptable si on précise qu'on a parlé de plusieurs types de danses de Saint-Guy et qu'on en «sous-catégorise» une, mais on dirait plutôt *c'en est une certaine espèce / une autre espèce, de danse de Saint-Guy*. De même pour 6a, il faut imaginer qu'il y a plusieurs types de maquette qu'on achète.

Cette différence de comportement montre que l'approximatif, contrairement au sous-catégorisateur, n'est pas un substantif ordinaire mais plutôt un spécificateur qui s'ajoute à la tête d'un syntagme déjà complet (et c'est le deuxième substantif dans ces structures): le double-marquage est possible car il opère sur l'extérieur du syntagme (en redoublant un SN complet par un autre SN pronom), tandis que la lexicalisation à retardement, qui intervient à l'intérieur des syntagmes (en séparant la détermination de la tête du SN), est exclue.

1.2. Test de la pronominalisation par *en*

Les constructions sous-catégorisatrices avec déterminant indéfini ou quantifieur et en position de complément direct peuvent se pronominaliser par *en*, tout comme les constructions quantifiées (*j'ai bu un verre de vin / j'en ai bu un verre, de vin*):

7. *puis j'ai fait plusieurs sortes de circuits* (Train 1)
7a. *j'en ai fait plusieurs sortes, de circuits*
8. *il y a + un autre genre de carte(s) qui s'appelle la carte Express* (Carte Bleue 6)
8a. *il y en a un autre genre, de carte(s)*

Cette possibilité n'est pas offerte aux exemples avec approximatifs dans les mêmes conditions, ce qui confirme que ces approximatifs ne sont pas des têtes nominales:

5b. **c'en est une espèce, de danse de Saint-Guy*

6b. **c'en est une sorte, de maquette*

2. – PHÉNOMÈNES D'ACCORD

Les phénomènes d'accord peuvent se manifester soit à l'intérieur du bloc, entre le déterminant et les deux substantifs, soit à l'extérieur, entre un élément du bloc et un verbe ou un adjectif, par exemple.

2.a. L'accord externe

Logiquement, l'accord d'un élément extérieur au syntagme avec le deuxième substantif, qui se révèle donc comme la «tête» du syntagme, privilégie l'interprétation approximative:

9. *nous habitions une sorte de grand domaine à l'intérieur duquel on voyait* (Souvenirs 4)

9a. **nous habitions une sorte de grand domaine à l'intérieur de laquelle...*

et inversement l'accord avec le premier substantif privilégie l'interprétation sous-catégorisatrice:

4. *dans le genre de photo que je fais ce que je recherche c'est...*

4b. *dans le genre de photo que j'ai fait*

4c. *?dans le genre de photo que j'ai faite* (→ approximatif)

Malheureusement, beaucoup de ces accords ne sont pas marqués (ex. 4) ou sont inaudibles, et on est obligé de considérer les données écrites si on veut avoir un corpus d'exemples assez important. Je l'ai fait et je me suis aperçue que les faits ne sont pas aussi clairs: j'ai relevé un bon nombre d'exemples où un même auteur fait l'accord avec l'un ou avec l'autre, sans motif apparent. Cela montre une certaine latitude dans les habitudes de rédaction.

2.b. L'accord interne

On peut observer à l'intérieur du syntagme deux types d'accord: des accords de *genre* et des accords de nombre. Le déterminant prend normalement le *genre* du substantif qui le suit immédiatement, et parfois celui du deuxième substantif: c'est la syllepse.

10. *c'était une espèce de tract recto-verso* (Syndicat 8)

11. *et c'est + c'est une + un espèce de tissu artificiel + qu'on met dans les toitures* (Arborigènes 26)

Sur 24 exemples d'*espèce de* suivi d'un substantif masculin, on a 15 fois cet accord sylleptique en *un espèce;* c'est donc un phénomène très fréquent à l'oral. Il ne semble pas s'étendre de façon significative aux autres approximatifs, ce qui indiquerait que c'est la structure phonique de *espèce* (son initiale vocalique) qui le rend possible. Au niveau syntaxique, la syllepse s'explique par la nature accessoire, comme greffée après coup, de l'approximatif: l'accord passe littéralement par-dessus. La syllepse est impossible dans l'interprétation sous-catégorisatrice d'*espèce*:

il n'aime qu'une espèce de chat(s), le/les chat(s) siamois
(sous-catégorisateur)

≠ *il n'aime qu'un espèce de chat, ?le/*les chat siamois*
*il n'aime *? qu'un espèce de chats*
(toujours approximatif)

Sur 49 exemples où le deuxième substantif est au pluriel de façon certaine, 45 exemples présentent un premier substantif au pluriel également (les exemples incertains sont ceux de type *ce genre de chose(s)*, et ils sont nombreux):

12. *mais + aux Baumettes + ce sont comme des espèces de couloirs* (Baumettes 30)

13. *donc euh on leur a donné un produit initial contenant plusieurs sortes de bactéries* (Microbiologie 74)

Les rares cas où il y a une différence de nombre entre les substantifs ont toujours l'interprétation sous-catégorisatrice:

14. *en réalité le genre de taxons qu'on utilise le plus souvent c'est: familles + tribus genres espèces* (Microbiologie 4)

15. *c'est toujours le même genre de travaux de toute façon* (Maçon 23)

On peut formuler le problème de la même façon qu'on vient de le faire pour l'accord de *genre*, et dire que, dans les structures approximatives, il existe une tendance à faire l'accord avec le deuxième substantif: quand le deuxième substantif est au pluriel, tout passe au pluriel. Dans les structures sous-catégorisatrices au contraire, l'accord a lieu entre le déterminant et le premier substantif, indépendamment du deuxième. On peut comparer 16, qui s'interprète spontanément comme approximatif à 16a, qui glisse vers le sous-catégorisateur:

16. *ils avaient tous les mêmes genres de tics c'était affreux* (CR 02/94)

16a. *ils avaient tous le même genre de tics nerveux*

Ces deux phénomènes de syllepse ne sont pas typiques de l'oral, on en rencontre aussi à l'écrit, mais ils sont noyés dans la masse (Grevisse 1986, 692-93 et 852). L'accord sylleptique de nombre est particulièrement difficile à trouver[2].

3. – LES DÉTERMINANTS

L'examen des données orales montre que les deux interprétations se partagent clairement les différents déterminants possibles. Les approximatifs apparaissent presque toujours avec l'indéfini (cf exemples supra); ils apparaissent également (mais c'est plus rare) avec le partitif et les formes définies «simples» (sans modifieur):

17. *c'est de la toile ouais c'est de la du genre de toile + en papier* (Avion 6)

18. *– et elles étaient belles les genres de marionnettes*
– oui c'était rigolo plutôt (Puget-Ville B 6)

1. *bon + et leur pâte + leur sorte de pâte + on la met dans les scourtins*

Les sous-catégorisateurs, eux, apparaissent presque tous derrière des quantifieurs et des déterminants comme *quel*, *un autre*, *le même* ou *le* avec modifieur portant sur le premier substantif:

19. *il avait eu toutes sortes de maladies ayant été pendant trois ans prisonnier de guerre* (Félicien Mars 4)

20. *et euh quels genres d'activités tu avais ce que tu appelais tes loisirs* (Zoreille 6)

21. *puis maintenant on en vient à l'autobiographie qui est le genre de portrait assez répandu maintenant* (Apostrophes 36)

Ces déterminants, à l'opposé des déterminants introduisant l'approximatif, ont comme point commun le fait qu'ils «identifient» le premier substantif. De cette généralisation, on peut déduire que même un indéfini, déterminant «spécialisé» dans l'approximatif, peut introduire un sous-catégorisateur pour peu qu'on le place dans un contexte adéquat, où il identifiera le substantif, avec une restriction par exemple:

[2] Un sondage que j'ai effectué dans l'écrit contemporain (corpus du Trésor de la Langue Française) semble indiquer une assez grande différence dans la distribution du pluriel à l'oral et à l'écrit. *Espèce* dans son interprétation approximative se rencontre beaucoup moins fréquemment au pluriel et *genre* approximatif au pluriel est totalement absent du corpus écrit.

il ne m'a fait manger qu'une sorte de pizza.

Le démonstratif est compatible avec les deux interprétations. Il peut s'interpréter comme un déterminant «identifiant», à mettre en relation avec une relative portant sur le premier substantif et satisfaisant le test de la dislocation:

4b. *dans ce genre de photo*

4. *dans le genre de photo que je fais ce que je recherche...*

4c. *dans ce genre-là de photo*

4d. *dans celui-là, de genre de photo*

Il peut aussi avoir la valeur de simple déictique, non relié à un élément «identifiant» le premier substantif. Dans ce cas, c'est l'interprétation approximative qui semble la plus probable, mais l'autre n'est jamais exclue:

22. *et il faut bien trouver une explication à ce genre de truc(s)* (Soudure 12)

22a *?ce genre-là de truc(s) / ce genre de truc(s)-là*

22b *?celui-là, de genre de truc(s)*

L'apparition de la particule *-là* derrière le premier ou le deuxième substantif ne constitue pas un critère de désambiguïsation fiable (voir 22a). Je ne l'ai considéré que quand la particule est présente dans l'exemple attesté:

23. *et je crois qu'on (n') a même pas ce genre-là de cours en France* (Erasmus Salamanque 28)

Il faut donc introduire une nouvelle classe: l'indécidable. Pour être systématique, j'y ai mis tous les exemples avec démonstratifs sans particule *-là*. Voici un tableau de tous les déterminants rencontrés dans les trois classes:

	approximatif		sous-catég.		indécidable		total
espèce(s)	un(e)	56			*cet(te)*	6	
	des	6					
	Ø	1					
		63				6	69
genre(s)	un(e)	12	le + mod.	5	ce	44	
	des	2	le même	2	?[4]	1	
	les mêmes	2	quels	1			
	partitif	1	un autre	1			
	les	1	un autre	1			
	Ø[3]	1					
		19		10		45	74
sorte(s)	une	22	toutes	19	cette	1	
	des	4	numéral	7			
	possessif	1	plusieurs	4			
			différentes	1			
			beaucoup de	1			
		27		32		1	60
Total		**109**		**42**		**52**	**203**

CONCLUSION

Tous les critères concordent pour distinguer des exemples clairement approximatifs et des exemples clairement sous-catégorisateurs. Ils ont des propriétés de pronominalisation et des déterminants différents; l'accord ne s'y réalise pas toujours de la même façon.

A côté de ces deux domaines clairs, on a une troisième zone, plus floue, renfermant essentiellement les exemples introduits par un démonstratif (certainement aussi par des *le* + modifieur). Les tests donnent des résultats contradictoires: les propriétés de pronominalisation les tirent vers l'approximatif (ex. 22b), mais pas de façon certaine; l'accord les rapproche plutôt des sous-catégorisateurs car on a 44 exemples en *ce genre de*, suivis de substantifs d'un nombre indéterminé (probablement pluriel, à moins d'un rapport anaphorique clair avec du singulier) et on n'a jamais la forme *ces genres de*. Le déterminant enfin n'apporte pas de réponse, car on peut l'analyser de deux façons, compatibles avec l'une ou l'autre interprétation. Enfin, si on considère simplement le sens de ces exemples, on voit bien qu'on a quelque chose de spécial, quelque chose de nouveau, qu'on ne peut pas résumer à l'ambiguïté entre les deux interprétations qu'on connaît. Devant des énoncés comme *ce genre de chose(s)*, *ce genre de problème(s)* etc. la question n'est pas de savoir si je fais une catégorie de choses ou une approximation. Mon hypothèse est qu'*espèce*, *genre* et *sorte* perdent ici toute charge sémantique (ils sont de l'ordre du tic de langage) et que ces structures désémantisées sont le point de contact avec les insultes (sans article: *espèce d'idiot*).

[3] Les deux exemples avec déterminant Ø ne sont pas des exemples d'insultes (qui n'ont pas été retenus dans mon corpus de base) mais des structures avec la préposition *en*: *c'était en genre(s) de bouteille(s)*.

[4] Il s'agit d'un exemple où le transcripteur n'a pas pu discerner avec certitude le déterminant employé.

24. *Alexandra elle me dit on passe par Eygalière c'est joli + elle me fait passer par une route pourrie pour roupiller tout le long + cette espèce d'idiote* (Avortement 8)

On a là ce que Guillaume (1992, 41-44) appelle le mécanisme de subduction. La dématérialisation des lexèmes avait déjà «transformé» les sous-catégorisateurs en leur contraire (des approximatifs); avec le démonstratif, la dématérialisation est encore plus forte.

Christine ROUGET

University of British Columbia

BIBLIOGRAPHIE

Blanche-Benveniste, Cl. *et al.* 1984, *Pronom et Syntaxe: l'approche pronominale et son application au français*, Paris, SELAF.

Blanche-Benveniste, C. et al. 1991, *Le français parlé: études grammaticales*, Paris, Éditions du CNRS.

Grevisse, M. 1986, *Le bon usage*, 12ème édition, Paris-Gembloux, Duculot.

Guillaume, G. 1992, *Leçons de l'année 1938-1939*, Québec, Presses de l'Université Laval, & Lille, Presses universitaires de Lille.

Rouget, C. 1989, *Application de l'approche pronominale à la syntaxe du nom: les formes N1 de N2*, thèse de doctorat non-publiée.

Rouget, C. 1993, «La lexicalisation des pronoms dans le cadre de l'approche pronominale», *Travaux de linguistique*, 26, 71-88.

Résumé

ESPÈCE DE, GENRE DE, SORTE DE:
APPROXIMATIFS OU SOUS-CATÉGORISATEURS?

L'analyse des formes en *espèce*, *genre* ou *sorte de* est fondée sur un corpus d'exemples réels, tirés du français parlé (corpus d'Aix-en-Provence). Elle comporte trois étapes: les propriétés de pronominalisation (tests issus de l'approche pronominale), la réalisation de l'accord, les déterminants apparaissant à gauche d'*espèce*, *genre* ou *sorte*.

Dans ces trois domaines, l'interprétation approximative – p. ex. *c'est en gros une agitation sur place* ***une espèce de*** *danse de Saint-Guy* (Microbiologie 82) – se distingue nettement de l'interprétation sous-catégorisatrice – *puis j'ai fait plusieurs sortes de circuit* (Train 1).

Il faut cependant poser une troisième classe, qui présente des propriétés mitigées, ex. *et il faut bien trouver une explication à ce* ***genre de*** *truc(s)* (Soudure 12). Cette dernière classe d'*espèce*, *genre* ou *sorte de* présente le degré le plus extrême de dématérialisation.

Summary

ESPÈCE DE, GENRE DE, SORTE DE:
APPROXIMATIVE OR SUBCATEGORIZING ITEMS?

The expressions with *espèce*, *genre* or *sorte de* are analyzed on the basis of a corpus of spoken French examples (Aix-en-Provence corpus). The analysis is in three steps: pronominalization properties (using the pronominal approach), agreement, and determiners.

In these three fields, approximative examples, such as: *c'est en gros une agitation sur place* ***une espèce*** *de danse de Saint-Guy* (Microbiologie 82) are clearly different from subcategorizing examples, such as*puis j'ai fait plusieurs* ***sortes de*** *circuit* (Train 1)

But there is a third class of *espèce*, *genre* or *sorte de*, presenting mixed properties: *et il faut bien trouver une explication à ce* ***genre de*** *truc(s)* (Soudure 12). In this class, the lexemes *espèce*, *genre*, *sorte* are the most dematerialized.

LE SYSTÈME VERBO-TEMPOREL FRANÇAIS: TEMPS COMPOSÉS DU MODE INDICATIF

J'insiste sur ces choses en raison de leur importance capitale en doctrine, en saine doctrine. La langue est une chose: elle est le lieu de définition de la valeur de base des formes;quant au discours il n'est qu'une exploitation de ce que permet cette valeur de base. (Guillaume 1971,10)

INTRODUCTION

L'objet de notre recherche est l'étude du psychomécanisme sur lequel repose la langue, préalablement à l'acte d'expression. Ce qui nous intéresse, c'est la valeur de la forme verbale au niveau de la langue, c'est-à-dire la valeur au «degré plein», préexistante à la valeur d'emploi qui est au «degré zéro» (Guillaume 1990, 269).

À partir d'une première séparation du temps en époques différentes, exercée par le présent, il nous faut observer les différences d'incidence, d'aspect et de temps, dans chacune des formes verbales de l'indicatif, pour établir et définir les sèmes constituants dans chaque tiroir verbal.

I. – SÉMANTIQUE VERBALE

1. D'abord, en ce qui concerne le mode, nous avons une première distinction entre

   Monde possible et Monde probable

2. Puis, la différence entre

   Niveau d'incidence et niveau de décadence,

qui distingue les formes qui ont ou qui n'ont pas la capacité de descendre au-dessous du présent.

BIBLIOTHEQUE LETTRES UNIVERSITE DE PROVENCE

3. En troisième lieu, les concepts

Aspect immanent et aspect transcendant
Aspect tensif et aspect extensif

qui supposent une séparation des formes, selon qu'elles ont une vision sécante ou non sécante de l'image-temps.

4. Finalement, quant à

Epoque passée / époque future

elles représentent la différence entre une visualisation descendante du temps (passé) ou une visualisation ascendante du temps (futur)

D'après ces premières observations, les sèmes fondamentaux de chaque tiroir verbal sont

1. Sème modal: probabilité, possibilité.
2. Sème de durée:incidence, décadence
3. Sème d'aspect:immanence, transcendance.
4. Sème d'époque: passé, futur
5. Sème de temps qui dépend de celui d'époque et de celui d'incidence.

II.1 Modalité: Possible/probable

Les modes sont considérés par G. Guillaume comme les différentes étapes de la chronogenèse. Les passés chronogénétiques sont des passés modaux[1].

La successivité faite de trois termes:

possible → probable → certain,

n'est pas en contradiction avec la successivité faite de deux termes seulement:

possible → probable,

considérant le probable comme une quantité en extension pouvant aller jusqu'au certain.

Avec le mode indicatif – qui est notre sujet –, la successivité vécue est celle où le probable est premier et le possible second. Mais il existe dans ce mode différents degrés de probabilité/possibilité:

[1] «...là où il y a une successivité il y a toujours un passé parce qu'il y a un avant et un après. La successivité considérée ici est celle des modes au sein de l'opération constructrice de l'image-temps nommée chronogenèse.» (Guillaume 1971, 183)

- Présent: certain (marque zéro)
- Futur: probable-certain (-R- temps non réalisé)[2]
- Conditionnel: probable (*-ait*: surcharge d'hypothèse + *-R-* charge d'hypothèse)
- Passé simple: certain -probable(voyelle axiale)[3]
- Imparfait: certain-probable (*-ait*: surcharge d'hypothèse)[4]

II.2. Durée

Incidence (temps conclusif - passé simple):

→ finit dans la ligne du présent
(temps - futur catégorique):
→ commence dans la ligne du présent

Décadence (temps non conclusif-imparfait):

→ traverse la ligne du présent
(temps non conclusif - conditionnel):
→ traverse la ligne du présent.

Sème d'incidence (temps fermé)

Prétérit défini (incidence simple, absence de *-ait*, *-i-*)

Futur catégorique (incidence simple, absence de *-ait*, *-i-*)

Passé antérieur (incidence double, absence de *-ait* + participe passé)

Futur antérieur catégorique (incidence double, absence de *-ait*, *-i-* + participe passé)

[2] «Il existe un effort de la pensée sensible pour saisir le futur hors hypothèse, mais cet effort échoue toujours et doit échouer, car s'il n'échouait pas régulièrement, la distinction du futur et du passé s'obscurcirait. C'est le quantum d'hypothèse... qui fait... la différence d'époques.» (Guillaume 1974, 94)

[3] «Le thème voyelle indique partout, dénonce, partout où il existe en français, un conflit entre le fait de position, statique, et le fait de mouvement, cinétique...imparfait subj. = désaccord entre la virtualité modale et l'anti-virtualité temporelle...prétérit défini = désaccord entre l'anti-virtualité modale et la virtualité temporelle (inaccompli)» (Guillaume 1989, 53).

[4] En tout cas ce qu'il faut bien montrer c'est que, de notre point de vue, la marque de mode ne peut pas être considérée au niveau de langue, parce que la vision réelle ou non réelle d'un fait concret est plutôt determinée par le sujet parlant au moment du discours. C'est pour cela qu'il existe des marques qui coïncident dans le mode indicatif et le mode subjonctif (désinence *-e* pour les trois personnes sing. et la troisième du pluriel du présent et présence du suffixe *-i-* dans les personnes 1ère et 2ème du pluriel de même que dans l'imparfait)

Sème de décadence (temps ouvert)

Imparfait (décadence complète: *-ait*)[5]

Futur hypothétique (décadence complète: *-ait*)

Plus-que-parfait (semi-décadence: *-ait* + participe passé)

Futur antérieur hypothétique (semi-décadence *-ait* + participe passé)

En conclusion, l'imparfait et le conditionnel ont une surcharge d'hypothèse que n'ont pas le prétérit défini, ni le futur catégorique (Guillaume 1974, 64-5).

Imparfait: R + q	Prét. défini: R sans plus
Futur hypothétique: H+q	Futur catégorique: H sans plus

II.3. **Aspect**

Aspect immanent (tensif: temps simples) vs.

Aspect transcendant (extensif: temps composés)

Dans les formes composées, la variation modale et temporelle est portée par l'auxiliaire, le participe représentant le semantème du verbe conjugué. Ce qui veut dire que l'auxiliaire représente un mouvement temporel déterminé et le participe indique que ce mouvement temporel déterminé est ou sera fini. (dans le moment présent: *j'ai mangé*, dans le moment passé: *j'avais mangé* (alors), *j'eus mangé* (à ce moment-là), *j'aurai-(s)* mangé (dans un moment postérieur)

Aspect immanent	*Aspect transcendant*
Présent	Prétérit indéfini
Prétérit défini	Passé antérieur
Imparfait	Plus-que-parfait
Futur catégorique	Futur antérieur catégorique
Futur hypothétique	Futur antérieur hypothétique

Dans les cas des temps simples, il y a toujours une partie de temps qui vient (parce que le radical du verbe conjugué, lié à la désinence verbale, implique que le commencement de l'action a ou aura lieu), dans

[5] «Il faut, à cet effet, avoir un signe indiquant la position décadente, et indiquant que cette position décadente est un dépassement d'incidence....*-ait*, signe de décadence dépassant l'incidence.» (Guillaume 1971, 143)

les formes composées il y a toujours une partie de temps qui s'en va (parce que le radical du verbe n'est pas directement lié à la désinence verbale et par contre le sème principal du signifié verbal est interrompu dans son développement du fait d'être représenté dans le participe passé, forme morte du verbe. Le mouvement verbal a déjà eu lieu).

Le verbe, par sa propre nature, porte avec lui un mouvement ascendant, qui représente son développement à partir de son commencement en direction de sa fin. Si on rend le verbe incident à du temps descendant, il en résulte une forme intégralement introspective et contradictoire, parce que le mouvement verbal est interrompu par le participe passé[6].

Les formes composées ne diffèrent pas des formes simples quant au moment temporel où elles sont situées, la différence est uniquement de la nature de l'aspect, qui représente une chronologie de raison, établissant comme étant antérieurs les événements exprimés par des formes composées[7].

II.4. **Epoque**

Autour de l'opposition d'une parcelle de passé et d'une autre de futur dans la constitution même du présent, se développent les différentes époques du système verbal français:

a) A l'époque passée le système compte deux passés: l'un de la partie future du présent (*aimai, eus aimé*), l'autre de la partie passée du présent (*aimais, avais aimé*). Le plus-que-parfait représente le passé de l'imparfait (sème de pré-antériorité:

Aussitôt qu'il avait dîné, il sortait. (Guillaume 1990, 288)

Le passé antérieur représente l'antériorité immédiate du passé simple (sème de pré-antériorité):

Aussitôt qu'il eut dîné il sortit. (Guillaume, ib.)[8]

[6] «Par des formes rationnelles on entend celles qui ne comportent en elles qu'une seule nature, qui ne portent pas en elles la distinction de deux natures opposées. Le prétérit défini est, de ce point de vue, une forme rationnelle, vu qu'il ne fait pas en lui la distinction accompli, inaccompli...L'imparfait, de ce point de vue, est une forme irrationnelle, vu qu'il fait en lui la distinction de l'accompli et de l'inaccompli.»(Guillaume 1989, 2)

[7] «L'aspect simple est immanent: il assujettit l'esprit à ne pas sortir de l'image verbale. Quand je dis *marcher*, je ne sors pas de l'image qu'apporte avec soi ce verbe, je ne l'outrepasse pas. L'aspect composé est transcendant. Il représente un au-délà de «marcher»... «Avoir marché» constitue donc, par rapport à «marcher», un passé de système.» (Guillaume 1971, 184-5)

[8] Il faut cependant préciser que l'emploi des constructions composées du verbe n'est jamais indépendant de la signification particulière des verbes dont il est fait usage: *Je jetai un petit morçeau de pain dans l'eau, le poisson l'eut bientôt happé*. Mais en tout cas nous insistons sur les valeurs des temps verbaux au niveau de langue.

b) A l'époque future le système compte deux futurs: l'un de la partie future du présent (*aimerai, aurai aimé*), l'autre de la partie passée du présent (*aimerais, aurais aimé*).

> Il suit de là que tandis que horizontalement, le futur catégorique se détermine au sortir du présent-futur, le futur hypothétique se determine lui, au sortir du présent-passé. (Guillaume 1974, 99)

Dans le cas de différences d'époque le signe représentant la marque de temps est le gramème *-R-*, signe de position en époque dans le futur. L'absence de cette marque represente le présent ou le passé.

III. – MARQUES VERBALES

Les caractéristiques de signifié (mode, aspect, temps, époque) de chaque forme verbale sont formellement représentées par les composants des différents paradigmes verbaux.

> A chaque notion...s'attache inséparablement le souvenir d'un fragment de parole...Ce fragment de parole...c'est le signifiant. La notion que le signifiant emporte avec lui, à laquelle il s'attache inséparablement, c'est le signifié. Un fragment de parole appelle à soi, automatiquement, un fragment de pensée, cependant que le fragment de pensée, réciproquement, appelle le fragment de parole. La liaison est réversible. (Guillaume 1989, 13)

Les éléments qui composent une forme verbale, indépendamment de la base et la désinence verbale[9] propre à la marque de personne, sont les suivants:

1. Suffixe *-ai-* / sufixe *-i-*
2. Suffixe *-R-*
3. Thème d'aoriste
4. Voyelle participe passé [10]
5. Absence de marque: marque Ø [11]

[9] Nous ne considérons pas comme désinence le sufixe *-ai-*, ni le sufixe *-i-*(imparfait, plus-que-parfait,futur hypothétique, futur antérieur hypothétique)

[10] J'utiliserai comme marque de participe passé celle qui correspond au premier groupe des verbes en *-er*, type *aimer* (c'est-à-dire: *-é*), afin de ne pas distraire l'attention avec les différentes marques selon le modèle de conjugaison (*partir = -i /i/, vêtir = -u /y/, faire = -ait /e/, ouvrir = ouvert /er/, clore = clos /o/*,etc..

[11] L'absence de marque suppose paradoxalement une marque verbale pleine de contenu, comme nous le verrons après dans l'indicatif présent.

III.1. Marque d'époque et de temps

Si nous observons les tiroirs verbaux de l'indicatif,

ÉPOQUE PASSÉE	TEMPS PRÉSENT	ÉPOQUE FUTURE
je parl-ai		*je parl(e)-R-ai*
	je parl-(e)	
je parl-ais		*je parl(e)-R-ais*

on peut remarquer que la première marque différentielle entre l'époque passée et l'époque future est l'élément *-R-* [12].

Si l'on sépare les deux temps de chaque époque, nous avons:

1. Epoque passée, temps incident: absence de *-R-*, absence de *-ai-* (passé simple)
2. Epoque passée, temps décadent: absence de *-R-*, présence de *-ai-* (imparfait)
3. Epoque future, temps incident: présence de *-R-*, absence de *-ai-* (futur catégorique)
4. Epoque future, temps décadent: présence de *-R-*, présence de *-ai-* (futur hypothétique).
5. Temps présent: absence de marques.

En conclusion nous avons:

1. morphème *-R-* = signe de position d'époque dans le futur.(sème de temps futur)
2. morphème *-ai-* = signe de décadence dépassant l'incidence (personnes 1, 2,3, 6).
3. morphème *-i-* = signe de décadence dépassant l'incidence (personnes 4, 5)

III.2. Marque d'aspect

L'aspect d'une forme verbale est formellement déterminé par l'emploi ou non de l'auxiliare et du participe passé dans sa conjugaison.

III.2.1. *Fonction des auxiliaires*

Ce qui nous intéresse ici, c'est le fait que les auxiliaires sont des verbes dématérialisés, vidés de leur contenu sémantique

[12] On ne peut pas opposer l'époque (passée / future) au temps (présent), parce qu'il s'agit de concepts différents

> ...de sorte que la notation arithmétique de son contenu (de sa matière) devrait être non pas = 1, mais = 1- q. Cette incomplétude explique qu'un auxiliaire ne puisse figurer dans le discours qu'accompagné d'un autre mot qui le complète, lui restitue matériellement de quoi devenir un entier. (*Langage et Science du Langage*, p. 131)

III.2.2. *Le participe passé*

Cela signifie que le participe passé est plus un adjectif qu'un verbe, parce qu'il ne comporte pas de tension mais une detension, puisqu'il occupe la position finale de mobilité progressive du verbe, donc il est considéré verbe par position, mais il ne l'est pas par sa composition:

> Le participe passé correspond au mode quasi nominal ... Le propre de ce mode est d'évoquer une représentation du temps aussi peu développée que possible. (Guillaume 1973, 187)

L'inexistence de l'incidence fait du participe passé la forme morte du verbe, parce qu'il s'agit de temps déjà accompli, mais son emploi a l'effet de ressuciter le verbe après sa mort et de le conduire au-delà de lui même[13].

IV. – LES FORMES COMPOSÉES

Dans les formes composées de la conjugaison verbale il y a toujours: un élément stable qui porte la marque d'aspect(le participe passé) et un autre élément instable (l'auxiliaire verbal) qui porte les marques de personne, mode, temps et incidence. Ces deux éléments sont inséparables et se constituent comme l'unité fonctionnelle, le sème d'aspect transcendant étant le résultat de l'intégration de ces deux éléments.

Les formes composées ne constituent pas des passés temporels, mais exclusivement systématiques; ledit passé (celui exprimé par le participe passé) se laisse employer à toutes les époques.

Le système est le suivant (Guillaume 1973, 190):

TEMPS	ASPECT	FORME VERBALE
Présent	+ passé = prétérit défini	(*j'ai march-é*)
Passé1	+ passé = passé antérieur	(*j'eus march-é*)
Passé2	+ passé = plus-que-parfait	(*j'avais march-é*)
Futur1	+ passé = fut. cat. antérieur	(*j'aurai march-é*)
Futur2	+ passé = fut. hypoth. antérieur	(*j'aurais march-é*)

[13] «Par ailleurs, au moment dont on parle, que ce moment soit linguistiquement précisé ou non et soit présent, passé ou futur, le participe passé montre un événement accompli.» (Curat, 1991, 88)

Notre thèse, à cet égard, suggère que la composition de l'auxiliaire et le participe passé est en même temps un fait de morphologie verbale et un fait sémiologique, puisque le participe passé agit des deux côtés; vers la droite il agit comme marque morphologique (suffixe *-é*), vers la gauche il agit comme transgresseur de la catégorie sémantico-grammaticale de l'auxiliaire.

Si nous décomposons la forme *j'avais marché*, nous avons

-ai -	=marque de décadence traversant la ligne du présent
absence *-R-*	=marque de non-futur: temps passé
-é	=marque d'aspect transcendant

La forme composée suppose par rapport à la forme simple une variation d'aspect et de temps et en plus, dans certains cas, elle est un élément de variation sémantique qui change le signifié du verbe[14].

IV.I. Présent - Passé composé

Le passé composé est l'équivalent du présent de l'indicatif, la seule différence étant l'aspect, immanent dans le présent, transcendant dans le prétérit indéfini. Il est un passé menant l'esprit vers le présent, un passé qui participe des caractéristiques du présent.

Le prétérit défini n'exprime pas le procès indiqué par le verbe, mais une subséquence de ce procès; il est l'expression d'un présent de subséquence, d'un présent de situation résultante.

PRÉSENT (SIMPLE)	PRÉTERIT INDÉFINI (COMPOSÉ)
(*Je mange*)	(*J'ai mangé*)
époque passée/future (déc.)	époque passée/future (déc.)
temps présent	temps présent
aspect immanent	aspect transcendant
a) Présent	*b) Prétérit Indéfini*
1. sème de temps = marque Ø	1. sème de temps = marque Ø
2. sème d'époque = marque Ø	2. sème d'époque = marque Ø
3. sème d'aspect = marque Ø	3. sème d'aspect = marque *-é*
4. sème d'incidence = marque Ø	4. sème d'incidence = marque Ø

[14] «Une longue pratique nous ayant accoutumé à chercher aux temps du verbe des explications uniquement temporelles, et à négliger les faits de compréhension particulière du verbe...soit la phrase *Auparavant il l'admettait, à présent il le croyait*...»Admettre» est, en effet, dans l'exemple en question, pensé antérieur à «croire»...l'aspect composé de ce verbe *avoir admis*, est un équivalent sémantique approché du verbe *croire* pris à l'aspect simple immanent» (Guillaume 1990, 289)

Dans le cas du passage du présent au prétérit défini on est dans l'époque présente, et dans le temps passé, par utilisation de l'auxiliaire et du participe passé. Donc, la variation d'aspect permet de changer de temps et de rester dans la même époque.

IV.2. Passé simple - Passé antérieur

C'est ainsi qu'entre les formes *j'ai marché* et *je marchai* la différence est d'aspect et d'époque, tandis qu'entre le passé simple et le passé antérieur la différence n'est que d'aspect.

PRÉTERIT DÉFINI (SIMPLE)	PASSÉ ANTÉRIEUR (COMPOSÉ)
(*Je mangeai*)	(*J'eus mangé*)
époque passée	époque passée
temps passé1	temps passé1
aspect immanent	aspect transcendant
mouvement incident	mouvement incident
a) Prétérit défini	*b) Passé antérieur*
1. sème de temps = absence de *-R-*	1. sème de temps = absence de *-R-*
2. sème d'époque = absence de -R-	2. sème d'époque = absence de *-R-*
3. sème d'aspect = absence de *-é*	3. sème d'aspect = marque *-é*
4. sème d'inc. = absence de *-ai-*	4. sème d'inc. = absence de *-ai-*

IV.3. Imparfait - Plus-que-parfait

> *Le prétérit défini se recompose de particules, de molécules si l'on veut... qui sont toutes de la nature du chronotype ω sans antériorité aucune de molécules de la nature du chronotype α.* (Guillaume, 1973,179)

La formule de composition intérieure du prétérit défini est (α)(α)(α) (α) (α) (α) (α) (α). La formule de composition intérieure de l'imparfait est (ω) (ω) (ω) (ω) (ω) / (α) (α) (α) (α). La différence donc entre le prétérit défini et l'imparfait est une différende d'incidence, par contre la différence entre l'imparfait et le plus-que parfait est une différence d'aspect[15].

[15] «Tout le mécanisme de l'emploi du plus-que-parfait repose sur la division, sur la coupure du passé en deux moments distincts qu'on oppose l'un à l'autre; un moment du passé dépassé, lequel a porté le procès que le verbe indique, et un moment de passé subséquent, sur lequel s'arrête l'attention et au compte duquel on inscrit l'événement appartenant au passé dépassé, porteur du procès indiqué par le verbe.» (Guillaume 1990, 286)

IMPARFAIT (SIMPLE)	PLUS-QUE-PARFAIT (COMPOSÉ)
(*Je mangeais*)	(*J'avais mangé*)
époque passée	époque passée
temps passé2	temps passé2
aspect immanent	aspect transcendant
mouvement décadent	mouvement décadent
a) Imparfait	*b) Plus-que-parfait*
1. sème de temps = absence de *-R-*	1. sème de temps = absence de *-R-*
2. sème d'époque = absence de *-R-*	2. sème d'époque = absence de *-R-*
3. sème d'aspect = absence de *-é*	3. sème d'aspect = marque *-é*
4. sème d'incidence = marque *-ai-*	4. sème d'incidence = marque *-ai-*

IV.4. Futur simple - Futur Antérieur

> Le futur est du temps qu'on imagine. Il n'existe qu'en vertu de la part d'hypothèse inhérente. De là deux cas de futur: celui où la charge d'hypothèse est la charge inhérente (la charge d'époque sans plus), et celui où à cette charge s'ajoute une surcharge. Dans le premier cas, on a, en formule *Futur = H sans plus* (futur catégorique: *vous réussirez*). Dans le second cas on a pour le futur: *Futur = H + q*, ce qui correspond à une surcharge d'hypothèse à plus d'hypothèse que n'en comporte, par inhérence, l'époque future. Il en est ainsi dans *Vous réussiriez*. (*Leçons* 1949-50 A, p. 65)

Le futur thétique emploie à sa formation les terminaisons de présent de l'auxiliaire *avoir* (*-ai, -as, -a,-ons, -ez, -ont*), le futur hypothétique les terminaisons de l'imparfait (*-ais, -ais, -ait, -ions, -iez,-aient*), ces terminaisons ayant acquis le caractère d'une simple flexion dépourvue de support matériel et se cherchant un support de remplacement[16].

Ce support représente dans le système la capacité ou incapacité d'incidence desdites formes: le suffixes *-ai* ou *-i-* signifient que le futur hypothétique peut descendre au-dessous de lui-même et qu'il porte une surcharge d'hypothèse ignoré du futur catégorique[17].

[16] «Les terminaisons *-ai,-as,-a*, du présent d'auxiliaire n'apportent avec elles aucune signification matérielle...ce qu'elles apportent c'est uniquement la valeur actualisante du présent et c'est de la combinaison de la virtualité appartenant à l'infinitif et de cette valeur actualisante des terminaisons de présent du verbe *avoir* que résulte la signification du futur.» (Guillaume 1974, 147)

[17] «En français par exemple, la formation du futur hypothétique (conditionnel) est devenue exclusivement systématique et consiste, purement et simplement, dans l'introduction de l'incidence du futur *-r-* (*/R/*) devant la terminaison *-ais* signifiant pour la totalité du temps (passé + futur) le prolongement de l'incidence en décadence.» (Guillaume 1973, 195).

FUTUR (SIMPLE)	FUTUR ANTÉRIEUR (COMPOSÉ)
(*Je mangerai*)	(*j'aurai mangé*)
époque future	époque future
temps futur1	temps futur1
aspect immanent	aspect transcendant
mouvement incident	mouvement incident

Avec le futur antérieur, on reste dans le domaine du futur catégorique, c'est-à-dire d'un futur qui ne retient en lui que la part d'hypothèse inhérente au futur et non éliminable. Augmente-t-on cette part d'hypothèse, on voit alors paraître le futur antérieur hypothétique...de l'aspect transcendant, généralement dénommé conditionnel passé...un futur prend une terminaison d'imparfait, qui le passéifie – si l'on peut s'exprimer ainsi – lorsqu'il appartient à une subordonnée dépendant d'un passé. (Guillaume 1990, 312-13)

a) Futur Simple	*b) Futur antérieur*
1. sème de temps = marque *-R-*	1. sème de temps = marque *-R-*
2. sème d'époque = marque *-R-*	2. sème d'époque = marque *-R-*
3. sème d'aspect = absence de *-é*	3. sème d'aspect = marque *-é*
4. sème d'incidence = abs. de *-ais-*	4. sème d'incidence = abs. de *-ais*

IV.V. Conditionnel simple - Conditionnel composé

CONDITIONNEL SIMPLE	CONDITIONNEL COMPOSÉ
(*Je mangerais*)	(*j'aurais mangé*)
époque future	époque future
temps futur2	temps futur2
aspect immanent	aspect transcendant
mouvement décadent	mouvement décadent
a) Conditionnel simple	*b) Conditionnel composé*
1. sème de temps = marque *-R-*	1. sème de temps = marque *-R-*
2. sème d'époque = marque *-R-*	2. sème d'époque = marque *-R-*
3. sème d'aspect = absence de *-é*	3. sème d'aspect = marque *-é*
4. sème d'inc. = marque *-ai-*	4. sème d'incidence = marque *-ai-*

CONCLUSION

Nous avons un système fixe qui s'appuie non pas sur la sémiologie de la base verbale, mais sur le jeu des désinences, les seules capables de donner sa valeur au système tout entier de la conjugaison française. D'après l'observation du système verbal guillaumien nous pouvons conclure que les marques verbales indiquant: époque, temps, aspect et

incidence sont représentées dans le système verbal à travers les désinences:

ÉPOQUE

Futur	Passé
-R- /R/	Ø

ASPECT

Immanent	Transcendant
Ø	*é /e/*

DURÈE

Incident	Décadent
Ø	*-ai /e/, i /j/*

TEMPS

Futur1	Futur 2
Passé 1	Passé 2

La marque de temps n'est pas determinée par elle même, mais en fonction des marques d'époque et de durée. Si l'époque passé est incidente on a le temps passé type 1 («passé simple»), si l'époque passe est décadente on a le temps passé type 2 («imparfait»). De même, si l'époque future est incidente, on a le temps futur type 1 (futur thétique), si par contre l'époque future est décadente, on a le temps futur type 2 (futur hypothétique).

> Tout se tient dans une langue et l'état d'un système conditionne l'état des autres systèmes. Ainsi tous le systèmes réunis n'en font qu'un seul, qui constitue l'état de langue. (Guillaume 1970, 42)

Pilar SARAZÁ CRUZ.

Universidad de Córdoba

BIBLIOGRAPHIE

GUILLAUME, G., 1970, *Temps et verbe. Théorie des aspects des modes et des temps*. Paris, Champion.

GUILLAUME, G., 1973, *Langage et Science du Langage*. Paris, Nizet & Québec, Presses de l'Université Laval.
- 1990, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume* 1943-44 A. (dir. Roch Valin, W.Hirtle y A. Joly). Lille, Presses Universitaires & Québec, Presses de l'Université Laval.
- 1992, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume* 1944-45 AB. Lille, Presses Universitaires & Québec, Presses de l'Université Laval.
- 1987, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume* 1945-46 A. Lille, Presses Universitaires & Québec, Presses de l'Université Laval.
- 1985, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume* 1945-46 C. Lille, Presses Universitaires & Québec, Presses de l'Université Laval.
- 1989, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume* 1946-47 C. Lille, Presses Universitaires & Québec, Presses de l'Université Laval.
- 1988, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume* 1947-48 C. Lille, Presses Universitaires & Québec, Presses de l'Université Laval.
- 1971, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume* 1948-49 A. Paris, Klincksieck & Québec, Presses de l'Université Laval.
- 1971, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume* 1948-49 b. Paris, Klincksieck & Québec, Presses de l'Université Laval.

RÉSUMÉ

Etude du système morphologique du verbe et analyse de ses caractéristiques formelles – du point de vue du code écrit et du code oral – et de son rapport avec les sèmes constituants de chaque temps. Analyse de la valeur temporelle et aspectuelle des formes simples et composées. Essai de systématisation de l'identité entre les éléments qui sont fixés dans la conjugaison verbale et le contenu sémantique – marques de mode, de temps et d'aspect – des différents temps. Rapport entre le système morphologique et sémantique du verbe et description de la signification concrète des morphèmes verbaux.

EXISTE-T-IL UN SUPIN EN ROUMAIN?

Le mode quasi-nominal du roumain se distingue de celui des autres langues romanes par plusieurs points. En premier lieu, l'infinitif hérité du latin (*cantare, facere*) y a peu à peu perdu sa valeur verbale pour devenir substantif à part entière. On le nomme aujourd'hui «infinitif long» et on le considère habituellement comme un nom d'action, mais il peut nommer aussi le résultat de celle-ci (*cântare* «le fait de chanter», *facere* «l'action de faire, la création»). En deuxième lieu, dans le système verbal, la place de cet ancien infinitif devenu substantif féminin a été occupée par une construction syntaxique: le thème verbal précédé de l'ancienne préposition *a*, devenue morphème de position (*a cânta* «chanter», *a face* «faire»). Par ailleurs, et enfin, outre les trois formes que sont l'infinitif, le participe présent ou gérondif (*cântând, făcând*) et le participe passé (*cântat, facut*), le roumain en connaît une quatrième, appelée *le mode supin*: *(de) cântat* «à chanter», *(de) facut*.

Le terme de ***supin*** rappelle la syntaxe du latin. De fait, certaines utilisations du supin roumain correspondent, en latin, au supin: *difficile factu / greu de facut* «difficile à faire» ou *eo venatum / merg la vânat* «je vais chasser». D'autre part, dans les deux langues, il s'agit d'un procès conçu du point de vue d'un sujet apte à l'accomplir: le supin est toujours une forme active. En latin, le supin n'est que l'emploi à certains cas (datif, accusatif, ablatif) du nom d'action en *-tus* (*auditus, factus*, etc.), intégré au système verbal. Son fonctionnement reposait sur la catégorie du cas. Au supin verbal roumain, qui est prépositionnel, correspond aussi un nom d'action: le supin substantif masculin qui accepte l'article et ne connaît que des fonctions substantivales (*cântatul, facutul*). Il n'est pas de notre propos d'étudier ici ces ressemblances, toutes relatives d'ailleurs. Il va sans dire que, les systèmes des deux langues étant différents, dans chacune d'elles les phénomènes relèvent d'une fonctionnalité différente. Il nous semble néanmoins utile de remarquer encore, dans un but purement descriptif, que le nombre et la variété des situations syntaxiques dans lesquelles on utilise le supin roumain dépassent de loin les cas d'utilisation, somme toute assez réduits, qui étaient réservés au supin en latin.

Disons dès l'abord que le supin roumain est malaisé à décrire. Ce n'est pas un élément autonome. Il n'existe en fait que sur le plan de la langue, comme une position purement mentale. Au niveau du discours, il a besoin d'une certaine syntaxe, qui, seule, le signale en tant que supin, en le distinguant du participe passé homonyme. Son manque d'autonomie est peut-être comparable, *mutatis mutandis*, à celui du participe passé. De même que le participe passé ne jouit d'autonomie au niveau du discours qu'à la condition d'avoir un fonctionnement d'adjectif, de même le supin n'est pleinement autonome que lorsqu'il quitte la catégorie du verbe. Il est alors substantif et reçoit l'article défini enclitique. *Fumat*, par exemple, du verbe *a fuma* «fumer», est participe et supin à la fois, alors que *fumatul* n'est que substantif et peut apparaître plus facilement avec cette valeur: *fumatul interzis* «interdit de fumer». Mais, même dans ce dernier cas, celui du substantif avec article défini, peu de supins substantifs jouissent de l'autonomie qu'a *fumatul*. Pour la plupart d'entre eux, la nécessité du contexte se fait sentir. Dans le cas de *ales* «élu, choisi», du verbe *a alege* (< *eligere* «élire, choisir, trier»), c'est le contexte, sémantique et syntaxique, qui servira à distinguer cette fois-ci le supin substantif *alesul* «l'action de choisir, de trier», vue par référence implicite à un agent virtuel, du participe passé adjectif substantivé par ajout de l'article *alesul*, de sens passif «celui qui est, qui a été choisi». Nous avons ainsi:

- avec un supin substantif: *Alesul scrisorilor* (où *scrisorilor* est un génitif objectif) «le tri des lettres»,

ou bien,

- avec un participe substantivé: *Alesul inimii* (où *inimii* est un génitif subjectif) «l'élu du cœur».

D'autre part, de même qu'en français un participe passé tel que *marché* ne peut avoir d'existence en discours qu'à condition de trouver un support dans un verbe auxiliaire (cf. *j'ai marché*), de même une forme comme *făcut*, en fonctionnement de supin, est dépendante en discours de constructions syntaxiques dans lesquelles elle s'insère et qui sont, à une exception près – la construction *trebuie* «il faut» + supin, que nous étudierons ci-après –, nécessairement prépositionnelles. C'est la raison pour laquelle la grammaire indique, dans le paradigme du verbe *a face* «faire»: participe passé, *facut*; supin, *(de) făcut*. La parenthèse montre que *de* n'est pas senti comme faisant partie intégrante du supin, néanmoins le sentiment linguistique fait valoir que le traitement prépositionnel est nécessaire pour éveiller l'image d'un supin lorsque le mot est pris isolément. *De facut* pourrait être glosé par «en ce qui concerne le fait de faire», «pour ce qui est de faire», «à faire», «quant à faire», etc.

Mais, en glosant de la sorte, on fait un pas de trop et l'on s'expose très certainement à l'erreur de rester au niveau des manifestations du discours, de subir l'influence de certains contextes phrastiques.

Tout comme l'infinitif a, nous venons de le voir, un correspondant nominal, l'infinitif long (*a fuma /fumarea*, *a alege/alegerea*), de la même manière le supin a, lui aussi, sa forme substantive (*fumatul*, *alesul*).

La grammaire traditionnelle ne s'intéresse pas spécialement au supin substantif puisque celui-ci n'est pas considéré comme ressortissant à la catégorie du verbe. Mais, étant donné que les phénomènes du langage ont un caractère continu, nous pensons que l'existence d'un supin substantif nom d'action ne doit pas être négligée lors d'une réflexion sur le supin et sur le mode quasi-nominal en général.

Il arrive qu'un supin substantif soit dans le discours le synonyme d'un infinitif ou d'un infinitif long. Il s'agit là surtout de synonymie syntaxique, car, si la quasi-égalité supin substantif / infinitif long est toujours possible en théorie, dans la pratique elle est en fait toute relative.

Il y a deux critères qui nous semblent essentiels pour le choix entre les deux noms d'action. Premièrement, il s'agit d'une certaine caractéristique aspectuelle qui fait que le supin voit le procès globalement, sans faire état d'un déroulement interne. C'est comme si l'on regardait le procès de l'extérieur, en bloc. L'infinitif long, en revanche, donne du procès une vision durative, chargée de dynamisme interne. Deuxièmement, il s'agit du fait que le supin comporte toujours une référence implicite au sujet potentiel, apte à accomplir l'action. Cette référence manque, en revanche, ou bien est très faible, suivant les sémantèses, dans l'infinitif long. En prenant pour exemple le verbe *a stinge* «éteindre», participe passé *stins*, nous pourrons avoir le couple *stinsul focului / stingerea focului* «l'extinction du feu» (dans les deux cas). Le supin substantif *stinsul* éveille dans l'esprit l'image de quelqu'un qui éteint le feu, alors que l'infinitif long *stingerea* suggère le processus lui-même: «le feu s'éteint», beaucoup plus que «quelqu'un éteint le feu». La même remarque peut s'appliquer à l'exemple suivant:

- infinitif: *Interzis a traversa* «interdit de traverser»;
- infinitif long: *Traversarea interzisă* «la traversée [est] interdite»;
- supin substantif: *Traversatul interzis*, on est tenté de dire «le traversage [est] interdit», ou de gloser par «interdit que l'on traverse».

Revenons maintenant au supin verbal, qui nous intéresse en priorité. La grammaire traditionnelle voit dans le supin «un substantif verbal

synonyme de l'infinitif», au niveau fonctionnel et sémantique, et un homonyme du participe passé quant à sa forme. Comme l'infinitif, le supin est apte à remplir aussi bien des fonctions proprement nominales, – telle celle de sujet –, que verbales; il connaît la transitivité, peut recevoir une détermination adverbiale, et même former le prédicat d'une phrase. Nous pouvons avoir, avec un supin sujet:

> *De criticat* e uşor, *de facut* e greu «critiquer est facile, faire est difficile»

et, avec un supin prédicat:

> *De consumat* cald «consommer chaud».

L'équivalence, au niveau fonctionnel, est toutefois plus relative, toutes les situations syntaxiques n'étant pas également accessibles à l'infinitif et au supin. Sans nous étendre sur cet aspect, qui n'est pas ici essentiel, nous nous limiterons à remarquer qu'un supin n'est jamais introduit par certains verbes (du type déclaratif, par exemple) et que l'objet direct qui le détermine ne peut pas apparaître sous la forme d'un pronom clitique. Dans la majeure partie des cas, le supin se présente comme le complément prépositionnel d'un nom ou d'un verbe.

Les valeurs de discours de cette forme se laissent en général traduire en français par un infinitif précédé de préposition. Néanmoins, les cas où l'on se voit obligé à recourir à d'autres traductions et à voir ainsi se perdre tout ce qu'il y a de verbal dans l'image que donne le supin ne sont pas rares. Une étude contrastive n'est pas ici notre but, mais, afin d'éclairer le lecteur sur l'étendue et la variété des emplois du supin en discours, nous en donnons un bref échantillon de types de syntagmes:

1. maşină *de scris* «machine à écrire», cremă *de ras* «crème à raser»
2. maşină *de lustruit parchetul* «machine à lustrer les parquets»
3. cal *de furat* «cheval volé», litt. «résultant d'un vol»
4. nimic *de zis* «rien à dire»
5. Trăieşte *din cîntat* «il / elle vit grâce au chant». Trăieşte *din cusut* «il / elle) vit de ses travaux de couture.
6. Ai venit *pentru cumpărat* «tu es venu pour acheter»
7. Termin *de scris* scrisoarea «je termine d'écrire la lettre»
8. *Trebuie scris* o scrisoare «il faut écrire une lettre» *Trebuie mers* acolo «il faut aller là-bas»
9. Rămîne *de văzut* «cela reste à voir»
10. Merg *la cules* mere «je vais cueillir des pommes», au sens de «je me rends dans un endroit où je vais cueillir des pommes», et non pas avec la valeur d'un futur proche;

11. Vin *de la cules* mere «je viens de la cueillette des pommes», au sens de «je viens d'un endroit où j'ai cueilli des pommes»
12. E bine *de ştiut* că... «il est bon de savoir que...».

Mis à part le fait qu'il apparaît dans des constructions prépositionnelles, le supin, nous le voyons, est porté au discours par le même signe que le participe passé. A première vue, cela ne peut manquer de surprendre, car le supin donne du procès une vue globale et en perspective, alors que le participe passé signifie des procès révolus, épuisés. On peut saisir aisément ces deux significations, aux antipodes l'une de l'autre, dans une phrase comportant le verbe *a fi* «être»:

Participe passé:	*E facut* «c'est fait»
Supin:	*E de facut* «c'est à faire».

En construction avec *a avea* «avoir», nous voyons, de plus, le supin équivalent de l'infinitif, qui, lui aussi, voit le procès en perspective:

Participe passé:	*Am facut.* «j'ai fait»
Supin:	*Am de facut* «j'ai à faire»
Infinitif:	*Am a face* «j'ai à faire».

Comment un même signe peut-il servir à porter à l'expression deux signifiés aussi différents, voire contraires? Sur quel mécanisme son fonctionnement repose-t-il? Essayer de répondre à cette question est le but de notre recherche. Nous examinerons deux points qui nous semblent essentiels pour la compréhension de ce phénomène: premièrement, l'image du temps impliqué dans le mode quasi-nominal, et, deuxièmement, le régime d'incidence que comportent les formes de ce mode.

Depuis l'analyse faite par Gustave Guillaume (1929, 15) du mode quasi-nominal du français, il est bien connu qu'au niveau de la première chronothèse l'image du temps se réalise non pas comme une distinction nette entre diverses époques (passé, présent, futur), mais en tant qu'aspect, c'est-à-dire comme degré d'accomplissement du temps interne au processus verbal, et qui contient en puissance, en lui, toutes les époques non encore séparées.

Entre les deux points, de début et de fin de la tension qu'est le verbe, il s'opère une transition dans laquelle l'esprit analyse trois moments: le moment initial correspondant à l'infinitif, où la tension est intégrale, vue en perspective dans sa totalité, où rien n'est encore consommé; le moment final, représenté par le participe passé, où la tension s'éteint; entre ces deux moments extrêmes, le domaine du participe présent, qui

représente toutes les positions intermédiaires, où une quantité variable de tension est déjà consommée, alors que le reste, non encore consommé, variable en proportion, à mesure que l'image progresse, se trouve encore en perspective.

Avec le participe passé, forme uniquement détensive, l'image verbale passe entièrement du côté du résultatif, de l'accompli, l'inaccompli ayant été dépassé, abandonné. Le participe passé est donc bien symétriquement opposé à l'infinitif. En figure:

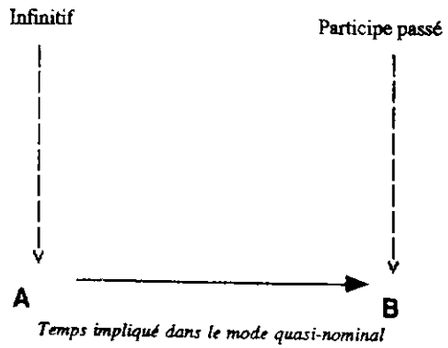

Fig. 1.

Cette analyse que fait Gustave Guillaume du mode quasi-nominal du français s'applique tant au roumain qu'aux autres langues romanes. Nous remarquons néanmoins qu'au niveau des utilisations en discours cette convergence n'a pas un caractère absolu, étant donné que le participe passé roumain peut, à la faveur d'une syntaxe prépositionnelle, revêtir des effets de sens inconnus des autres langues romanes: il peut devenir l'équivalent d'un infinitif, autrement dit se comporter comme s'il se situait, en langue, non pas à la fin, mais au début du parcours du mode quasi-nominal.

Examinons maintenant les faits du point de vue du régime d'incidence.

Le verbe est caractérisé par une incidence externe du premier degré à la personne qui est son support. Ce type d'incidence est propre aussi à l'infinitif, bien que la personne n'y ait pas d'expression morphologique. C'est qu'elle est encore, à ce niveau, en un état de moindre définition. Il s'agit d'une personne support virtuelle et généralisée, indifférenciée, supposée être en position active («active» au sens de «sujet d'un verbe à la voix active»), c'est-à-dire, pour reprendre l'expression de Gérard Moignet (1981, 105), «placé(e) à l'origine du mouvement de pensée qui

fonde le verbe, de la causation à l'effection de sa sémantèse». Comme il a été souvent remarqué, *courir* évoque un procès inséparablement lié à l'image d'un coureur potentiel.

La même relation inséparable entre l'image verbale, cette fois-ci en plein déroulement, et un support sujet potentiel se retrouve dans le cas du participe présent (gérondif). Mais en est-il de même pour le participe passé?

Comme le disait G. Guillaume, le participe passé est encore verbe par position, mais n'est déjà plus verbe par nature. N'ayant plus de tension, il ne peut plus qu'apporter sa matière notionnelle de procès révolu à un verbe auxiliaire et, si cet auxiliaire est *avoir*, faire partie d'une structure de sens «actif», incidente à une personne ordinale. C'est là une manière de «ressusciter» le participe passé, d'activer en lui le souvenir de l'opérativité dépassée. Livré à lui-même, le participe, à condition d'être de ceux qui peuvent avoir une existence indépendante en discours, sort du verbe et retombe dans le système nominal. Il est alors adjectif de sens soit passif, soit actif («déponent»), suivant les sémantèses (Guillaume, 1987, 149 ss.). Jamais un participe pris isolément ne pourra être incident à la personne support à la façon d'un infinitif. La représentation terminale du temps impliqué se révèle être une position fragile sous le rapport de l'incidence. C'est de fait le point où l'incidence propre au verbe se dérobe. Le participe passé, qui est, comme on le dit souvent, la forme «morte» du verbe, n'appartient en fait plus à celui-ci, sinon par sa sémantèse. Là où il n'y a plus de tension, il n'y a plus de verbe. Ce qui revient à dire que le régime d'incidence propre au verbe disparaît lui aussi.

Force est donc de constater que, des deux critères retenus – temps impliqué et type d'incidence –, aucun ne coïncide pour l'infinitif et le participe passé. Or si nous y regardons de plus près, le signifié grammatical du supin représente justement la conciliation de ces deux critères: même position que l'infinitif – initiale dans le temps impliqué –, et même régime d'incidence. Seul le signe est emprunté à la position terminale. Au risque de nous répéter, soulignons que, avec *de facut*, nous avons un point de regard qui se trouve au début du parcours, d'où l'on a une image globale d'un procès situé en perspective et implicitement rapporté à un support agent virtuel. Avec *făcut* participe passé, nous nous situons à la fin de ce parcours et nous n'avons plus l'image d'un support agent potentiel.

Les recherches en psychomécanique du langage ont souvent montré, d'une part, que, pour les linguistes, la considération du signifié doit avoir la priorité sur celle du signe qui l'exprime, et, d'autre part, que l'on doit distinguer entre les places conceptuelles et les signes linguis-

tiques, qui sont souvent moins nombreux. Aussi nous semble-t-il logique de proposer, pour définir le signifié de langue du supin, de le concevoir comme étant une position très précoce prise dans le temps opératif du mode quasi-nominal par saisie anticipée du participe passé, à hauteur de l'infinitif. La solution de la saisie anticipée semble se vérifier par plusieurs faits:

(1) elle explique les valeurs de discours de procès en perspective, dont nous avons parlé plus haut (*Am de făcut*. «j'ai à faire»), car la saisie est pratiquée au début du parcours, le reste étant encore à parcourir;

(2) elle explique le régime d'incidence, à savoir pourquoi le supin est, comme l'infinitif, toujours référé implicitement à un support général en position active. Cette référence implicite persiste, nous l'avons vu, même dans le supin substantif (cf., plus haut, *traversatul interzis / interzis a traversa / interzis de traversat*);

(3) elle explique la valeur de discours de procès saisi globalement. Quoi de plus global en effet que d'embrasser d'un seul regard le parcours entre le point de saisie, qui est au début, et le point final désigné par le participe passé, qui indique bien que le terme du procès est visé, qu'il est prévu que le procès soit mené à son terme? Autrement dit, en me situant au début, je vois déjà la fin;

(4) au niveau du signe, elle explique la nécessité d'une syntaxe stricte pour porter à l'expression ce fait purement mental. En effet, il est facile de constater que, si le participe passé est laissé indépendant en discours, il exprimera ce à quoi le destinent et son signifié et sa forme: un procès révolu, épuisé. Il est besoin de conditions syntaxiques spéciales qui puissent porter à l'expression le fait qu'une autre position mentale est prise avant l'aboutissement normal du temps opératif. Sans ces procédés syntaxiques, le changement produit ne serait pas perçu, le temps opératif étant inaccessible à la conscience.

En parlant de saisie anticipée, on ne peut s'empêcher de penser au phénomène de la subduction. Ces deux mécanismes de base ne sont que deux faces d'un même phénomène, celui de l'anticipation, autrement dit de la prise de position dans un point situé avant le point final d'un temps opératif donné. L'anticipation, qui apparaît comme une conséquence évidente de l'existence du temps opératif, est un procédé général dans les langues, aussi bien dans le domaine grammatical,

comme dans le cas que nous évoquons, que dans les évolutions de la sphère lexicale[1].

Le mot *de*, qui, en tant que préposition, représente un mouvement d'éloignement d'une limite et qui, lorsqu'il n'est incident qu'à son après, peut fonctionner comme un «inverseur» de mouvement, un «outil» pour le traitement des signifiés, semble, en effet, être comme prédestiné à matérialiser la saisie anticipée du participe passé et à modifier son signifié. C'est très certainement la raison qui a fait inconsciemment préférer *de* à toutes les autres prépositions pour évoquer le supin à l'état isolé.

L'apport de chacun des deux éléments intervenants (*de* + *participe passé*) pourrait être représenté comme suit:

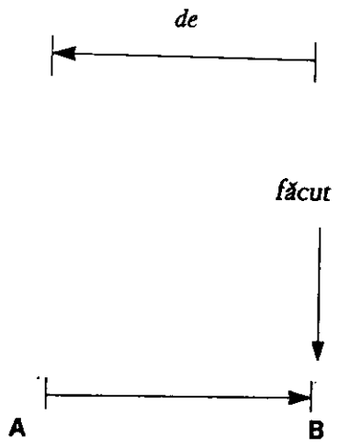

Fig. 2.

L'action de *de* sur le participe passé (*făcut*) peut alors être figurée ainsi:

[1] L'on peut se faire une idée de l'ampleur de ce phénomène, en consultant, outre les travaux de Gustave Guillaume, ceux de G. Moignet (1974, et 1981, 293-296, pour ne mentionner que ceux-là), et, plus spécialement, pour ce qui a trait au verbe, l'étude de A. Rocchetti sur l'évolution du système verbal, de l'indo-européen aux langues romanes (1981, 254-267).

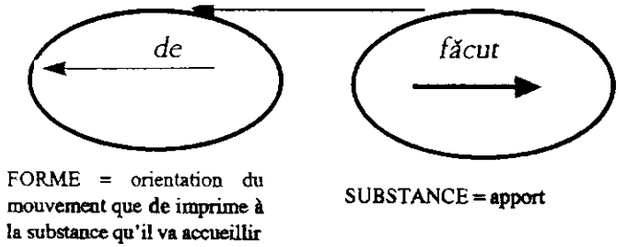

Fig. 3.

Résultat obtenu:

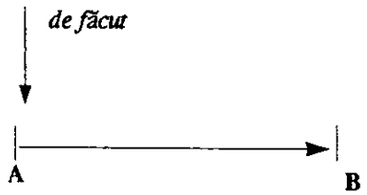

Fig. 4.

Comme nous l'avons vu plus haut, d'autres prépositions peuvent aussi introduire le supin: *la, din, de la, pentru*, etc. (cf. exs. 5, 6, 10, 11).

Les prépositions réalisent un effet de mise en perspective. Leur signifié grammatical veut que leur régime les suive. Aussi situent-elles le point de regard sur le procès dans l'antécédence de celui-ci et ouvrent ainsi la perspective sur un après, sur un parcours ultérieur, qui reste à faire. Au niveau de la construction de la phrase, elles sont suivies de l'expression réservée à l'accompli, le participe passé. Ce qui fait que l'ensemble (perspective ouverte + point final dans le déroulement d'un procès) crée l'image de la globalité de ce même procès à venir.

Il y a une seule exception à la règle générale d'obligation de préposition pour introduire le supin: le verbe unipersonnel *trebuie* «il faut». Mais, en fait, à y regarder de plus près, on constate une certaine ressemblance entre le fonctionnement de *trebuie* et celui d'une préposition: *trebuie* ouvre lui aussi une perspective, celle, justement, du procès auquel la modalité d'obligation émanant de la personne d'univers sera appliquée. Dans ces conditions, l'emploi d'une préposition n'est plus nécessaire.

Depuis les premiers textes roumains (XVIe siècle), le supin est déjà attesté à peu près dans les mêmes structures qu'aujourd'hui, comme substantif nom d'action (comportant l'article) et comme verbe. Il

convient pourtant de remarquer qu'entre l'emploi des XVIIe-XVIIe siècles et celui d'aujourd'hui, une évolution a eu lieu, et elle s'est produite dans le sens de l'accroissement des valeurs proprement verbales du supin. A l'époque où l'infinitif long (*cîntare, facere*) était encore un verbe, le supin (*de cîntat, de facut*) lui faisait déjà concurrence. Petit à petit, à mesure que l'infinitif long perdait du terrain en tant que verbe, il était supplanté par le supin. Ainsi, aux anciennes constructions à infinitif long correspondent en roumain moderne des constructions avec le supin:

> Apă de-*a spălarea* (*Palia d'Orăştie*, XVIe siècle) correspond au tour moderne apă *de spălat* «de l'eau pour (se) laver»;
>
> Acmu e vremea de-*a lucrarea* şi *de-a semănarea* (Coresi, XVIe siècle) se dit de nos jours acum e vremea *de lucrat* şi *de semănat* «maintenant il est temps de travailler et de semer».

Dans ce deuxième exemple, on pourrait situer un stade intermédiaire, «E vremea de-*a spăla* şi *de-a semăna*», tour où l'infinitif moderne est encore possible aujourd'hui, quoique légèrement désuet. Dans le roumain le plus courant, il est pratiquement remplacé par le supin.

Car le supin se présente aussi comme un remplaçant de l'infinitif nouveau, syntaxique (*a* + thème verbal). Celui-ci, qui avait gagné du terrain à l'époque où l'infinitif long évoluait vers le substantif, a vu lui-même, par la suite, ses occurrences allant se réduisant de plus en plus au profit, soit du supin, soit du subjonctif. Dans les tours où le choix est encore possible, entre un infinitif et un supin, le langage moderne courant pourra choisir de préférence le supin ou, parfois même, le subjonctif:

Infinitif:	Ai venit pentru *a cumpăra* «tu es venu pour acheter»
Supin:	Ai venit *pentru cumpărat* «tu es venu pour acheter»
Subjonctif:	Ai venit *să cumperi* «tu es venu pour acheter (littéralement «tu es venu pour que tu achètes»).

En effet, tout se passe comme si, en roumain, une sorte de mouvement s'était produit qui aurait poussé le verbe en direction du nom: en première chronothèse, l'infinitif latin se perd et devient substantif; il est remplacé par une construction à caractéristique nominale (morphème *a*, typique du domaine nominal), qui, elle-même, se voit supplanter soit par le supin, soit par un élément de deuxième chronothèse, le subjonctif, qui devient ainsi un synonyme syntaxique de l'infinitif et du supin.

Le mode quasi-nominal du roumain a, nous l'avons vu, une certaine complexité, surtout si l'on tient compte des formes qui, aujourd'hui, sont devenues des substantifs – l'infinitif long et le supin substantif –,

mais qui peuvent encore évoquer une valeur verbale (cf. *fumatul interzis* «interdit de fumer»). Si nous examinons de nouveau ce mode du point de vue de l'incidence à la personne, nous pouvons y découvrir des faits de représentation particulièrement intéressants.

L'infinitif moderne du roumain, nous le savons, est tronqué et se fait précéder de la préposition *a* (historiquement *a facere*, ensuite *a face*). Le signifié de *a* est un mouvement de rapprochement d'une limite, un mouvement d'un avant à un après. Sans pouvoir entrer ici dans des détails explicatifs, nous dirons que, selon nous, le rôle de *a* consiste à situer le point de regard dans l'antécédence du procès, plus exactement à marquer l'incidence du verbe à son support – la personne – avant le temps

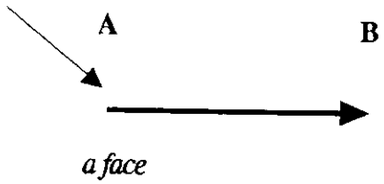

Fig. 5.

d'événement. Le procès est saisi en limite externe de commencement:

Par là, le roumain se rapproche de l'anglais, où *to* semble répondre au même problème de représentation: le besoin de situer le support personnel avant d'évoquer le procès. *To* signifie que «l'événement qu'exprime l'infinitif est représenté comme un après par rapport à la position dans le temps, quelle qu'elle soit, occupée par sa personne-support» (Duffley,1988, 65).

L'infinitif étymologique *facere* n'avait pas la possibilité d'exprimer cette antériorité. L'incidence à la personne support se faisait en limite

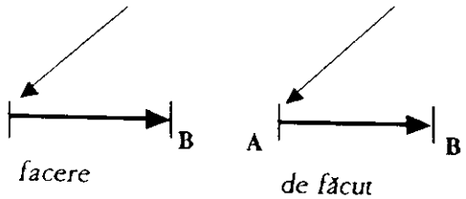

Fig. 6.

interne, de même que se fait aujourd'hui celle du supin:

Ce sont là des raisons qui font que l'infinitif est senti comme étant plus virtuel que le supin: une forme qui regarde le procès à venir à partir d'un point de visée situé avant celui-ci, le procès étant évoqué par le thème nu, est naturellement plus virtuelle qu'une autre – le supin – qui, non seulement comporte un point de visée en limite interne, mais, de surcroît, évoque l'aboutissement du procès envisagé. Or, en regardant toutes ces formes dans leur évolution historique, que constatons-nous?

Le roumain a choisi de renvoyer au système du nom les formes verbales où l'incidence à la personne était en limite interne – l'infinitif long et le supin substantif. En même temps, pendant que l'infinitif étymologique (long) évoluait vers le substantif, la langue a rempli cette place restée vide par une autre forme à incidence à la personne en limite interne, le supin verbe. La place de l'inaccompli, désormais dépourvue de signe, en appelait un, et celui-ci a pu être pris sur la position de fin de tension, symétriquement opposée. Le roumain possède ainsi, dans son système verbal, deux façons de nommer le procès: l'infinitif proprement dit et le supin, chacun ayant ses propres caractéristiques, que nous venons de voir. Mais, en même temps, le supin manifeste au niveau du discours plus de caractéristiques verbales qu'autrefois. Il peut aujourd'hui, nous l'avons vu, régir un complément d'objet direct. Or, les recherches roumaines sur le supin ne relèvent aucun cas de supin déterminé par un objet direct avant le XIXe siècle. Par là aussi, le supin s'est rapproché de l'infinitif.

Certains usages régionaux, populaires, quoique tout à fait étrangers au roumain courant ou littéraire, viennent étayer l'affirmation que dans la conscience linguistique le supin est vraiment un équivalent d'infinitif. Ainsi, dans le nord-est du domaine roumain, ont été relevées (Gabinschi, 1962, 23-30), au XXe siècle, des séquences où l'on remarque la présence, exceptionnelle, du pronom clitique objet direct:

> *Parcă este chip de te ascuns undeva*? «Comme s'il y avait moyen de te (se) cacher quelque part? (verbe *a (se) ascunde* «(se) cacher.)

Si un tel fait de syntaxe devait se généraliser en roumain, ce serait encore un pas de plus dans l'accentuation du caractère verbal du supin, ainsi qu'un indice de plus que le supin se charge du rôle d'un infinitif.

Pour ce qui est du supin, la ressemblance est grande entre le daco-roumain (le roumain littéraire) et l'albanais. Cette ressemblance va jusqu'à l'identité de certaines structures. Nous allons nous y référer brièvement.

Les grammaires de l'albanais ne parlent pas de mode supin, mais d'infinitif. D'après certains (Xhuvani, 1960, 66 s.), l'albanais aurait possédé, à une époque très ancienne, un infinitif homonyme du participe, qui, plus tard, a été remplacé par un infinitif périphrastique (prép.

ou particule *me* + participe), qui aurait été général en albanais commun, mais qui ne se conserve aujourd'hui que dans le dialecte guègue. L'autre dialecte, le tosque, qui a perdu ce type d'infinitif, l'a remplacé par une construction prépositionnelle, elle aussi basée sur le participe: préposition + article défini + forme neutre du participe passé.

D'autre part, toujours en tosque, cette même forme est utilisée de façon identique au supin roumain. Utilisé sans préposition, le participe substantif avec article défini est un nom d'action, tout comme en roumain. Ce qui est là encore intéressant, c'est que ce nom d'action, bien qu'il soit connu des deux dialectes de l'albanais, n'est devenu infinitif qu'en tosque, c'est-à-dire là où l'infinitif ancien avait été perdu. Nous n'avons mentionné l'albanais que parce que nous y voyons une situation en tout point semblable à celle qui existe en roumain: un substantif verbal de même forme que le participe, et qui, en construction prépositionnelle, tient lieu d'infinitif, celui-ci ayant disparu.

Le développement de la fonction verbale du supin roumain ne serait donc pas sans rapport avec la perte de l'infinitif étymologique. Une autre preuve, indirecte, de la relation entre ces deux phénomènes pourrait venir des dialectes roumains sud-danubiens, l'aroumain et le mégléno-roumain, qui ne connaissent aucun emploi de la forme de leur participe passé, qui soit comparable au supin daco-roumain. Ils peuvent encore utiliser, eux, dans les mêmes contextes, leur infinitif long, ce qui prouve que celui-ci conserve toujours sa valeur de verbe.

Les deux phénomènes - perte de l'infinitif et création d'un infinitif secondaire, à partir du participe passé – semblent donc être bien liés. Cela dit, le supin n'est pas l'infinitif. C'est toujours l'infinitif qui «nomme» le verbe. Je ne peux pas nommer un verbe en énonçant son supin, comme le fait l'albanais. A peu d'exceptions près, le supin roumain se résume, nous l'avons vu, à être un complément prépositionnel.

Avons-nous répondu à la question que pose le titre de cet article? En tout état de cause, si ce que nous avons avancé a des chances d'être vrai, ce que l'on peut être en droit de dire, c'est qu'en roumain la représentation du temps impliqué dans le mode quasi-nominal comporte une position de plus, qui est une saisie anticipée de la position terminale, et qui, rendue en morphologie par le signe de l'accompli, sert à donner du procès une vue globale, laquelle, avec les contraintes que cela amène au niveau syntaxique, peut être utilisée à la façon d'un infinitif.

Cette position et cette forme, doit-on les appeler «supin»? Si l'on pense au supin latin, probablement pas, bien que quelques situations syntaxiques et quelques effets de sens rappellent celui-ci. Si, en revanche, on veut par ce terme signaler un emploi spécifique du daco-roumain, lié à la saisie anticipée du participe passé et à l'accentuation de son caractère

verbal, alors on peut bien dire qu'il existe un supin en roumain.

Mais c'est là une affaire d'appellation. Certes, il est important de bien nommer les choses, mais cela vaut sans aucun doute bien mieux d'arriver d'abord à comprendre les mécanismes de langue qui les rendent possibles.

Romana TIMOC-BARDY

BIBLIOGRAPHIE

Duffley, P., 1988, «L'infinitif en anglais: *to* et la personne», *Revue québécoise de linguistique*, 17, 1, 55-71.

Gabinschi, M., 1962, «Elemente de diatezã la infinitivul secundar», *Limba Ôi literatura moldoveneascã*, 4, 23-30.

Guillaume, G., 1929, *Temps et verbe*, Paris, Champion.

Guillaume, G. 1971, *Leçons de linguistique, 1948-1949, Série B*, Québec, Presses de l'Université Laval.

Guillaume, G., 1987, *Leçons de linguistique, 1945-1946*, Série A, Québec, Presses de l'Université Laval / Lille, Presses Universitaires.

Moignet, G., 1973, «Incidence verbale et transitivité», *Travaux de Linguistique et de Littérature*, 11, 1, 363-379.

Moignet, G., 1974, *Etudes de psychomécanique française*, Paris, Klincksieck.

Moignet, G., 1981, *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck.

Rocchetti, A., 1987, «De l'indo-européen aux langues romanes: une hypothèse sur l'évolution du système verbal», in Joly, A. & Hirtle, W.H., éds, *Langage et psychomécanique du langage*, Presses Universitaires de Lille / Presses de l'Université Laval, Québec: 254-267.

Xhuvani, Al., 1960, «L'infinitif en albanais», *Lingua Posnaniensis*, 8, 66 ss.

RÉSUMÉ

Se distinguant de ses correspondants romans, le participe passé roumain présente, au niveau du discours, une valeur de plus, appelée en grammaire traditionnelle mode supin. En construction prépositionnelle, il devient l'équivalent d'un infinitif, tant au niveau sémantique qu'au niveau fonctionnel. L'équivalence, au niveau fonctionnel, est toutefois plus relative, toutes les situations syntaxiques n'étant pas également accessibles à l'infinitif et au supin. Ce dernier reste avant tout un complément prépositionnel.

La présente recherche postule que le signifié de langue du supin est dû à une saisie anticipée, très précoce, du participe passé dans sa genèse, saisie pratiquée sur le temps opératif du mode quasi-nominal, à hauteur de l'infinitif. La concomitance de l'accentuation du caractère verbal du participe passé en tant que supin et la disparition de l'infinitif est mise en valeur par l'étude des dialectes sud-danubiens ainsi que la comparaison des dialectes tosque et guègue de l'albanais.

LA PSYCHOMÉCANIQUE DU LANGAGE ET LE GUILLAUMISME DANS LA PERSPECTIVE DES RECHERCHES COGNITIVES[1]

On a parfois reproché aux linguistes qui s'en réclament une forte propension à attribuer à la PML une énorme capacité intégratrice, et à faire de Guillaume un défricheur de première grandeur.

Dans ces redécouvertes internes et répétées[2], il ne faut guère s'étonner que l'on ait pu voir des tentatives de récupération, voire des bouffées d'autosatisfaction. Ce n'est pas que les vertus explicatrices de la PML ne soient pas reconnues; c'est plutôt qu'on trouve ses capacités démesurées, et ses hypothèses trop commodément infalsifiables.

I. – GUILLAUME PIONNIER DE LA SÉMANTIQUE COGNITIVE?

Ia. La réponse de Rastier

En avril 1993, le CNRS a organisé à Paris une rencontre interdisciplinaire[3] dans laquelle figuraient des spécialistes de nombreux horizons, mais aussi quelques linguistes. Si les premiers y étaient largement plus nombreux, il était cependant aisé de se convaincre du poids de la recherche cognitive [RC] dans la nouvelle déferlante linguistique.

La RC[4], comme on sait, raccorde à la question de la connaissance la manière dont l'homme intègre et organise son environnement et sa

---

1 Discipline éditoriale oblige, le présent article n'est que la version considérablement réduite de l'intervention orale qui a été faite à Cordoue.

2 «A défaut de consécration, le destin de Guillaume serait-il celui d'un éternel précurseur?» (Wilmet 1978, 167).

3 Sur le thème «Image et langages: multimodalité et modélisation cognitive».

4 On trouvera dans Rastier (1988, 10, § I), des arguments en faveur de cette dénomination, au reste institutionnellement adoptée en France par l'Association pour la recherche cognitive.

propre image. Même si elle ne se réduit pas à cela[5], ses préoccupations, ses engagements et ses avancées sont donc indiscutablement interdisciplinaires[6], et largement fédératrices[7].

Une question hante donc, encore une fois, psychomécaniciens et guillaumistes: et leur approche linguistique dans tout cela? C'est pourquoi, quoique sans compétence particulière, je tenterai de verser quelques modestes pièces à ce dossier.

Parce que, entre la linguistique et la RC, Rastier a repéré deux grandes divergences[8], il a d'emblée écarté toute tentation de récupération intempestive[9]. Cependant, à cette question, qui est ici la nôtre, il a répondu de manière tranchée:

> Guillaume [est l'] aïeul tutélaire de la sémantique cognitiviste «à la française». (1993, 175).

C'est cette affirmation carrée, apparemment définitive, et renforcée par la personnalité scientifique de son auteur[10], qui a fait germer les réflexions qui vont suivre, comme elle a aussi fait germer l'idée de la table ronde qui a finalement eu lieu à l'occasion de notre colloque. Car, *a priori*, on peut penser que Rastier est bien placé pour évaluer les

[5] En effet, derrière ces ambitions louables, percent aussi des projets techniques, voire des arrière-pensées péri- ou paraindustrielles: «Quant aux prolongements technologiques des connaissances fondamentales, ils ne sont qu'ébauchés. [...] On pressent qu'un savoir intégré sur la cognition apportera de profonds changements dans tous les domaines socio-économiques où l'enjeu est de mettre en valeur l'intelligence, de l'assister et d'en amplifier les pouvoirs» (Holley 1992).

[6] «[...] l'interdisciplinarité inhérente du champ les oblige constamment [les chercheurs] à échanger les rôles de spécialiste et de non-spécialiste» (Andler 1992b, 7).

[7] «[...] comme *Intelligence artificielle*, l'expression *science cognitive* doit être comprise comme un slogan fédérateur» (Rastier 1988: 20).

[8] D'une part, leurs objets ont une étendue différente. Globalement, il est probable que les RC embrassent plus que la linguistique. Mais là où le cognitivisme se penche sur les symboles, et le connexionnisme plutôt sur les signaux, on observe que la linguistique, elle, traite à la fois des premiers (les signifiants) et des seconds (les phonèmes) (voir Rastier 1988, 13). D'autre part, là où la seconde, par la force des choses, est tenue de traiter (de) la diversité des idiomes, l'autre se tient au niveau sublimé du langage, vu comme phénomène plutôt que comme réalité incarnée. Cela explique que les RC affichent un credo largement universaliste (*ibid.*, 6, § 1.1, et 8-9), et aussi que la linguistique historique en soit «tout bonnement absente» (*ibid.*, 23, § IV).

[9] «Il me semble qu'aucun type de théorie linguistique, formelle ou non, n'est en droit de s'arroger un label «cognitif», fût-ce pour s'attirer la bienveillance des décideurs» (*Buscila* 1988, 4).

[10] Rastier est l'un des linguistes hexagonaux qui ont abordé – assidûment – les domaines de l'informatique et des sciences cognitives avec leurs habitudes de sémanticien: la simple consultation de sa longue bibliographie est là pour le montrer. Et il connaît notre propre approche.

chances de contact de notre approche linguistique avec l'ensemble des recherches cogniticiennes.

Ib. Une même conception optocentrique chez Guillaume et dans la grammaire cognitive (GC)

Or donc, dans ce colloque parisien, il a présenté une communication intitulée «La sémantique cognitive et l'espace», dans laquelle il s'interrogeait sur le statut de l'espace mental qui fournit l'une des notions auxquelles la sémantique cognitive fait appel. Réexaminant les écrits de Langacker dont la grammaire, à ses yeux, «présente la théorie la plus achevée en la matière», il y a retrouvé l'option *optocentriste* de la «tradition idéaliste [qui] avait coutume d'affirmer la précellence de la vision sur l'ouïe»[11], conception dans le droit fil de laquelle il situe la sémantique cognitive [SéC].

Pour ce qui la concerne, souligne-t-il, la PML n'échappe pas à ce même conditionnement. En effet, avec l'appui de Leibniz à plusieurs reprises sollicité, Guillaume, lui aussi, a constamment privilégié la notion de *visibilité*, affrontée dialectiquement à celle de *dicibilité* qui lui est antérieure, l'une et l'autre sans doute chapeautées par une *lucidité* qui a aussi à voir avec la perception oculaire. D'un autre côté, pour métaphoriser et représenter, sous l'espèce de *visées*, la dimension intentionnaliste qu'elle intègre, c'est encore cette même option que l'on trouve à l'œuvre dans la PML parce que, nous dit Rastier, elle s'inspire de la phénoménologie.

On a déjà là quelque chose comme un premier point de contact, d'envergure il est vrai, avec la littérature cogniticienne, même la plus récente. Mais ce n'est pas le seul. Car cet optocentrisme préjudiciel a incité Guillaume à recourir régulièrement à des diagrammes explicatifs[12], comme le font abondamment, à leur tour, les cogniticiens.

Bref, pour Rastier, le doute n'est pas permis. Parce qu'il a appliqué la hiérarchie des deux sens nobles – au bénéfice de la vision – «à la description du mental», Guillaume est au moins le pionnier de la SéC.

Au départ simples psychomécaniciens lorsque ce n'était pas bien porté, puis aussi bien transformationnalistes qu'énonciation-

[11] Comme l'atteste parfois l'applicabilité des verbes ayant à voir avec l'ouïe au domaine intellectif (voir *entendre*, *entender*, en français et en espagnol, par exemple), il est tout de même avéré que cette dernière n'est pas complètement éclipsée pour autant. Au reste, en français il arrive même qu'elle prenne le pas sur la vue, notamment lorsque la réalité d'une *évidence* s'exprime par *Cela s'entend* ou par *Bien entendu*.

[12] Selon Rastier, cette propension à «penser en figures», selon le «précieux» conseil de Leibniz (*Leçons* 5, 137 [7-3-57]) découle naturellement de sa tendance à appréhender les réalités du langage par le biais visuel.

nistes[13], sans plus d'efforts serions-nous plus récemment devenus *aussi* cogniticiens? La curiosité comme la prudence suggèrent d'aller y voir de plus près. Mais comme la bibliographie spécialisée est déjà ébouriffante, il n'est donc question ici que de tester sur quelques points, même superficiellement, la validité de ce rapprochement gratifiant. Pour des raisons d'espace, deux choses seulement seront abordées: à un niveau très général, la nature même de l'approche guillaumienne; à un niveau plus particulier, la notion analytique de *représentation* dans la PML et dans les RC.

II. – DES RC À LA LINGUISTIQUE

De toute manière, les spécialistes nous le disent, une approche *externe* des RC relève carrément de la gageure (Varela 1988, 9), et la polyphonie – pratique et théorique – y est encore et toujours la règle. D'un côté, constituées en complexe, elles «ne se laissent définir, caractériser ou même circonscrire ni par un objet d'étude, ni par une hypothèse fondamentale, ni par une tradition». C'est sans doute pourquoi, pour cette «nébuleuse fondatrice» (Varela, Thompson & Rosch, 69 et 73), toute définition demeure pratiquement «introuvable» (Andler 1992a, 10). D'un autre côté, si, avec le temps, elles ont vu éclore deux grandes familles d'approches dont la plus jeune est loin d'avoir éclipsé la plus ancienne, certains tentent encore d'ouvrir une troisième voie.

Il y a d'une part le cognitivisme (et son hypothèse symbolique), et d'autre part le (néo-)connexionisme (sub-symbolique). Sur le modèle de l'ordinateur, le premier a été naturellement amené à assimiler hypothétiquement la cognition, y compris humaine, à une manipulation de symboles, c'est-à-dire à y voir de la *représentation mentale* [14] (Varela, Thompson & Rosch, 32), ces symboles étant dotés de représentativité – *alias intentionnalité*[15] – et manipulables «à partir de règles» (Varela 1988, 42). Mais le traitement qu'il proposait avait le double inconvénient d'être (1) exclusivement *séquentiel* – et non pas *parallèle* –,

[13] En effet: d'abord, autour des questions de la nominalisation et des relatives, on en a fait un transformationnaliste, ensuite un énonciationniste avant la lettre.

[14] «Le cognitivisme ramène la pensée (la connaissance, l'intelligence) à une suite d'opérations conçues comme un traitement d'information selon des règles logiques explicitement formulées. [...] Ces [...] opérations sont censées se dérouler à un niveau mental, mais on suppose qu'elles sont sous-tendues par des processus nerveux. Le cognitivisme considère que le niveau mental est au niveau nerveux ce que le programme est à l'aspect matériel de l'ordinateur» (Pichot 1992, 129).

[15] Le terme, «signifiant *être à propos de quelque chose*» doit être entendu tout à fait à part de celui d'*intentionnel*»(Varela, Thompson & Rosch, 44 et 73).

(2) tout à fait localisé – et non pas *distribué* (Varela 1988, 56; voir aussi Varela, Thompson & Rosch, 132).

C'est sans doute pourquoi, avec le soutien du concept d'auto-organisation réapparu en physique et en mathématiques, le caractère approprié de la computation symbolique comme support de ses représentations, et l'adéquation même de la notion de représentation comme élément primitif des RC ont été remis sur la sellette (Varela 1988: 51; voir aussi Varela, Thompson & Rosch, 34).

En très gros, se représentant la cognition comme «l'émergence d'états globaux dans un réseau de composants simples»[16], le (néo-) connexionisme accorde donc aux entités concernées une résolution plus fine que celle des symboles cognitivistes – d'où sa caractérisation comme «paradigme sub-symbolique» (Varela 1988, 77-79; voir aussi Varela, Thompson & Rosch, 147-148).

Cependant, l'une et l'autre de ces deux familles d'approches assimilaient la pensée à la résolution d'un problème, faisant ainsi l'impasse sur tout le travail cognitif qui aboutit à se le poser[17] (Varela, Thompson & Rosch, 209). En sorte qu'aujourd'hui un tournant se dessine. Dans une sorte de «voie moyenne» réconciliant science et expérience, connaissance et vécu, la RC[18] (Varela, *ibid.*, 11) s'efforce de rétablir dans son rôle le sujet, un temps évacué de sa problématique.

Dans cette perspective, la cognition tend à apparaître non plus comme la représentation d'un donné directement accessible, mais comme «l'avènement conjoint d'un monde et d'un esprit à partir de l'histoire des diverses actions qu'accomplit un être dans le monde».

[16] «Dans un système de ce type, les entités signifiantes ne sont pas des symboles; elles consistent en configurations complexes d'activité reliant les nombreuses unités qui composent le réseau» (Varela, Thompson & Rosch, 147).

[17] «Dans le connexionisme comme dans le cognitivisme, l'ambiguïté incontrôlable de la connaissance d'arrière-plan est dans une large mesure maintenue à la périphérie de la recherche, avec l'espoir qu'elle sera, un jour, clarifiée d'une manière ou d'une autre» (Varela, Thompson & Rosch, 209).

[18] Cette réorientation localisée n'est probablement pas sans relation avec ce que l'on reproche de plus en plus aux sciences en général, notamment dans le domaine du vivant et sous la poussée des préoccupations éthiques: l'impasse du sens. De là qu'une partie des scientifiques, désireux de ne plus l'abandonner systématiquement à d'autres disciplines, en particulier la philosophie, souhaitent réussir à en traiter directement par eux-mêmes, quitte à devoir emprunter à la réflexion philosophique. Très ambitieusement, c'est l'objet à étudier, à ce compte, qu'ils modifient et dilatent colossalement dans l'intention d'y faire entrer l'intégralité de l'humain.

III. – LA PML, LINGUISTIQUE DE L'INVARIANT SÉMANTIQUE LINGUISTICO-ANTHROPOLOGIQUE

En 1988, interrogé sur le rôle que pourrait jouer la linguistique au regard des RC, Desclés estimait que les secteurs les plus intéressants étaient

> ceux qui visent à identifier les invariants langagiers (catégorisations et opérations) aussi bien dans l'organisation des catégories grammaticales que dans la structuration du lexique (*Buscila* 1988, 19).

Si tel est bien le cas, on a effectivement quelque raison d'accorder à la PML une essence effectivement cognitive. Parce que Guillaume s'est constamment employé à accorder le statut de faits explicateurs à des mécanismes profonds dont l'existence est postulée dans l'organisation et les développements de l'activité de pensée, il a été naturellement poussé à y dégager des principes simples et radicaux de portée panidiomatique.

La manière dont sa linguistique envisage les problèmes sectoriels témoigne d'un intérêt soutenu pour tout ce qui a à voir avec l'engendrement, le stockage, l'exploitation et la manipulation de la connaissance. D'un côté, cela concerne sa gestion individuelle, celle qui découle du rapport du sujet et de son environnement (c'est le rapport monde / homme dont parle Guillaume). Cela concerne également sa gestion et sa circulation communautaires. Car, le langage demeurant le propre de l'homme socialisé, ce premier rapport a été complété par celui qui lie le sujet à son pareil (c'est le rapport guillaumien homme / homme).

Desclés poursuivait encore:

> C'est dans les études touchant aux représentations sémantiques que la linguistique peut proposer ses méthodes aux sciences cognitives (*ibid.*).

De cet autre point de vue, le sémantisme de la PML est reconnu de tous, même si on peut l'estimer plus avancé dans le champ du grammaticalisé qu'ailleurs.

Bref, Guillaume a eu le souci de mettre au jour le maximum d'invariants linguistico-anthropologiques: quantitativement en nombre limité, qualitativement simples et articulés sur des mécanismes souvent bipolarisés et ordonnés. N'a-t-on pas déjà là des préoccupations et des assises cognitives? Mais on peut avoir le souci de scruter de plus près un concept particulier. Je m'arrêterai ici sur celui de représentation.

IV. – LE CONCEPT DE REPRÉSENTATION

Poursuivre la confrontation par ce bout, cependant, ce n'est peut-être pas le meilleur parti. En effet, si le terme est bien de ceux qui reviennent régulièrement dans la littérature cogniticienne, il est loin d'être employé de manière univoque.

Dans le cognitivisme, les représentations, dites symboliques, sont en quelque sorte constitutives d'un langage formel. Il en va autrement dans la perspective connexionniste, les perspectives, devrait-on plutôt dire[19], puisque des divergences s'observent sur la question du rapport entre les caractérisations matérielle et informationnelle des réseaux. Cependant, d'un côté comme de l'autre, avec la conviction que «la connaissance est un miroir de la nature»[20], on semble présupposer et admettre l'existence préalable d'un monde prédéterminé et arrêté, car seul un monde prédéfini peut être représenté. Mais si, au contraire, on est convaincu que les problèmes auxquels s'attaque la cognition procèdent au moins autant de sa propre activité que de la réalité à laquelle elle s'applique, alors il devient nécessaire de dissoudre la notion de représentation. Dans ce cas, la cognition n'est plus «résolution de problèmes au moyen de représentations, mais plutôt [...] faire-émerger créateur d'un monde» (Varela 1988, 111-112).

Et en PML? La *représentation* guillaumienne nous est largement familière, notamment au sein du couple qu'elle forme avec l'*expression*. Dans la perspective de ce qui vient d'être dit[21], il semble bien que, fondamentalement, la PML est une approche du langage qui continûment présuppose et permet la conciliation de la connaissance et du vécu. Car ce dernier n'est pas seulement pour elle le lieu de condensation de diverses facultés qui ont à voir avec la perception, la catégorisation et la donation de tout le sens qu'une société construit et se construit, *via* la communication et la prédication. Il est aussi l'occasion, le moyen et la cible du sempiternel repli, de la réflexion constante de l'expérience de tous, de la plus partagée à la plus singulière.

---

19 «Il existe [...] non pas un seul type de réseau connexionniste, mais une grande variété. Mais ce n'est pas là la seule ni la plus importante raison de distinguer plusieurs formes de connexionnisme. Des différences plus déterminantes encore se situent dans la façon dont ces réseaux sont vus comme systèmes cognitifs» (Andler 1990, 102).

20 «Considérons le cas de la vision: lequel vient en premier, le monde ou l'image?» (Varela 1988, 103; aussi dans Varela, Thompson & Rosch, 233).

21 L'impasse est faite ici sur la question de sa place dans la théorie et de sa nature estimée: matérielle ou idéelle? dépendante ou autonome? collective ou individuelle? strictement linguistique ou linguistique et langagière à la fois? plutôt cognitive? etc.

En effet, d'une part, côté langage, la PML fait constamment de la connaissance un acquis davantage qu'un donné. Par là, la situant déjà dans une ligne conjointement phylogénétique et ontogénétique, elle la fait dépendre à la fois de l'histoire et du vécu, *via* toutes les sortes de mémoire. Pour la PML, il n'y a donc d'appareil représentationnel que doublement subjectif. Etant forcément légué par héritage, il résulte du travail de la communauté, il est d'abord indissociable d'un ensemble humain indexé. Mais étant dans le même temps ce qui, de ce legs, a réussi à se déposer sélectivement en chaque individu, il est largement co-conditionné par son identité de sujet.

Ne serait-ce que pour cela, la PML semble d'emblée présenter les préoccupations de la dernière RC. Du langage, elle fait une réalité disponible, mais une réalité indissociable des corps physiques et historiques qui l'abritent, l'intègrent, le conservent, le pétrissent et, en le transmettant, assurent sa pérennisation modulée. Bref, la PML a toujours placé le vécu et le cognitif dans un même circuit dialectique qui est au principe de l'humain, du plus générique au plus individuel.

Mais en plus, la PML voit dans le langage une provision d'instruments. Tantôt, après Guillaume, la théorie dote ceux-ci de *modulabilité applicative*, tantôt on ne leur accorde qu'une *applicabilité modulable*. Dans un cas, à l'usager une certaine liberté de manœuvre est accordée: celle d'utiliser discrétionnairement ces représentations, c'est-à-dire exclusivement pour la part qu'il en estime adaptée à son projet sémantique – c'est le droit à la subduction qui est ici reconnu. Dans l'autre cas, par respect de l'immutabilité du signifiant par lequel il s'affiche et se donne à connaître, d'autres guillaumistes tiennent au contraire le signifié pour quelque chose d'aussi inattaquable et massif que lui[22].

La dernière option est sans doute minoritaire dans la mouvance. Si nous y faisons tout de même allusion, c'est seulement pour montrer, que, dans ce cas de figure aussi, au nom de la ductilité énonciative de l'emploi des signifiants – et non de leur signifié – on voit surgir des initiatives qui tendent à faire de certaines des couches de l'expérience, collective ou moins unanime, quelque chose comme des faits explicateurs, adjoints ou complémentaires.

C'est sans doute assez pour se persuader, que depuis toujours, la théorie guillaumienne qui nous inspire présente au moins un caractère qui, par bien des côtés, paraît la rapprocher des préoccupations affichées

[22] Mais il reste toujours à rendre compte de l'obtention praxéogénétique du multiple à partir du un, et à l'inverse, de l'obtention glossogénétique du un à partir du multiple (voir Tollis 1994).

par les RC, et peut-être encore davantage par ce qui semble s'en dégager comme orientation toute récente.

Mais on peut encore ajouter autre chose. Guillaume a compris l'appareil sémiotique de la langue comme ce qui donne à la pensée le *moyen* de s'amorcer, de se développer et de courir vers son terme, celui de la pensée pensée. Mais il en a fait aussi l'*effet* et le produit d'une pensée pensante, capable de se saisir elle-même et de se construire les moyens de cette auto-appréhension. C'est sans doute pour cela qu'il a fait du langage et en lui de la langue «l'avant-science[23] de la science» (*Leçons 5*, 229 [16-V-57]), et de la linguistique une approche fondamentale pour la connaissance des potentialités et des moyens dont s'est doté l'esprit humain: les sciences

> [...] toutes s'adossent à l'avant-science de lucidité, à l'avant-science exclusivement potentielle qu'est du côté structural le langage, laquelle avant-science ne nous apporte aucune connaissance positive de l'univers, mais emporte avec soi un regard sur l'univers [...] (*ibid.*, 7 [29-XI-56]; voir encore 150-151 [14-III-57]).

De ce point de vue, toujours obnubilé par le génétique, il n'a pas placé les phénomènes cognitifs dans la seule perspective de leur produit: il est entré directement dans l'analyse des processus de leur construction même. A sa façon, il a donc soulevé et approché le caractère inévitablement réflexif de la connaissance, à la fois produit et sujet de sa propre activité.

C'est justement une préoccupation qui affleure dans le droit fil des avancées cogniticiennes. On la trouve au moins parmi ceux qui, sur la base de l'affrontement dialectique et constructeur du sujet et de l'objet, ont tenu à souligner qu'il n'y a de connaissance que *connaissante*, et donc que le *connu* demeure un objectif inévitablement mobile.

La RC n'est pas seulement le fait de praticiens rivés à leur objet. Réfléchissant épistémologiquement sur ses tenants et ses aboutissants et sur son avenir, certains d'entre eux pensent qu'elle a au moins permis de ne plus tenir l'organisme humain – sa matière et le reste – pour une boîte noire méthodologiquement inaccessible à la science du comportement (Varela, Thompson & Rosch, 80). Si cela est vrai, alors on peut globalement estimer que la PML a elle-même une nature, une portée et une utilisation largement cogniticiennes. Car la démarche de Guillaume procède d'un même souci d'explicitation de l'inobservable, où qu'on le situe, dans le corps, dans l'esprit, ou dans les deux, séparés ou indissociés.

[23] Guillaume a parfois aussi parle de «pré-science», par exemple dans *Leçons 6*, 226 [7-VI-46].

Au reste, il est aisé d'imaginer d'autres thèmes pour cette confrontation. Pour ne citer que ceux qui peuvent assez spontanément venir à l'esprit, il est probable que l'on pourrait également rapprocher la RC et la PML: sur la place qu'elles accordent respectivement à la constructivité et à l'opérativité, sur les options matérialiste/ idéaliste qu'elles adoptent pendulairement dans leur quête d'absolu, ou sur leur recours analytique commun à la séquentialité et sur son éventuel abandon.

Il n'est donc pas étonnant que, outre-Atlantique, en dépit de l'«amnésie moderniste» que Rastier attribue globalement à la RC (1988, 26, n. 15), quelques chercheurs[24] commencent à s'aviser enfin que, ailleurs et avant eux, sans machine d'aucune sorte, un Européen autodidacte – mais sans doute cultivé[25] – et passionné de langage a tenté de pénétrer le fonctionnement de l'esprit de l'homme parlant.

Certes, il reste encore beaucoup de travail pour faire connaître la PML et le guillaumisme. Fruit d'un travail collectif, un ouvrage de synthèse en anglais est sur les rails[26]. S'il aboutit comme il faut l'espérer, l'intérêt pour le cognitif pourrait constituer une circonstance favorable à sa découverte par un public élargi. Il y a encore peu de textes guillaumiens qui soient disponibles en anglais (Epstein 1991). Aux linguistes anglophones, il devrait permettre de (re)découvrir ou de mieux connaître la PML et le guillaumisme, ne serait-ce justement qu'en raison de leur précoce dimension cognitive, au reste déjà aperçue outre-Atlantique[27]. Il pourrait aussi relancer l'intérêt et la curiosité de nos collègues plus proches.

Francis TOLLIS

Université de Pau et des Pays de l'Adour

[24] Voir en particulier Epstein 1991. Outre le haut degré d'abstraction et la finesse d'analyse de la PML, ce recenseur ajoute: «Moreover, it should be particularly appealing to linguistics in the field of Cognitive Linguistics, since the two enterprises have much in common. On a general level, both *psychomécanique* and Cognitive Linguistics seek to explain the properties of language in terms of general cognitive mechanisms, rather than language-specific principles. [...] On a more specific level, many of the theoretical constructs found in *psychomécanique* can also be found in individual, modern-day theories of Cognitive Linguistics» (308, § 3).

[25] Voir l'Introduction de Valin dans *Leçons 1*, 10-11, et Wilmet 1978, 10.

[26] Il s'agit du n° 5 de la revue *Lynx*, publiée conjointement par le Département de théories linguistiques de l'université espagnole de Valence et de l'université nord-américaine de Minneapolis (Minnesota).

[27] C'est encore Epstein qui signale: le recours à la métaphore spatiale dans la représentation du temps, le redécoupage interne de l'item lexical, l'utilisation du couple général / particulier dans l'analyse sémantique, et la théorie de l'incidence (*ibid.*).

BIBLIOGRAPHIE

Andler, D.,1990, «Connexionnisme et cognition: à la recherche des bonnes questions», *Revue de synthèse*, série générale CXI, IV, 1-2, 95-127.

– 1992a, «Introduction. Calcul et représentation: les sources», «Introduction» à *Introduction* 1992, 9-46.

– 1992b, «Avant-propos» à *Introduction* 1992, 5-8.

Buscila 1988, supplément au n° 20: *Sciences du langage et recherches cognitives*, dossier établi par E. Sabeau-Jouannet.

Courrier 1992 = *Le Courrier du CNRS. Dossiers scientifiques*, n° 79: *Sciences cognitives*.

Epstein, R. 1991, c. r. des *Leçons 10* de Guillaume, *Cognitive linguistics*, 2, 298-309.

Guillaume, G., *Leçons 1 = Leçons de linguistique de –*, publiées par R. Valin, *1948-1959 Série A: Structure sémiologique et structure psychique de la langue française I*, texte établi en collaboration avec R. Lesage, Introduction et Avertissement de R. Valin, Québec, Les Presses de l'Univ. Laval & Paris, Klincksieck, 1971, 269 p.

– *Leçons 5 = Leçons de linguistique de –*, publiées par R. Valin, W. Hirtle et A. Joly, vol. 5, *1956-1957. Systèmes linguistiques et successivité historique des systèmes II*, Texte établi par G. Planté, Québec, Les Presses de l'Université Laval & Lille, Presses Universitaires de Lille, vol.5, [1982], 311 p.

– *Leçons 6 = Leçons de linguistique de –*, publiées par R. Valin, W. Hirtle et A. Joly, vol. 6, *1945-1946 Série C. Grammaire particulière du français et grammaire générale I*, Texte établi par Ch. Wimmer, en collaboration avec M. Létourneau, Québec, Les Presses de l'Université Laval & Lille, Presses Universitaires de Lille, [1985], 333 p.

– *Leçons 10 = Leçons de linguistique de Gustave –*, publiées par R. Valin, W. Hirtle et A. Joly, vol. 10, *Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française II*, Québec, Presses de l'Univ. Laval & Lille, P. U. L., 1991, 486 p.

HEL 1989 = *Histoire, Epistémologie, Langage*, 11, 1: *Sciences du langage et recherches cognitives*.

Holley, A. 1992, «Editorial» de *Courrier* 1992.

Image & langages 1993 = *Image & langages: multimodalité et modélisation cognitive* [Actes du Colloque interdisciplinaire du Comité national de la recherche scientifique, Paris, 1er-2 avril 1993].

Introduction 1992 = *Introduction aux sciences cognitives*, sous la dir. d'Andler, D., Paris, Gallimard «Folio», Essais.

Le Ny, J. F. 1989, *Science cognitive et compréhension du langage*, Paris, P.U.F. «Le psychologue».

Pichot, A. 1992, «Intelligence artificielle et connaissance naturelle: le sujet et le corps», *Cerveau / esprit*, 127-144.

Rastier, F. 1988, «Linguistique et recherche cognitive», *HEL* 1989, 5-31.

– 1993, «La sémantique cognitive et l'espace», *Image & langages:* 173-185.

Richelle, M. 1993, *Du nouveau sur l'esprit*, Paris, P. U. F.

Tollis, F. 1994, *Du un au multiple: le cas du* UN- *adjoint en espagnol*, à p
Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux.

Varela, F. J. 1988, *Connaître les sciences cognitives, tendances et perspectives*, trad. de l'anglais par P. Lavoie, Paris, Ed. du Seuil, 1989 «Science ouverte».

–, Thompson, E. & Rosch, E., 1993 *L'inscription corporelle de l'esprit. Sciences cognitives et expérience humaine*, trad. de l'anglais par V. Havelange, Paris: Ed. du Seuil, «La couleur des idées».

Wilmet, M. 1978, *Gustave Guillaume et son école linguistique* éd. revue et augmentée, Bruxelles, Labor & Paris, Nathan 1ère éd. de 1972 «Langues et culture», 12.

Résumé

**LA PSYCHOMÉCANIQUE DU LANGAGE [PML]
ET LE GUILLAUMISME
DANS LA PERSPECTIVE DES RECHERCHES COGNITIVES [RC]**

Aucun linguiste ne peut plus ignorer les RC. On a dit et écrit que «GUILLAUME [est l'] aïeul tutélaire de la sémantique cognitiviste 'à la française' ». Pourtant, à quelques initiatives près, la PML ne semble pas en avoir été affectée.

Laisse-t-elle réellement percer les premières préoccupations cogniticiennes en linguistique? C'est cette question qui, en dépit des embûches – bibliographie foisonnante, interdisciplinarité et apparente nébulosité des RC – nous a incité à tenter un survol attentif des expériences et/ou des résultats des cogniticiens.

Sans prétendre aucunement y parvenir nous essayons ici de situer le guillaumisme au regard de la linguistique qui se réclame des RC. Pour ce faire, nous nous penchons exclusivement sur deux choses: la nature même de l'approche guillaumienne; la notion analytique de *représentation* dans la PML et dans les RC.

Summary

**PSYCHOMECANICS OF LANGUAGE [PML],
GUILLAUMISM
AND COGNITIVE STUDIES [CS]**

All linguists are now aware of the impact of CS. Even though some consider G. Guillaume as the founder of the French tradition in cognitive semantics, PML as such hardly seems to have been influenced by this approach.

Are the earlier insights in CS really be found in the PML? In spite of problems large number of publications, problems created by a multidisciplinary and apparently vague research, this question has led us to try to survey the experiments and/or results of cognitive scientists.

We attempt, in this paper, to confront the heritage of G. Guillaume with cognition-based linguistics. Our focus will be on the inner nature of the psychomechanical approach, and on the analytical notion of representation within PML and CS.

LA NOTION DE «VISÉE» EN PSYCHOMÉCANIQUE DU LANGAGE

Essai de définition

1. – LE TERME «VISÉE»

1. La définition du mot en langue générale

L'outil le plus indiqué pour prendre son départ lorsque l'on prétend définir la notion qu'un mot sert à dénommer, ou encore, circonscrire les emplois d'un mot afin d'en saisir la signification, est sans aucun doute le dictionnaire. Cet ouvrage du lexicographe soucieux de témoigner de l'usage doit permettre de cerner tout au moins l'emploi courant du mot, et s'il s'agit d'un grand ouvrage, on y trouvera en plus d'une hiérarchisation détaillée des sens, un indice de l'axe diachronique qu'a suivi l'emploi du mot. Tout ceci, en langue générale, avec parfois une indication de sens technique, indication réduite le plus souvent au domaine d'emploi et à une définition sommaire.

Dans *Le Grand Robert*, c'est sous le verbe *viser* à titre de dérivé verbal que le lexicographe propose cette forme nominale au féminin ***visée***. Le substantif *visée* est de 1219. Tiré du latin populaire *visare*, obtenu du latin classique *visere*, intensif de *videre* «voir», au supin *visum*, le verbe *viser* se définit comme suit:

> **diriger** attentivement son regard (et par extension un objet, une arme vers le but, la cible à atteindre).
>
> La visée est **l'action** de diriger la vue, le regard (et par extension une arme, un instrument d'optique...) vers un but, un objectif.
>
> L'emploi au figuré et le plus souvent au pluriel: la **direction de l'esprit** vers un but, un objectif qu'il se propose, auquel il aspire.»

Le renvoi est fait à *ambition, désir, dessein, fin* et – plus particulièrement en liaison avec le sens (II.I) qui nous intéresse – ***intention*** et ***prétention***.

2. – L'INTRODUCTION DU MOT «VISÉE» CHEZ G. GUILLAUME

La publication du *Vocabulaire technique de la psychomécanique du langage* par Catherine Douay et Daniel Roulland aux Presses universitaires de Rennes (1990) n'a pu que réveiller en nous la terminologue et nous inciter à étudier de plus près les emplois retracés et retenus par les auteurs à titre d'emplois les plus révélateurs. Que certains se rassurent, la transtextualité se pratique toujours. À la suite de la définition, sur laquelle nous reviendrons plus tard, nous pouvons lire le commentaire suivant:

> Parfois ce terme n'a que le sens «d'intention ou de but recherché». Mais généralement, il a un contenu théorique précis.

Si l'on en croit les auteurs, c'est donc dire que le sens «d'intention ou de but recherché» est le sens relevant de la langue générale et non encore investi d'un sens relevant de la langue technique, celle de la psychomécanique en l'occurrence. Dans les textes de Guillaume, nous retrouverons le mot *visée* qui sera détourné de son sens général et affecté à la description du phénomène du langage.

2.1. Le texte de présentation du mot *visée* est celui de *Temps et verbe* lorsque à propos de l'achèvement de la chronogénèse, de la vue prise sur l'instant correspondant à l'image-temps achevée, Gustave Guillaume écrit:

> Soit au total trois profils caractéristiques de la formation de l'image-temps: en puissance, en devenir, en réalité, profils qui représentent, dans la formation mentale de l'image-temps, les *axes chronothéthiques*. Considérée dans son ensemble, **l'opération de pensée** qui se développe sur ces axes est la *chronothèse*. Elle fixe dans l'esprit l'image-temps que la chronogénèse vient de créer.
>
> Quand au mouvement par lequel, dans le procès de la formation image-temps, la chronogénèse, en action sur l'axe qui lui est propre, se porte d'un axe chronothétique au suivant, comme il s'agit d'une **opération de pensée réalisatrice** non pas particulière au temps et au verbe, mais **tout a fait générale dans le langage**, nous la désignerons par le terme visée.

Le premier emploi sera donc la phrase qui suit;

> La visée, qui réalise le temps, réalise aussi le verbe. Les deux opérations sont simultanées.

La *visée* les porte toutes les deux. Elle est le facteur de réalisation. Elle porte les opérations. Dans un certain jargon, on parlerait, de nos jours, d'un *opérateur*.

2.2. A ce premier emploi du terme s'attache une note parue en bas de page lors de la publication de *Temps et verbe* qui renvoie à la publication du *Problème de l'article et sa solution dans la langue française* et qui permet à Guillaume de souligner la parenté qu'il voit entre la formation de l'image-temps sous la poussée de la visée et le passage du nom en puissance au nom en effet qui, à ces yeux, participe de la même visée, celle d'une opération de pensée qu'il qualifie de *réalisatrice* en marquant cet adjectif typographiquement par l'usage de l'italique d'ailleurs. Gustave Guillaume écrit alors:

> Déjà, dans un précédent ouvrage (*Le Problème de l'article et sa solution dans la langue française*), nous avons eu l'occasion de décrire en détail cette opération réalisatrice de la visée.Il s'agissait non pas du verbe, mais du nom, et il est apparu que l'article est le signe avec lequel la visée opère la réalisation. Car le nom dans la langue (nom en puissance) est autre chose que le nom dans le discours (nom en effet). Dans la langue, le nom ne possède que le pouvoir de prendre telle ou telle forme plus ou moins étendue (individu, espèce, collection plus ou moins vaste, *etc.*); dans le discours il prend effectivement l'une de ces formes possibles. On peut donc dire de l'article que sa fonction est de dénoter la transition du nom en puissance au nom en effet.

Guillaume écrit *dénoter* mais nous pouvons comprendre *réaliser*, l'article réalise, au moment de ce qu'il nommera vers la fin de son œuvre, l'*effection*, c'est-à-dire le passage de la langue au discours, porté par la visée. Guillaume à travers cette discussion sur la nature du langage explique comment, à ces yeux, le langage est la projection de l'entendement et, plus particulièrement, par la nature des «très petits mots accessoires» dont l'article fait partie, qui «reçoivent presque tout leur sens de l'impulsion contextuelle. La signification dont ils se revêtent est celle que le contexte laisse pour ainsi dire disponible.» Ces formes participent de manière déterminante à la réalisation de la visée (celle de *discours* au sens de recours à la langue par le sujet parlant) et témoigne, à notre avis, de l'inscription en langue de l'expérience que nous avons de notre langue. C'est pourquoi Guillaume dit avoir décrit en détail l'opération réalisatrice de la visée dans cet ouvrage puisqu'il s'agit de la série d'opérations déclenchées par l'appel aux mécanismes de langue pour opérer le passage de la langue au discours, de la puissance à l'effet, ou en d'autres termes, du point de vue du sujet parlant, le recours à la langue pour engager un acte de langage.

2.3. Guillaume a recours à l'idée de visée en décrivant l'activité en langue et l'activité en discours. Il lie cette idée à la dichotomie puissance/effet. Autour de la discussion du principe de l'indépendance de

la forme par rapport à la matière qui tient un si grand rôle dans la construction des langues, Guillaume écrit dans sa leçon du 20 janvier 1949 (série B):

> Dans une théorie du vocable, l'observation, avant de pouvoir utilement devenir historique, doit prendre pour objet ce qui se passe nécessairement dans la pensée du **sujet parlant, constructeur du discours, et aussi constructeur de la langue, les deux opérations constructives** demeurant distinctes – et **orientées** du reste vers des fins différentes – vu que **l'opération constructive du discours vise** à la formation et à la délimitation d'une unité d'effet, tandis que **l'opération constructive de langue vise,** elle, à la formation et à la délimitation d'une unité de puissance.

Les visées, nous le constatons, sont orientées, dans l'esprit de Guillaume. Il s'agit bien de directions qu'emprunte la pensée. Il ajoute:

> Une originalité, une hardiesse de notre enseignement, et qui nous paraît de plus en plus justifiée, a été de considérer comme hétérogènes – c'est-à-dire non réductibles l'une à l'autre – la visée constructrice de langue et la visée constructrice de discours. Cette hétérogénéité a, en psycho-systématique du langage, valeur de principe fondamental.

2.3. L'emploi des termes formés sur «visée» dans les textes de Guillaume

Dans les textes de Guillaume les syntagmes ou termes complexes formées avec le terme visée sont nombreux. C'est une notion qui appelle un champ d'application, ou mieux encore, la délimitation d'un objet. L'opération de pensée réalisatrice qu'elle évoque est essentiellement orientée vers un résultat. Le difficile est de discuter et de bien saisir la notion de ***visée*** en elle-même.

2.3.1. *La visée de discours*

Dans la conférence du 23 décembre 1948 (Série A), nous retrouvons le terme *visée de discours*. À propos du système verbo-temporel français et de l'étude du mode indicatif, Guillaume en vient à différencier le système (en langue) et le recours au système (en discours), et, ce faisant, il situe expressément la *visée de discours*. Guillaume écrit:

> Dans l'emploi, il n'est fait usage que d'une partie de ce système et jamais de l'entier, selon un principe maintes fois énoncé, et important en doctrine, à savoir qu'un entier systématique ne paraît jamais comme entier dans le discours, la ***visée de discours*** comportant partout et toujours le choix d'une partie en convenance particulière avec ce que l'on se propose d'exprimer. Autrement dit, l'expression – qui est le fait de discours – comporte partout et toujours un choix parmi les représentations appartenant à la langue: représenter, et non pas exprimer, étant le fait de langue. La langue est une somme finie de représentations, le discours une multitude infinie d'effets d'expression obtenus à partir des représentations de langue....
>
> Selon sa ***visée de discours***, le sujet parlant choisit l'une ou l'autre des formes de langue. C'est en discours que se fait le choix, mais les formes entre lesquelles il est choisi appartiennent à la langue, avec ceci de particulier que la surcharge d'hypothèse que comporte la construction du futur hypothétique varie selon la ***visée du discours***.»

Il y a bien une variation *visée de discours* et *visée du discours*, mais est-elle significative? Le discours a toujours une visée, c'est celle du sujet parlant.

2.3.2. *La visée expressive*

On notera l'emploi aussi du terme visée expressive. Cette notion est particulièrement liée à la dichotomie représentation-expression. Ainsi, Guillaume écrit:

> Jamais on n'aura à signifier, dans le discours, l'entier d'un système verbal, mais seulement telle partie du système, en convenance particulière avec ce que l'on veut exprimer, autrement dit en convenance avec la ***visée expressive***.

2.3.3. La visée de puissance et la visée d'effet

Dans son article intitulé «Comment se fait un système grammatical» paru dans un Bulletin de l'Institut de linguistique de l'Université de Paris en 1939, en examinant le procès de grammaticalisation du mot dans les langues sémitiques – et cela à titre d'exemple de *fait profond* qui fonde la linguistique de position –, Gustave Guillaume écrit:

> La racine, envisagée du point de vue psychique, est l'expression d'une notion diffusive en expansion dans tous les sens de la pensée: à cette expansion diffusive correspond l'espacement physique et mental des consonnes constitutives. Dans l'acte de langage qui réalise la racine par l'application qu'il en fait à une vision limitée, actualisable dans l'esprit, la racine apparait soumise à un resserrement antidiffusif de ses consonnes composantes.
>
> Les voyelles finalement insérées entre les consonnes radicales sont la marque concrète des cas d'équilibre qui s'établissent dans le mot réel, entre le mouvement diffusif de la racine en ***visée de puissance*** dans la langue, et le mouvement antidiffusif de la racine en ***visée d'effet*** dans le langage.

On note l'emploi du verbe ***réaliser***: c'est l'acte de langage qui réalise, porté par la visée de discours du sujet parlant.

Dans sa leçon du 13 février 1948 (série C), Guillaume propose un texte qui définit particulièrement efficacement la ***visée de puissance*** et la ***visée d'effet.*** Gustave Guillaume écrit:

> Mes études ont successivement eu pour objet: le temps linguistique, son expression et sa représentation, la théorie des parties du discours, la théorie du mot, la théorie particulière du nom, la théorie particulière du verbe, l'auxiliarité, et dans toutes ces études la pensée directrice a été, explicitement ou implicitement, la distinction, dont l'importance n'a cessé de grandir à nos yeux, de la visée de puissance, créatrice de la langue, et de la visée d'effet, créatrice du discours.
>
> Cette distinction des deux visées domine, nous en avons acquis la certitude, la science entière du langage. Ce sont des visées hétérogènes, mais qui, nonobstant leur hétérogénéité, s'accordent, l'une – la ***visée d'effet*** – reprenant au résultat ce que l'autre – la ***visée de puissance*** – a su produire. Mais cet accord n'est qu'un accord pragmatique en vue de l'utile, et n'empêche nullement que la visée de puissance fasse appel à des opérations de pensée qui sont d'une tout autre essence que celle auxquelles fait appel la visée d'effet.
>
> [...]
>
> Les opérations de pensée auxquelles fait appel la visée de puissance sont peu nombreuses, et essentielles: ce sont celles-là mêmes auxquelles la pensée doit sa puissance.
>
> [...]
>
> Peu de choses sans doute, mais des choses d'une importance sans égale, dont les deux plus importantes sont:
>
> 1. que le langage totalise une visée de puissance, dont l'aboutissant est la langue, et une visée d'effet, dont l'aboutissant est le discours;
> 2. que la visée de puissance fait appel pour construire la langue à des opérations de son ordre, des opérations de puissance, c'est-à-dire celles, tout à fait primordiales, auxquelles la pensée doit sa puissance.»

On comprend alors que les auteurs du *Vocabulaire* aient retenu comme citation de clôture pour leur article la phrase tirée de l'extrait repris dans les *Principes de linguistique théorique:*

> Cette distinction des deux visées domine, nous en avons la certitude, la science entière du langage.

3 – LES ÉQUIVALENTS ANGLAIS, ALLEMAND ET ESPAGNOL

Les équivalents proposés par d'autres langues offrent souvent un éclairage nouveau sur la notion à dénommer. Les auteurs du *Vocabulaire* proposent *projection* comme équivalent anglais. La traduction des *Principes de linguistique théorique* de Gustave Guillaume, qui fut publiée en 1973, *Foundations for a science of language*, par Walter Hirtle et John Hewson, nous propose les termes suivants.

Pour un texte de 1944 portant sur «L'antécédence de la langue: son caractère prévisionnel» et présenté dans les *Principes de linguistique théorique* (p. 157), tiré de la leçon du 13 janvier (série A) qui s'attache à décrire la ***visée d'effet***, nous avons:

> Le discours répond à une visée d'effet: engager une opération de discours, c'est de toute évidence vouloir agir, produire un effet sur quelqu'un. En l'absence d'une telle visée, pas de discours: la pensée reste, si l'on peut s'exprimer ainsi, silencieuse.

traduit par:

> Discourse is the answer to **a projected actualization**: undertaking an operation of discourse obviously involves a desire to act, to have an effect on someone.

L'équivalent de *visée d'effet* est ici ***projected actualization.*** Comparez *projected actualization* et ***projection*** proposé dans le *Vocabulaire*. Il s'agit d'une mise en relief de la propriété *réalisatrice* de la visée.

De même, pour le texte de 1948, intitulé «Particularisation et généralisation dans la construction du langage» que nous avons cité, la traduction nous propose:

> Throughout these studies, the guiding thought, either explicit or implicit, has been the distinction between the **tendency to potentialize** which gives rise to tongue, and the **tendancy to actualize** which gives rise to discourse. This distinction has constantly grown in importance for me.
>
> I am now convinced that the distinction between these two **tendencies** dominates the whole science of language.
>
> While basically heterogeneous, the two nevertheless have something in common: one of them – aiming at the actual – takes over the result of what the other – aiming at the potential – has managed to produce. But this link is merely pragmatic, for utility's sake: it in no way prevents the potentializing tendency from making use of operations of thought essentially quite different from those the actualizing tendency brings to play.

Les termes anglais sont donc les suivants: *projection, projected actualization, actualizing tendency* et *potentializing tendency*. On note que ***visée*** se rapportant de façon générale, plutôt descriptive, au phénomène du langage est rendu par ***tendency***. Il s'agit d'un constat quelque peu extérieur au phénomène tandis que le substantif ***projection*** et l'ad-

jectif ***projected*** nous installent résolument dans l'opératif. Un sens de *projection* répertorié dans le Harrap's se définit comme suit: *conception d'un projet.* Daniel Roulland nous affirme que l'emploi américain du terme en linguistique est déjà passablement établi. Si cela est vrai, il serait intéressant de comparer l'emploi du terme dans d'autres cadres théoriques.

En allemand, Joseph Pattee et Christine Tessier qui travaillent actuellement à la traduction des *Principes de linguistique théorique* vers cette langue nous ont communiqué leurs équivalents. Il s'agit de ***Bestreben nach Potentialität*** et ***Bestreben nach Actualisierung*** pour la *visée de puissance* et la *visée d'effet*, et ***Redeabsicht*** pour la *visée de discours*. Les traducteurs retiendraient *Bestreben* comme équivalent de *visée*, l'utiliseraient également pour nommer la *visée phrastique* et notent que le «visée» de *visée de discours* est rendu par une idée s'approchant d'un état, un moins d'action et un plus d'intention (de *Redeabsicht* [discours], [intention], *sicht* «vision»).

En espagnol, le mot *mirada* vient à l'esprit mais nous ne disposons pas encore de traduction officielle. *Puntería* «direction», «fig. *objectivo*, m. *mira, intención, visuales en topografía.*»

5. – PROPOSITION DE DÉFINITION

Guillaume écrit, rappelons-nous:

> Quand au mouvement par lequel, dans le procès de la formation de image-temps, la chronogénèse, en action sur l'axe qui lui est propre, se porte d'un axe chronothétique au suivant, comme il s'agit d'une **opération de pensée réalisatrice** non pas particulière au temps et au verbe, mais **tout à fait générale dans le langage,** nous la désignerons par le terme *visée*.

La notion de *visée* est extrêmement importante en psychomécanique du langage et elle sous-tend toute l'opérativité qui caractérise l'analyse du langage fondée sur la mécanique intuitionnelle. C'est avec raison d'ailleurs que les auteurs du *Vocabulaire* ajoutent, afin d'appuyer leur définition synthétique et quelque peu ambiguë (peut-être parce que tout à fait décontextualisée) de début d'article, à savoir:

> On appelle visée toute opération réalisatrice.

une explication définitoire:

> La méthode guillaumienne consistant à rechercher le processus dynamique sous le résultat statique, la puissance constructrice sous l'effet construit, toute opération de pensée se répartit entre une visée et une ou plusieurs saisies qui sont autant d'articulations systématiques.

Si l'on entend par là que toute opération de pensée participe d'une visée, peut-être de façon plus explicite que celle qui sous-tend l'acte de langage, la visée constructrice du discours, cela est juste. Toutefois, qu'advient-il de la *visée de puissance?* Tout acte de langage participe des deux visées puisqu'il s'agit du passage de l'état de puissance à l'état d'effet, de la langue au discours.

Les auteurs du *Vocabulaire* reprennent la définition de Guillaume et ajoutent:

> La visée, c'est l'ensemble des opérations de production ou de construction précédant et conditionnant le résultat construit.

Il nous semblerait plus juste de définir par «une» plutôt que par «toute». A la première lecture, la généralité laisse croire que le «toute opération» s'écarte de la pensée de Guillaume qui précise que seulement les opérations très générales sont nommées *visées*. Et à vrai dire *la visée,* sans déterminant aucun, est plutôt liée à l'idée de direction de la pensée, de direction de l'esprit, de tension vers une réalisation.

La visée qui est réalisée par des opérations de pensée ne saurait être définie comme étant l'ensemble de ces opérations. Elle est elle-même vue comme «une opération, tout à fait générale dans le langage, qui est de nature prévisionnelle, anticipative et contenante à l'égard des opérations plus particulières qui la réalisent».

La vérité, c'est que la visée varie dès qu'on l'associe à la fin vers laquelle elle est orientée. Elle se colore de celle-ci. S'agit-il de construire la puissance de la langue, s'agit-il de construire le discours? Depuis *Temps et verbe*, la notion de visée s'est précisée toutefois.

II. – AUTOUR DES VISÉES

> ...une langue riche offre des ressources abondantes en ce qui concerne la matière, mais il peut y être difficile de donner à cette matière toutes les formes qu'il faudrait pour que tous buts de pensée fussent atteints et que l'intention du discours dominât partout. (G. Guillaume, *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*, p.36)

1. *Visée de discours et visée phrastique chez Roch Valin*
2. *Visée d'effet ou visée de discours*
3. *La visée de discours et la visée phrastique en syntaxe opérative*

1. La notion de *visée* s'est révélée extrêmement précieuse pour dégager les principes directeurs de la syntaxe opérative à partir de l'analyse psychomécanique du langage proposée par Gustave Guillaume. Dans le cadre de l'acte de langage, le point de départ se prend à la visée de discours, la *VD*, celle du sujet parlant, et le va-et-vient s'installe entre la visée phrastique, la *VP*, et la visée de discours. La psychomécanique, après Guillaume, a toujours proposé la phrase comme étant l'unité d'effet obtenue en fin de l'acte de langage (rappelons-nous les figures de la *Petite introduction à la psychomécanique du langage)* et le sujet parlant comme étant l'acteur qui, de par sa faculté de langage, engage l'acte de langage.

Afin de parer tout de suite à l'interprétation trop restrictive qui pourrait être faite à partir de ces prémisses que le discours se réalise à l'aide de l'unité d'effet qu'est la phrase, grâce au mécanisme de la phrase qui siège en langue, disons que plusieurs phrases peuvent être produites pour épuiser une visée de discours. Examinons le rapport proposé par Valin, dans ses *Perspectives sur la syntaxe*, entre ces deux visées. Valin écrit:

> Une réflexion un peu attentive conduit en effet très vite à reconnaître ici que, en raison de ce qu'elle sont par nature, le rapport des deux visées ne saurait avoir d'autre forme que celle d'une **inclusion,** la visée de discours encadrant et enveloppant, aussi longtemps qu'elle persiste dans le temps, la visée phrastique dont la démission précèdera toujours la sienne d'au moins un temps, le temps de comparer justement le résultat de représentation obtenu avec le résultat expressif visé.[..] ... une même visée de discours enveloppant souvent, dans la pratique du langage, plusieurs visées phrastiques dont les résultats partiels, en s'additionnant, apportent leur concours à un effet expressif plus large, dès le départ visé. Autrement dit, pour respecter la réalité vécue du langage, il convient de tenir compte, non seulement du discours limité et complet que peut, en certaines circonstances, constituer une phrase, mais aussi du **discours étendu** exigeant pour réaliser sa visée, un nombre indéterminé de phrases souvent liées entres elles à l'aide de ligatures logiques à cette fin prévues en langue, où elles font partie des moyens de représentation et d'expression tenus à la disposition du sujet parlant.

De quelle nature sont les deux visées en question? Installons-nous en situation de langage. Pour l'acte de langage, il y a causation matérielle et causation formelle. En effet, il existe, d'une part, à titre de causation formelle, comme le formule Valin (p.7),

> un sujet parlant en possession d'une langue, donc susceptible *de dire des choses* au sujet des choses dont il peut ou veut parler

et, d'autre part, à titre de causation matérielle,

> tout vécu expérientiel dont un sujet parlant garde la mémoire est susceptible de devenir l'objet d'un discours, c'est-à-dire *matière à langage.*

Le vécu expérientiel étant défini comme un complexe impressif.

2. Au départ de l'acte de langage nous avons donc la mise en cause de *deux visées*. La première, écrit Valin,

> est une visée expressive se matérialisant en un vouloir-dire dont l'objet est le contenu d'un certain vécu expérientiel.

Cette visée, que nous qualifions de visée de *discours* ou *visée discursive* est, ou du moins *peut* être pleinement consciente. Quant à la seconde, que nous appellerons *visée phrastique,* elle est rigoureusement inconsciente et se matérialise sous la forme d'un recours aux moyens d'expression mis à la disposition du sujet parlant par la langue qu'il possède: ce qui revient à dire qu'elle est, par nature, une visée de *représentation* ayant comme objet le vécu expérientiel contenu dans la visée de discours.

Dans la chaîne des causations du langage, il faut situer cet acte de langage qui met en cause les deux visées[1].

C'est au savoir-dire que se rattache la langue, et au dire et au dit que se rattache l'acte de langage, l'effection qui permet le passage du plan de la puissance au plan de l'effet.

3. Parallèlement à la syntaxe psychomécanique, l'élaboration d'une syntaxe psychomécanique de l'énonciation a donné lieu à une relecture de l'acte de langage. L'opération de discours y est vue comme l'acte d'énonciation et les chaînons *savoir-dire*, *dire* et *dit* sont présentés non plus à titre d'étapes dans la successivité d'états – *puissanciel*, *effection*, *effectif* – mais bien dans un dédoublement répété à trois reprises, de la successivité d'états puissanciel/effectif. Le rapport de la *visée de discours* et de la *visée phrastique* pour rejoindre l'acte d'énonciation prend la forme d'une *successivité*, dont A. Joly écrit:

> En chronologie de raison, la successivité *visée d'effet / visée phrastique* recouvre en fait la successivité, plus générale, matière / forme. («Contribution à l'élaboration d'une syntaxe générale: éléments pour une syntaxe psychomécanique de l'énonciation», 1981)

D'une analyse à l'autre, le rapport a changé, de l'*inclusion* (p.2) à la *successivité*, ou encore à la *coextensivité* (p.3), et la terminologie aussi,

---

[1] Cf. la figure proposée dans Roch Valin, «Pour une phénoménologie vraie du langage», *Modèles linguistiques* (VI2,1984, 11-26), repris dans *L'envers des mots. Analyse psychomécanique du langage*, 1994, 267.

la *visée d'effet* étant liée davantage à la succession *puissance, effection, effet* qu'au sujet parlant qui, s'engageant en acte de langage, tient en visée son discours. Le terme ***visée d'effet*** est utilisé comme synonyme de *visée de discours* et la visée communicative est explicitée. La définition de la visée d'effet devient:

> la phase de l'acte d'énonciation où, selon la situation énonciative et le contexte linguistique [...], l'énonciateur opère, à partir de la langue, une saisie mentale de la matière à dire, qui est le pensé momentané, en vue d'un certain effet à produire. («Contribution...», p.262-263, cité par Francis Tollis dans son ouvrage).

QUELQUES CONCLUSIONS

La ***visée phrastique*** est la seule visée au sens que Guillaume attribue à ce terme. C'est la visée qui dans l'acte de langage actualise les signifiés de puissance de la langue. Il s'agit alors vraiment d'une opération réalisatrice, celle qui produit la phrase, l'unité d'effet du discours.

La ***visée de discours*** est essentielle à l'existence de l'acte de langage puisqu'elle installe le sujet parlant dans l'activité de langage. Sans sujet parlant, sans sujet pensant, aucune expression de la pensée. Cette visée participe de l'acte de langage mais elle n'est pas, à proprement parler, constructrice.

Visée d'effet, en stricte terminologie, n'est pas un synonyme de ***visée de discours***. Cette dénomination souligne l'appartenance au plan de l'effet, nous installe dans la dichotomie *puissance/effet* et privilégie la dimension communicative du langage tandis que le terme *visée de discours* marque le but de la visée du sujet parlant, le discours et nous installe dans la dichotomie *langue/discours*.

Devrait-on dire *terminologie d'école*, ou inclusion ou non du langagier dans le linguistique, ou encore, reprendre à notre compte le vœux exprimé par Tollis dans son ouvrage de synthèse sur le guillaumisme (p.222):

> ...il ne paraîtrait pas inutile de se pencher tout spécialement sur ce qu'il semble licite de maintenir ou d'introduire dans le concept métalinguistique de ***visée discursive***.

Pierrette VACHON-L'HEUREUX

Office de la langue française, Québec

POUR UNE REDÉFINITION DE L'ADVERBE: LES RÔLES RESPECTIFS DES CONCEPTS D'EXTENSION ET D'INCIDENCE

Dès le début de la tradition, on constate que l'élément qui semble le plus important dans la définition de l'adverbe est l'élément fonctionnel. Qu'il s'agisse de répondre à des questions, d'indiquer la circonstance, de modifier le sens du verbe, c'est plus l'unité de la fonction qui est visée que celle de la partie du discours, même si c'est cette dernière qui est recherchée. La délimitation de la classe s'est longtemps opérée par commutation, sans restriction d'ordre morphologique. L'effet en est simple: la classe englobait des éléments allant de la préposition à la phrase; son unité morphologique était inexistante.

Il faut donc attendre Girard (1747) pour la séparation nette des plans de la nature et de la fonction. Si tout adverbe assume la fonction de circonstanciel, la fonction circonstancielle, elle, peut être assumée par des adverbes mais aussi par des groupes prépositionnels ou non. La classe des adverbes est donc écrémée.

Cependant, les tentatives ultérieures de définition restent souvent fonctionnelles, devant l'impuissance des grammairiens à subsumer un critère opérant qui ne le serait pas. Mais même au niveau de la définition fonctionnelle, voire comme fonction, les difficultés surgissent. En cause, principalement, l'incontournable hétérogénéité de l'ensemble des fonctions adverbiales.

Aujourd'hui, malgré une tentation toujours plus grande de ne considérer l'adverbe que comme une fonction, on sent encore la volonté chez certains, le doute ou la nostalgie chez d'autres, du maintien d'une classe unitaire au même titre que les autres classes, dont, par ailleurs, on ne peut guère affirmer qu'elles jouissent d'une très grande homogénéité sémantique, morphologique ou fonctionnelle.

LE MALENTENDU

De ce qui précède, émerge la sensation d'un malentendu. La recherche, pendant vingt-cinq siècles, de parties du discours, c'est-à-

dire le découpage en constituants de phrase, de Platon et Aristote, le découpage en classes de mots autonomes définies d'abord à l'aide des catégories morphologiques spécifiques, comme chez les Stoïciens ou chez les grammairiens scolaires (la variation en nombre prenant le pas sur la flexion casuelle), ou d'abord en fonction de leur sémantème, comme chez les Alexandrins et surtout Appolonius Dyscole, et, plus près de nous, les découpages distributionnalistes et fonctionnalistes, tout cela témoigne-t-il bien du souci de regrouper les mots de la langue?

On a vu l'échec des tentatives exclusivement sémantiques, morphologiques ou fonctionnelles. On a vu également l'hétérogénéité des critères de la classification traditionnelle, qui mêle au moins les trois. Mais force est de constater que sens, forme et fonction sont des caractéristiques de l'unité linguistique entre lesquelles il n'y a pas de solution de continuité. Aussi Garde (1981, 186) se demande-t-il pourquoi les mots qui entrent dans telle classe syntaxique ont tel type de signifié et telle flexion[1]. Cependant, corrélation ne doit pas impliquer, comme c'est le cas pour la classification traditionnelle, confusion.

L'impuissance à subsumer un principe de classement a conduit à une vision utilitaire des parties du discours. Ainsi, pour Gary-Prieur (1985, 72-73), la répartition des mots de la langue en parties du discours permet la formulation de règles syntaxiques générales. Les règles syntaxiques sont formulées en termes de parties du discours, et, dans le lexique, chaque mot est rapporté à une partie du discours.

Le développement, surtout à partir de la deuxième moitié du XVIIe siècle, de la syntaxe aurait-il relégué au rang d'antiquité le concept plutôt statique de nature de mot, lié à une conception de la langue-collection de mots, conception plus morphologique chez les Anciens? La syntaxe sonne-t-elle le glas de la recherche d'un principe unificateur dans la définition des parties du discours? Nous condamne-t-elle à cette visée minimaliste de moyen économique d'expression? Nous ne le pensons pas. Mais on voit poindre là l'épineux problème de la place à donner aux concepts de *nature* et de *fonction*.

Une autre dichotomie nous permettra d'y voir plus clair: celle, introduite par Saussure, de Langue/Parole, réécrite par Guillaume en Langue/Discours. L'on n'a pas assez tiré les conséquences de cette découverte sur la théorie des parties du discours. En effet, si l'on regarde à travers le prisme de cette dichotomie, on se rend compte que depuis le début des investigations en matière de classes de mots, on s'échine à chercher en discours des caractères de nature qu'on ne pourrait trouver qu'en langue, et l'on essaie de faire passer pour des propriétés essentielles (qu'on dirait *de langue*) des faits de discours. Ainsi, les propriétés fonctionnelles ne peuvent, à elles seules, définir une classe de mots: la fonction adverbiale, par exemple, en plus d'être hétérogène, est remplie, en discours, par différentes combinaisons de mots de diverses classes.

[1] Voir aussi Lyons 1970.

En d'autres termes, il n'est pas normal d'appeler aujourd'hui parties du discours des classes dont on voudrait qu'elles reflètent l'organisation en langue. C'est ce que dit Guillaume (1974, 22):

> Le terme (de partie du discours) a reçu la consécration de l'usage, et ce serait chose vaine que d'en faire une critique serrée. À la vérité, la partie du discours n'appartient pas au discours. Elle n'est pas un fait de discours. Elle est un fait de langue, et c'est à la langue qu'elle ressortit. C'est même avec la partie du discours acquise que se clôt l'architecture de la langue.

Moignet (1981, 12) les appelle une fois pour toutes *parties de langue*.

On voit mieux dès lors le filage de la dichotomie: Langue/Discours, Partie de langue/Partie de discours, Nature/Fonction. Peut-on filer davantage encore vers les dichotomies Mot/Phrase et Morphologie/Syntaxe? Il faudra tenter de répondre à cette question.

Reste à trouver le principe structurant le système des parties de langue. Les recherches récentes nous ont plutôt habitués à des principes de type distributionnel ou fonctionnel. Nous venons de voir que l'échec de ces tentatives était inscrit dans la démarche elle-même. Nous nous tournerons dès lors vers Guillaume, qui, le premier, a jeté les bases d'un système de parties de langue hiérarchisé, à partir des concepts de *prédicativité* et d'*incidence*.

LE SYSTÈME DES PARTIES DE LANGUE EN PSYCHOMÉCANIQUE DU LANGAGE

Le signifiant linguistique (= signe linguistique saussurien), chez Guillaume, résulte de l'association d'un signe et d'un signifié double: signifié matériel et signifié formel, obtenus au terme d'une succession d'opérations de pensée que Guillaume appelle *lexigénèse* (1971, 133).

Comportant un *avant* et un *après*, le signifiant linguistique apparaît comme un psycho-système, binaire, dont la première tension, appelée idéogénèse[2], part de l'univers d'expérience, et la deuxième, appelée

[2] Moignet 1981 appelle cette première tension lexigénèse, reprenant par là le terme général de Guillaume pour nommer le premier seul des deux mouvements.

morphogénèse, aboutit à l'univers formel du système des parties de langue, définies comme les formes conclusives de mot.

Les huit parties de langue (l'interjection est exclue du nombre) se répartissent en deux groupes: les parties prédicatives (substantif, adjectif, verbe et adverbe) et les parties non prédicatives (pronom, article, préposition et conjonction).

Ce critère de prédicativité/non-prédicativité est un critère sémantique, qui renvoie à d'autres oppositions du même genre: sémantèmes/morphèmes (Vendryes 1923), mots pleins/mots vides (Tesnière 1965), etc.

L'univers formel du système des parties du discours est lui aussi perçu comme dichotomique; s'y opposent l'univers-espace et l'univers-temps, opposition à l'origine de la répartition de certaines parties de langue en deux groupes, celles qui achèvent leur entendement à l'univers-espace (plan nominal) et celles qui l'achèvent à l'univers-temps (plan verbal).

Le système des parties de langue prédicatives est régi par le principe d'*incidence*:

> (L'incidence) a trait au mouvement, absolument général dans le langage, selon lequel, partout et toujours, il y a apport de signification et référence de l'apport à un support. La relation apport/support est couverte par le mécanisme d'incidence. (Guillaume 1971, 137).

Le régime d'incidence, même s'il n'a pas de signe propre, appartient à la morphologie du mot. L'incidence est une des formes vectrices qui conduisent à la partie de langue, comme le genre, le nombre, le temps ou le mode.

Les différents régimes d'incidence vont donc déterminer les différentes parties de langue: le substantif est caractérisé par l'incidence interne, avec entendement final à l'univers-espace; l'adjectif est caractérisé par l'incidence externe du premier degré, avec entendement final à l'univers-espace. L'incidence de l'adjectif reste puissancielle. Son régime se traduit en langue par une simple prévision. C'est en discours que sera réalisée son incidence, par référence à un support effectif.

Le verbe est caractérisé par l'incidence externe, avec entendement final à l'univers-temps.

L'adverbe, qui indiscrimine l'opposition univers-espace/univers-temps, est simplement caractérisé par une incidence externe du second degré. Cette incidence externe à un mécanisme d'incidence, à un mouvement d'incidence en cours, est, comme, et même davantage qu'elle, l'incidence externe de l'adjectif, de l'ordre de la prévision en langue. Elle ne sera effectivement réalisée qu'en discours. Seule donc l'incidence interne est une incidence précoce, réalisée dès la langue; les autres sont des incidences tardives:

> Lorsqu'on parle d'incidence, il faut bien se représenter qu'il s'agit toujours de quelque chose de virtuel. Dans la langue, le mot apporte avec lui, liée à lui, une prévision d'incidence à lui destinée. Cette incidence *in posse* liée au mot dès la langue est le déterminant majeur de la partie du discours. (Guillaume 1974, 202).

La position vacante de l'incidence interne, avec entendement final à l'univers-temps est occupée par l'infinitif, *la plus nominale des formes verbales* (Guimier 1988, 29)

Le système des parties de langue non prédicatives a, contrairement au système des parties prédicatives, peu été étudié dans la littérature psychomécanique. Moignet (1981) le premier dresse un tableau général pour le français; Guimier (1988, 31) le reprend pour l'amender. On ne manquera pas de remarquer la position charnière occupée par l'adverbe dans ce système, à la croisée des grands groupes de parties de langue.

LA SYNTAXE EN PSYCHOMÉCANIQUE

Hewson (1984, 190) déclare qu'avant Valin (1981) «il aurait été difficile de trouver un exposé guillaumien sur la syntaxe.» Si, dans ses *Leçons*, il trouve bien des commentaires sur la saisie phrastique, la visée de discours et sur le mécanisme des relations mises en cause par le jeu des incidences, il trouve aussi l'aveu de Guillaume (1971, 165):

> On voit par ces indications que lentement, après avoir considéré exclusivement – trop exclusivement sans aucun doute – les faits de langue dans le seul cadre du mot, je m'achemine à des vues plus étendues où la théorie du mot rejoindrait celle de la phrase.

Cependant, cette absence d'exposé n'empêche pas une (pré)vision de la syntaxe:

> (...) en bonne méthode, en saine linguistique, toute étude du mécanisme constructif de phrase se subordonnera à une considération préalable de la structure de mot. (Guillaume 1971, 30).

Ou encore:

> (...) c'est de l'état de mot que dépendent fondamentalement les jeux de syntaxe. Un mot, par constitution, apporte avec lui ses possibilités associatives en phrase. De sorte que la structure de la phrase apparaît conditionnée, et jouée, par la structure du mot. (*ibid.*)

Et:

> La syntaxe est l'arrangement en discours, dans la momentanéité du discours, de ce qui a été déjà institué et arrangé en langue, dans la permanence de la langue, cet arrangement, cette institution constituant, dans notre terminologie, la morphologie. (Guillaume 1974, 101).

Valin (1981) illustre cette vision: il distingue morphologie et syntaxe tout en considérant ce qui, au niveau de la morphologie, se prête à la syntaxe. Comme le rappelle également Guimier (1988, 68):

> Toute la syntaxe psychomécanique est fondée sur le mécanisme incidentiel de base entre un apport et un support matériels. Ce principe repose sur le fait que, partout et toujours, il est dit quelque chose de quelqu'un ou de quelque chose. La relation d'incidence est une relation de mise en rapport d'éléments matériels.

Et plus loin (*ibid.*: 70):

> La mise en incidence est donc conditionnée à la fois par le signifié matériel du mot (son «sens») et par son signifié formel (la partie de langue) qui prédétermine la forme du support pouvant être retenu. Ce qui est préalablement construit en langue – en l'occurrence le mot– conditionne les constructions subséquentes du discours, syntagmes et phrases.

Cependant, à la question de savoir si la morphologie conditionne la syntaxe, Hewson (1984, 191) répond oui et non:

> (...) la syntaxe de toute phrase est conditionnée non seulement par la morphologie, c'est-à-dire par la structure de la langue, mais aussi par les besoins de l'expression, ainsi que par la situation du locuteur.

L'expression implique la prise en compte d'un niveau qui n'est ni la langue, niveau puissanciel du langage, ni le discours, niveau du langage devenu effectif, mais la transition de la langue au discours ou *effection*.

La psychomécanique se donne pour objet l'analyse, non pas des syntagmes effectifs, résultats de discours, mais de leur effection. Dans la reconstitution qu'elle propose de l'acte de langage, elle fait intervenir le facteur temps, le *temps opératif*, avec la possibilité de concevoir une sorte de chronologie des opérations.

Et Cervoni (1990, 9) d'envisager la tâche qui incombe aux psychomécaniciens dans l'étude de l'adverbe:

> (...) l'étude précise et la datation, dans le cadre de l'acte de langage intégral, des incidences pouvant servir de support à l'incidence adverbiale. C'est en effet par le moment d'intervention de cette dernière que s'expliquera, au niveau résultatif, c'est-à-dire dans l'énoncé réalisé, la portée de l'adverbe (son «scope») et l'effet de sens auquel il participe.

CRITIQUES

Si l'on essaie de répondre à la question du filage de la dichotomie Langue/Discours vers les dichotomies Mot/Phrase et Morphologie /Syntaxe, l'on s'aperçoit qu'en psychomécanique le mot est bien l'unité de puissance en langue et que la phrase est bien l'unité d'effet en discours.

En revanche, si la morphologie semble bien être du domaine de la langue, la syntaxe, elle, prend place dès l'effection, cette étape de transition entre la langue et le discours où s'opère l'acte d'énonciation. À ce stade, on parle de syntaxe génétique, la syntaxe observée en discours étant la syntaxe de résultat. Cette rupture dans le filage des dichotomies n'empêche néanmoins pas de distinguer morphologie et syntaxe quant à leur niveau d'intervention et de noter avec Hewson (1984, 191) que

> le jeu des relations syntaxiques est fondé sur la valeur des mots, représentée à son tour dans la morphologie.

Il faut dès lors prendre bien garde de réserver à la syntaxe les outils d'ordre syntaxique sans les faire intervenir en morphologie, sauf à titre prévisionnel, dans la classification en parties de langue. Or il nous semble que le critère fondamental, en psychomécanique, de classification en parties de langue – l'incidence – ne ressortit pas proprement au domaine de la morphologie mais, justement, plutôt à la syntaxe.

Chez Moignet (1981, 30), l'incidence est celle des formes vectrices qui est générée en dernier. C'est la seule qui soit purement formelle car les autres, se développant un temps au moins dans la subsidence de l'idéogénèse, incorporent quelque chose de matériel, sont l'expression d'»aperceptions de l'idéogénèse». Pour Guimier (1988, 40-41), cette vision ne vaut à la rigueur que pour le substantif. Selon lui, au contraire, la première forme vectrice de la morphogénèse, conditionnante à l'égard des autres, c'est le régime d'incidence car il détermine dès l'abord la manière d'appréhender la notion qui se discerne au travers de l'idéogénèse. Le Flem (1984), après une critique serrée de la notion d'incidence, et par des voies totalement différentes, arrive à une position identique.

Cependant, on l'a vu, l'incidence, quand elle est externe, a besoin d'un support et ne peut donc être réalisée qu'en discours et non en langue. Peut-on dès lors continuer à utiliser ce critère pour discriminer des parties de langue? Peut-on dire, en théorie, que ce qui différencie deux parties de langue, c'est la prévision de ce qu'elles seront en discours, la virtualité en langue de leur incidence discursive? Peut-on utili-

ser un critère virtuel en langue pour définir une notion actuelle de langue? Nous ne le pensons pas.

Par ailleurs, l'étude de Guimier (1988) sur la syntaxe de l'adverbe anglais fait intervenir un certain nombre d'incidences différentes, comme le signale Cervoni (1990, 10-11):

> Le même terme, *incidence*, peut-il sans inconvénient être utilisé pour désigner une catégorie morphologique des noms, verbes, adjectifs et adverbes, et ce que Guimier appelle «incidence syntaxique du sujet au prédicat»? D'où le sujet, élément nominal, tiendrait-il cette propriété de se porter vers le verbe alors que le nom n'a qu'une *incidence interne*? Ces questions se rattachent à un débat plus général qui est ouvert, entre les psychomécaniciens, concernant l'extension de la notion d'incidence que la théorie autorise.

Notons en sus que l'incidence externe du second degré n'est pas le fait du seul adverbe de langue, mais également de l'adverbe de discours, qui se présente sous la forme d'un syntagme à fonction adverbiale, et que cette incidence virtuelle en langue ne s'actualise pas toujours en discours, lorsque l'adverbe de langue devient, par exemple, un adjectif de discours (*une fille* ***bien***).

Ajoutons enfin à ces justes critiques le fait que, malgré une définition en apparence sémantique (*relation entre apport et support de signification*), c'est de rapport qu'il s'agit. Le terme d'incidence (= «tomber sur, dans») apparaît encore une fois plutôt comme syntaxique. Guillaume, dans son essai de trouver un critère classificateur en langue, semble s'être laissé abuser par une notion subsumée à partir de faits syntaxiques.

Pour toutes ces raisons, nous préférons modifier la théorie psychomécanique par la substitution à la notion d'*incidence* en langue de la notion d'*extension* telle que définie par Wilmet (1986). Cela permet de rendre à la notion d'incidence une cohérence d'ordre syntaxique.

La notion d'extension est définie comme l'»ensemble des êtres ou des objets auxquels un substantif, un adjectif ou un syntagme nominal sont applicables en énoncé» (Wilmet 1986, 194). Cette notion descend de la tradition grammaticale issue de Port-Royal (avec l'*étendue*) et surtout de Beauzée (avec la *latitude d'étendue*)[3]. Wilmet ajoute:

> Les substantifs ont une extension directe ou *immédiate*, les adjectifs une extension indirecte ou *médiate* (par le truchement d'un substantif). Equivalent: ***incidence*** (Guillaume) (*nous soulignons*).

[3] Sur l'historique de la notion, voir notamment Wilmet (1986, 25-40).

Il y a en effet une parenté certaine entre ces deux concepts. Tous deux sont issus de la recherche d'un système de classes qui soit hiérarchisé et articulé autour d'un seul critère. Nous modifierons la notion d'extension pour en élargir le champ à tous les mots pourvus d'une extension en langue:

> *L'extension est l'ensemble des êtres, objets, faits ou situations du monde pensable auxquels un mot peut être appliqué.*

Quels sont les avantages de la notion d'extension? L'extension est un critère sémantico-référentiel. Il fait référence au monde pensable, extralinguistique, en associant la dimension sémantique. L'extension d'un mot renvoie à un ensemble extralinguistique dont la délimitation est fonction du contenu notionnel du mot lui-même. À cet égard, l'extension est une propriété du mot et non de la classe comme l'était l'incidence (le rapport entre apport et support de signification était le même pour toute la classe). Cela permet de prévoir les différences, à l'intérieur d'une même classe, d'(in)compatibilités d'ordre sémantique qui donnent lieu à des divergences de comportement en discours.

C'est un critère de langue, vu ses rapports avec le monde extralinguistique. La langue est une forme chez Saussure ou Hjelmslev, elle filtre ou interprète la réalité, elle fournit les outils qui permettront d'exprimer la perception que l'on a de la réalité. L'extension est le contact de l'unité de puissance-mot avec l'univers du pensable.

Ce qui différencie les *parties de langues extensives* c'est le caractère médiat ou non de la perception de l'extension. On retrouve là la différence entre incidence interne et incidence externe; à cette différence que si cette dernière ne pouvait être réalisée qu'en discours, l'extension médiate de l'adjectif, par exemple, existe hors discours; elle est dans l'univers du pensable. Cette extension existe sans support syntaxique, même si son expression en discours nécessite un support.

C'est le caractère médiat ou non de la perception de l'extension qui est la caractéristique de la partie de langue, de l'ensemble de la classe. L'extension reste une propriété du mot. C'est ce caractère médiat ou non de la perception de l'extension qui va permettre de prévoir, dans le domaine de la syntaxe, les types d'emploi des mots insérés dans le discours. Ces propriétés de constructions syntaxiques pourront être décrites avec la notion d'incidence, ainsi rendue à son domaine.

L'unité de puissance-mot caractérisée en terme d'extension médiate ou non a enfin l'avantage de réconcilier ses trois facettes sémantique, syntaxique et morphologique. Tributaire du sens, son extension assigne le mot, par le caractère médiat ou non de la perception qu'il exprime, à

une partie de langue, et, par ce même caractère, prévoit ses types d'emplois syntaxiques ainsi que les catégories morphologiques dont il a besoin pour s'y insérer.

Un dernier avantage de la notion d'extension est l'économie qu'elle permet de la notion de prédicativité, qui posait des problèmes d'affectation si l'on s'en tenait à sa définition

> un mot peut être dit prédicatif si sa signification, dans la relation prédicat à sujet, lui permet de fournir la matière notionnelle du prédicat [Cervoni 1990: 7)])

ou au critère d'extraposition au moyen de *c'est... que*. Que devait-on faire de: *Ils sont deux* (quantifiant donc ... non prédicatif?): ?*Ma carte est routière* ou ?*C'est routière qu'est ma carte*?

Nous avons donc cru pouvoir élaborer un système de parties de langue qui soit hiérarchisé et articulé autour d'un seul critère à partir du système de Guillaume aménagé par l'introduction d'un principe organisateur: l'extension telle que définie par Wilmet et revue par nous. La définition de ces parties pourrait être complétée par les accidents ou catégories morphologiques qui leur sont reconnues.

On obtiendrait alors un système de *parties de langue* à distinguer du niveau discursif où l'on peut voir ces parties en emploi.

Pour les parties extensives:

- le nom, mot d'extension immédiat(isé)e avec entendement final à l'univers-espace (catégories effectives: personne, genre, nombre, cas);
- le verbe, mot d'extension médiat(isé)e avec entendement final à l'univers-temps (catégories: personne, mode, temps);
- l'adjectif, mot d'extension médiat(isé)e avec entendement final à l'univers-espace (catégories différées mais prévues: personne, genre, nombre, cas);
- l'adverbe, mot d'extension bimédiat(isé)e (catégorie: néant).

Chaque partie de langue est donc définie à partir de la notion d'extension (critère unique). L'extension caractérisée est une propriété qui permet de prévoir les conditions et les types d'emplois possibles. Il ne s'agit donc plus d'exprimer la nature intrinsèque des mots en terme d'essence profonde. Si l'on veut concevoir un système qui soit opératoire et qui ne soit pas qu'un outil pédagogique économique, il faut considérer la nature d'un mot plutôt comme une propriété de langue qui prédispose ce mot en langue à être employé dans telle ou telle fonction en discours.

Lors de leur passage en discours, dès l'effection, et en principe conformément à leur type d'extension en langue, les mots se retrouvent dans des emplois caractérisables par un certain type d'incidence (qui devient dès lors une propriété de discours, caractéristique de la fonction). Ainsi, le nom, d'extension immédiate, se retrouve-t-il normalement dans des emplois caractérisés par une incidence interne. L'adjectif et le verbe, d'extension médiate, se retrouvent, eux, naturellement dans des emplois caractérisés par une incidence externe. Quant à l'adverbe, d'extension bimédiate, il est prédisposé à un emploi caractérisé par l'incidence externe du second degré, celle qui est justement spécifique de la fonction adverbiale. Bien entendu, le passage langue/discours peut connaître des détournements. Le nom, précédé ou non du médiatiseur que serait la préposition, peut se retrouver dans des emplois caractérisés par une incidence externe, voire une incidence externe du second degré: ainsi *le chapeau **de son père**, une robe **saumon*** (le nom ou syntagme/groupe nominal est alors caractérisant) *il marche **la tête haute**, il travaille **avec acharnement*** (le syntagme nominal ou prépositionnel est de fonction adverbiale). L'adverbe et l'adjectif (qui pourraient être regroupés sous le terme d'*adjoints*, vu qu'ils semblent fonctionner selon des mécanismes comparables) peuvent parfois échanger leurs emplois lors du passage en discours: *il chante **fort**, une fille **bien***.

Un tel modèle semble bien répondre aux objections énumérées plus haut, mais ... ce n'est qu'une hypothèse construite à partir des observations et des discussions critiques des théories étudiées. Comme tout modèle théorique, c'est aussi un pari. Il reste à le vérifier par l'expérience.

Dan VAN RAEMDONCK

Université Libre de Bruxelles

BIBLIOGRAPHIE

Beauzée, N., 1767, *Grammaire générale ou Exposition raisonnéedes éléments nécessaires du langage, pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues*, Paris, J. Barbou.

Cervoni, J., 1990, «La partie du discours nommée adverbe», *Langue française*, 88, 5-11.

Garde, P., 1981, «Des parties du discours, notamment en russe», *Bulletin de la société linguistique de Paris*, 76, 1, 155-189.

Gary-Prieur, M.-N.; 1985, *De la grammaire à la linguistique. L'étude de la phrase*, Paris, Armand Colin.

Girard, G., 1982 [1747], *Les vrais principes de la langue française ou la parole réduite en méthode conformément aux lois de l'usage, précédé d'une introduction par P. Swiggers*, Genève, Slatkine Reprints.

Guillaume, G., 1971, *Leçons de linguistique 1948-49, série B. Psycho-systématique du langage. Principes, méthodes et applications* I, Presse de l'Université de Laval/Paris, Klincksieck.

Guillaume, G., 1974, *Leçons de linguistique 1949-50, série A. Structure sémiotique et structure psychique de la langue française II*, Paris, Klincksieck & Québec, Presse de l'Université Laval.

Guimier, Cl., 1991, «Peut-on définir l'adverbe?», *Travaux linguistiques du CERLICO*, 3, 11-34.

Guimier, Cl., 1988, *Syntaxe de l'adverbe anglais*, Lille, Presses Universitaires de Lille.

Hewson, J., 1984, «Points de vue opposés sur la syntaxe», in Lesage, R., éd., *Systématique du langage*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 177-193.

Hjelmslev, L., 1928, *Principes de grammaire générale*, Copenhague, Host.

Le Flem, D., 1984, «Pour une théorie de l'incidence réellement systématique», *Modèles linguistiques*, VI, 109-128.

Lyons, J., 1970, *Linguistique générale. Introduction à la linguistique théorique*, trad. fr. de F. Dubois-Charlier et D. Robinson, Paris,Larousse.

Moignet, G., 1981, *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck.

Port-Royal, Arnauld et Lancelot, 1660, *Grammaire generale et raisonnée Contenant Les fondemens de l'art de parler expliquez d'une maniere claire & naturelle; Les raisons de ce qui est commun à toutes les langues, & des principales differences qui s'y rencontrent; Et plusieurs remarques nouvelles sur la Langue Françoise*, Paris, Pierre le Petit.

Saussure, F. de, 1985 [1916], *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.

Tesnière, L., 1965, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.

Vendryes, J., 1923, *Le Langage. Introduction linguistique à l'histoire*, Paris, Albin Michel.

Wilmet, M., 1981, «La modernité de Beauzée», in Mortier R. et Hasquin H., éds, *Études sur le XVIIIe siècle*, VII, 109-123.

Wilmet, M., 1986, *La détermination nominale*, Paris, PUF.

RÉSUMÉ

Le passage en revue des différentes théories – pour la plupart fonctionnelles – laisse sur sa faim celui qui cherche une réponse à la question de la définition, voire de l'existence, de l'adverbe. L'hétérogénéité sémantique, morphologique et fonctionnelle de la «classe», la confusion nature/ fonction due à un recouvrement certain mais non total des deux plans, ont visiblement empêché toute solution définitive.

Une meilleure prise en considération de la dichotomie langue/discours, une meilleure répartition, entre ces deux domaines, des outils linguistiques de description, permettent de sortir de l'impasse. En langue, le système des parties de langue est régi par la notion d'extension, empruntée à Wilmet et aménagée; en discours, le système des fonctions est régi par le principe d'incidence guillaumienne, rendu à des proportions syntaxiques plus homogènes.

L'adverbe est dès lors, en langue, un mot d'extension bimédiat(isé)e, prédisposé à un emploi en discours caractérisé par l'incidence externe du second degré.

TABLE DES MATIÈRES

Avant Propos (Olivier SOUTET) 7

Introduction (Annette VASSANT) 9

Teddy ARNAVIELLE

Les formes en -ant. Observations plus ou moins nouvelles 13

Barbara BACZ

Expression of Time in Polish 21

Guy CORNILLAC

Questions fondamentales relatives à l'étude du substantif en français 35

Hervé CURAT

Remarques sur les limites de la généricité 43

Paulo DE CARVALHO

Le problème de l'article. Une révision nécessaire ou: de la "métaphysique" à la syntaxe 53

Nicole DELBECQUE

Les fonctions de *así*, *bien* et *mal*. De la différence entre *como bien sabe todo el mundo, se vive (bastante) bien en Europa, así lo pienso* et *es así* . 69

Patrick J. DUFFLEY & Peter ENNS

L'emploi des mots en WH- avec l'infinitif en anglais 87

Federico FERRERES MASPLA

Les interrogatives indirectes subjectives en français moderne: une solution systématique 97

Louise Guénette

Les pronoms neutres *il* ∞ *ce* ∞ *ça*:
une comparaison de leurs emplois et de leur signifié 111

Gabriel Guillaume

Enquêtes armoricaines et compositions personnelles:
relectures et recherches "psycho-dialectologiques" 125

Walter Hirtle

Un petit mot: *DO*. Du verbe "plein" au mot "vide" 143

Christine Hunger-Tessier

Observations about the German infinitive
as compared to its English counterpart 155

André Jacob

Théorie guillaumienne et philosophie 167

Lysiane Janssens

Le rossignol des poètes et le corbeau d'Edgar Poe 177

R. A. Lawton

Théorie du genre des noms en Portugais 185

Daniel C. Le Flem

Psychomécanique et parafalsification.
Le cas de la nominalisation 201

Ronald Lowe

Le caractère diastématique du régime d'incidence
de la préposition 213

Gilles Luquet

De l'opposition régulier *vs.* irrégulier
dans l'histoire
des futurs de l'indicatif du verbe espagnol 223

Joseph Pattee

L'emploi générique de l'article défini (singulier) 233

Michel Pierrard

Ce que et la nominalisation de propositions 243

Nigel Quayle

Le subjonctif en anglais contemporain 255

Karen Renard

Représentations linguistiques
du fonctionnement de la négation en français 269

Laurence Rosier

Discours rapporté et psychomécanique du langage:
mariage d'amour ou de raison? 277

Christine Rouget

Espèce de, genre de, sorte de:
approximatifs ou sous-catégorisateurs? 289

Pilar Sarazá Cruz

Le système verbo-temporel français:
temps composés de l'indicatif 299

Romana Timoc-Bardy

Existe-t-il un supin en roumain? 313

Francis Tollis

La psychomécanique du langage et le guillaumisme
dans la perspective des recherches cognitives 329

Pierrette Vachon-L'Heureux

La notion de "visée" en psychomécanique du langage.
Essai de définition 341

Dan VAN RAEMDONCK

Pour une redéfinition de l'adverbe:
les rôles respectifs des concepts
d'extension et d'incidence 353

TABLE DES MATIÈRES 365

13 JAN. 1999

BIBLIOTHEQUE
LETTRES
UNIVERSITE DE PROVENCE

Imprimé en Suisse